



Grinçant.com



Le blog où ça grince !

Un ton, un style, une vision de la société.

Pour que ça change, même en grinçant !



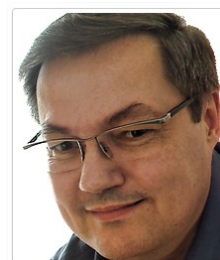
Par Philippe FAYON

Saison

2

Recueil des billets
du 1^{er} janvier 2013 au 30 juin 2013
77 billets, 224 pages
E-book v1.00 du 15/07/2013

www.Grinçant.com



Philippe FAYON
contact@grincant.com

L'auteur

Fin observateur de notre société, analyste et critique, [PF](#) tient ce blog d'opinion, mais aussi d'actualité, depuis juin 2012.

Un style acéré, un ton grinçant, parfois même violent.

Pour secouer le conformisme ambiant, lutter contre la désinformation, et tenter de faire avancer les choses.

Important / Mentions légales

Toute modification totale ou partielle et la revente de ce document, par quelque procédé que ce soit, sont strictement interdites. Cela représenterait une violation du code de la propriété intellectuelle et des droits d'auteur. Vous avez néanmoins le droit de le partager, à la condition de n'effectuer aucune modification de cet e-book et de ne jamais l'inclure dans un système illégal ou de spam.

Cet e-book ne peut être intégré sur un site tiers, ni directement par une copie du fichier, ni par une URL directe vers ce même fichier. Son téléchargement doit se faire exclusivement par le biais de la page dédiée dont vous pouvez reprendre le lien : <http://www.grincant.com/ebooks/>

Vous pouvez également en citer de courts passages sur votre site ou blog, à condition d'y indiquer le nom de l'ouvrage, celui de l'auteur (mention « PF/Grinçant »), et de son site internet <http://www.grincant.com>

Copyright © 2012/2013 – Tous droits réservés. Cet e-book est l'œuvre exclusive de son auteur. Aucune partie de ce livre ne peut être altérée ou modifiée sans la permission écrite de l'auteur.

Vous pouvez offrir cet e-book à qui vous souhaitez.

Ne peut être vendu.

Avertissement : Cet e-book est la copie, à un instant T, d'une partie du contenu du blog [Grinçant.com](http://www.grincant.com).

Compte tenu de la possibilité d'éventuelles révisions, seul le contenu du blog doit être considéré comme une référence valable.

L'auteur se désiste de toutes formes de responsabilités pour ce qui est d'erreurs, d'omissions, d'interprétation ou de mauvais usage du matériel inclus dans ce livre numérique.

Si un ou des conseils légaux ou une autre forme d'assistance experte sont requis, les services d'un professionnel compétent doivent être recherchés.

À propos

**Philippe FAYON, alias « PF »,
auteur du blog Grinçant.com**

Le 6 juillet 2013

Après plus d'un an de publication sur ce blog, de manière presque anonyme, il est temps de mettre un visage sur les mots.

À la cinquantaine, j'ai derrière moi un parcours que certains qualifient d'atypique.

J'ai en effet multiplié les activités, probablement par avidité et sens du défi.

Cela m'a amené à connaître de nombreux statuts et milieux professionnels, sans parler de la diversité des missions.

Au-delà de l'informatique, mon métier initial, et des audits plus ou moins organisationnels, le plus souvent c'était les environnements humains qui m'interpellaient.

J'ai en effet fréquemment travaillé avec des décideurs du privé, avec des fonctionnaires, mais aussi avec des «décideurs» publics, élus et donc «politiques».

J'ai notamment connu des maires, des conseillers généraux/régionaux, des députés, des sénateurs... Dont certains cumulards, voire passés par la case « Ministre ».

Ces rencontres ont probablement exacerbé un sens de la critique constructive inné, qui s'ajoutait à d'importantes qualités d'observation et d'analyse.

D'où de fréquentes mises au point, voire quelques frustrations face à certaines situations inacceptables.

Déjà, en 1992/1993, j'avais écrit un petit recueil de nouvelles, [*Projections*](#), alors que j'occupais un poste de Chargé de Mission dans une importante collectivité territoriale.

Cela m'a probablement servi d'exutoire, mais était-ce suffisant ?

La preuve que non, puisque vingt ans plus tard, m'y revoilà.

Le personnage a évolué, tout comme la société.

Mais force est de constater qu'il y a encore plus à redire maintenant qu'à cette époque.

Et ça n'est pourtant pas la volonté de vérifier le contraire qui manque !

Ce blog continue donc, toujours apolitique, avec un style acéré et un ton grinçant, parfois même violent.

Pour secouer le conformisme ambiant, lutter contre la désinformation, et tenter de faire avancer les choses.

Bonne lecture.

Philippe FAYON
PF/Grinçant.com



« À propos » initial du 15 avril 2012



Écrire un billet, et le glisser dans la boîte à lettres d'un *Chat bizarre* ? Ce peut être une solution, mais le lectorat restera confidentiel et l'efficacité douteuse, même si le matou habite un village d'artistes du centre de la France.

Dans notre carnet, nous avons aussi une autre adresse du même type, celle d'un *Chat lunatique* caché derrière une porte de Bretagne cette fois-ci.

Plus sérieusement, nous sommes en pleine campagne électorale (Présidentielles 2012), et une **urne** fait penser à une **boîte à lettres**...

- Que va-t-il se passer après avoir déposé son billet / bulletin ?
- Est-ce un chat bizarre ou lunatique qui va lire, interpréter, exécuter ?
- Ce qui a été glissé dans la boîte ou dans l'urne aura-t-il un effet quelconque, ne serait-ce que « papillon » ?

Depuis l'écriture de *Projections* (1992-1993), il y a comme un constat d'éternel recommencement, et de sentiment de leçons non tirées du passé, le tout avec une dégradation globale de l'ambiance, notamment sociale et économique.

Des progrès sont bien là, surtout liés à la technique, et notamment à l'Internet. Mais, à bien y regarder, il y a toujours des effets indésirables, et surtout des réponses inadaptées de la part d'une société qui prône ses valeurs tout en s'éloignant de plus en plus.

On peut être souriant dans la vie, mais certaines choses font grincer des dents.

Ne pas en parler, et faire « avec » est une solution.

En parler, en espérant que cela fera, un peu, avancer les choses, est une autre voie.

Donc oui, **sujets grinçants, ton grinçant**, de quoi sortir de sa **zone de confort** et des propos entendus, trop souvent... entendus !

PF/Grinçant.com

Crédit photo : © PF/Grinçant.com

Sommaire

L'auteur.....	2
À propos.....	3
« À propos » initial du 15 avril 2012.....	4
2012, du balai ! Vive 2013 !.....	8
Liberté de la presse et secret bancaire.....	10
Inquiétant signe des temps de crise.....	13
Bouygues Telecom : la fidélité mène dans les choux !.....	15
Hollande « Chef de guerre » au Mali, vraiment ?.....	17
Expertise professionnelle et terrorisme.....	19
Cible Emploi, Trajectoire Emploi et abus.....	21
Après Florence Cassez, le tour à nos détenus français ?.....	24
Devenez présentateur sur une grande chaîne d'information !.....	26
Banques et mesquines petites bidouilles.....	28
Jeune femme : Toi acné ? Avec Diane-35, toi plus germer du tout !.....	30
Constitution, cervelle de pigeon et guerre.....	34
Mon dentiste : artiste et filou.....	36
Dans ma bulle.....	41
Cet opérateur téléphonique ne rend pas la monnaie.....	43
Les invalides de la démocratie française.....	45
Cheval bovin, patates germées et foies de volaille.....	47
PACITEL, Gouvernement, Think tank et lobbying.....	50
Presse et guerre : comment être bien informé ?.....	56
Suicides : cachons ces immolations trop médiatiques !.....	59
Arnaque par affiliation, du paradis ou de l'enfer.....	62
Crise de pub et information : un signe qui ne trompe pas !.....	64
Mauvaise blague : les Conseils généraux deviennent « départementaux » ?.....	66
Politiques, tromperie et escroquerie en bandes organisées.....	68
Lettre à une tamponneuse d'ATD, collaboratrice de crise.....	71
Il y a quoi dans ces saucisses de Savoie ?.....	74
Et nous les chats, vous nous faites bouffer quoi ?.....	77
Aluminium, notre poison quotidien : symptomatique et emblématique.....	79
Avez-vous la langue chargée ?.....	89
Made in France : pas bête l'initiative Cora !.....	92

Magouilles mondiales et 28 milliards pour renflouer les banques irlandaises.....	94
Une amnistie travestie ? À qui va l'hostie ?.....	96
Météo tourmentée, chauffage pas arrêté, État aux aguets.....	99
Référendum : le Mépris.....	101
Vérole007 – Radar mobile sur la Nationale 7.....	103
Chypre : démonstration de la dictature financière et européenne.....	106
Don Corleone Popov : Chypre et l'argent de la mafia russe.....	108
Confiance et trahison par Bouygues Telecom.....	111
Cash investigation : quel cerveau avez-vous ?.....	113
Citoyens de l'Union européenne et sadomasochisme.....	116
Petite pause colorisée (photos).....	118
François Hollande : « Je connais la sanction ».....	124
Comment être raide avec Red de SFR.....	126
Désintérêt pour les conflits d'intérêts ?.....	130
Chauffeur de Ministre ? Allez au Cabinet !.....	132
Des cabinets ministériels, des hommes et du fric.....	136
De la mousse dans mon bain, mais pas que ça !.....	139
Moralité économique et sociale à l'Orange.....	142
Votre smartphone, cet ami si intime qui vous veut du bien.....	145
Auto-école et permis de se marrer.....	148
Voyagez en Orange avec Free Mobile.....	150
De l'eau dans le gaz, une bouteille à l'amer.....	152
Veolia Eau, humanitaire et prélèvement automatique.....	154
Prix ferme, poids ou service indicatif.....	158
Wikipédia et grotesques ego.....	160
Un pull qui dérange.....	162
Good trip : manger des tripes à Caen !.....	165
Ton geignard, pleurnicheur, besogneux, hésitant.....	167
Petits meurtres contre l'emploi.....	169
Nouvelles : les pommes de terre des lamentations.....	171
Fourrières : mon chat dans la voiture.....	173
Fête des Mères, joie, coutume ou amertume ?.....	175
Oh, si vous saviez ! Ou le piège des secrets.....	177

Médicaments :	
qui veut mes tomates à 125 € le kilo ?.....	179
Bouygues Telecom, ou l'enfer du meilleur service client.....	181
Délotage, remballe, détournement de remises.....	184
Hollande et le « Jules Verne », des conteneurs de cynisme	186
Joies et angoisses à Castel Meur.....	188
Mises en boîtes, qui veut la tournée ?.....	201
Justice à l'hospice et politiques merdiques.....	203
De l'or, d'office ! Viol à l'hôtel.....	205
Blanchiment ou recyclage de médicaments ?.....	207
Perles de Bretagne, foi de Breillien !.....	211
Modération sans modération du Modérateur.....	214
08 99, numéros SVA, jeu des 3 voleurs.....	217
De l'emploi, il y en a, voyez VivaStreet ou LeBonCoin !.....	219
Combien pèse la carcasse d'un poulet ?.....	222

2012, du balai ! Vive 2013 !



par PF/Grinçant.com • Billets • Tags: Crise, Humanité, Société, Solidarité
<http://www.grincant.com/2013/01/02/2012-du-balai-vive-2013/>



De sortie le balai !

On lave le pont du navire !

Et à grande eau s'il vous plaît !

Non, mais c'est vrai, c'était quoi cette année ?

Une « crise » qui ne s'arrête pas...

Un changement de présidence et de gouvernement (+/-, à vous de voir)...

Une fin du monde annoncée qui a échoué...

Les ricains qui nous font le coup du *Fiscal cliff* pour le réveillon de la Saint-Sylvestre...

N'en jetez plus, la coupe est pleine !

Lavons, lavons, lavons...

Retenons le bon de 2012, « *année de la lose* » comme le dit la rime...

... Et passons à 2013, « *année... heu, ben nous verrons* » !

Suggestions (...):

- balèze
- du trapèze
- de la Corrèze

- de Mirebeau-sur-Bèze (21310)
- du pèze

Plus sérieusement, **Meilleurs Vœux pour cette année 2013**, avec :

Joie, bonheur, santé, réussite, amour...

(Et un petit peu d'huile pour *Grinçant.com* !)

Crédit photos : © PF/Grinçant.com (2013)

© PF/Grinçant.com (2013)

Liberté de la presse et secret bancaire



par PF/Grinçant.com • BILLETS • Tags: Banques, Pouvoir, Presse, Société
<http://www.grincant.com/2013/01/07/liberte-de-la-presse-et-secret-bancaire/>



La PQR (Presse Quotidienne Régionale), c'est plus de 5 millions d'exemplaires vendus par jour pour environ 17 millions de lecteurs quotidiens...

La presse va mal, dit-on, et notamment la presse régionale...

Et pourtant il y a toujours autant de grandes manœuvres dans le secteur, la dernière étant l'opération de Bernard Tapie, devenu « Patron de presse » le

20 décembre 2012, avec son OPA sur *La Provence*, *Nice Matin*, *Var Matin* et *Corse Matin*.

Mais pourquoi tant d'intérêt de la part de personnages richissimes pour un secteur dit moribond ? (Voir les millionnaires/milliardaires à la tête de journaux nationaux)

Un journal est une entreprise. Si elle va mal, ses comptes sont dans le rouge...

Si les vivres lui sont coupés (par les actionnaires ou les banques), c'est la faillite...

Déjà un bon début pour ficeler/bâillonner/piloter par la menace financière des médias sensés informer avec une relative objectivité !

(La sacro-sainte indépendance des journalistes avec « Carte de presse »)

Mais quand tout ce petit monde s'emmêle les pinceaux, cela peut devenir croustillant et triste à la fois.

Petit retour sur une affaire assez récente...

Le groupe EBRA (Est Bourgogne Rhône Alpes), vous connaissez ?

Non ? Pourtant, c'est le premier groupe de PQR depuis novembre 2010, avec les journaux suivants :

- [L'Alsace](#)
- [L'Est Républicain](#)
- [Le Bien Public](#)
- [Le Dauphiné Libéré](#)
- [Le Journal de la Haute-Marne](#)
- [Le Journal de Saône-et-Loire](#)
- [Le Pays](#)
- [Le Progrès](#)
- [Le Républicain Lorrain](#)
- [Les Dernières Nouvelles d'Alsace](#)
- [Vosges Matin](#)

Soit 24 % de la diffusion nationale de la PQR...

Avec des informations locales, mais aussi nationales et internationales.

Prenons un exemple, au hasard (quoique), celui de **l'information sur les banques et leurs dérives**...

Les journaux du groupe EBRA font-ils leur travail ?

Il faut savoir que ce groupe de presse appartient... À une banque !

En fait au **Crédit Mutuel**, représenté par son patron emblématique, **Michel Lucas**, surnommé « Draluca ».

Comme vous devez le savoir, il s'agit d'une banque « mutualiste », avec ses slogans bien connus :

- « La banque à qui parler »
- « Une banque qui n'a pas d'actionnaires mais des clients-sociétaires, ça change tout »
- « La banque qui appartient à ses clients »

En bref, **les heureux clients du Crédit Mutuel seront contents de savoir qu'ils sont aussi propriétaires et actionnaires du premier groupe de PQR français !**

- Ont-ils droit à un abonnement gratuit pour l'un des titres dont ils sont propriétaires ?
- Ont-ils droit, au moins, à une information objective sur le secteur bancaire, et au minimum sur le Crédit Mutuel ?

Passionné par l'informatique, qui est d'ailleurs son métier d'origine, Michel Lucas s'est mis en tête de mettre en place la « *Mutualisation des contenus et le rapprochement des programmes* » entre les différentes entités appartenant au Crédit Mutuel (et elles sont nombreuses, mais seule la Presse nous préoccupe ici).

D'ailleurs, il aime en rire en disant « *Quand j'entends parler de mutualisation, je me marre. Je suis du Crédit Mutuel, la mutualisation, ça me connaît* »...

Oui, mais la mutualisation peut être menée plus ou moins bien...

À partir du 16 juin 2010, après la mise en place d'une messagerie unifiée, les 85 000 collaborateurs du groupe CM (dont CIC) ont pu accéder à des documents qui ne les concernaient nullement et notamment à des documents bancaires confidentiels relatifs aux clients.

La société Euro-Information, filiale informatique du Crédit Mutuel, s'est complètement plantée sur le coup !

**« 1 269 583 documents (...) relevant du secret bancaire »
étaient**

« librement accessibles »

selon la CNIL

(Sur [Légifrance](#), [page CNIL](#), [délibération CNIL](#))

L'affaire est sortie grâce au **Canard enchaîné**, avec l'article « *Une bombe informatique au Crédit mutuel-CIC* » dans son édition du 28 décembre 2011.

Immédiatement, la CNIL a fait une descente, et plus de six mois après, par « *Délibération de la formation restreinte n° 2012176 du 21 juin 2012* » a donné un **simple avertissement** à la Société Européenne de Traitement de l'Information (groupe Crédit-Mutuel – CIC).

L'origine du problème a été ainsi précisée :

« Afin (...) de réaliser des économies, le système de messagerie du groupe a été modifié pour que tous les salariés du groupe, quel que soit leur secteur d'activité ou leur entité d'appartenance, y soient intégrés »

Résumons :

- Les journalistes et autres collaborateurs du premier Groupe de Presse Quotidienne Régionale français ont eu accès à ces informations confidentielles, preuve de l'existence d'un grave problème (voire d'un scandale), sans publier ou pouvoir publier des articles sur le sujet dans leurs journaux respectifs !
- Les clients du Crédit Mutuel / CIC n'ont pas été directement informés d'une diffusion potentielle d'informations les concernant.
- Michel Lucas a pu prouver qu'effectivement, question « **mutualisation** », il s'y connaissait, et même à grande échelle !

Ce petit manège a duré 18 mois, et sans le *Canard enchaîné* (anomalie corrigée le 27 décembre 2011 à 20 heures, le journal ayant informé le CM la veille de la parution de son article), le problème ne serait peut-être toujours pas connu et résolu...

Dans ces conditions, et en guise de conclusion :

- Les journalistes ont-ils joué leur rôle dans cette affaire ?
- Les Directeurs éditoriaux de ces journaux ont-ils rempli leur devoir d'information ?
- Que faisait la Presse dans son ensemble, hors « Canard enchaîné » ?
- La Banque / Groupe de Presse a-t-elle été loyale envers ses clients et envers ses lecteurs ?
- Une banque est-elle dans son rôle en contrôlant **directement** une partie de la presse ? (indirectement, c'est déjà beaucoup)
- À la lumière de tels éléments, pouvons-nous penser que la Presse **nous informe réellement** sur tous les **scandales du monde bancaire** de ces dernières années, ainsi que sur **la réalité de l'économie** ?

La réponse est très certainement NON !

Crédit photo : *Canard enchaîné* (2011) & *PF/Grinçant* (2013)

© *PF/Grinçant.com* (2013)

Inquiétant signe des temps de crise



par PF/Grinçant.com • Billets • Tags: Consommation, Crise, Cynisme, Société
<http://www.grincant.com/2013/01/09/inquietant-signes-des-temps-de-crise/>

Ce matin, à 6 h 50, petit regard sur le menu « Les 10 articles les plus vus du jour » de votre blog préféré...

Certes, les billets de *Grinçant.com* ne sont pas toujours joyeux, mais le classement valant pour le 8 janvier 2013 est accablant !

En dehors du dernier billet sur la presse et le secret bancaire, en première position, ce qui est somme toute normal, d'anciens billets sont déterrés et se retrouvent de la seconde à la sixième position :

1. [Liberté de la presse et secret bancaire](#) (07/01/2013)
2. [01 72 88 10 60 – Tentative d'escroquerie et intimidation](#) (02/07/2012)
3. [Saisies, les pinces du crabe se referment](#) (30/07/2012)
4. [ATD et tuerie sociale](#) (15/11/2012)
5. [Bourreaux des temps modernes](#) (24/07/2012)
6. [Banques : clients, vous êtes des criminels !](#) (07/08/2012)

Les 10 articles les + vus du jour
Liberté de la presse et secret bancaire
01 72 88 10 60 – Tentative d'escroquerie et intimidation
Saisies, les pinces du crabe se referment
ATD et tuerie sociale
Bourreaux des temps modernes
Banques : clients, vous êtes des criminels !
Franc-Maçon, Moi, « Élite », si je rendais mon tablier ?
Portes ouvertes sur l'avenir, ou portes fermées ? (photos)
Tentative d'escroquerie en caisse
Les Maîtres de l'Europe se font allumer

Classement des dernières 24 heures,
le 09/01/2013 à 6 h 50

Des billets que l'on aimerait, par empathie, solidarité et fraternité, voir aux oubliettes.
Mais non, *Google* est là pour ramener les internautes inquiets de ce qui leur arrive, face aux :

- officines de recouvrement aux méthodes abjectes
- huissiers et saisies diverses
- avis à tiers détenteur aux effets dévastateurs
- bourreaux ordinaires et extraordinaires, de plus en plus diversifiés

- banques, acteurs majeurs de la crise qui vous assèchent, vous liquident, en toute impunité

C'est un constat, lamentable, mais c'est un constat !

Pendant ce temps, toujours signe des temps, d'autres rapaces rodent, eux aussi déjà évoqués ici ([*Nous achetons votre or, argent, platine...*](#)), des « **Comptoirs** » qui ne vous veulent que du bien...

Un prospectus distribué justement hier, probablement pour conforter encore plus le classement précédent, indique la présence d'un jeune **vautour** régional (installé le 21/06/2011), qui informe de sa présence dans deux hôtels de l'agglomération.

Bien sûr, leur slogan principal est « **Achetons Or – Bijoux – Argent** », mais ceux-là vont plus loin pour vous aider...

Les *Compagnons d'Emmaüs* devraient d'ailleurs s'inquiéter, car la concurrence devient rude !

Voici leur invitation :

Votre maison renferme des trésors...

Vieilles collections, billets oubliés, accumulation de pièces, objets curieux ou insolites, documents rares, souvenirs des colonies, vaisselle en argent, verreries signées, art religieux, archives, statues, trésors de famille, découvertes de greniers...

C'est le moment de nous les apporter !

Votre maison renferme des trésors...

Vieilles collections, billets oubliés, accumulation de pièces, objets curieux ou insolites, documents rares, souvenirs des colonies, vaisselle en argent, verreries signées, art religieux, archives, statues, trésors de famille, découvertes de greniers...

C'est le moment de nous les apporter !

Bref, apportez tout ce que vous avez (fusse transmis de génération en génération) et qui a de la valeur, et nous vous donnerons des euros qui ne valent rien en échange...

Des euros qui ne valent rien ?

Si, encore un peu, enfin de quoi faire les soldes qui commencent aujourd'hui !

Vous aurez de nouveaux objets...

De ceux qui ne valent vraiment plus rien une fois achetés !

© PF/Grinçant.com (2013)

Bouygues Telecom : la fidélité mène dans les choux !



par PF/Grinçant.com • Billets • Tags: Bêtise, Consommation, Crise
<http://www.grincant.com/2013/01/11/bouygues-telecom-la-fidelite-mene-dans-les-choux/>

Vu ce matin, sur l'espace client Bouygues Telecom :

*«Bénéficiez aujourd'hui d'une remise
sur votre forfait ou votre prochain mobile*

*Vous recevez cette information,
car vous faites partie de nos clients fidèles*

En savoir plus...»

Après deux résiliations,
auraient-ils compris que c'était « chaud »
pour de ce qui subsistait encore chez eux ?

Fermer

PF,

Bénéficiez aujourd'hui d'une remise
sur votre forfait ou votre prochain mobile

Vous recevez cette information
car vous faites partie de nos clients fidèles

EN SAVOIR PLUS

Bouygues Telecom : remise clients fidèles (11/01/2013 à 8 h 45)

Cliquons pour voir...

«Découvrez les offres et remises avantages exclusifs que nous vous avons réservées»

Bouygues Telecom : découvrez ce que nous vous avons réservé (le 11/01/2013 à 8 h 45)



Découvrez les offres
et remises avantages exclusifs
que nous vous avons réservées

Désolé, nous ne sommes pas parvenus à identifier les offres qui vous sont réservées. Merci de bien vouloir réessayer plus tard. Pour retourner à la page d'accueil de votre Espace client, cliquez [ici](#)

***“Désolé, nous ne sommes pas parvenus
à identifier les offres qui vous sont réservées.***

Merci de bien vouloir réessayer plus tard.

*Pour retourner à la page d'accueil de votre Espace client,
cliquez ici”*

Ça ne s'invente pas !

Décidément, la fidélité ne paye pas...

Ils cherchent vraiment le fouet pour se faire battre
dans la téléphonie mobile et chez les FAI* !

*Fournisseurs d'Accès Internet

PS : même traitement de faveur à 10 h 00

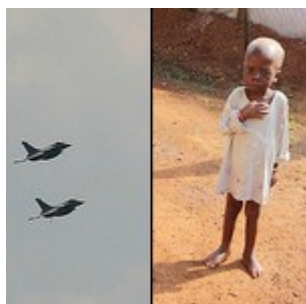
Crédit photo : Bouygues Telecom et ses concédants

© PF/Grinçant.com (2013)

Hollande « Chef de guerre » au Mali, vraiment ?



par PF/Grincant.com • Billets • Tags: Cynisme, Hypocrisie, Politique, Pouvoir, Violence
<http://www.grincant.com/2013/01/15/hollande-chef-de-guerre-au-mali-vraiment/>



Et en l'admettant, y aurait-il de quoi en être fier ?

Le gouvernement « assume », comme d'habitude !

Sauf que cela ne veut rien dire, comme toujours dans la bouche des politiques.

Assumer la mort des autres, ça se fait comment ?

En assistant aux funérailles ?

Impliquer son pays dans des affaires qui ne devraient plus le regarder ?

Est-ce sensé et louable ?

Pérenniser ce merdier « France-Afrique » (ou « Françafrique »), c'est pour le bien de qui ? Probablement de quelques intérêts partisans, politiques et financiers inavouables.

Des chefs d'État complices de détournements massifs, y compris dans l'aide humanitaire... Les diamants de Bokassa ne font même plus rire, il y a bien pire !

La tente de Kadhafi à Paris en 2007, par la grâce de Sarkozy ?
Simplement un détail, bien révélateur !

Roger Hanin, actuellement « dans le besoin », qui assigne en justice les fils Mitterrand pour obtenir le remboursement de 300 000 euros prêtés à Danielle, la défunte épouse de l'ancien président de la République...

300 000 euros ? Oui, c'était pour payer en partie la caution (770 000 euros en 2001) de Jean-Christophe, alors écroué à la prison de la Santé, dans le cadre de l'affaire de l'Angolagate !

L'Afrique allait mal, et elle va toujours mal.

On ne parle même plus de la misère, des petits Biafrais (Nigéria), des petits Éthiopiens... Seules des associations dites « humanitaires » nous montrent quelques photos pour recueillir des dons lors de campagnes confiées à de grandes boîtes de Com' grassement payées. Mais ces associations publient leurs Rapports annuels, dûment « certifiés », donc tout va bien !

Le sida ? Il continue à y faire des ravages !

Les médicaments coûtent soit-disant encore cher et les grands laboratoires ne veulent pas les donner.

La santé est un business, et même un putain de business dans ces pays-là, car financé par nos pays dits modernes.

Ceux qui décrètent ces « interventions » armées, et qui les organisent de loin, sont-ils allés ne serait-ce qu'une fois dans les bidonvilles ?

Au vrai contact de la population, sans une cohorte de journalistes et un parapluie tenu par un sbire pour les abriter du soleil ou de la mousson ?

Est-ce du courage que d'envoyer des Rafale (les avions) là-bas, histoire de montrer qu'ils savent encore décoller à défaut d'être vendus ?

Histoire de faire plaisir à Dassault qui vit aux crochets de la République et de la mort semée ici ou là.

Qualifié de mou, on veut montrer que l'on est dur.

Décision en douce, comme ça : on intervient, enfin on « projette nos forces »...
Et l'on demande après aux autres pays de nous aider.
Qui veut aller dans un futur borborygme ?

Le plan Vigiparade est passé de « rouge » à « rouge renforcé », l'écarlate ce sera pour plus tard...
Des fois que cela pourrait provoquer des attentats chez nous, il faut bien montrer que l'on protège les siens !

On attire la merde, et on déploie le parapluie !
Et qui va le refermer, ce parapluie ?

En attendant, c'est une recette bien connue...

Quelques débats « sociétaux » pour occuper la galerie.

Une petite guerre par ci, par là...

C'est le principe de la fumée.

D'habitude, c'est en campagne électorale, mais là c'est après.

Fort pour vaincre la crise ?

Fort pour mettre au pas les banquiers ?

Fort pour s'occuper des vraies préoccupations des Français ?

Fort pour garantir un emploi à nos jeunes ?

Finalement, peut-être...

Si Dassault n'embauche pas...

Il y aura peut-être de nouveaux emplois dans l'armée, aux postes de chair à pâtée !

Morts pour de sombres intérêts, inhumés avec les hommages de la République...

Et l'industrie du mouchoir pérennisée, tant les politiques ne savent produire que des larmes !

Sauf que *Kleenex* est une marque américaine, propriété de *Kimberly-Clark Corporation*.

Mais le gouvernement « assume »...

Les Français défilent pour ou contre le mariage pour tous, pas contre la guerre...

Et les Maliens n'ont qu'à nous remercier, il y aura des morts chez les civils...

Et ça, c'est bien pour les images et les chaînes d'information !

Crédit photo : Flickr CC BY-NC-SA 2.0 par Krugazor (Rafale) & Flickr CC BY-NC 2.0 par Teseum (enfant africain) – Montage PF/Grinçant.com

© PF/Grinçant.com (2013)

Expertise professionnelle et terrorisme



par PF/Grincant.com • Billets • Tags: Cynisme, Médias, Société, Violence
<http://www.grincant.com/2013/01/18/expertise-professionnelle-et-terrorisme/>



Mais qui sont-ils ces « spécialistes », ces « experts », qui occupent en boucle les médias, et notamment les chaînes d'infos ?

Professeur à Sciences Po, Patronne d'une entreprise d'intelligence en ci ou en ça, Expert en prises d'otages...

Ils n'ont souvent rien à dire, ils ne savent souvent rien, mais ils parlent, ils dissertent.

Cela dit, ils régurgitent souvent ce qu'on leur a demandé de dire, en synergie avec des animateurs de plateau TV qui se pensent journalistes parce qu'ils ont sans doute une carte de presse.

Déjà, lors de l'affaire Mérah, leur présence était pesante, oppressante.

Avec la guerre au Mali, on les a vus débouler de toute urgence, avec de nouvelles têtes, comme si cela était nécessaire.

Avec la prise d'otages en Algérie, sur le site gazier de Tigantourine, c'est le délire, pas moyen de passer à côté de leurs suppositions d'experts autoproclamés !

Les contradictions, les énormités ne les dérangent guère : normal, ils disent réagir « à chaud » !

Ben voyons, c'est d'info dont il est question, pas d'un concours télévisé.

On le devine, Tigantourine est déjà un affreux bain de sang, et ça n'est pas terminé à cette heure.

Alors, pourquoi dire tout et son contraire ?

Pourquoi se faire mousser à ce point ?

Je veux encore ma trombine à la télé ?

Mais au fait, qui sont ces gens ?

Dans une France où les « grandes écoles » sont reines et où les diplômes sont rois...

Quels sont ces « titres » en terrorisme qui pourraient leur donner une éventuelle légitimité ?

Un diplôme n'est normalement rien sans une expérience professionnelle, surtout dans des domaines aussi sensibles.

On peut d'ailleurs penser qu'ils sont autodidactes sur le sujet.

À moins qu'il n'y ait des écoles secrètes ?

Pour parler de maladie, il y a deux profils aptes à s'exprimer : les médecins et les... malades !

C'est aussi ce que l'on appelle l'expérience, le vécu.

Le médecin part de ses études, de ses diplômes, puis exerce, en contact avec le monde des malades...

Le malade vit sa maladie, et il est en contact avec le monde médical...

Tous les deux sont impliqués, à leur façon, et peuvent donc en parler.

Mais un « expert » du terrorisme à la télé, il est quoi ?

Est-ce un ancien terroriste reconnu par ses pairs ?

Est-ce un ancien otage d'un groupe bénéficiant d'une forte notoriété médiatique ?

Ou bien les deux ?

Le plus souvent, rien de tout cela !

Bref, en ces moments difficiles, sort du bois une brochette d'opportunistes incompetents.

Des gourous qui ne peuvent afficher de vraies références.

De pseudo-spécialistes qui n'ont pas de vécu dans leur domaine dit « d'expertise ».

Des « spécialistes du décryptage » qui, en fait, manipulent tout en étant manipulés.

En un mot, des gens qui ne savent pas de quoi ils parlent, qui occupent une place qui n'est pas la leur.

La guerre, le terrorisme...

Finalement un métier comme un autre...

Avec ses compétents, ses incompetents, ses opportunistes...

Oui, mais là il y a du sang et des larmes !

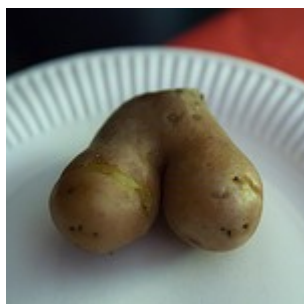
Illustration : PF/Grinçant (2013)

© PF/Grinçant.com (2013)

Cible Emploi, Trajectoire Emploi et abus



par PF/Grincant.com • Décryptage • Tags: Abus, Chômage, Crise, Emploi
<http://www.grincant.com/2013/01/21/cible-emploi-trajectoire-emploi-et-abus/>



« Accompagnement » à 3 mois (**Cible Emploi**) ou à 6 mois (**Trajectoire Emploi**), vous connaissez ?

Vous savez, ces dispositifs qui signifient que l'on oriente les demandeurs d'emploi vers des « OPP » (Opérateurs Privés de Placement), qui ont remporté le marché sur appels d'offres.

Cela permet de « soulager » les conseillers **Pôle Emploi**, tout en assurant (officiellement) un meilleur taux de retour à l'emploi.

Des entreprises de Travail Temporaire et d'autres opérateurs coutumiers du marché se sont précipités pour remporter ce gâteau, avec à la clef des exclusivités locales.

Au-delà d'une éventuelle bonne idée et des bonnes intentions affichées, il y a malheureusement des effets pervers, à regretter dans un tel cadre.

Soulevons-en trois...

Précarité des emplois créés ou maintenus pour mettre en œuvre le dispositif

Les OPP devraient disposer de personnel compétent et motivé pour aider les demandeurs d'emploi...

Malheureusement, chassez le naturel et il revient au galop, la plupart des emplois dans les OPP sont le plus souvent assurés par des intérimaires, et au mieux par des personnes en... CDD (Contrat à Durée Déterminée).

Les salaires, faibles, sont cohérents avec le statut des intervenants.

Cela explique le profil des « Consultants », leur (manque de) motivation et le turn-over qui va avec.

Le demandeur d'emploi (ne disons pas « chômeur ») est une marchandise manipulée par des employés soumis aux mêmes règles que dans d'autres secteurs comme la grande distribution.

L'excuse ? Ces dispositifs sont limités dans le temps (déjà celui du marché sur appels d'offres), « Nous ne pouvons donc pas nous engager ! »

Des emplois précaires pour aider des gens à la recherche d'un emploi non précaire, cherchez l'erreur !

Des dispositifs souvent déclenchés au mauvais moment

Curieusement, le personnel de Pôle Emploi (incluant les responsables qui fixent les objectifs, et objectifs atteints = primes) oriente bien souvent le « bénéficiaire » vers ces dispositifs quand ça n'est plus nécessaire.

On l'oriente vers **Cible Emploi** pour apprendre à faire un CV alors qu'il en a déjà envoyé mille (donc connu et grillé des éventuels recruteurs, ou alors le CV est bon et le souci est ailleurs). Épuisé, laminé, le candidat est prêt à accepter n'importe quoi pour peu que ce soit en papillote...

On l'oriente vers **Trajectoire Emploi** alors qu'il est sur le point de retrouver un job...

La personne concernée se trouve souvent déstabilisée, voire humiliée :

- Pourquoi seulement maintenant, ils auraient pu le faire avant ?
- Pourquoi maintenant, alors que je n'en ai plus besoin, j'ai de fortes chances d'être embauché(e) dans quelques semaines ?
- Ils veulent s'approprier ma réussite ?
- Cela ne serait-il pas bien plus utile à d'autres ?

Au-delà de la pression des statistiques et des budgets affectés à « claquer dans l'urgence », il y a en effet des intérêts sonnants et trébuchants pour les OPP qui poussent au portillon pour qu'on leur envoie de la chair fraîche et facilement rémunératrice malgré des budgets « contraints ».

Les cas difficiles, qui en auraient vraiment besoin, ne sont donc pas envoyés vers ces opérateurs privés...

Un mode de rémunération qui pousse au crime

« Trouver un emploi », c'est flou... Et ces organismes en jouent, en orientant vers n'importe quoi, sachant que la crainte d'être « radié » pèse sur le demandeur d'emploi. D'ailleurs les intervenants ne sont-ils pas appelés des « Référénts » ?

Le but est de montrer que les OPP sont efficaces, point barre !

Et s'ils sont efficaces, ils touchent leur rémunération...

D'ailleurs, dans les documents officiels et contractuels, on parle de « Suivi de la performance et contrôle qualité », avec des « indicateurs »...

Quant aux « Modalités de paiement », on parle carrément de « livrables » – Extrait d'un document décrivant le dispositif :

La prestation « Trajectoire emploi » est rémunérée de la manière suivante :

- 50% du prix à la remise du livrable de la phase 2, sur la base de la production de la lettre de commande signée (original et une photocopie), de la charte d'adhésion signée (original), du livrable de la phase 1 (original) et du livrable de la phase 2 (original)
- 25% du prix à la reprise d'emploi telle que définie à l'article 7 du Cahier des charges fonctionnel et technique (CCFT) applicable à la prestation considérée, sur la base de la production d'une copie du contrat de travail ou du bulletin de salaire du bénéficiaire, d'une promesse d'embauche ou d'une pièce justifiant de la création ou reprise d'entreprise
- 25% à l'issue d'une période de maintien dans l'emploi de six mois, sur la base de toute pièce attestant du maintien dans l'emploi.

Tout cela pourrait être accepté s'il n'y avait pas triche...

1. Vous déclarez à votre Conseiller Pôle Emploi être sur de bonnes pistes pour décrocher dans les semaines à venir un job vous convenant.
2. Contre toute attente, il vous envoie vers un dispositif. Pas à discuter, c'est imposé, de manière explicite ou non.
3. Vous entrez dans le dispositif, allez dans des locaux répondant à des critères obligatoires (cahier des charges), et répondez à des intervenants en situation précaire (ça fait au moins un point commun).
4. Au bout de quelques semaines, vous décrochez le job pressenti, comme un(e) grand(e).
5. Vous appelez votre « référent » OPP pour le prévenir.
6. Il se montre content, voire soulagé, et vous demande une copie de votre contrat de travail ou

- de la promesse d'embauche...
7. Vous raccrochez, soulagé(e) d'avoir trouvé vous-même un emploi, et content(e) de sortir de ce foutu dispositif.
 8. Vous envoyez ce document qui ne les regarde normalement pas...

En fait, vous avez fait plusieurs heureux :

- Votre référent OPP qui, avec votre papier entre les mains, peut prouver qu'il a bien travaillé, même en ne faisant rien (ou presque)
- L'Opérateur Privé de Placement qui, avec votre papier, peut se faire payer d'une mission vite bouclée (et pour cause) et prouver qu'il est efficace
- L'agent Pôle Emploi qui, en soulageant son « portefeuille », a soi-disant fait preuve de professionnalisme en envoyant la bonne personne dans le bon dispositif/OPP
- Le directeur de l'agence Pôle Emploi qui voit ses taux de réussite améliorés, avec des récompenses à la clef (budgets, primes pour lui et le personnel, promotion)
- Les statistiques officielles du chômage, toute personne en étant « sortie » dès l'entrée dans un dispositif (changement de catégorie)
- L'État, qui dira qu'il lutte efficacement contre le chômage

De votre côté, vous n'étiez qu'une patate chaude devenue rentable...

Quant aux patates froides, on les laisse germer* dans leur coin !

*Le traitement antigerminatif n'est pas si efficace que cela, vérifié sur de la Franceline à chair ferme (rouge), usage vapeur/rissolées/salade

Crédit photo : Flickr CC BY-NC 2.0 par mll

© PF/Grinçant.com (2013)

Après Florence Cassez, le tour à nos détenus français ?



par PF/Grinçant.com • Billets • Tags: Injustice, Justice, Société, Violence
<http://www.grincant.com/2013/01/24/apres-florence-cassez-le-tour-a-nos-detenus-francais/>



Bonne nouvelle, Florence Cassez est sortie de sa prison mexicaine pour s'envoler vers la France quelques heures après la résolution prise par la Cour suprême du Mexique qui accorde le renvoi de l'affaire en appel : **« Le jugement est annulé, le recours est accordé et la liberté absolue de Florence Cassez est ordonnée ».**

Notez bien que cette décision a été prise car trois juges sur cinq ont estimé que ses droits constitutionnels avaient été violés.

Il ne s'agit donc pas d'une décision sur sa culpabilité, ni sur la peine prononcée, ubuesque, de 60 années de prison.

Bravo à son avocat français, M^e Frank Berton, ainsi qu'à son homologue mexicain, M^e Agustin Acosta.

Bravo également à la diplomatie française qui a certainement joué un rôle important.

Sortie après sept ans de prison effectués sur une sévère condamnation, fondée ou non...

Pouvons-nous maintenant demander à nos diplomates, à nos politiques, de s'occuper de nos prisons françaises ?

Oh, il y a certainement quelques condamnés injustement qui traînent ici ou là...

Mais il y a aussi de nombreuses personnes placées en « provisoire », ou en « préventive » (mandat de dépôt) pour reprendre l'ancien terme.

En France, la détention provisoire ne peut excéder quatre mois en matière correctionnelle, mais cette durée peut être portée à un an, voire deux ans dans certains cas.

En matière criminelle, la détention provisoire ne peut excéder un an, durée qui peut être portée à deux, trois, voire quatre ans selon les cas.

Ces durées « plafond » peuvent être prolongées une fois de quatre mois en matière correctionnelle, ou deux fois en matière criminelle.

Nous pouvons donc arriver, hors anomalies, à **56 mois de prison sans pour autant avoir été jugé et condamné !**

Or, rappelons que la présomption d'innocence est fondamentale (les politiques mis en examen nous le rappellent en permanence), qu'il ne faut pas « préjuger », et qu'une détention provisoire est catastrophique pour n'importe quel citoyen normal qui n'est pas responsable de la lenteur de notre système judiciaire.

Présomption d'innocence, oui, mais derrière les barreaux pour certains !

Phénomène marginal direz-vous ?

Les [dernières statistiques](#) de la Direction de l'Administration Pénitentiaire (DAP-PMJ5) font état, pour janvier 2013, des chiffres suivants :

Population écrouée – Effectif au 1^{er} janvier 2013 :

Prévenus	16 454
Condamnés	50 118
Ensemble	66 572

Soit 24,72 % de personnes écrouées, non condamnées, et donc en détention provisoire (les « prévenus »).

16 454, c'est plus que la population de la ville de Tulle (au hasard), préfecture de la Corrèze !

Notons au passage une curiosité quant à la répartition par sexe de cette « population » de prévenus : **708 femmes pour 15 746 hommes...**

Seulement **4,3 % de femmes** : voilà un domaine où la parité n'est ni appliquée ni demandée ! (Ce pourcentage passe à 3,33 % pour les personnes condamnées)

Une petite demande cependant aux médias...

En cas de libération d'un ou plusieurs « prévenus », SVP, foutez-leur la paix et ne les poursuivez pas à moto comme vous le faites avec Florence Cassez !

Crédit photo : Flickr CC BY-NC 2.0 par Dar.

© PF/Grinçant.com (2013)

Devenez présentateur sur une grande chaîne d'information !



par PF/Grinçant.com • Billets • Tags: Médias, Presse, Société
<http://www.grincant.com/2013/01/25/devenez-presentateur-sur-une-grande-chaîne-d-information/>



Cela ne devrait pas être bien difficile, tant le niveau semble accessible sur BFM TV, « Première chaîne d'information de France ».

Ce matin à 6 h 21, le présentateur, debout, assisté de sa tablette numérique, présentait les Unes de quelques journaux « papier »...

Pour celle parlant de la dernière affaire Tapie, il annonce que celui-ci avait touché **400... Milliards d'euros !**

Avec la bonne flexion de voix, sans sourciller, sans tiquer, sans se reprendre (à moins que ça ne soit volontaire)...

Sauf que dans cette affaire plus que discutable (indemnisation aux frais de l'État), le montant est de **400... Millions !** (Ce qui est déjà énorme)

La légende urbaine dit que, pendant longtemps, les personnes âgées ont confondu les francs et les euros, soit une erreur d'un facteur 6,55957.

Mais là, le présentateur vedette de cette matinale, Christophe Delay, **se trompe d'un facteur mille sans moufter.**

La coprésentatrice n'a pas non plus relevé la bourde.

Mais a-t-elle seulement été signalée dans une oreillette ?

Imaginez ce genre d'erreur pour parler économie, crise, chômage, mondialisation, guerre...

Normalement, après une telle boulette, le poste devrait être vacant.

Donc, à vos candidatures ! Si vous savez compter, vous avez des arguments !

Remarquez, pour ce job, il faut avoir de l'entregent et savoir confondre les genres.

Prenons l'exemple de BFM Story, émission quotidienne qui « revient sur l'actualité de la journée et donne les clefs pour en comprendre les enjeux. **Olivier Truchot** reçoit chaque jour en plateau des invités qui se prêtent à l'exercice de l'interview ou du débat, pour éclairer un point fort de l'actualité et aller plus loin sur le sujet »...

Passer de « journaliste »/Présentateur d'infos à animateur d'émission radio plus ou moins potache n'est pas donné à tout le monde.

Surtout quand tous les dérapages sont permis.

BFM TV appartient au groupe NextRadio TV, propriétaire de RMC. Et notre **présentateur, Olivier Truchot**, est aussi **animateur** de l'émission radio « **Les Grandes Gueules** », avec son acolyte historique, également présentateur du 20 heures sur BFM TV, **Alain Marschall**.

Lors de l'émission de lundi 21 janvier 2013, il a été question de **Nafissatou Diallo** dans le cadre de l'affaire DSK (au Sofitel, parce que l'on finit par s'y perdre question hôtels).

Les propos tenus à son égard par les chroniqueurs de l'émission sont difficilement qualifiables, petit extrait ([source Rue89](#)) :

- « Je me demande, c'est horrible à dire, si c'est pas ce qui lui est arrivé de mieux » ;
- « C'est un conte de fées » ;
- « C'est un tromblon. Elle n'a rien pour elle, elle ne sait pas lire pas écrire, elle est moche

comme un cul, et elle gagne 1,5 million de dollars, c'est quand même extraordinaire cette histoire. »

Certaines de ces élucubrations sont tenues par des femmes, dont l'une est avocate !

Pas d'excuse de la part des deux patrons de l'émission...

Pensez-vous que l'information puisse être fiable lorsqu'elle est donnée par de tels personnages ?

Tout cela fait penser aux premières images sur l'attentat du 11 septembre 2001...

Lorsque le premier avion de ligne percutait l'une des tours, le commentateur d'une des chaînes d'infos françaises livrait sa conclusion « *Il semblerait qu'il y ait au moins un mort* ».

Remarquez, il avait peu de chances de se tromper.

Il est vrai que c'était à chaud, sous le coup de l'émotion...

Mais il semblerait que ce mot, « **Émotion** », soit maintenant inconnu de BFM TV/RMC !

Idem pour le mot « **compétences** », alors à vos CV, il faut professionnaliser tout cela !

À moins que nous n'ayons que ce que nous méritons ?

Crédit photo : Flickr CC BY-NC-SA 2.0 par Carbon Arc

© PF/Grinçant.com (2013)

Banques et mesquines petites bidouilles



par PF/Grincant.com • Décryptage • Tags: Arnaque, Banques, Consommation, Crise
<http://www.grincant.com/2013/01/26/banques-et-mesquines-petites-bidouilles/>



« *Qui vole un œuf vole un bœuf* »...

Proverbe bien connu. Mais pour les banques, qui l'appliquent depuis longtemps, il marche aussi dans l'autre sens :

« *Qui vole un bœuf vole un œuf* » ! Et avec beaucoup d'œufs, on peut avoir une belle omelette...

Petite leçon, aujourd'hui*, avec La Banque Postale qui nous fait un savant montage pour s'approprier lamentablement 1,50 euro par trimestre... (Cherchez bien, vous trouverez des procédés similaires chez ses

concurrents/confrères)

Prenons un Compte Chèque Postal (CCP), tout ce qu'il y a de plus basique.

Pas de découvert autorisé, et un compte qui n'est, notamment de ce fait, jamais à découvert.

Et pourtant, sur certains relevés, il y a la mention « **Minimum forfaitaire trimestriel d'utilisation du découvert** », avec le débit qui va avec.

Comment est-ce possible ?

En fait, il y a le *vrai monde*, le vôtre, et celui de votre banque, qui marche à l'envers (on pourrait dire qui marche sur la tête)...

Vous avez besoin de payer quelqu'un par virement bancaire, mettons 420 €.

Vous consultez votre compte par internet : pas de surprise, il n'y a pas assez, mais le solde est bien créditeur, mettons de 5 € (ben oui, c'est la crise).

Vous prenez sur votre petit bas de laine, et à 9 h 45 vous allez déposer 420 € en espèces au guichet de La Poste. Ce dépôt doit être porté immédiatement au crédit de votre compte.

Le virement étant payant au guichet, vous rentrez le faire tranquillement par internet où l'opération est gratuite.

Trente minutes plus tard, en ligne sur votre Espace client, le solde n'a pas bougé (c'est le monde bancaire), mais en face il y a la mention « *Aujourd'hui à 10 h 15 votre avoir disponible est de 425,00 euros* ».

Vous allez dans la section « Virements et Prélèvements » effectuer votre virement de 420 € qui passe bien.

De retour sur le détail de votre compte, vous avez : « *Aujourd'hui à 10 h 17 votre avoir disponible est de 5,00 euros* ».

Votre compte a bien toujours été créditeur ! Si tel n'avait pas été le cas, l'opération aurait d'ailleurs été impossible.

Mais vous n'avez rien compris, votre banque et vous ne vivez pas dans le même monde !

Le lendemain, puisque les calculs qui vous concernent ne peuvent se faire en temps réel, les marmottes affectées à cette tâche ne travaillant que la nuit, vous consultez le détail de vos opérations, dont l'ordre devient le suivant :

1. Virement de 420 € à votre débit (vous êtes donc débiteur de 415 €)
2. Versement en espèces de 420 € à la même date au guichet (vous êtes donc créditeur de 5 €)

Par cette simple astuce, La Banque Postale vous met débiteur pendant quelques minutes, voire 24 heures...

Elle s'octroie donc de ce fait le droit de percevoir des intérêts débiteurs sur un compte qui ne peut être débiteur et qui ne l'a jamais été.

Et comme la somme est très faible, le chef des marmottes a inventé le « **Minimum forfaitaire trimestriel d'utilisation du découvert** » à **1,50 €** !

Sur ce relevé d'octobre 2012, on peut se rendre compte que la marmotte est culottée à La Banque Postale, puisqu'elle prélève même sa dîme la veille de l'opération :

03/10	▶ MINIMUM FORFAITAIRE TRIMESTRIEL D'UTILISATION DU DECOUVERT	1,50
04/10	VIREMENT POUR	420,00
04/10	352780 VERSEMENT EFFECTUE LE 041012A	420,00

Qui va protester contre cette arnaque à 1,50 € par trimestre, soit 50 centimes par mois ?

Qui va envoyer une lettre recommandée AR à 4,46 €**, sachant qu'en plus cela profitera à La Poste ?

Petite mesquinerie ou racket organisé ?

1,50 euro pour vous, mais chaque trimestre, **combien cela fait-il dans les poches de La Banque Postale qui compte plus 10 millions de clients ?**

*Votre banque a dû vous adresser votre « Récapitulatif annuel des frais » (obligatoire) pour 2012

**Tarif 2013 : Affranchissement lettre prioritaire 20 g + Recommandé R1 + Avis de réception = 0,63 € + 2,78 € + 1,05 € = 4,46 €

Crédit photo : PF/Grinçant.com (2013)

© PF/Grinçant.com (2013)

Jeune femme : Toi acné ? Avec Diane-35, toi plus germer du tout !



par PF/Grincant.com • Billets • Tags: Cynisme, Médecine, Santé, Société
<http://www.grincant.com/2013/01/29/jeune-femme-toi-acne-avec-diane-35-toi-plus-germer-du-tout/>



Le Diane-35 (cyprotérone – éthinylœstradiol), des Laboratoires Bayer, vous en avez certainement entendu parler.

C'est le sujet médical du moment, et probablement un nouveau gros scandale (enfin, si l'on va vraiment au bout de l'affaire).

Voilà un « médicament », soi-disant destiné à traiter l'acné chez les femmes, mais qui était prescrit comme contraceptif par de nombreux médecins, avec d'importants effets secondaires possibles.

Plusieurs femmes en seraient mortes, notamment du fait de thromboses.

Le laboratoire Bayer se défend : « Mais ce risque était indiqué sur la notice ! »

Quel cynisme !

Oui, ce risque était indiqué sur la notice, et même bien d'autres.

D'ailleurs, à sa simple lecture, personne de sensé n'aurait pris ce truc.

Et en plus, depuis 2002, le Diane-35 est vendu en France sous sa forme générique (Holgyème[®], Lumalia[®], Minerva 35[®], Evepar[®]...).

Comment un médicament qui a obtenu son autorisation de mise sur le marché en juillet 1987 pour le seul traitement de l'acné a-t-il pu être prescrit, en première et seule intention comme pilule contraceptive ? (AMM 3296975 et AMM 3296981)

Comment un médicament dont l'efficacité contre l'acné est modérée et qui ne s'observe qu'après plusieurs mois de traitement, peut-il avoir été autorisé même pour ce seul usage ?

Les nombreux effets secondaires décrits, ainsi que les interactions/associations avec des méthodes contraceptives (*inducteurs enzymatiques, Lamotrigine, Modafinil, Nelfinavir, Ritonavir, Topiramate, Bosentan, Griseofulvine, Lamotrigine,...*) orientaient clairement vers un effet contraceptif certain.

La notice est en fait une fiche marketing qui, décryptée, veut dire « contre l'acné, Bof, mais comme contraceptif, Yes ! »

Comment se fait-il que ce produit ait été détourné de son usage officiel/légal ?

- Les médecins ont constaté d'eux-mêmes ces effets contraceptifs, et ont décidé de leur propre fait de déroger à l'AMM et au Vidal ?
 - Dans ce cas, dans quel intérêt compte tenu du nombre impressionnant de pilules contraceptives déjà sur le marché (1^{re} à 4^e génération) ?
- Les patientes, comme des grandes, se sont rendu compte que ça faisait contraceptif, et qu'en plus elles n'auraient peut-être plus d'acné ?
- Tout le monde s'est dit, à la lecture de la notice, « Mais c'est bien sûr la solution idéale pour la femme »... Plus de boutons, et pas de bébé non désiré...
 - Mais pourquoi ne pas avoir intégré les autres risques notoires énoncés ?
- Les visiteurs médicaux de Bayer mettaient-ils en avant un usage ponctuel et hypothétique, contre l'acné, ou récurrent sur du long terme, contre l'ovulation ?

- Les autorités sanitaires, comme d'habitude, ne voyaient rien, mais alors pourquoi avoir autorisé ce médicament, non remboursé, tout en maintenant sa prescription médicale obligatoire ?

On nous parle souvent de « principe de précaution »... Mais alors, pourquoi avoir mis sur le marché et prescrit un tel médicament ?

Pour l'acné, comme pour son usage principal réel, **les risques décrits sont disproportionnés, d'autant que certains peuvent mener à des séquelles graves et définitives, ou bien jusqu'à la mort.**

Le patient est toujours mis en cause...

Il pratiquerait l'automédication, exigerait des ordonnances, multiplierait les consultations... Sauf qu'il y a des autorités de santé qui laissent faire en toute connaissance de cause, et des médecins qui prescrivent des médicaments à contre-emploi, dangereux, voire mortels !

Les patients sont-ils tous des suicidaires qui s'ignorent ou de simples idiot(e)s qui font confiance ?

Les labos et les praticiens tenus par le Serment d'Hippocrate sont-ils des tueurs en série prêts à tout pour de l'argent ?

Tout cela est terrifiant et pose vraiment question, car franchement qui pourrait avoir envie d'une telle monstruosité, dissimulée derrière le terme de « médicament », et qui a autant d'effets sur l'organisme féminin ?

Pour rire d'horreur, voici un extrait de la fiche concernant le *Diane-35* (cyprotérone – éthinyloestradiol), mais publiée sur un site **canadien**, santecheznous.com :
(le comble est à la fin de l'extrait)

Quels sont les effets secondaires possibles de ce médicament ?

Beaucoup de médicaments peuvent provoquer des effets secondaires. Un effet secondaire est une réponse indésirable à un médicament lorsqu'il est pris à des doses normales. Il peut être léger ou grave, temporaire ou permanent. Les effets secondaires énumérés ci-après ne sont pas ressentis par toutes les personnes qui prennent ce médicament. **Si les effets secondaires vous inquiètent, discutez des risques et des bienfaits de ce médicament avec votre médecin.**

Au moins 1 % des personnes prenant ce médicament ont signalé les effets secondaires ci-après. Un grand nombre de ces effets secondaires peuvent être pris en charge et quelques-uns peuvent disparaître d'eux-mêmes avec le temps.

Consultez votre médecin si vous ressentez ces effets secondaires et s'ils sont graves ou gênants. Votre pharmacien pourrait être en mesure de vous donner des conseils sur la conduite à tenir si ces effets secondaires apparaissent :

- des crampes abdominales, ou une sensation de ballonnement ;
- une modification de l'appétit ;
- une douleur mammaire, une douleur à la pression, ou une augmentation du volume des seins ;
- de petites taches brunes sur la peau exposée ;
- des étourdissements ;

- une pousse ou une perte de poils sur le visage ou le corps ;
- une hausse ou une baisse de l'intérêt sexuel ;
- une sensibilité accrue de la peau aux rayonnements solaires ;
- de la nausée ;
- une enflure des chevilles et des pieds ;
- une fatigue ou une faiblesse inaccoutumée ;
- des vomissements ;
- un gain ou une perte de poids

La plupart des effets secondaires figurant ci-après ne surviennent pas très souvent, mais ils pourraient cependant engendrer de graves problèmes si vous ne consultez pas votre médecin ou si vous ne recevez pas des soins médicaux.

Renseignez-vous auprès de votre médecin au plus tôt si l'un des effets secondaires ci-après se manifeste :

- des changements au niveau des saignements vaginaux durant ou entre les menstruations (comme une diminution des saignements, des hémorragies utérines ou du saignotement en dehors de la période normale des règles, un saignement prolongé, un arrêt complet des pertes menstruelles plusieurs mois d'affilée, ou un arrêt des pertes menstruelles certains mois seulement) ;
- une dépression ;
- *pour les femmes atteintes de diabète* : une légère augmentation du sucre sanguin, une perte de connaissance, de la nausée, la peau pâle, ou de la sudation ;
- *pour les femmes avec des antécédents d'affection du sein* : des nodules dans le sein ;
- des maux de tête ou migraines (bien que la fréquence des maux de tête puisse diminuer chez bon nombre d'utilisatrices, d'autres peuvent voir leurs maux de tête augmenter en nombre ou en intensité) ;
- une élévation de la pression artérielle ;
- des symptômes de troubles hépatiques (par ex. une enflure, de la douleur, ou une douleur à la pression dans le haut de l'abdomen, le jaunissement du blanc des yeux ou de la peau, une démangeaison) ;
- une infection vaginale, avec une irritation ou une démangeaison vaginale, ou un écoulement vaginal blanc, épais, semblable à des grumeaux.

Cessez de prendre le médicament et sollicitez immédiatement des soins médicaux s'il se produit *une* réponse comme :

- une douleur abdominale ou gastrique (subite, intense ou continue) ;
- des signes de caillots de sang (par ex. une toux ramenant une expectoration de sang, des douleurs au thorax, à l'aîne, ou à la jambe – surtout dans le mollet) ;
- des signes de crise cardiaque (par ex. une douleur thoracique subite, ou de la douleur irradiant dans dos, le bas du bras, la mâchoire ; une sensation de plénitude gastrique ; des nausées des vomissements ; de la sudation; de l'anxiété)
- des signes d'un accident vasculaire cérébral (par ex. des maux de tête intenses ou subits ; une perte de coordination soudaine ; des anomalies du champ visuel ; des difficultés subites à articuler; ou une faiblesse, un engourdissement, ou de la douleur au bras ou à la jambe inexplicables) ;
- un essoufflement.

Certaines personnes peuvent ressentir des effets secondaires autres que ceux énumérés. Consultez votre médecin si vous remarquez un symptôme qui vous inquiète pendant que vous employez ce médicament.

Peur d'avoir de l'acné ? Peur d'être enceinte ? Et même peur d'avoir des poils ?

Mesdames, on trouve même cette merde hors de prix sur internet, notamment sur un site hébergé à Curaçao (IP 216.152.173.77), et vous pourrez constater que personne, vraiment personne, ne se fait d'argent en jouant avec votre vie :



Diane-35
0 basé sur 0 reviews

Qu'est-ce que Diane 35?
Diane 35 est prescrit contre l'acné, la pilosité excessive et comme pilule contraceptive. Les ingrédients actifs de Diane 35 sont l'acétate de cyproterone et l'éthinylestradiol. [Plus d'informations](#)

Prix Le Plus Bas : € 41,00
Disponibilité : En stock
Délai De Livraison : 2-4 jours ouvrables
Ordonnance Requise : Oui

Produit	Prix Indicatif	Prix	Commander
Diane - 35 2 mg 3 x 21 Compr.	€ 47,90	€ 41,00	Ajouter au panier
Diane - 35 2 mg 6 x 21 Compr.	€ 71,90	€ 62,00	Ajouter au panier
Diane - 35 2 mg 9 x 21 compr.	€ 105,99	€ 92,00	Ajouter au panier
Diane - 35 2 mg 12 x 21 compr.	€ 135,99	€ 118,00	Ajouter au panier

Il y va de l'intérêt du monde médical que de se ressaisir devant de tels pratiques/méthodes.

Mesdames, même avec de l'acné et des poils, les hommes peuvent vous aimer !

Quant aux enfants, tout faire pour ne pas en avoir peut vous faire mourir, foi de Diane-35 !

PS : [La notice officielle de 13 pages du Diane-35, pour la Belgique, fournie par le site de Curaçao \(PDF\)](#)

Crédit photo : Flickr CC BY-NC-SA 2.0 par On Georgia's mind

© PF/Grinçant.com (2013)

Constitution, cerveau de pigeon et guerre



par PF/Grinçant.com • Avec vidéo, Décryptage • Tags: Hypocrisie, Politique, Pouvoir, Violence
<http://www.grincant.com/2013/01/30/constitution-cerveau-de-pigeon-et-guerre/>



Qui peut déclencher une guerre ?

En France, la Constitution de la Cinquième République stipule dans son article 35 :

1. **La déclaration de guerre est autorisée par le Parlement.**
2. Le Gouvernement informe le Parlement de sa décision de faire intervenir les forces armées à l'étranger, **au plus tard trois jours après le début de l'intervention**. Il précise les objectifs poursuivis. Cette **information** peut donner lieu à un **débat qui n'est suivi d'aucun vote**.
3. Lorsque la durée de l'intervention excède quatre mois, le Gouvernement soumet sa prolongation à l'autorisation du Parlement. Il peut demander à l'Assemblée nationale de décider en dernier ressort.
4. Si le Parlement n'est pas en session à l'expiration du délai de quatre mois, il se prononce à l'ouverture de la session suivante.

Autant dire que **c'est le Président de la République qui a ce pouvoir**, puisque :

- Il n'est pas obligé d'en référer au Parlement avant le déclenchement des opérations, car il peut le faire dans les trois jours qui suivent (en cas de conflit nucléaire, c'est risible), pourquoi s'en priver ? (Alinéa 2)
- Il peut y avoir « débat », mais il n'y a « aucun vote », autant dire que le Parlement n'a aucun pouvoir sur le sujet. Le Président de la République peut faire ce qu'il veut ! (Alinéa 2)
- Si le Parlement n'est pas en session (session ordinaire du premier jour ouvrable d'octobre au dernier jour ouvrable de juin), pas question de le convoquer (session extraordinaire), il faut attendre la session suivante : une prolongation de guerre n'est ni importante ni urgente ! (Alinéas 3 & 4)

Mais au fait, pourquoi n'avons-nous pas parlé de l'alinéa numéro 1, le plus important ?

Tout simplement parce qu'il s'agit **du seul contenu originel de l'article 35 de la Constitution du 4 octobre 1958 !**

Oui, « La déclaration de guerre est autorisée par le Parlement. »... Point barre !

Ce qui signifie clairement, dans l'esprit de la Constitution française, que c'est le Parlement qui donne l'autorisation au Président de la République de faire une guerre, avec demande préalable (sous-entendue).

Tout le reste, qui ressemble à un bricolage, a été ajouté lors de la révision constitutionnelle du 23 juillet 2008 voulue par Nicolas Sarkozy, Président de la République de l'époque.

Sauf que **ce genre de modification, majeure, n'a pas fait l'objet d'un grand battage médiatique**.

Certains s'étonnent pour le Mali : « Le Parlement n'a pas autorisé cette guerre », restés collés qu'ils sont à la constitution de 1958... Mais depuis 2008, la véritable « autorisation » n'a à être recherchée (mollement) qu'après quatre mois de guerre.

Sarkozy, comptant être réélu, avait-il dans la tête de déclencher une guerre ?

François Hollande, qui a bien compris l'intérêt de ces modifications, a sauté sur cet article 35 révisé pour jouer le chef de guerre et pérenniser la Françafrique.

Si l'on considère que le Parlement est l'émanation du peuple, il y a eu en l'espèce un **beau hold-up démocratique**, puisque ce peuple n'a plus voix au chapitre et que le Président, seul, peut déclencher tous les conflits qu'il veut, pour les intérêts (occultes ou non) de son choix, et ce pour des périodes de quatre mois (éventuellement renouvelables, puisque « quand le vin est tiré, il faut le boire »).

Prendre les citoyens pour des cons, pour des pigeons, n'est pas très élégant, surtout à ce point !

Vous avez dit démocratie ?

Tant qu'à être pris pour des pigeons, pour la rigolade, voilà ce qui pourrait arriver (6'14) :



(Pigeon: Impossible par Lucas Martell – YouTube le 08/11/2009)

Crédit photo : extrait de Pigeon: Impossible par Lucas Martell – Licence YouTube standard

© PF/Grinçant.com (2013)

Mon dentiste : artiste et filou



par PF/Grinçant.com • Billets • Tags: Abus, Consommation, Cynisme, Médecine, Santé, Société
<http://www.grincant.com/2013/02/04/mon-dentiste-artiste-et-filou/>



Quelle joie que d'aller voir un dentiste !
Au fil du temps, et de l'Économie, il ne répare plus, mais il construit !
Tel un architecte, il veut que votre avenue de dents, rive haute, rive basse, soit belle et blanche.
Tel un artiste, votre dentition doit être son œuvre, sa peinture, sa sculpture, sa création !
Tel un entrepreneur des travaux publics, il n'hésite pas à créer des ronds-points là où ça n'est pas nécessaire.

Outre votre sourire, il a un bel argument : « *On ne gagne pas d'argent en faisant des soins, alors on fait des prothèses, plus rémunératrices* »...

Et votre intérêt dans l'histoire ?

Témoignage de résistance (de l'auteur) :

Au milieu des années 80, douleur à une dent.

N'ayant pas de dentiste, je prends un rendez-vous chez celui qui se trouve en face de mon généraliste.

Équipement ultra moderne, musique d'ambiance...

Radiographie, diagnostic : « *c'est une molaire, je vais la dévitaliser, mais il vous faudra une couronne sur pivot, la dent n'est pas récupérable* ».

Puis, « *je vous mets un pansement provisoire, le temps que votre demande d'entente préalable soit acceptée par la Sécurité sociale, revenez dès que vous avez l'accord* ».

Drôle d'impression sur le coup... Le sentiment que quelque chose ne va pas. Décision de voir un autre dentiste.

Puis, comme souvent, le problème passe à la trappe.

15 années défilent... Santé de fer, pas de médecin, pas de dentiste.

Alors en région parisienne, rage de dents...

Le miroir rend son verdict : le « pansement » du milieu des années 80 est parti !

En quête d'un dentiste, dans l'urgence...

« *Non, nous n'acceptons pas les nouveaux clients !* », telle est la réponse toujours entendue.

Puis, debout devant un immeuble miteux avec une plaque de dentiste fixée à côté de la porte d'entrée, le miracle ! Coup de fil devant la porte et « *Oui, je peux vous prendre, passez dans trente minutes* ».

Salle d'attente à l'image de l'immeuble, parquet craquant, pièces mal insonorisées...

J'entends ce qui se dit dans le cabinet :

La patiente : « *Docteur, je n'ai pas assez d'argent pour payer ces prothèses* »

Le dentiste : « *Bon, écoutez, on arrondit à 1 500 €, et vous pourrez me payer en 3 fois, mais en espèces* »

Ça semble bien mal parti pour moi !

Mon tour...

« *Docteur, je suis de passage en région parisienne, et j'ai une rage de dents* » (l'argument pour dire qu'il n'est pas possible de partir dans de longues opérations)

« *Oui, c'est la molaire, là, mais on peut la réparer...* »

Aussitôt dit, aussitôt fait...

Un beau plombage tout neuf que l'on aurait pu me faire 15 ans avant plutôt que de vouloir mettre une couronne...

Celui que j'attendais en escroc a bien fait son boulot, enfin presque, il m'a juste facturé quelques radios fictives, mais ça n'est rien au regard de ce que font certains.

Quelques années passent encore, j'entre définitivement dans l'âge où tout semble permis pour les dentistes...

Marre de ces expériences, aussi je prends rendez-vous dans un grand hôpital de province. On m'oriente vers le service de « Chirurgie maxillo-faciale ».

Reçu par une doctoresse qui, preuves radiologiques à l'appui, me propose de m'arracher trois dents pour les remplacer par des... Prothèses !

Surpris, car une seule était douloureuse, elle me répond que c'est pour « *l'équilibre* », et que « *autant le faire maintenant* ».

Finalement, mon option est acceptée, et rendez-vous est pris pour arracher la dent en cause, plus une dent de sagesse historique, par précaution.

Refus catégorique d'une anesthésie générale, quitte à souffrir et à assister au spectacle...

Celui-ci valait finalement le coup : deux « chirurgiennes » à l'action, ainsi qu'une assistante...

La main presque constamment levée pour réclamer une piqûre supplémentaire d'anesthésiant (finalement, je suis presque parvenu à l'anesthésie générale refusée), j'ai assisté à un bien triste spectacle...

« *Passez-moi un extracteur* »... « *Il n'y en a pas Madame* »... « *Mais c'est pas vrai, ils ont tout utilisé hier sans en remettre ?* » « *Ben oui madame* »... « *M'en fou, trouvez-m'en un ailleurs* »... Etc.

Au bout d'une heure, au lieu des trente minutes annoncées, une seule dent avait été enlevée. Félicitations de la « Chef » qui n'en revenait pas de mon endurance ni de ma placidité : « *Je vous remercie pour votre calme et votre courage* »...

Deux, trois années passent... Nouvelles douleurs.

Finalement, je prends rendez-vous, en mentant sur une pseudo-recommandation, dans le cabinet qui semble le plus réputé de la ville.

Dès mon arrivée, on me fait visiter l'établissement, et l'on me montre avec fierté l'appareil de radiologie panoramique. (NDLR : Qui devrait d'ailleurs être obligatoire chez tout dentiste) Dans la salle d'attente, il y a un « diplôme d'implantologie » fièrement accroché au mur...

Devinez ce qu'il advint : dans un cabinet où l'on fait de l'implantologie, on ne répare pas, on change !

Rafale de radios, sortie de l'appareil photo numérique pour faire des gros plans plus parlants...

Puis devis, devis : 1^{re} tranche, 2^e tranche, puis il y en aura d'autres après...

Là, on fait un pansement en attendant que vous acceptiez le premier devis valable six mois. Mais « *faites vite, si vous voulez, on peut même commencer maintenant* ».

Pour vérifier, j'ai parlé à une amie de cette université de Corse qui délivre un diplôme en implantologie...

Ça n'a pas raté, elle a consulté le seul diplômé de sa commune, qui lui a remis un premier devis de 18 000 €, rien que pour améliorer le sourire !

Remarquez, vous avez été reçu par un(e) titulaire du « **Diplôme inter-universitaire Européen en Implantologie orale** » de l'**Università di Corsica Pasquale Paoli**, alors pourquoi finasser ?

Peu enclin à me faire remplacer des parties de mon corps qui pourraient être réparées, je laisse courir (encore).

2013, les galettes, et les Rois... Tiens, une fève !

Non, c'est le plombage de la région parisienne qui vient de se faire la malle, tout seul, comme un grand.

Il est là, dans ma main, tout nickel même si c'est du plomb (enfin non, c'est un amalgame).

Pas décidé à retourner chez les **constructeurs**, je me mets à la recherche d'un **réparateur**.
À la campagne, ça sera peut-être mieux, non ?

Rendez-vous dans un cabinet d'une petite commune, où deux dentistes exercent, près de l'église et de la mairie.

Le nom du mien n'est pas sur la plaque : c'est un remplaçant (qui vient de la ville).

Dans la salle d'attente, divers avertissements, dont un « Suite à de nombreux incidents de paiement, la **patientèle** est invitée à régler à chaque visite »...

« Patientèle », quel joli mot ! Autant être honnête et parler de « clientèle », comme dans tout commerce, non ?

Chut, il sort avec sa patiente/cliente... Et il lui parle...

Devinez de quoi ? D'implants !

Il lui explique que ce sera mieux et lui demande si elle a une bonne mutuelle.

C'est mon tour...

Je lui déclare avoir des problèmes avec la Sécu et lui réclame des soins « dilatoires ».

« Euh, pardon, c'est-à-dire ? » me demande-t-il, car visiblement il ne connaît pas ce mot...

« Oui, pour temporiser, gagner du temps, par rapport à une éventuelle prothèse »... « Ah oui », dit-il d'un air consterné.

Enfin, il serait impossible de refaire le plombage... Il faudra une couronne sur pivot !

En attendant que je règle mes problèmes avec la Sécu, il me fait un... Pansement !

En affirmant que ça ne tiendra pas... Longtemps !

Édifiant, hélas !

C'est un peu comme si vous entriez à l'hôpital pour une entorse et que vous en ressortiez avec une jambe artificielle.

Le praticien n'en a rien à faire de la nature, et de vos dents vivantes, votre mâchoire est devenue un casino !

Une fissure dans le mur ? On rase la maison, et on en fait une neuve... Qui ne tiendra d'ailleurs pas bien longtemps.

Alors, pour éviter cela, brossez-vous les dents, nettoyez-les, blanchissez-les...

Pour vous aider, deux marques se détachent (c'est le cas de le dire, vous allez voir) :

- **Colgate**, du groupe **Colgate-Palmolive**, qui vous propose également : Paic, Soupline, Sanex, Génie, La Croix... (®)
- **Signal**, du groupe **Unilever**, qui vous propose également : Cajoline, Cif, Domestos, Omo, Skip, Sun... (®)

L'entretien au quotidien de vos dents dépendrait-il des grands lessiviers ?

Il semblerait bien que oui.

Et comme le marché est énorme et récurrent, toutes les méthodes sont permises, y compris en accord avec les dentistes...

Vous connaissiez **Colgate** et l'**Union française pour la Santé Bucco Dentaire** (UFSBD), une « association loi 1901 » probablement destinée à du lobbying pur et dur...

Eh bien, **Signal** a trouvé son arme fatale, récemment mise en avant lors des campagnes TV pour son dentifrice « Signal Sensitif Expert »...

Il s'agit du « **Collège national des Chirurgiens-Dentistes universitaires en Santé publique** »* (CNCDUSP), un bidule (une autre association Loi 1901) dont le nom sent bon l'amalgame (normal pour des dentistes) de mots clefs pour enfumer le gogo...
(Fumer jaunit les dents)



Extrait pub TV Signal

Malheureusement, cet « organisme » au nom ronflant n'est que la nouvelle dénomination (depuis 2010) de l'ancien « **Collège national des Enseignants odontologistes en Santé publique** », Association loi 1901 dont le siège social est à la Faculté de chirurgie dentaire de Toulouse...

Association : COLLEGE NATIONAL DES CHIRURGIENS
DENTISTES UNIVERSITAIRES EN SANTE PUBLIQUE. No d'annonce : 390
Paru le : 21/08/2010
Identification R.N.A. : W442000015

No de parution : 20100034
Département (Région) : Haute-Garonne (Midi Pyrénées)
Lieu parution : Déclaration à la préfecture de la Haute-Garonne.
Type d'annonce : ASSOCIATION/MODIFICATION

Déclaration à la préfecture de la Haute-Garonne. Ancien titre : COLLEGE NATIONAL
DES ENSEIGNANTS ODONTOLOGISTES EN SANTE PUBLIQUE. Nouveau titre :
COLLEGE NATIONAL DES CHIRURGIENS DENTISTES UNIVERSITAIRES EN
SANTE PUBLIQUE. Siège social : faculté de chirurgie dentaire, 3, chemin des
Maraîchers, 31400 Toulouse. Date de la déclaration : 11 août 2010.

Bigre, les industriels travailleraient à la racine ?

La pulpe de notre enseignement universitaire cautionnerait Signal ?

Mais au fait, d'où vient l'expression « **Mentir comme un arracheur de dents** » ?

Souriez, contre beaucoup d'euros, vous aurez la réponse !

*Addenda du 25/02/2013 : dans le spot télé diffusé en ce moment, le mot « universitaire » dans « **Collège national des Chirurgiens-Dentistes universitaires en Santé publique** » saute en bande-son.

Pour encore mieux manipuler le consommateur ?

Crédit photo : Flickr CC BY-NC-ND 2.0 par dentissime

© PF/Grinçant.com (2013)

Dans ma bulle



par PF/Grinçant.com • Pensées & Rêveries • Tags: Humanité, Réalisme, Société, Stress, Vie
<http://www.grincant.com/2013/02/06/dans-ma-bulle/>



L'artiste m'a voulu chat.
Je suis très coloré.
Enfermé dans ma boule de verre.
Entouré de paillettes quand l'on daigne m'agiter.
Calme, immobile, j'observe.
Dans mon dos, une fenêtre, une vue sur l'extérieur.

Mais je n'aime pas me retourner.
Je ne suis pas chat de gouttière.
Et l'agitation de la rue, de la société, m'insupporte.
Je préfère le strass, les illusions.
Ma boule, c'est ma planète à moi, et je suis au centre.
Ma vision est déformée, sphérique.
Je n'entends rien.
La vie est belle.
Je suis dans ma bulle.
Et je vous regarde.



Vous, les agités.
Vous, qui me regardez.
Pour trouver un peu de sérénité.

Crédit photos : © PF/Grinçant.com (2013)

© PF/Grinçant.com (2013)

Cet opérateur téléphonique ne rend pas la monnaie



par PF/Grincant.com • Billets • Tags: Arnaque, Consommation, Crise, Internet, Société, Téléphonie
<http://www.grincant.com/2013/02/07/cet-operateur-telephonique-ne-rend-pas-la-monnaie/>

Sur 665 €, devait rendre : Minable, pitoyable...



Bouygues Telecom se comporte comme peu de commerçants oseraient le faire.

N'avez-vous jamais été confronté à un boulanger, un épicier qui ne vous a pas rendu, sciemment ou non, la monnaie ?
 L'impression n'est-elle pas désagréable ?

Eh bien, voilà une société au Capital social de 712 588 399,56 euros et au Chiffre d'affaires 2011 de 5 774 000 000,00 euros, pour un résultat net de

258 millions d'euros...

Qui ne rend pas 1,16 euro de monnaie !

Ces grosses entreprises n'ont aucune considération pour leurs clients, c'est bien connu et les exemples sont nombreux.

Au quotidien, elles nous harponnent, nous rançonnent, de toutes les manières possibles.

Mais quand la messe est dite, autant le faire correctement.

Eh bien même pas !

En l'espèce, après 19 mois de « service » plus ou moins bien rendu, et 665 euros encaissés, vous recevez votre facture de clôture suite à votre lettre de résiliation.

Un préavis de 30 jours vous a été appliqué, car il s'agit d'un « *contrat Pro* »* (contre 10 jours pour les particuliers). L'amertume était déjà là.

*Derrière lequel se réfugient d'ailleurs les opérateurs en téléphonie/internet pour ne pas appliquer la loi Chatel :
ATTENTION !

Bon prince, l'opérateur calcule qu'il vous doit... 1 jour de forfait, soit 1,16 euro.

	%TVA	€ HT	€ TTC(*)
Vos abonnements, Forfaits et options			-1,16
Pour la période passée			
• Remboursement Forfait Internet 24/24 pro (du 26/12 au 26/12)	19,60	-0,97	-1,16
• Avantages Professionnels (du 26/12 au 26/12)	19,60	0,00	0,00
Montant total de cette facture			-1,16
TVA 19,60 % payée sur les débits			-0,19
Montant hors TVA soumis à une TVA à 19,60 %			-0,97

(*) Les montants unitaires sont arrondis, leur somme peut différer du montant total.

Aucun escompte ne sera appliqué en cas de paiement anticipé.

Pour tout retard de paiement, il sera appliqué un intérêt de 3 fois le taux d'intérêt légal.

Il précise : « *Le montant de 1,16 Euros vous sera remboursé sous 10 jours par virement sur votre compte bancaire* »

Cette facture ne sera pas prélevée.

Le montant de **1,16** Euros vous sera remboursé sous 10 jours par virement sur votre compte bancaire :

(en cas de rattachement de ligne(s), les remises seront créditées sur votre prochaine facture).

Comme il a su trouver 19 fois le chemin de votre compte pour vous prélever à chaque fois 34,92 € pour ce forfait, vous pensez qu'il le trouvera bien une dernière fois, dans le sens inverse, pour vous rembourser (pas de « rattachement de ligne » dans ce dossier).

La dernière phrase vaut formule de politesse :

« *La résiliation de votre ligne est effective et entraîne la perte de vos points... »*

La résiliation de votre ligne est effective et entraîne la perte de vos points (en cas de rattachement de ligne(s), vos points seront reportés sur votre prochaine facture).

10 528 points de fidélité à la trappe. Pas grave, mais il faut quand même savoir que ces points ne sont pas de vrais cadeaux, car vous les avez payés (les offres actuelles nous le prouvent) par un surcoût dans votre forfait mensuel.

Facture de clôture émise le 27 décembre 2012...

Remboursement par virement sous 10 jours...

Vous savez qu'un virement SEPA prend 1 jour, mais bon...

En comptant large du fait de la période des fêtes de fin d'année, coup d'œil le 15 janvier : rien.

En fait, rien d'étonnant, vous vous y attendiez.

Le 7 février 2013, soit 42 jours plus tard, toujours rien et vous écrivez un billet sur Grinçant.com !

Quoi de mieux à faire devant autant de mesquinerie, de petitesse ?

Appeler leur numéro surtaxé depuis un autre opérateur ?

Envoyer une lettre recommandée au coût disproportionné ?

Lancer une procédure ?

Ne vous leurrez pas, ce genre d'incident n'en est pas un.

La caissière ne s'est pas trompée dans le rendu de sa monnaie...

Non, tout cela est fait sciemment, programmé...

Car Bouygues Telecom utilise massivement l'informatique, comme ses confrères.

Et ces petites escroqueries de bas étage sont prévues dans des « algorithmes ».

Et cela fait même partie du cœur de leur métier, qui n'est plus depuis longtemps la téléphonie ou l'accès à Internet, mais qui porte en interne un joli petit nom...

Le « Billing »...

En français, la **Facturation** !

À ce stade, le vol est une science, un métier (il y a d'ailleurs des « Chefs de projet Billing »)...

Ils se décarcassent, entre rapaces, pour garder même les plus petites sommes.

Hold-up sur 1,16 € !

La banque, qui utilise des méthodes similaires, ne pourra pas prendre de frais (voir [Banques et mesquines petites bidouilles](#)).

Bientôt, les patrons de Bouygues Telecom et consorts se battront pour être les premiers aux Restos du Cœur.

Comme souvent, le détail, même infime, est bien révélateur !

Crédit photos : © PF/Grinçant.com (2013)

Œuvre d'origine (facture de clôture) : © Bouygues Telecom (27/12/2012)

© PF/Grinçant.com (2013)

Les invalides de la démocratie française



par PF/Grinçant.com • Billets • Tags: Cynisme, Politique, Pouvoir, Société
<http://www.grincant.com/2013/02/09/les-invalides-de-la-democratie-francaise/>



Où sont-ils, ces invalides de la démocratie ?

Ceux qui s'applaudissent quand ils viennent de terminer leur longue scène de théâtre ?

Ceux qui s'amuse à un jeu plein d'humour, celui des amendements, celui de l'obstruction, alors qu'ils savent qu'ils perdront face à ceux qui savent qu'ils gagneront, car c'est numérique, c'est mathématique ?

Ceux qui, pendant ce jeu aux frais et à la barbe des citoyens, jouent à d'autres jeux, comme pour en rajouter dans l'outrance ?

- À qui fera les meilleurs mots au scrabble, sur tablette tactile ?
- À qui twittera le plus ?
- À qui dormira le plus sans ronfler ?
- À qui sortira les meilleures blagues ?
- À qui lira le plus de journaux ?
- À qui croisera les bras le plus longtemps ?
- À qui jonglera le plus avec son iPhone ?
- À qui sera le plus vu à la télé ?

Ceux qui votent les [pleins pouvoirs à notre Président pour faire la guerre](#), comme dans une dictature ?

Ceux qui cumulent les mandats jusqu'à ne plus rien pouvoir faire correctement ?

Ceux qui font antichambre avec les *lobbies* et les *think tanks* pour toujours mieux pressurer, abuser, leurs congénères ?

Ceux qui laissent les gouvernements signer des décrets, des arrêtés pour caser leurs amis, ou pour mettre en œuvre des mesures toujours plus liberticides ?

Ceux qui viennent nombreux le mercredi parce que c'est diffusé sur France 3, chaîne publique ?

Ceux qui votent entre eux leurs budgets, leurs avantages, leurs règlements ?

Ceux qui gueulent « *Nous représentons le peuple !* », quand ça les arrange, et seulement lorsqu'ils sont bien protégés (dans l'hémicycle) ?

Ceux qui se disent responsables de tout ce qui va bien (tant qu'il en reste) et qui détournent la tête pour tout ce qui va mal ?

Ceux qui posent des questions transmises à l'avance et qui se satisfont de n'avoir aucun droit de réponse ?

Ceux qui n'ont jamais d'opinion personnelle, mais seulement celle de leur meneur, de leur parti ?

Ceux qui savent que la questure s'arrangera toujours avec ce qu'ils nous coûtent, ce qu'ils dépensent ?

Ceux qui se disent légitimement élus alors que l'abstention les rend illégitimes mathématiquement ?

Ceux qui considèrent que le référendum est une atteinte à leur pouvoir de représentants du peuple ?

Oui, où sont-ils, ces invalides de la démocratie ?

Ils sont Là*, et c'est même fléché !



**À l'Assemblée nationale, et il y a une annexe, qui n'a jamais le dernier mot, on l'appelle le Sénat « Eux », ce sont les députés, ils sont 577, et ils constituent, avec les sénateurs (348), le Parlement français*

Crédit photos : © PF/Grinçant.com (2005-2013)

© PF/Grinçant.com (2013)

Cheval bovin, patates germées et foies de volaille



par PF/Grincant.com • Billets • Tags: Consommation, Crise, Cynisme, Politique, Pouvoir, Santé
<http://www.grincant.com/2013/02/12/cheval-bovin-patates-germees-et-foies-de-volaille/>



Du cheval bovin ? Findus l'a fait, et il n'y a pas qu'eux...

On apprend que Picard pour les surgelés, mais aussi que quasiment toutes les marques de distributeur (MDD) sont concernées.

Un bon moyen de constater que les filières sont les mêmes et que tout est fait pour cacher la réalité aux consommateurs.

C'est l'occasion de découvrir que nous avons un « Ministre délégué à l'Agroalimentaire », Guillaume Garot, sous la tutelle du Ministre de l'Agriculture, Stéphane Le Foll.

Mais que font-ils ?

Une fois de plus, ils découvrent un problème qui ne peut pas leur échapper s'ils sont compétents et s'ils font leur boulot.

Garot a déclaré « *Il n'y a pas de problème sanitaire, ça n'est pas toxique, simplement il y a eu tromperie, le consommateur a été floué...* »

Rien que ça, « simplement » !

Du cheval d'origine inconnue (il semblerait qu'en Roumanie ils n'aient plus le droit de circuler vivants sur les routes, alors ils circulent morts en Europe), soi-disant abattu dans des abattoirs roumains, et qui se retrouve entre les mains de *Spanghero*, un « abattoir » français, qui **visiblement n'abat pas**, car il reçoit son « minerai » (oui, ils appellent ça comme ça) sur palettes, sans contrôler, car ce serait compliqué.

Il n'y a tellement pas de contrôle que la viande bovine est chevaline !

Et l'on nous demande de croire ces intervenants qui se renvoient mutuellement la balle ?

Mais pourquoi les croire, puisqu'ils sont déjà dans le **mensonge absolu** ?

N'avait-on pas dit de Nafissatou Diallo qu'elle n'était pas crédible dans l'affaire DSK, car elle avait menti pour obtenir sa Carte verte (carte de résident américain) ?

« Qui vole un œuf vole un bœuf »...

« Qui vole avec du cheval est en cavale »...

Au fait, tous ces escrocs ont annoncé qu'ils allaient « porter plainte contre X »...

Tout le monde le sait, on dépose une plainte contre X lorsque l'on ne connaît pas l'auteur d'un méfait.

Mais là, ils se connaissent tous !

Donc :

1. **Findus** porte plainte contre **Comigel**
2. **Comigel** porte plainte contre **Spanghero**
3. **Spanghero** porte plainte contre son **trader chypriote**
4. Le **trader chypriote** porte plainte contre le **trader des Pays-Bas**
5. Le **trader hollandais** porte plainte contre le **trader roumain**
6. Le **trader roumain** porte plainte contre la **société d'abattage roumaine**

7. La **société d'abattage roumaine** porte plainte contre **les Roumains** qui ont fraudé en déguisant leurs **chevaux** en **vaches**
8. Les **vaches** portent plainte contre les **chevaux** pour usurpation d'identité

Et c'est tout !

La « plainte contre X » n'a aucune raison d'être, sinon que de prouver, s'il en était encore nécessaire, que **tout ce petit monde se couvre et qu'ils ont tous les mains sales.**

Et que dire des contrôles ?

En parlant de contrôles, manger devient source de multiples interrogations.

Après la [migration du saumon fumé d'élevage](#), une simple salade de pommes de terre et de foies de volaille suscite l'interrogation.



Comment se fait-il que des **potatoes traitées contre la germination** au chlorprophame (CIPC ou isopropyl 3 chlorophénylcarbamate), par poudrage ou thermonébulisation, germent en moins de dix jours alors qu'elles sont conservées dans de bonnes conditions ?

Comment faisaient nos grand-mères qui les stockaient des mois sans ce genre de traitement ?

On dit que les glycoalcaloïdes des patates germées peuvent être toxiques pour l'homme, mais qu'en est-il des CIPC qui peuvent conduire à des intoxications aiguës ?

Et tant qu'à compléter notre salade, regardons l'emballage de ces « **foies de volaille** » à la lumière du scandale actuel puisqu'il apparaît qu'**un cheval n'est pas un bœuf**, du moins dans les lasagnes (idéales pour masquer)...

Mais notons que la viande de bœuf est essentiellement de la viande de... vache !

Que veut dire « **Foies de volaille. Cuisinés en confit à la graisse de canard. Traités en salaison** » ? (Idem pour les **gésiers**)

Pourquoi préciser que la graisse vient des canards alors que l'on ne nous dit pas de quel animal vient l'abat lui-même, base de la préparation ?

Pourquoi n'y a-t-il pas « **Origine France** » ?

D'où viennent réellement ces foies et gésiers qui concentrent toxines et aussi médicaments (dont antibiotiques) ?

Pourquoi le code-barre ne commence-t-il pas par « 3 » (France) ? OK, c'est parce qu'il s'agit d'un code interne au distributeur...

Pourquoi n'avons-nous droit qu'à un « **code emballage** » avec une mention « FR » ?

« Emballé en France », ça nous fait une belle jambe !

Et si le cheval n'est pas du bœuf, le poulet est-il un canard ?

En France, la **définition légale de « volaille »** est : « *tout oiseau élevé ou détenu en captivité à des fins de reproduction, de production de viande, d'œufs de consommation ou de tout autre produit et de repeuplement de population de gibier à plumes* ».

Ces foies, ces gésiers, viennent-ils de : *poulets, dindes, oies, canards Pékin, canards de Barbarie,*

canards mulards femelles, pintades, jeunes coqs, chapons, poularde, chapon de pintade, caille, poussins, coquelets, pigeons ?

Et si ma religion m'interdit de manger de la dinde, je fais quoi avec mes foies de « volaille » ?

Et si le canard m'est interdit, j'enlève la graisse, mais n'y a-t-il pas dans le lot des abats de canard ?

Et ces foies, ces gésiers, ils proviennent de volailles qui courent, ou sont-ce des bestioles élevées en cage sur une feuille A4 ?

En fait, la filière est « réglementée », mais tout est fait pour noyer... le poisson !

- On ne connaît pas réellement l'espèce de l'animal consommé
- On ne sait pas d'où il vient, de quel pays
- On ne connaît pas les conditions d'élevage

Et l'on nous parle de « **traçabilité** » pour nous rassurer... Tout en nous disant que dans le scandale du cheval/bovin il est impossible de s'y retrouver...

En fait, tout est codé, crypté, et les pouvoirs publics sont les premiers à cautionner cette omerta.

Il semblerait que la révolte commence lorsque l'on est contraint de se passer de trois repas... Mais manger pourrait aussi provoquer la révolution si l'on savait !

Crédit photos : © PF/Grinçant.com (2013)

© PF/Grinçant.com (2013)

PACITEL, Gouvernement, Think tank et lobbying



par PF/Grinçant.com • Décryptage • Tags: Abus, Consommation, Politique, Pouvoir, Société
<http://www.grincant.com/2013/02/13/pacitel-gouvernement-think-tank-et-lobbying/>



Voyage dans les tréfonds de la téléphonie, des centres d'appels, des annuaires...

Comment faire de l'or avec vos numéros de téléphone ?

Comment prendre de l'argent à des entreprises qui ont besoin de prospecter ?

Comment endormir le citoyen en lui parlant d'une bonne cause ?

Attention, enquête ! (Ça vaut le coup, attardez-vous, car c'est transposable à d'autres cas)

Le 28 avril 2011, une association Loi 1901, c'est-à-dire sans but lucratif, est née.

Son joli nom est **PACITEL**.

Son slogan « **Pour un démarchage téléphonique responsable et une protection des consommateurs renforcée.** »

Elle a officiellement pour but de gérer une liste d'**opposition au démarchage téléphonique** : les personnes qui ne veulent plus être importunées s'inscrivent, et les entreprises membres du dispositif s'engagent à supprimer les numéros de téléphone inscrits de leur liste de prospection commerciale.

La paix assurée, et c'est gratuit !

Gratuit ? Oui, pour vous inscrire...

Mais PACITEL va **revendre votre inscription à prix d'or aux entreprises qui souhaitent prospecter.**

Oh, ne parlons pas de ceux qui vous importunent, dont c'est le métier, de ceux qui se sont procuré votre numéro sur liste rouge par on ne sait quel moyen, ou de ces robots qui vous raccrochent au nez pour que vous rappeliez un numéro surtaxé et dont les serveurs sont à l'étranger...

Non, le créateur d'entreprise, la PME, l'artisan du coin... Tous ceux qui ont besoin de travailler et qui vont essayer de prospecter par téléphone, les prospectus étant notamment devenus inefficaces à cause des « Stops pub », et qui sont respectueux de votre sérénité, vont se rapprocher de PACITEL...

Là, l'annonceur (oui, ils l'appellent comme ça) va être confronté à des « formules » :

- « PACITEL intégral » : 3 000 à 5 000 € HT par an*
- « Sérénité express » : 50 € HT par demande, le fichier (10 000 enregistrements maximum) validé n'étant valable qu'un mois
- « Sérénité » à l'acte ou abonnement : en passant par des « prestataires agréés » payants

**selon qu'il soit membre ou non d'une des fédérations professionnelles adhérentes de Pacitel*

Bien belle façon de monnayer vos oppositions gratuites !

Bien belle démarche commerciale voilée pour une « association Loi 1901 » !

La petite entreprise qui veut prospecter va donc devoir soumettre son fichier (normalement confidentiel), limité à 10 000 numéros, à cette association, et payer au minimum 50 €... Mais comme elle aura besoin de maintenir ce fichier à jour (validité maximale = 1 mois), elle devra le soumettre tous les mois à Pacitel, soit 600 € par an !

Ou alors, elle pourra toujours prendre la formule « Pacitel intégral »...

Autre solution, utiliser les services d'un « **Prestataire responsable agréé** » **payant**, dont voici la liste à ce jour (survolez, vous comprendrez) :

- DATANEO – *Autre prestataire*
- BUSINESS SUPPORT SERVICES – B2S – *Prestataire de Centre d'Appels*
- WEBHELP SAS – *Prestataire de Centre d'Appels*
- **CCA INTERNATIONAL – Prestataire de Centre d'Appels**
- SOS FICHIERS – *Autre prestataire*
- AMABIS – *Diffuseur*
- EURO CRM FRANCE – *Prestataire de Centre d'Appels*
- ADRESS COMPANY – *Autre prestataire*
- CALL EXPERT – *Prestataire de Centre d'Appels*
- ETO » – *Diffuseur*
- MEDIAPOST – *Autre prestataire*
- INTELZIA – *Prestataire de Centre d'Appels*
- UNISERVICES INFORMATIQUE – *Diffuseur*
- TELEPERFORMANCE FRANCE – *Prestataire de Centre d'Appels*
- SPEAK33 – *Prestataire de Centre d'Appels*
- CARTEGIE – *Autre prestataire*
- WDM.DIRECTINET – *Autre prestataire*
- PJMS – *Autre prestataire*
- ELFYDATA – *Autre prestataire*
- ACXIOM FRANCE – *Diffuseur*
- ITL – *Autre prestataire*
- LA CINQUIEME AGENCE – *Prestataire de Centre d'Appels*
- DATA BASE FACTORY – *Prestataire de Centre d'Appels*
- ARMATIS SAS – *Prestataire de Centre d'Appels*
- BASE PLUS – *Diffuseur*
- PNDA – *Autre prestataire*
- CBC DEVELOPPEMENT – *Diffuseur*
- CEDRICOM SERVICES – *Diffuseur*
- A.I.D. – *Diffuseur*

Tous ces « Partenaires agréés » doivent normalement payer une licence annuelle de plusieurs milliers d'euros à l'association PACITEL...

Des centres d'appels (dont certains travaillent de l'étranger), des vendeurs de fichiers, bref que des personnes désintéressées et qui n'ont pas pour business votre numéro de téléphone...

En échange, l'association est une vraie rabatteuse.

Dans l'espace « **Annonces** » du site internet Pacitel, voici la liste « **Ces entreprises nous soutiennent** » :

- 3 SUISSSES FRANCE
- 3SW (Witt International)
- ACE EUROPEAN GROUP LIMITED
- ADLPARTNER
- ASSURONE GROUP
- BAZILE TELECOM
- BECQUET
- BOUYGUES TELECOM
- CANAL+ DISTRIBUTION
- CIDAL (Vitrine Magique)

- CIVAD (Blancheporte)
- CVA FRANCE
- DAMART SERVIPOSTE
- DIREXI
- DOMEO SA
- EDF SA
- FAMILY PROTECT (Axa)
- FCA IDF1 – PLANTELIN SARL
- FILIASSUR
- FRANCE TELECOM SA
- GDF SUEZ
- HACHETTE COLLECTIONS
- HUIS CLOS
- K PAR K
- MARKETING DISTRIBUTION « VITAMIN SYSTEM »
- METLIFE
- OMEA TELECOM (Virgin Mobile)
- ORANGE FRANCE SA
- SFR SC
- THEVENIN SA
- TOUPARGEL SAS
- VAD SYSTEM
- W.I.V. FRANCE SAS

Comment « **soutiennent-elles** » PACITEL ? Bonne question !

Par contre, vous reconnaîtrez probablement des entreprises qui ne se gênent pas pour abuser des appels téléphoniques et qui n'ont justement aucune déontologie dans ce domaine...

Cette démarche sous-jacente relève-t-elle du monde associatif ou de l'activité strictement commerciale ?

Allons plus loin...

La présidente de cette « association », **Natalie Jouen Arzur**, est issue de l'ENA (1986).

C'est une ancienne de **France Télécom** où elle a occupé le poste de **Directrice du Consumérisme** (notamment en relation avec les associations de consommateurs ainsi qu'avec le MEDEF).

La page d'accueil du site ***pacitel.fr*** utilise les logos suivants :



Joli !

L'état serait-il caution de ce savant montage ?

Admirez le « Avec le soutien financier de la DGCIS » !

En fait, la liste PACITEL a été lancée le 22 septembre 2011 avec le soutien de **Frédéric LEFEBVRE**, alors *Secrétaire d'État chargé du Commerce, de l'Artisanat, des Petites et Moyennes Entreprises, du Tourisme, des Services, des Professions libérales et de la Consommation...*

D'autres logos illustrent le site :



Bigre, cette petite association fédère du lourd !

Notons au passage l'AFRC, le premier logo...

Et maintenant, l'acte de naissance de PACITEL :

Association : **ASSOCIATION PACITEL.**

Identification R.N.A. : **W751209730**

No d'annonce : **1162**

Paru le : **14/05/2011**

No de parution : **20110020**

Département (Région) : **Paris (Île-de-France)**

Lieu parution : **Déclaration à la préfecture de police.**

Type d'annonce : **ASSOCIATION/CREATION**

Déclaration à la préfecture de police. **ASSOCIATION PACITEL.** *Objet* : création et gestion d'une liste d'opposition au démarchage téléphonique à l'exclusion des intérêts spécifiques de chacune des organisations adhérentes. *Siège social* : AFRC, 77, avenue de Ségur, 75015 Paris. *Date de la déclaration* : 28 avril 2011.

Outre un « Objet » pour le moins alambiqué, vous noterez l'adresse du siège social :

AFRC, 77, avenue de Ségur, 75015 PARIS

Là, tout s'enchaîne très vite dans le montage...

- **AFRC** signifie « **Association Française de la Relation Client** », une autre « association Loi 1901 » qui revendique de nombreux adhérents...
- L'AFRC n'est pas officiellement domiciliée 77 avenue de Ségur à Paris, mais dans les locaux de la société Intra Call Center ou « ICC » à Amiens (80), un « Centre de contacts » au chiffre d'affaires 2010 de 30 millions d'euros.
- La présidence d'ICC est assurée par CCA International (CA 2011 de 67 millions d'euros), représentée par M. Éric DADIAN. (*Par curiosité, voir le postscriptum*)
- La direction générale d'ICC est assurée par la holding SEVEN H, présidée par... M. Éric DADIAN !
- L'AFRC se présente ainsi « *Force du réseau, richesse des rencontres et **think tank** sur la relation client* »
- Le Président de l'AFRC, *Association Française de la Relation Client*, est... M. Éric DADIAN, qui préside et dirige ICC par le biais de CCA International et de SEVEN H !
- L'association Loi 1901 PACITEL a son siège social chez l'AFRC, qui est domiciliée au 77 avenue de Ségur à Paris, qui est l'adresse du siège social de... CCA International et de... SEVEN H !

Probablement un curieux hasard, cette adresse et ces liens...

Un agneau hébergé par des loups !

Au passage, vous noterez que **CCA International figure parmi les « Prestataires responsables agréés »**...

Par ailleurs, en cherchant bien, on découvre que **M. Éric DADIAN** est aussi... **Vice-Président de Pacitel**, ce qui est finalement logique et plus discret que Président !

Aujourd'hui, les mentions légales du site internet font état d'une autre adresse (ce qui ne change rien au constat initial et à ce qui a été publié au JO) :

ASSOCIATION PACITEL
Boîte postale n° 2658
28 rue de l'Amiral Hamelin
75016 PARIS

Il s'agit de l'adresse d'un « **Centre d'affaires** » comme il y en a beaucoup en région parisienne. Précisons que Pacitel ne figure pas dans les annuaires téléphoniques et ne fournit aucun numéro de téléphone sur son site internet, les formulaires étant imposés (quant à l'adresse mail, il faut bien chercher).

Est-ce fini ? Eh bien non !

Pourquoi démonter tout cela ? Eh bien parce que cela va beaucoup plus loin !

Figurez-vous que PACITEL, née le 28/04/2011, association hautement indépendante destinée à protéger les citoyens contre les appels des vilains professionnels, **a le vent en poupe, et pas n'importe comment !**

Le Gouvernement actuel veut en effet lui donner un **pouvoir hallucinant**, alors même que depuis son existence elle n'a servi strictement à rien...

Dans sa réponse à la question N° 12987 à l'Assemblée nationale, le Ministère « Économie sociale et solidaire et consommation » a précisé hier (JO du 12/02/2013, page 1595) :

« ... C'est pourquoi, **dans le cadre du projet de loi « consommation » qui sera déposé au printemps prochain** au Parlement, **le Gouvernement a décidé de donner une valeur légale au dispositif « PACITEL »** et de proposer une mesure législative **interdisant la prospection par**

téléphone de tout consommateur qui se serait inscrit préalablement sur ce registre d'opposition au démarchage téléphonique. Le non-respect de cette disposition serait puni d'une **amende administrative dissuasive** qui pourrait être prononcée par l'autorité administrative en charge de la protection des consommateurs. »

Législature		
Question N° : 12687	de Mme Martine Faure (Socialiste, républicain et citoyen - Gironde)	Question écrite
Ministère Interrogé : Économie sociale et solidaire et consommation		Ministère attributaire : Économie sociale et solidaire et consommation
Rubriques : consommation	Tête d'analyse : protection des consommateurs	Analyse : démarchage téléphonique, lutte et prévention
Question publiée au JO le : 11/12/2012 page : 1287 Réponse publiée au JO le : 12/02/2013 page : 1595		
Texte de la question		
<p>Mme Martine Faure attire l'attention de M. le ministre délégué auprès du ministre de l'économie et des finances, chargé de l'économie sociale et solidaire et de la consommation, sur le démarchage commercial abusif par téléphone. En effet, le dispositif Pacitel mis en place en décembre 2011 par l'ancien secrétaire d'État chargé de la consommation devait permettre aux Français de s'inscrire gratuitement pour ne plus recevoir de sollicitations téléphoniques concernant la vente de produits ou de services. Or, à ce jour, les principales entreprises de télémarketing ne sont pas inscrites de la chaine Pacitel. Aussi, elle lui demande quelles sont les intentions du Gouvernement sur cette question.</p>		
Texte de la réponse		
<p>Le dispositif « PACITEL » a été mis en place en 2011, lors de la création de l'association éponyme chargée de gérer une liste d'opposition au démarchage téléphonique. Ce système, ouvert au public à la fin de l'année 2011, permet à tout consommateur de s'inscrire gratuitement sur cette liste, en vue de ne plus être sollicité par téléphone de la part d'entreprises auxquelles il n'est pas client. Ce dispositif a immédiatement enregistré un succès incontestable auprès des consommateurs, en dépassant très rapidement le million d'inscriptions. En revanche, s'agissant des professionnels, le dispositif « PACITEL » est totalement volontaire. Néant prévu par aucun texte législatif ou réglementaire, l'adhésion au système, qui implique la consultation de la liste d'opposition préalablement à toute opération de démarchage téléphonique, résulte de la libre décision des professionnels du secteur de la vente directe. Le Gouvernement constate l'absence d'implication dans ce dispositif de bon nombre d'entreprises ayant recours au télémarketing et, partant, la déception des consommateurs qui se sont inscrits sur la liste et qui continuent d'être démarchés par tous les professionnels qui n'ont pas souhaité adhérer au système. C'est pourquoi, dans le cadre du projet de loi « consommation » qui sera déposé au prochain printemps au Parlement, le Gouvernement a décidé de donner une valeur légale au dispositif « PACITEL » et de proposer une mesure législative interdisant la prospection par téléphone de tout consommateur qui se serait inscrit préalablement sur ce registre d'opposition au démarchage téléphonique. Le non-respect de cette disposition serait puni d'une amende administrative dissuasive qui pourrait être prononcée par l'autorité administrative en charge de la protection des consommateurs.</p>		

**Montage de droite...
Propulsé par la gauche...
Racket organisé et obligatoire !**

Non, les Gouvernements ne sont pas au service des intérêts financiers.
Non, il n'y a pas de lobbies.
Non, les associations Loi 1901 sans but lucratif n'ont pas de but lucratif.
Non, les *think tanks* n'influencent pas. Ils ne font que « proposer » des idées.
Non, les « méchants » ne sont pas méchants, ils sont gentils et se sont des amis.
Non, nos « dirigeants » ne mettent jamais les doigts dans la confiture.
Non, ils ne cautionnent pas de mauvaises pratiques ou des montages abusifs.
Non, il n'y a jamais de conflits d'intérêts.
Oui, ils travaillent pour l'intérêt général !

Au fait, allez sur un annuaire en ligne, et vous verrez, soit un symbole, soit une mention signalant une opposition au démarchage téléphonique pour ceux qui en ont fait la demande...

Ça existe déjà !

Beaucoup de professionnels qui prospectent en tiennent compte.
Il est vrai que nous ne parlons pas des centres d'appels et autres vendeurs de fichiers de prospection...

**Mais apparemment, certains ont besoin de PACITEL, allez savoir pourquoi...
Dans la foulée, vous ne pourriez pas nous faire un PACIMAIL ?**

PS : précisons que le **Président du Conseil de Surveillance de CCA International** n'est autre qu'un certain **Jérôme BALLADUR**, l'un des fils du très connu **Édouard** !

Re-PS : AMABIS, qui figure dans la liste des « *Prestataires responsables agréés* » est également « *Opérateur accrédité Pacitel* » et s'occupe de la formule « *Pacitel Express* »...

Marché publique ? (Non, c'est pour rire)

Crédit photos : © PF/Grinçant.com (2013)

© PF/Grinçant.com (2013)

Presse et guerre : comment être bien informé ?



par PF/Grinçant.com • Billets • Tags: Crise, Médias, Politique, Pouvoir, Violence
<http://www.grincant.com/2013/02/15/presse-et-guerre-comment-etre-bien-informe/>



La France est en guerre au Mali.

« *C'est le plus beau jour de ma vie politique* » a d'ailleurs déclaré notre Président, François Hollande, lors de sa visite du 2 février 2013 à Bamako. Ceux qui pensaient que ce devait être le jour de son élection à la Présidence de la France ont dû être déçus.

Il a également ajouté « *La France restera le temps qu'il faudra* ».

Sachant qu'il n'a normalement que quatre mois pour faire ce qu'il veut sans autorisation, il s'avance peut-être un peu, mais bon.

Aurions-nous un belliqueux à la tête du pays ?

Mais ce qui semblait être une ballade touristique serait en train de s'embourber à Gao. Les « journalistes » ont d'ailleurs été évacués précipitamment le 10 février. (Ils sont nombreux, donc nous devrions être bien informés)

Le Mali, c'est sympa :

- On vole vite avec des **avions de chasse** type **Mirage** (10 000 €⁽¹⁾ l'heure de vol) ou **Rafale** (plus de 25 000 €⁽¹⁾ l'heure de vol)...
- On fait le stationnaire avec des **hélicoptères de combat**, comme le **Tigre d'Eurocopter**, également à plus de 25 000 €⁽¹⁾ l'heure de vol.
- On lance des **missiles** à plusieurs dizaines de milliers d'euros... (Le missile AASM de Sagem a un coût estimé par le Sénat de l'ordre de 160 000 € pièce)
- On joue avec des **drones**, notamment de type **MALE** (Moyenne Altitude Longue Endurance), probablement pour se croire plus puissant et pour faire fantasmer les femmes (enfin, les hétéros)...

Bref, on s'amuse, on claque de l'argent, même si l'on nous dit que ça ne coûte pas plus cher qu'à l'entraînement...

Mais bien sûr, tout cela, il a d'abord fallu l'acheter...

Et il faut entretenir, se réapprovisionner...

- Le **Rafale** à un coût unitaire de... **142,3 millions d'euros** !⁽²⁾
- Le **Tigre** à un coût unitaire de... **73,7 millions d'euros** !⁽²⁾

Si un Rafale percutait un Tigre, ce serait l'équivalent de 216 millions d'euros qui s'envoleraient en fumée, soit une année de RSA socle pour 37 248 personnes...

(Ou plus de 8 rames TGV « Duplex »)

Bref, notre Président est content, donc nous aussi !

Mais il y en a qui sont encore plus contents, ce sont **les groupes DASSAULT et LAGARDÈRE**, qui produisent la majeure partie de ces engins, et qui par conséquent se remplissent les poches et se sentent décidément très utiles.

DASSAULT, tout le monde connaît, mais LAGARDÈRE c'est plus compliqué, car il faut aller creuser du côté de la galaxie EADS.

Et tout ça pour quoi ?

Eh bien ! On ne sait pas vraiment pourquoi !

Et la « grande muette » reste presque... Muette !

Pour vous aider à y voir plus clair, *Grinçant.com* va vous donner un conseil hautement précieux : pour des **informations fiables, objectives et exhaustives, privilégiez les médias... DASSAULT et LAGARDÈRE !**

Vous ne les connaissez pas ?

DASSAULT, c'est un grand quotidien national, **Le Figaro** :



Quant à LAGARDÈRE⁽³⁾, c'est le grand luxe, du multicanal !

Presse papier : **Le Journal du Dimanche** (JDD), **Paris Match** (là où travaille Valérie Trierweiler, la compagne de notre Président en guerre au Mali), **Elle**, **Télé 7 Jours**

**Le Journal
du Dimanche**



E L L E



Radio : **Europe 1**, **RFM**, **Virgin Radio**



TV : **Canal +**, **I-Télé** (chaîne d'info en continu), **Gulli** (pour les enfants)
(Lagardère est actionnaire à 20 % du Groupe Canal+, le reste appartenant à Vivendi)



Avec tout ça, vous ne pourrez pas dire que vous n'êtes pas correctement renseigné(e) sur la guerre !

PS : Il ne s'agit que de la partie émergée des icebergs, et sans parler des *réseaux* qui font qu'il vous sera bien difficile d'obtenir de vraies informations, la plupart des médias étant liés par des intérêts, au minimum publicitaires, ou par des participations croisées au sein des Conseils d'administration.

(1) Coûts estimés

(2) Rapport public annuel 2010 de la Cour des comptes

(3) Liste partielle, le « patrimoine médias » étant considérable (sociétés de production et de distribution audiovisuelle, sites internet, etc.)

*Crédit photo : Flickr CC BY-NC-ND 2.0 par **Mya Klips***

Les logos sont la propriété de leurs marques respectives

© PF/Grinçant.com (2013)

Suicides : cachons ces immolations trop médiatiques !



par PF/Grinçant.com • Billets • Tags: Chômage, Crise, Cynisme, Politique, Prédation, Société
<http://www.grincant.com/2013/02/16/suicides-cachons-ces-immolations-trop-médiatiques/>



Quatre tentatives de suicide par le feu vendredi 15/02/2013, après le drame de Nantes (devant Pôle Emploi)...

Impitoyable signe des temps !

On s'attendrait à des réactions intelligentes, pleines de compassion, à des explications rationnelles quant aux causes profondes, réelles. D'autant que dans les pays voisins il se passe la même chose (chut !).

Rappelons qu'« immoler » vient du latin *immolare*, « *mettre la farine sacrée sur la victime à sacrifier* ».

Y aurait-il des sacrifices organisés en ce moment ?

En fait oui, mais par lâcheté, tout est fait pour que les gens s'autoéliminent...

Malheureusement, certains le font de manière moins propre, moins discrète que d'autres : ils « s'immolent », au transitif, à savoir qu'ils se suicident par le feu.

Ils « se sacrifient » : *S'immoler aux exigences de la communauté* (extrait d'un dictionnaire).

Ce matin, à 8 h 06, BFMTV proposait un sujet sur ce thème...

Grinçant.com a choisi de vous transcrire les propos tenus tellement les oreilles lui en sont tombées.

Voilà ce qu'une chaîne d'information fait de ces tentatives de suicide par le feu (essayez de lire ce texte avec un maximum d'empathie pour les personnes en arrivant à de pareilles extrémités) :

Commentateur (images génériques pour illustrer) – C'est un acte de désespoir total et spectaculaire. Lorsqu'une personne sort vivante d'une tentative d'immolation par le feu, cela lui laisse d'impressionnants stigmates, des brûlures gravissimes, des cicatrices à vie.

Psychiatre – C'est un acte de désespoir total parce que, d'abord c'est extrêmement douloureux. On sait qu'il y a des morts qui sont plus horribles les unes que les autres, hein. Les hommes se pendent beaucoup, les femmes se suicident beaucoup par des médicaments. S'immoler par le feu, c'est une chose assez exceptionnelle.

Commentateur – L'immolation, un geste de revendication, la volonté de mourir en martyr, en passant un message, en exposant à la société une détresse, un sentiment d'injustice. Le geste marque donc les esprits.

Psychiatre – Quand on est désespéré, qu'on a un message à passer, **si on s'immole par le feu, on en parlera sur les médias !**

Commentateur – Problème, **la médiatisation** recherchée par l'immolation peut vite conduire à un **phénomène de contagion**.

Psychiatre – Quatre cas en deux jours, c'est quand même assez exceptionnel. Et plus les médias en parleront, plus il y aura des cas d'immolation par le feu, donc **il faudrait, bien**

entendu, arrêter d'en parler et arrêter de s'imiter.

Commentateur – Imiter les gestes des autres, une explication qui semble avoir été donnée, par exemple, par le jeune adolescent de seize ans qui s'est immolé hier dans son lycée à La Rochelle. Il aurait affirmé avoir voulu reproduire l'immolation de mercredi, devant le Pôle Emploi de Nantes.

La conclusion du commentateur n'est que suppositions (« qui semble », « il aurait ») ou affirmation mensongère « le jeune adolescent de seize ans qui s'est immolé » : Non, il en a été empêché par ses copains d'école. Fort heureusement, il est indemne.

Mais on essaie de valider la thèse de l'imitation, et avec un adolescent ça passe mieux.

Pas un mot de ce qui peut mener ces gens à de telles extrémités : la crise plus ou moins organisée, les humiliations, les violences psychologiques quotidiennes...

Pas un mot de considération pour des gens qui vont si loin : faire parler un « psychiatre », c'est les mettre du côté des dérangés, des malades mentaux.

Ne parler que d'*imitation*, c'est les réduire au rang de clones, de personnes qui agissent par esprit moutonnier. Mais avez-vous vu des moutons se précipiter seuls dans un barbecue ? Non, on les y force !

Passer dans les médias ? Vous êtes si importants que cela, BFMTV et les autres ?

Honnêtement qu'est-ce que quelqu'un de carbonisé en a à foutre de votre chaîne de merde ?

Et s'il était vrai que ce soit pour « passer dans les médias », cela prouverait qu'effectivement, ils ne parlent pas des « vrais problèmes ».

Un « psychiatre », qui pas une fois ne fait preuve d'empathie, de considération pour ces gestes extrêmes...

Un psychiatre qui se montre devant le « Dieu suprême » : un écran BFMTV et un visuel BFM...



Vous parlez de professionnalisme !

La solution évoquée ?

Ne plus parler de ces « immolations » !

Comme si ne plus en parler allait les supprimer.

En fait, il faut continuer dans la voie actuelle, et cacher les dégâts.

Les immolés potentiels se consumeront en silence, ou bien se pendront pour les hommes, ou abuseront de médicaments pour les femmes, comme le glisse ce « psychiatre »...

Le travail des bourreaux pourra continuer discrètement, silencieusement...

Oh, quelques fois cela dérape, au point de faire presque sourire.

Allez, un petit fait divers...

Le 17 février 2009, un huissier de justice se présente au domicile d'un individu, à Limoges, accompagné de deux témoins et d'un serrurier, pour procéder à son expulsion.

Une fois dans les lieux, il découvre un homme pendu aux canalisations...

Qu'a fait l'huissier (ne parlons même pas des trois autres personnes) ?

Il aurait prévenu la police qui lui aurait dit de « ne toucher à rien » !

Ce qu'il fit, bien évidemment... (Dans ces situations, ni la raison ni le cœur ne commandent, c'est bien connu)

Malheureusement, les pompiers ont constaté, après bien du temps de perdu, que l'homme était... Encore en vie !

Il est décédé trois jours plus tard à l'hôpital.

Cet huissier peut bien expulser quelqu'un, quitte à ce qu'il s'immole dans la rue, mais décrocher du plafond un être humain, ou simplement vérifier s'il respire, ça non !

Il a été condamné par le Tribunal correctionnel de Limoges, le 24 février 2012, à six mois de prison avec sursis pour « non-assistance à personne en danger »...

Triste, mais ô combien révélateur et significatif !

Et s'il y a une immolation à Florange, BFMTV et son psychiatre nous expliqueront probablement que c'est...

... Par nostalgie des hauts-fourneaux !

Crédit photo : Flickr CC BY-NC-ND 2.0 par Nick Winterhalter

© PF/Grinçant.com (2013)

Arnaque par affiliation, du paradis ou de l'enfer



par PF/Grinçant.com • Billets • Tags: Arnaque, Internet, Mort, Prédation
<http://www.grincant.com/2013/02/19/arnaque-par-affiliation-du-paradis-ou-de-l-enfer/>



Vous avez certainement entendu parler du *phishing*, méthode consistant à vous extirper des renseignements pour ensuite accéder à vos comptes en ligne, le plus souvent pour vous soutirer de l'argent.

En période de crise, certains déploient des talents exceptionnels pour gruger les autres.

Et internet est un excellent moyen pour essayer d'abuser des gens, notamment lorsqu'ils sont dans une situation difficile.

Grinçant.com ayant reçu aujourd'hui un mail particulièrement grotesque, la tentation de le publier a été trop grande, et résister à la tentation, vous le savez bien, c'est difficile.

Donc, le voici...

Objet du mail : **10 années de travail en usine, et son revenu est multiplié par 30 !**

Bonjour,

Voici le courrier que je viens de recevoir :

En réponse à votre appel à témoignage.

Je vous dis en quelques mots les avantages concrets que j'ai retiré de la méthode :
comment écrire une lettre qui vend.

Voici mon cursus professionnel :

AVANT COMMENT ÉCRIRE UNE LETTRE QUI VEND

Un cap de mécanicien auto. 10 années de travail en usine. Rien qui puisse me permettre d'imaginer que j'allais connaître un jour le bonheur, la réussite et la prospérité.

Puis un jour, un miracle se produit.

Je reçois un courrier qui me propose la méthode « *Comment écrire une lettre qui vend* » (qui est devenue pour moi : *la Clef Secrète du Bonheur*).

Une vocation de **copywriter** est née.

Le chemin est long. Mais voici le Résultat :

APRÈS COMMENT ÉCRIRE UNE LETTRE QUI VEND

Cela a totalement changé ma vie personnelle. J'ai acquis une indépendance financière importante.

J'ai fait la découverte d'un métier (**copywriter**) très passionnant et enrichissant que je pratiquerai sans aucun doute le reste de ma vie.

Mes revenus annuels ont été multipliés par 30.

Je connais bon nombre de personnes (je ne puis vous les nommer tous par manque de place) qui grâce à la méthode « *Comment Écrire une Lettre qui Vend* », du travail, de la persévérance sont parvenus à des résultats encore plus incroyables :

Alain M. : 300.000 euros par an.

Daniel A. : estimation + de 1,2 millions d'euros/an

Georges P. : Certains mois + de 75.000 euros.

J.C. : 100.000 à 200.000 euros de royalties par mailing.

Patrice R. : Montant de revenu annuel à 7 chiffres.

Et il y en a d'autres...

Tous ceux qui ont eu en mains cette méthode savent qu'elle vaut son « pesant d'or ».

Domenico L.

PS : Il est bien entendu que de tels revenus ne peuvent être possible que si l'on possède certaines qualités comme : du professionnalisme, une bonne capacité de concentration et de travail, de l'enthousiasme et de la persévérance.

Et vous, êtes-vous prêt à relever le défi ?

Si oui, cliquez ici : (lien neutralisé)

...club-positif.com/code-identifiant

Christian Godefroy

Chalet Imniac 27

Ch 1885 Chesières

Switzerland

À la lecture de ce texte, vous vous dites certainement « *Non, mais il y a des pigeons qui croient à ça ?* ». Eh bien oui, il y en a qui se font piéger, et bien plus que vous ne croyez !

Ce genre de mail a pour but de vous vendre une méthode sur le **copywriting** (en gros, c'est rédiger des textes à caractère commercial/publicitaire).

C'est bien connu, tout le monde peut le faire en claquant des doigts !

Non, bien sûr, sauf avec **la méthode de la mort** de Monsieur **Christian Godefroy** !

Avez-vous vu les montants que l'on vous fait miroiter ?

Le tout avec une méthode qui ne vous coûtera que quelques dizaines ou centaines d'euros...

On essaiera ensuite de vous faire rentrer dans un **réseau d'affiliation** où vous vendrez la méthode du « Maître » sur votre propre site... Du « **pyramidal** » quoi !

Pourquoi parler de celui-là en particulier ?

Tout simplement parce que, si vous vous faites couillonner et que vous voulez vous faire rembourser, ce sera assez difficile...

Vous avez noté l'adresse en Suisse ? Déjà, c'est loin d'être simple avec ce genre de domiciliation...

Eh bien ! Sachez qu'elle n'est même plus valable, ce **Christian Godefroy** étant devenu un **ange** ou un **démon**, car **il est décédé en novembre 2012** !

Mais, magie de l'internet, même mort, il veut encore faire des heureux avec sa fameuse méthode, moyennant un règlement par carte bancaire en ligne directe avec les cieux.

Et comme il a réservé son nom de domaine (l'adresse du site) jusqu'en décembre 2019, ça risque de durer encore longtemps...

En plus, il a probablement des petites mains terrestres, et il a fait beaucoup d'émules qui utilisent des mots comme *affiliation*, *copywriting*, *copywriter*, *Aweber* (pour gérer leurs *emailings*), « *développement personnel* »...

Vous trouverez plusieurs hommages de ses adeptes sur internet, et nous touchons quasiment là au domaine sectaire.

C'était presque un « Pape » (qui n'a d'ailleurs fait qu'importer des méthodes américaines), et par respect nous ne dirons que « Paix à son âme ».

Mais, s'il vous plaît, que son âme arrête d'envoyer des mails/spam !

Crédit photo : Flickr CC BY-NC-SA 2.0 par [zorg_the_indivisible](https://www.flickr.com/photos/zorg_the_indivisible/)

© PF/Grinçant.com (2013)

Crise de pub et information : un signe qui ne trompe pas !



par PF/Grinçant.com • Billets • Tags: Crise, Cynisme, Economie, Médias, Pouvoir
<http://www.grincant.com/2013/02/19/crise-de-pub-et-information-un-signe-qui-ne-trompe-pas/>



Les chroniqueurs, les présentateurs défilent et nous désinforment en permanence.

Leur édito est à chaque fois une contradiction d'éditos précédents.

Ils font comme si tout allait presque bien.

Ils couvrent les pires magouilles et sont complices de faits d'escroquerie majeure.

Braves citoyens, investissez ! Braves citoyens, souriez !

Non, Groupama n'est pas en faillite....

Les banques sont honnêtes et ne sont pas un trou sans fond...

Le CAC 40, le « top » des 40 premières entreprises **françaises** va super bien... Depuis la sortie de PSA Peugeot-Citroën et son remplacement par une entreprise... **Belge** (Solvay) !

L'économie mondiale va bien !

Sauf que les États-Unis, le Japon, la Grande-Bretagne font marcher la planche à billets à outrance pour racheter tout ce qui peut l'être avec de la monnaie de singe.

Un hold-up sur l'or a eu lieu, pour que ceux qui en avaient se retrouvent avec du papier sans valeur entre les mains.

Le Gouvernement français veut limiter les paiements en espèces à... 1 000 euros pour les citoyens français.

Les banques vous interdisent de plus en plus de retirer de l'argent.

La Banque Postale va même jusqu'à limiter, certains jours, les retraits au guichet à 50 euros, toute accaparée qu'elle est à tenter de rembourser (impossible) la gigantesque arnaque Dexia.

Tentez de retirer de l'argent de votre assurance vie et l'on vous demandera de justifier de l'usage que vous voulez en faire tout en traînant un maximum pour vous le restituer.

C'est certain, tout va bien, Madame la Marquise.

Pendant ce temps, on nous occupe avec le mariage pour tous, avec un mec qui pratique le chantage en haut d'une grue, éclipsant des **immolations** bien plus graves et significatives.

Mais il est vrai que c'est à Nantes, ville de toutes les outrances où tout le monde veut être héros !

Tous ces « **journalistes** », en fait des **commerciaux** à objectifs, même pas payés au variable, jouent les **dealers** de fausses informations.

Comme dans tout trafic, il y a une hiérarchie, des commanditaires, des clients à rendre dépendants, à intoxiquer.

Il y a les propriétaires de ces médias, souvent richissimes, mais également bourrés de subventions.

En plus, pour financer, il y a la publicité. **Enfin, il y avait la publicité...**

Exemple emblématique de BFMTV (oui, **encore**, mais c'est d'actualité), chaîne ~~d'info~~ d'information en continu, qui se décline également dans sa version « Business »...

Figurez-vous que depuis quelque temps l'on voyait des sous-publicités : pour les huissiers (fascinant, surtout en période de crise), mais aussi pour la fédération des fabricants corréziens de lingots d'or en chocolat...

Et que maintenant, il n'y a carrément plus d'**annonceurs**, le joli mot pour qualifier ceux qui les « financent » par la pub.

C'est pourtant un signe que tout va vraiment mal.

Et un « vrai » journaliste ne pourrait qu'en parler, puisque ça le touche de près...

Mais NON, l'omerta est de mise.

Et ils ont recours à des caches misère pathétiques...

Figurez-vous que ce matin, pour tenter de dissimuler cet état de fait, BFMTV a utilisé deux astuces nullissimes pour son édition de 7 h 00 :

- Diffusion **deux fois de suite** (oui, à la queue leu leu) de leur séquence « Music News », cette fois-ci sur les *Lumineers*...
- Diffusion du journal **en avance**, à 6 h 59, pour « gommer » une minute entière... « *Bonjour, il est sept heures* »... Ça surprend quand votre horloge synchronisée vient tout juste de quitter 6 h 58 !

Imaginez le nombre de spots absents que cela représente !

Imaginez le budget manquant !

Alors, pas de crise ?

Ils font comme si tout allait bien tout en étant complices de ces stratagèmes.

Ils maquillent leur propre quotidien...

Alors, imaginez le maquillage de l'information !

Et imaginez la situation réelle !

Addenda du 22/02/2013 : rebelote ce jour, deux minutes d'images « historiques » en boucle sur une bande-son tonitruante puis, à 6h59 et 1 seconde « Bonjour, c'est le journal de sept heure » !

Crédit photo : © koya79 – Fotolia.com – Adaptation PF/Grinçant.com

© PF/Grinçant.com (2013)

Mauvaise blague : les Conseils généraux deviennent « départementaux » ?



par PF/Grincant.com • Billets • Tags: Crise, Cynisme, Politique, Pouvoir, Prédation, Société
<http://www.grincant.com/2013/02/20/mauvaise-blague-les-conseils-generaux-deviennent-departementaux/>



Une fois de plus, démonstration est faite de la débilité profonde de ces élus.

De leur déconnexion totale des citoyens « électeurs ».

De leur incompréhension du monde dans lequel nous vivons et de la situation économique.

De leur acharnement à toujours s'occuper d'eux, petite élite autoproclamée.

De leur déconnexion, tout simplement, de la réalité.

Qu'est-ce que l'on en a à foutre de ce changement de nom ?

Franchement rien !

Les députés (qui cumulent souvent avec un Conseil général) ont voté cela hier soir, sur proposition des socialistes.

Ces [invalides de la République](#) se sont livrés une fois de plus à leur jeu de rôle indécent.

Mais cela a été voté...

Votre « Conseil général » va devenir « Conseil départemental »...

- Changement de toutes les « enseignes » sur tous ces « palais » ou « hôtels du département » indécents et inutiles.
- Changement des papiers à en-tête, des tampons...
- Changement des panneaux routiers indiquant ces « sièges de la démocratie locale ».
- Changement de toute la signalétique interne.
- Changement des sites internet...
- Changement des noms de domaine Internet : *cg15.fr* deviendrait *cd15.fr*... Et quand c'est déjà pris, comme c'est le cas pour le Cantal, on fait quoi ?
- Changement des habitudes des fonctionnaires...

Nullissime !

Il faut qu'ils arrêtent de nous prendre pour des ahuris.

Il faut qu'ils arrêtent de ponctionner le pognon pour le mettre dans leur poche ou pour augmenter leur aura.

Ils amusent la galerie, nous baladent, ridiculisent la France.

Pendant ce temps, le Crédit Agricole annonce encore une perte historique, mais dissimule toujours sa faillite.

Des [gens s'immolent](#)...

Des Français sont enlevés au Cameroun...

Cette guerre, « [Fait du Prince](#) », au Mali, continue...

Nous allons droit dans le mur en klaxonnant...

Et ces cons continuent à nous emmerder au nom de la démocratie qu'il dévoient chaque jour de plus en plus...

Pathétique !

Crédit photo : Flickr CC BY-NC 2.0 par Andrew & Suzanne

© PF/Grinçant.com (2013)

Politiques, tromperie et escroquerie en bandes organisées



par PF/Grinçant.com • Billets • Tags: Crise, Cynisme, Politique, Pouvoir, Prédation, Société, Violence
<http://www.grincant.com/2013/02/23/politiques-tromperie-et-escroquerie-en-bandes-organisees/>



Tromper : « Faire croire faussement quelque chose à »

Escroquer : « S'approprier (quelque chose) par des manœuvres malhonnêtes »,
« Prendre à (quelqu'un) par la ruse » (par extension)

Arnaquer : « Voler (quelqu'un) en le trompant »

Un homme nous a fait croire qu'il voulait être Président de la République française. Faute de mieux, car le terrain avait été préparé par toutes les autres bandes en présence, il a été élu. Mais son ambition n'était pas celle-là, puisqu'il a profité d'une [révision constitutionnelle](#) faite par son prédécesseur (avec la connivence des [députés](#) et sénateurs) pour faire la guerre au Mali.

Pour le prouver, il a ensuite déclaré à Bamako, entouré par une petite foule locale en liesse à laquelle on avait donné des petits drapeaux français, que c'était « *le plus beau jour de sa vie* ».

Alors, tromperie, escroquerie ou arnaque ?

Cette [guerre](#) est faite alors qu'il n'y a soi-disant plus d'argent pour les Français. Mais elle profite à quelques grands [groupes d'influence](#) militaro/industriels/médias également mouillés dans la politique.

Alors, tromperie, escroquerie ou arnaque ?

On nous balade en nous disant que « *l'objectif des 3 % de déficit sera tenu* », alors que tout le monde sait que c'est faux, puis on laisse le soin aux illégitimes (car non élus) de « l'Europe » (qui plus est refusée par les Français) d'annoncer la mauvaise nouvelle...

Non, cet objectif est intenable, et la croissance française sera proche de zéro. Un autre mensonge, puisque nous sommes largement en décroissance, petit mot doux pour dire « récession ».

Alors, tromperie, escroquerie ou arnaque ? Le tout en bandes organisées.

Les populations mangent du « minerais » (des raclures et des collagènes) de cheval à la place de bœuf, dans des produits « de marque » (Findus, Picard, MDD)... C'est la faute à un trader, à Spanghero ou à Comagel... Ils portent tous plainte contre X, disant être victimes, alors qu'ils font partie d'un [réseau agroalimentaire](#) à qui on laisse le soin de « s'autocontrôler »...

Qui leur a donné ce pouvoir délirant, sorte de laissez-passer ? L'Europe et les gouvernements successifs, de droite comme de gauche !

Les politiques ne voient rien, ne font rien, et pourtant il s'agit de l'alimentation, et donc de la santé de dizaines/certaines de millions de personnes.

Alors, tromperie, escroquerie ou arnaque ?

Les [scandales de santé](#) successifs ? On change le nom de l'instance (actuellement ANSM) chargée de contrôler et qui est noyauté par les conflits d'intérêts, et l'on passe au scandale suivant... L'ancien premier ministre de l'époque du scandale dit « du sang contaminé » n'est plus maintenant, il est vrai, « que » ministre des Affaires étrangères, numéro DEUX du gouvernement...

Et les grands laboratoires continuent leurs abus, avec en bout de chaîne des pharmacies complices (voir le dernier reportage « *Laboratoires pharmaceutiques : un lobby en pleine santé* » des « Infiltrés » du 22/02/2013 sur France 2).

Les politiques ne voient rien, ne font rien, et pourtant il s'agit de la santé de dizaines/centaines de millions de personnes.

Alors, tromperie, escroquerie ou arnaque ?

Les [banques](#) ont commis un gigantesque hold-up mondial, dans la plus totale impunité...

Aucun de ces truands n'a été inquiété !

Dans le pire des cas, cela s'arrange par une amende qui sera, une fois de plus, prélevée dans la poche des « clients » et des citoyens.

Les politiques font servir, de temps en temps, la tête d'un Madoff ou d'un Kerviel pour assouvir la soif de vengeance des floués, des citoyens...

Et ça marche, le système peut continuer.

Alors, tromperie, escroquerie ou arnaque ?

On saigne littéralement des pays comme la Grèce, en en profitant au passage pour racheter tout leur patrimoine. François Hollande dit même que des entreprises françaises sont intéressées... Dépouiller son voisin est même une fierté !

Idem pour l'Espagne : on saisit les logements achetés avec la caution des banques, puis on laisse les immeubles, les appartements, les maisons à l'abandon, et l'on exige des personnes à la rue de continuer à payer pour un bien qu'ils n'ont plus.

Et les politiques cautionnent, encouragent...

Alors, tromperie, escroquerie ou arnaque ?

On fait tourner les planches à billets pour continuer à vivre dans le mensonge, l'illusion, pour que les « singes » (les citoyens-électeurs) n'aient plus qu'une monnaie... de singe, qui a de moins en moins de valeur.

Au passage, on provoque la chute financière des individus, en les encourageant à vendre ce qui a vraiment de la valeur, [comme l'or ou l'argent](#).

On saisit leurs biens, leur patrimoine à la moindre difficulté, que l'on provoque d'ailleurs à dessein.

On coupe leurs moyens de subsistance à ceux qui n'ont déjà presque plus rien.

Des gens [s'immolent](#), tuent leurs enfants avant de se pendre ou de se flinguer... Pas grave, les médias aux ordres écraseront le coup en disant qu'ils sont dérangés...

Alors, tromperie, escroquerie ou arnaque ?

La société est plus que jamais organisée en strates, en entités chargées de petites tâches déresponsabilisantes.

Dans les entreprises, [vous êtes priés de ne surtout pas réfléchir](#).

Les petits [bourreaux](#) se contentent d'appuyer sur une touche pour refuser un dossier ou un prélèvement, couper les vivres ([ATD](#)), provoquer des incidents en cascade.

Les labos sont là pour faire prescrire des drogues légales pour endormir ceux qui sombrent.

Jusqu'au jour où l'[huissier](#), « officier ministériel » (donc bras armé des politiques au pouvoir) vient, avec son complice serrurier, pour tout saisir ou pour expulser, ne s'occupant même pas du [pendu](#) considéré comme un fil à plomb.

Que voulez-vous, il faut bien aller piquer les derniers euros pour renflouer des trous factices et pour payer ce système avec ces politiques opportunistes et corrompus.

Alors, simples escrocs ou tueurs/assassins ? En bandes organisées ou loups solitaires ?

Crédit photo : Flickr CC BY-ND 2.0 par AThe-Lane-Team

© PF/Grinçant.com (2013)

Lettre à une tamponneuse d'ATD, collaboratrice de crise



par PF/Grincant.com • Billets • Tags: Crise, Finance, Prédation, Société, Solidarité, Violence
<http://www.grincant.com/2013/02/25/lettre-a-une-tamponneuse-d-atd-collaboratrice-de-crise/>



Bonjour Madame,

Je vous écris, car vous venez de m'adresser un petit courrier, au tarif lent (Écopli), avec une bonne nouvelle à l'intérieur.

Il s'agit d'une « *Notification d'Avis à Tiers Détenteur* ».

Autrement dit, vous m'informez que vous avez envoyé un **ATD** à ma banque, ce qui a eu pour effet de bloquer tous mes comptes, même mon modeste *Livret A*.

Madame, vous avez un joli prénom.

Vous êtes probablement mariée, puisque votre nom est composé.

Vous avez peut-être même des enfants.

Vous avez peut-être même des parents en vie, et même encore des grands-parents.

Vous êtes « *Adjointe au comptable public* », mais votre vrai grade est « *Inspecteur des Finances publiques* ».

Vous ne signez que par « délégation ».

Vous êtes fonctionnaire, avec un emploi à vie, enfin si les choses ne bougent pas.

Vous êtes de la catégorie A, vous faites partie des « cadres ».

Vous devez être un peu aigrie puisque l'indice de votre grille indiciaire va (seulement) de 349 à 658 en fonction de votre ancienneté et de votre notation (oui, c'est comme à l'école, même à votre âge).

Votre salaire mensuel va donc de 1 615 € (1^{er} échelon) à 3 047 € (12^e échelon), avec une moyenne de 2 135 € pour le 6^e échelon.

Je sais, vous râlez, car le point d'indice des fonctionnaires n'est que de 55,5635 € par an, soit 4,6302917 € par mois au 1^{er} janvier 2013.

Mais il est vrai que vous faites partie des « Finances », là où il y a le plus de primes.

Et vous êtes toujours payée avant la fin de mois, ce qui est appréciable.

Vous avez même un syndicat pour vous défendre, le SNIFIP, Syndicat National des Inspecteurs des Finances Publiques, « *Syndicat authentiquement Professionnel et Indépendant au service des cadres des Finances Publiques* » (sic).

À vos côtés, il y a les « Huissiers du Trésor », anciennement de catégorie B, mais maintenant de catégorie A, comme vous.

Ils ont même une nouvelle dénomination : HFP (Huissiers des Finances Publiques).

Je sais, vous pestez contre votre logiciel HELIOS : c'est toujours la faute de l'informatique.

Je sais que vous avez bien papoté ce matin, en arrivant au bureau.

La machine à café est un beau lieu de rencontre pour préparer la dure journée.

Dure journée ?

Oui, passée à tamponner ce que vous m'avez envoyé, ainsi qu'à d'autres.

Vous avez signé ce document d'un petit grigri presque obscène (on dirait une paire de fesses, je voulais vous le signaler), votre paraphe.

Je sais, vous faites partie d'une « hiérarchie ».

À votre « petit niveau », vous ne faites que votre boulot.

Oui, mais vous êtes l'un des derniers rouages d'une machine à tuer.

Ça, vous ne l'avez jamais ignoré si vous avez un peu d'intelligence et de bon sens, et vous pouvez encore moins l'ignorer maintenant.

Qui sait, les gens qui se suicident, qui s'immolent, avaient peut-être reçu votre papier avec votre grigri obscène ?

Une mère, comme vous, mais sans revenus, est peut-être en train de se demander comment elle va nourrir ses enfants ce soir.

Un père, à bout car humilié, va peut-être se venger, non pas sur vous, mais sur sa famille, dans un acte ultime, odieux, mais désespéré.

Un patron de PME va peut-être voir tous ses comptes bloqués à cause de vous, et ne pourra plus faire fonctionner son entreprise ni payer ses salariés, dont certains sont eux-mêmes en difficultés.

Un individu ordinaire, qui cherche à s'en sortir, à se sortir du trou dans lequel on l'enfoncé toujours plus, va « replonger » grâce à vous (voir [commentaire](#)), et ce sans même comprendre ce qui lui arrive tant vos procédures sont délirantes et incompréhensibles (voir illégales, ou au minimum entachées de **vices**).

Madame, c'est la crise... Mais il est vrai que cet ATD est peut-être avant tout fait pour garantir votre propre salaire... Illustration des vases communicants.

Cet acte n'est par conséquent pas si innocent ni anodin.

Madame,

Si ce soir, en rentrant, vous faites la bise à votre mari.

Si vous passez la main dans les cheveux de vos enfants.

Si votre famille mange à sa faim.

Si vous regardez « **Plus belle la vie** », tranquillement assise dans votre canapé...

Sachez que d'autres se contentent de toujours plus d'épisodes de « **Plus moche la vie** » grâce à des gens comme vous.

Oui, VOUS, petits [bourreaux des temps modernes](#) et petits collabos des mauvaises causes, qui risquez de ne plus savoir où aller si les choses tournent mal.

Mais au fond, vous devez être certaine, Madame, d'agir pour le bien commun...

Et c'est si bien de baigner dans ses confortables certitudes, surtout en ces périodes de crise que vous ne devriez ignorer, et encore moins aggraver.

Madame, votre tampon, vous savez où vous devriez vous le mettre, ne serait-ce que par solidarité ?

Je vous retourne votre formule de politesse pleine d'empathie :

Je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de ma considération distinguée.

Nathalie R.

Mère de trois enfants,

Séparée pour cause de violences conjugales

Sans emploi, mais qui en recherche un

En recherche d'un logement social, pour elle et sa petite famille

Nathalie, qui dit un grand merci aux Restos du Cœur qui l'ont bien aidée cet hiver

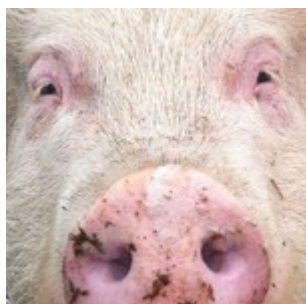
Crédit photos : © PF/Grinçant.com (2013)

© PF/Grinçant.com (2013)

Il y a quoi dans ces saucisses de Savoie ?



par PF/Grinçant.com • Décryptage • Tags: Abus, Consommation, Europe, Santé, Société
<http://www.grincant.com/2013/02/26/il-y-a-quoi-dans-ces-saucisses-de-savoie/>



Oh, des Diots de Savoie !

D'authentiques saucisses savoyardes, à consommer avec un vin local comme l'Apremont ou la Mondeuse.

Et le doute n'est pas permis, elles sont bien de là-bas :

- Marque « *Salaisons du Mont-Blanc* » sur fond rouge, avec un chapeau de montagnes.
- « *Diots de Savoie* », au-dessus du massif du Mont-Blanc stylisé.
- « *Fabriqué au cœur de la Haute-Savoie* », avec l'écusson en plein milieu, pour mieux le souligner.
- Code emballage commençant par 74... Avec mention « **FR** », mais aussi « **CE** ». Normal, la France est en Europe...
- Nom du fabricant, qui sonne un peu industriel, mais bon, le code postal commence bien par 74...



À une époque où le bœuf est remplacé par du minerai de cheval, ça fait plaisir de voir de belles saucisses 100 % pur porc (au fait, ça n'est pas écrit).

En plus, dans le coin, il y a des élevages de porcs « fermiers », comme la *Ferme du Follon* à Copponex (74), ou « des cochons dans les prés », chez *Marin Lamellet Karen* à VenTHON (73).

Bref, le terroir !

Malheureusement, ces diots ne sont pas faits de ces bêtes-là...

L'étiquette, au dos, nous fait vite retomber sur terre :



Écrit en tout petit :

Ingrédients : viande de porc (94 %)
Conservateurs : E250, E300, E301, E252, sel
Lactose, épices, dextrose, plante aromatique
Colorant : E120, arômes naturels
Boyau naturel. Porc origine France

Comprenez, par cette dernière ligne, que **seul le boyau**, élément hautement sensible, vient d'un porc « élevé » en France (dans les prés ?).

De quoi vous couper l'appétit en cette époque torturée.

Et qu'y a-t-il comme morceaux dans ce « hachis » de porc ? Du « minerai » ?

Et d'où viennent ces morceaux ?

Une fois de plus, le packaging est totalement trompeur.

Et ce qui est grave, c'est que cela nuit gravement à l'intérêt régional, car la tradition est tout, sauf respectée.

Voilà une vulgaire saucisse industrielle qualifiée de « Diot » pour faire bien et pour la vendre plus cher.

Seuls quelques % viennent de France, et pourtant le code-barre du produit commence par « 3 » pour « France ».

En creusant bien, c'est une société qui fait partie de la nébuleuse du Groupe BIGARD qui fabrique ces choses...

Bref, voilà des Diots de Savoie seulement « transformés » en France.

Et la publicité qui va avec pour nous le confirmer (et pas de mention « VPF ») : « *Fabriqués au cœur de la Haute-Savoie ces diots vous permettront de réaliser des plats régionaux typiques pour mettre vos papilles en éveil.* » **4 diots de Savoie (1) Transformés en France**

Fabriqués au cœur de la Haute-Savoie ces diots vous permettront de réaliser des plats régionaux typiques pour mettre vos papilles en éveil.

4 diots de Savoie (1)

• Au choix : fumés ou nature
n°6752/6753

DISPONIBLES AU RAYON FRAIS

360 g

2,49

1 kg = 6,92 €

(1) Transformés en
FRANCE

Décidément, on nous prend toujours et encore pour des iDiots !

PS du 27/02/2013 : Sur une autre page du même catalogue, il y a une mention « VPF » plus rassurante (quoique, même avec ça, on a vu ce qu'il en était) pour un produit similaire (des saucisses de Montbéliard)...



Crédit photo : Flickr CC BY-NC-ND 2.0 par Bollilaurent

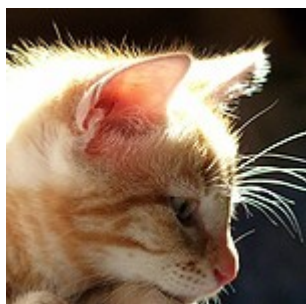
+ © PF/Grinçant.com (2013) & les marques, les saucisses et leurs concédants, d'où qu'ils viennent

© PF/Grinçant.com (2013)

Et nous les chats, vous nous faites bouffer quoi ?



par PF/Grincant.com • Billets • Tags: Abus, Consommation, Santé, Société
<http://www.grincant.com/2013/03/01/et-nous-les-chats-vous-nous-faites-bouffer-quoi/>



Nourriture « sèche », nourriture « humide »...

En ces temps de scandales alimentaires pour vous, les humains...

Nous sommes en droit de vous demander, ce que vous nous faites avaler, à nous les chats dits de « compagnie ».

« *Minou, minou* », en secouant le sac de croquettes, et nous qui arrivons en courant...

« *Minou, minou* », en tapant l'écuelle pleine de *Sheba** sur le sol, et nous qui arrivons en dérapant...

À côté, un bol de lait aux antibiotiques, ou un bol d'eau chlorée.

Heureusement, pas de vin aux 9 sulfites.

Mais sincèrement, ça nous inquiète un peu tout ça.

Et pas certain que nous y gagnions au change à abandonner mulots, souris, rats et autres oiseaux.

Ceux qui se cachent derrière notre alimentation sont les mêmes qui vous fournissent vos barres chocolatées !

Nestlé pour *Purina*, *Friskies*, *Fido*, *Félix*, *Gourmet*, *Vital Balance*...

Mars, via sa filiale *Masterfoods* pour *Cesar*, *Pedigree*, *Sheba*, *Whiskas*, *Ronron*, *Kitekat*, *Pal*, *Royal Canin*, *Canigou*...

Vu que ce que l'on nous donnait avant sert maintenant à fourrer vos lasagnes *Findus*, vos raviolis *Panzani* ou vos surgelés *Picard*, nous sommes en droit de nous inquiéter.

On met des « raclures » et des « collagènes » dans du « minerai », même pas de bœuf, mais de cheval, pour vous, les humains...

Alors, pour nous, les matous, **ces industriels de l'agroalimentaire, ils mettent quoi ?**

On nous parlait des viscères, et même des yeux, mais peut-être est-ce maintenant trop luxueux ?

Cette gélatine, c'est quoi comme « collagène » ?

Et ces bêtes sont abattues comment ?

Les chats qui veulent manger Halal ou Casher, ils font quoi ?

En fait, les **farines de viande** qui composent nos fameux plats viendraient de **sociétés d'équarrissage**...

Et là, il est permis de tout supposer : animaux de ferme malades, animaux euthanasiés, viande en putréfaction.

À cela, il faut ajouter des aliments périmés recyclés, et même, dans certains pays, des chiens et des chats euthanasiés par des vétérinaires.

Il y a des becs, des plumes, des phanères (peau, poils, ongles), des glandes, et même des tumeurs...

C'est, entre autres choses, ce que veut dire une mention comme « **viande et sous-produits de viande** »...

Il paraît qu'avec ces « farines » il n'y a aucun danger, mais nous avons vu la réalité avec l'épisode de la vache folle et du prion.

Bref, nous les chats, nous ne sommes pas chiens, mais quand même !

** Boîtes « Dôme Filet » « Duo au poulet et canard, filets de thon, blancs de poulet », à 16,02 € le kilo ou « Aux filets de thon et aux crevettes roses » à 16,25 € le kg.*

(Chaque « ingrédient » devant être au minimum présent à hauteur de... 3 % !)

Crédit photos : © PF/Grinçant.com (2012-2013)

© PF/Grinçant.com (2013)

Aluminium, notre poison quotidien : symptomatique et emblématique



par PF/Grinçant.com • Décryptage • Tags: Consommation, Cynisme, Médias, Pouvoir, Santé, Société
<http://www.grinçant.com/2013/03/04/aluminium-notre-poison-quotidien-symptomatique-et-emblematisque/>



Le dimanche 19 janvier 2012 passait sur France 5 « **Aluminium, notre poison quotidien** », un OVNI télévisuel comme on aimerait en voir plus souvent.

Un reportage qui aurait dû provoquer des réactions, tant des consommateurs, des industriels, que des autorités dites « sanitaires »...

**Plus d'un an plus tard ?
Rien ! Le quasi-néant !**

Si, une relative inquiétude quant à l'agence *Ligne de Mire Production* qui a réalisé ce documentaire en 2011, et qui ne semble plus très active d'après son site internet. Intoxication à l'aluminium ou effets d'une rétorsion probable ?

Toujours est-il qu'en moins de 52 minutes, nous avons un constat édifiant sur l'état de notre société.

- Agissements misérables des industriels, professionnels de l'agroalimentaire, de la cosmétologie ou des labos fabricants de vaccins.
- Collusion évidente des institutionnels censés surveiller tout cela.
- Immobilisme des associations consoméristes.
- Absence de réaction des consommateurs qui ne semblent plus se préoccuper de rien.

Regarder un documentaire, c'est bien, mais le « lire » permet de voir les choses sous un angle encore plus réaliste, plus cru... Quitte à le (re)visualiser ensuite...

Et l'information devient ainsi plus facilement accessible.

Résumé/transcription à la sauce *Grinçant.com*...
(Attention, c'est long, mais c'est édifiant)

Intro par Valérie Durier :

« Faut-il avoir peur de l'aluminium ?

Il est partout dans notre quotidien : conservateur dans les charcuteries, colorant dans les confiseries, levant dans les pains et gâteaux industriels, anti-agglomérant dans le sel ou les poudres de lait pour bébé.

L'aluminium prend des formes diverses. Il avance souvent masqué.

On en trouve également dans les cosmétiques, crèmes de beauté, dentifrices, déodorants et, plus grave encore, dans les vaccins.

Les scientifiques tirent la sonnette d'alarme : nous sommes, d'après eux, exposés à des quantités trop importantes.

Alors, le risque pour notre santé est-il réel ? Faut-il agir d'urgence ?

« Aluminium, notre poison quotidien », C'est une enquête signée Valérie Rouvière... »

On nous présente le Docteur Pierre Souvet, Président de « Santé Environnement France » (ASEF),

un réseau de 2 500 médecins français. « *Ces médecins militants alertent les citoyens sur les substances qui les empoisonnent. L'une d'entre-elles les inquiète de plus en plus, c'est l'aluminium* »

Bravo, mais quel écho avons-nous de ces « alertes » ?

La parole donnée dans ce reportage est une exception, et les médias se gardent bien de promouvoir cette association.

Christopher Exley, Professeur de biochimie à l'Université de Keele en Grande-Bretagne, a analysé pendant un an les 8 poudres de lait infantile (pour bébé) les plus vendues dans son pays.

Il a trouvé de 0,4 à 0,63 mg d'aluminium par litre dans ces produits, « *entre deux et trois fois plus que la limite dans l'eau du robinet** »... *(0,2 mg/l)

« *Les marques anglaises analysées par Chris Exley appartiennent à des groupes internationaux comme Danone, Nestlé ou Hipp, des fabricants leaders aussi sur le marché français que nous avons cherché à interviewer. Nestlé n'a pas souhaité nous répondre en nous renvoyant vers le syndicat des fabricants* ».

Le service communication de Nestlé-France botte en touche en répondant :

« *C'est des sujets génériques, donc là-dessus il faudrait plutôt appeler le syndicat. C'est des questions qui relèvent de la filière, de la branche, de la euh... On peut pas, nous, traiter tous les sujets pour la filière, pour la branche et pour, enfin vous voyez...* »

Intervieweuse : « *Oui, enfin si l'on vous dit qu'il y a du poison dans des préparations que l'on sert à des bébés, vous allez me dire, c'est une question générique, faut appeler les syndicats ?* »...

« *Nestlé n'a rien voulu entendre. Quant à Danone, impossible de savoir combien son Blédilait contient d'aluminium* » (« *se sont des données qui ne sont pas communiquées* » CQFD)

Vous l'aurez compris, tous les industriels ont les mêmes pratiques, et le fait que cela concerne des bébés ne les gêne pas.

Pour eux, c'est une question « générique » (au sens « désignant une classe d'objets de plusieurs types »), et relevant d'un syndicat (un syndicat étant fait pour défendre des intérêts particuliers, voire corporatistes).

Pourtant, il existe une recommandation européenne sur les quantités d'aluminium qu'il vaut mieux ne pas dépasser...

« *L'Autorité Européenne de Sécurité Alimentaire (EFSA) a tiré la sonnette d'alarme le 23 mai 2008 en conseillant de ne pas absorber plus d'un milligramme d'aluminium par semaine et par kilo de poids corporel (1 mg aluminium/kg bw/week). Pour un consommateur de 70 kg par exemple, c'est au maximum 70 mg hebdomadaire.* »

Mais comment faire pour ne pas dépasser cette dose ?

Suit une ballade dans un hypermarché de Mont-de-Marsan, dans les Landes où « *une femme traque depuis plus de 20 ans la moindre trace d'aluminium dans l'alimentation. Éliane, est la représentante de **Que Choisir, la fameuse association de défense des consommateurs*** ».

Elle accompagne une dizaine de consommateurs pour leur montrer comment l'aluminium se cache derrière les étiquettes.

« *Ce **professeur à la retraite** va dispenser un véritable cours à ces habitués des supermarchés...* »

Où cette charmante personne (Éliane Serre, Vice-Présidente « Que Choisir » de Mont-de-Marsan) prêche dans son coin (et pour une fois devant une caméra), dans les allées d'une grande surface,

pour un problème concernant la France, et même l'Europe entière...

Détail : elle a une énorme loupe à la main pour pouvoir lire les mentions des fabricants !

Démonstration qu'il y a de l'aluminium partout...

« L'aluminium a de multiples fonctions : agent levant pour les pains, les viennoiseries, conservateur dans les charcuteries et les plats préparés, anti-agglomérant pour le sel, ou encore colorant pour les confiseries. Il existe une dizaine d'additifs à l'aluminium, symbolisés par la lettre E » ... « Le E541, un additif très utilisé en boulangerie, mais impossible à trouver sur les étiquettes »

« L'aluminium vit caché derrière les ingrédients, et les ingrédients vivent souvent cachés dans les emballages... »

« Dans nos aliments, l'aluminium est incontournable, mais il est impossible d'additionner les doses que nous absorbons »

« Nous avons acheté les produits les plus chargés en aluminium qu'Éliane nous a signalés ».

Vous noterez qu'une « Vice-Présidente » locale de *Que Choisir* se bat seule, et probablement de sa propre initiative, sur le terrain...

En route pour Bruxelles, à la Direction Générale de la Santé et des Consommateurs de la Commission Européenne...

« Éric Poudelet est le Directeur de la Sécurité de la Chaîne alimentaire. C'est lui qui est chargé de protéger les consommateurs européens contre les risques de surdose en aluminium. »

Intervieweuse, qui lui tend un produit en cause : *« Dans tout cela, comment déceler la présence et la quantité d'aluminium ? »*

Éric Poudelet : *« J'en sais rien, euh... »*

Intervieweuse : *« Est-ce que les industries ne devraient pas être contraintes à dire : Voilà, il y a tant d'aluminium dans notre produit ? »*

Éric Poudelet : *« Oui, mais il faudrait... Pourquoi choisir l'aluminium ? Il faudrait choisir toutes les substances chimiques qui existent. Il y a des centaines de produits chimiques qui existent et on ne peut pas tous les lister, c'est impossible ! C'est impossible.*

Ce sont les autorités nationales qui contrôlent ça.

Donc, si les autorités nationales laissent ces produits sur le marché, c'est qu'elles considèrent qu'ils sont sains. »

Commentaire : *« Les autorités contrôleraient donc les doses d'aluminium dans nos aliments. Mais alors pourquoi certains laits exposent-ils les bébés à des taux inquiétants comme le démontre l'étude du chercheur anglais Chris Exley ? »*

Éric Poudelet : *« C'est récent, votre étude là ? »*

Intervieweuse : *« Oui oui, 2010 »*

Éric Poudelet : *« Oui, donc il va falloir qu'on envoie... »* (sans voix)

Commentaire : *« Apparemment, le Directeur de la Sécurité alimentaire n'a pas entendu parler de cette étude sur le lait pour bébé »*

Éric Poudelet, l'étude entre les mains : *« Si c'est préoccupant, enfin... Bon, euh... Il va falloir qu'on vérifie avec l'EFSA* si elle a connaissance de cet article. Donc si elle n'en a pas connaissance, on va le lui envoyer. Bon, et si c'est inquiétant, on va prendre les mesures, ça c'est pas un problème. »*

(*où il est Directeur)

(Il a l'air préoccupé le bonhomme)

Intervieweuse : « *En tout cas, aujourd'hui, les industriels ne sont pas tenus de limiter la quantité d'aluminium présente dans les préparations de lait infantile...* »

Éric Poudalet : « *Ben, pour des risques plus avérés, plus graves, hein, comme l'arsenic ou des choses comme ça, là il y a des normes* »

Intervieweuse : « *Mais pas pour l'aluminium ?* »

Éric Poudalet : « *Pas pour l'aluminium.* »

Cet échange est hallucinant.

En un mot, l'EFSA, qui a tiré la sonnette d'alarme en 2008 (voir plus haut), ne suit absolument pas le dossier.

Pire, cet organisme ne se préoccuperait que de produits vraiment « toxiques » comme l'arsenic... C'est dire !

Alors, imaginez des contrôles pour des broutilles comme des antibiotiques dans la chaîne alimentaire, ou même du cheval à la place du bœuf !

Et au passage, notez le « *Ce sont les autorités nationales qui contrôlent ça* » alors que l'on nous bassine à longueur de journée sur le « *C'est imposé par l'Europe* »...

Commentaire : « *L'Europe nous conseille d'éviter la surdose, mais les fabricants n'ont pas de limites, pas de normes. Leurs aliments peuvent contenir autant d'aluminium qu'ils le souhaitent, pour les adultes comme pour les enfants, impossible d'éviter les risques...* » (orientation vers le « Bio »)

Retour avec le Docteur Pierre Souvet, pour parler des vaccins, notamment en intramusculaires profondes...

Commentaire : « *Sur les 10 vaccins administrés à Raphaël, un seul ne contient pas d'aluminium, cet adjuvant miracle qui permet aux laboratoires de mettre moins de principes actifs.* »

Dr Souvet : « *... Donc on arrive, à seize mois, à une injection, donc en intramusculaire profonde, à une injection de 4,9 mg, donc presque 5 mg d'aluminium qui est introduit dans l'organisme de votre fils* »

La mère : « *Et il en faudrait zéro* »

Dr Souvet : « ***Il en faudrait zéro, ça n'apporte rien à l'organisme, sinon que des ennuis*** »

« *Ces ennuis sont parfois dramatiques. Chez certaines personnes, les vaccins déclenchent une maladie grave, la myofasciite à macrophages » (*MFM)**

Séquence avec un homme de 40 ans, reconnu invalide, qui a déclenché cette maladie handicapante suite à un vaccin contre l'hépatite B.

Il est suivi à l'Hôpital Henri Mondor (Créteil, 94).

Commentaire : « *Jérôme Authier est le spécialiste français de la myofasciite à macrophages. Il a diagnostiqué la maladie de Yann il y a 6 ans, alors qu'aucun médecin ne comprenait ce qui lui arrivait* »

Le Professeur Jérôme Authier est Neuropathologiste à l'hôpital universitaire de Créteil.

Commentaire : « *Difficile d'accepter cette maladie impossible à soigner et dont les chances de rémission sont infimes...* »

« **Mille cas auraient été diagnostiqués en France, dont un tiers à Créteil** »

Dr Authier : « *Des symptômes qui sont des douleurs musculo-articulaires, qui sont des fatigues, chroniques comme on dit, c'est-à-dire tout le temps, et qui sont des troubles cognitifs, c'est-à-dire des troubles intellectuels* »

Commentaire : « *Le premier cas de myofasciite à macrophages a été identifié en 1993. Cinq ans plus tard, les chercheurs ont découvert que les vaccins en sont responsables* »

Dr Authier : « *... Ce qui est important, c'est que tous les patients, sans exception, avaient reçu un vaccin qui contient de l'hydroxyde d'aluminium. Parce que certains patients, par exemple, avaient reçu que le vaccin antitétanique. Donc **c'est pas une pathologie d'un vaccin, comme du vaccin de l'hépatite B, c'est une pathologie de l'adjuvant, de l'hydroxyde d'aluminium.*** »

Séquence sur le Professeur Romain K. Gherardi, Neuropathologiste à l'Hôpital universitaire de Créteil... Il effectue des tests sur des souris et démontre que des particules d'aluminium finissent par pénétrer dans le cerveau.

Dr Gherardi : « *... et une fois que la particule a pénétré dans le cerveau, elle n'en ressort pas. L'accumulation depuis la naissance de vaccins réitérés aboutit, très probablement, à une élévation de la concentration d'aluminium dans le cerveau, avec un seuil critique et un moment, chez certains individus, surtout s'il y a des facteurs de susceptibilité, va déclencher un problème neurotoxique.* »

Commentaire : « *Le professeur Gherardi arrive au terme de ses études. En juillet dernier, il a soumis ses recherches à une revue scientifique internationale et attend d'être publié* »

« *Un peu partout dans le monde, d'autres chercheurs s'alarment de la toxicité de l'aluminium vaccinal et les publications inquiétantes se multiplient...* »

« *Les injections d'hydroxyde d'aluminium conduisent à des déficiences motrices et à une neuro-dégénération, écrit le Canadien Christopher Shaw en 2009. Il y a un an, l'israélien Yehuda Shoenfeld décrit un syndrome inflammatoire par des adjuvants.* »

« *En attendant, la majorité des vaccins contient toujours de l'aluminium...* »

Donc, et contre toute attente, c'est un « adjuvant » qui est toxique, et non le principe actif.

Outre les myofasciites à macrophages, l'hydroxyde d'aluminium est suspecté de favoriser la maladie d'Alzheimer...

« **Les vaccins à l'aluminium ne sont pas les seuls produits grand public dont les chercheurs ont découvert qu'ils provoquent parfois des maladies graves** »

Retour avec Éliane et sa loupe dans l'hypermarché de Mont-de-Marsan, au rayon des produits de maquillage...

Commentaire : « *Ici, l'aluminium est un produit miracle. Il facilite la pénétration des crèmes, durcit le vernis des ongles, ou blanchit les dents. Et dans les déodorants, il permet de bloquer la transpiration. Les anti-transpirants peuvent contenir jusqu'à 20 % de sel d'aluminium.* »

Éliane : « *Il y a de plus en plus de marques de déodorants qui font, qui laissent le choix au consommateur, **parce qu'ils savent**, qui laissent le choix entre une formulation avec alu, ce qu'on*

vient de voir, et une formulation sans alu... »

Commentaire : « Ces produits sans sel d'aluminium masquent l'odeur, mais ne bloquent plus la transpiration, et leur slogan est un argument de vente, mais attention aux arnaques marketing »

Éliane : « Houlala ! Le piège ! Elles sont tombées en plein dans le piège... Voilà, sans chlorhydrate d'aluminium, la nouvelle pub, et je lis "à la pierre d'alun" »...

« Vous savez ce que c'est la pierre d'alun ? C'est de l'aluminium, "naturel", mais les amanites phalloïdes c'est naturel et c'est toxique. Qui dit naturel... Méfiez-vous de l'argument naturel. »

Et que font réellement les associations de consommateurs ?

Pourquoi se contenter de cette minuscule action (opportunément filmée) alors que des actions à grande échelle de 60 millions de Consommateurs et de *Que Choisir* pourraient avoir une autre portée ?

À moins que ?

Commentaire : « **L'aluminium des anti-transpirants serait beaucoup plus dangereux que celui que nous mangeons.** C'est ce qu'à découvert une équipe de chercheurs, à Poitiers... » (Hôpital Universitaire Jean Bernard)

Deux chercheurs, le Docteur Olivier Guillard et le Professeur Alain Pineau (toxicologue), travaillent depuis 2004 sur le passage de l'aluminium à travers la peau.

Ils témoignent sur leurs recherches et leurs craintes.

Mais le commentaire va plus loin :

« Les chercheurs de Poitiers ne sont pas les seuls à s'inquiéter des effets toxiques des anti-transpirants.

En Angleterre, Philippa D. Darbre mène depuis 2003 des recherches sur les cosmétiques et le cancer du sein.

Ses conclusions sont terribles : "Nous suggérons que les cosmétiques peuvent être une cause de cancer du sein, à cause des substances chimiques qu'ils contiennent et qui sont appliquées directement dans la zone adjacente au sein. Le cancer du sein survient fréquemment dans le quadrant supérieur externe du sein, cette zone où sont appliqués les cosmétiques." »

« Après la publication de ces recherches, les industriels des cosmétiques ont réagi et ont créé de nouveaux produits pour donner le choix au consommateur... »

« ... Aujourd'hui, trois quarts des anti-transpirants contiennent toujours des sels d'aluminium. Nous avons voulu comprendre pourquoi, mais les leaders du secteur comme Unilever, L'Oréal ou Sanex n'ont pas donné suite à nos demandes d'interview. »

« Désormais, les consommateurs peuvent éviter l'aluminium dans leur déodorant, mais ils n'ont toujours pas accès à des vaccins sans danger... »

« ... Ces vaccins existaient pourtant, les Laboratoires Pasteur les avaient inventés. Mais curieusement, ils ont été supprimés. »

« 1952, c'est l'année de la première vaccination contre la poliomyélite, une maladie qui fait des ravages dans la population française. **À la fin des années 50, pour la polio comme pour la diphtérie ou le tétanos, les médecins ont le choix entre les vaccins à l'aluminium et les vaccins IPAD.** Dans les IPAD, l'aluminium est remplacé par le **phosphate de calcium, un composant inoffensif pour le corps humain.** »

« C'est un ancien scientifique de Pasteur, le Professeur Edgar H. Relyveld, qui a inventé ce vaccin au phosphate de calcium »

Edgar-Hans Relyveld est un très vieux Monsieur né en 1925, mais il témoigne...

« C'est un constituant naturel du corps humain, donc tout le monde l'a dans les os sous une forme ou l'autre. Donc ce n'est pas toxique, c'est bien supporté et c'est donc de qualité supérieure pour moi, à l'aluminium. »

Commentaire : *« À partir des années 70, l'Institut Pasteur décide de produire à grande échelle les vaccins IPAD sans aluminium. Mais en 1984 un événement va bouleverser l'organisation de Pasteur, le célèbre institut fusionne avec un géant de la fabrication de vaccins, l'Institut Mérieux. »*

Images d'archives (INA, FR3 le 12/12/1984) : *« Pasteur, Mérieux, désormais même combat. Les deux instituts de recherche ont décidé d'unir leurs efforts. Ils ont signé hier un accord de collaboration. Pasteur-Mérieux devient après le groupe américain Merck le deuxième producteur mondial de vaccins. »*

Commentaire : *« La nouvelle direction stoppe la production des vaccins inoffensifs au phosphate de calcium pour produire uniquement des vaccins à l'aluminium. Pour les chercheurs de Pasteur, cette décision est scandaleuse, d'autant que certaines études démontrent déjà que l'aluminium stimule la production d'IgE, autrement dit favorise les réactions allergiques. »*

« Dans un courrier, le Professeur Léry, le patron de notre témoin, alerte le Ministère de la Santé de l'époque. Cette lettre, le Professeur Relyveld l'a précieusement conservée. »

Le vieux professeur lisant : *« Ce retrait du marché paraît particulièrement dommageable, et ceci à plusieurs égards... »*

« Les publications portant sur les effets toxiques ou les effets indésirables de l'aluminium et de l'hydroxyde d'alumine sont de plus en plus nombreuses, d'année en année. Cet élément pousse aussi à préférer des produits adjuvantés avec un autre sel minéral comme le calcium, composant habituel de notre économie générale. »

Commentaire : *« Le Ministère de la Santé ne donnera jamais suite à ce cri d'alarme des chercheurs. »*

Professeur Relyveld : *« Je suis convaincu, comme le dit le professeur Léry, que c'est une erreur considérable d'avoir retiré du marché les vaccins au phosphate de calcium. »*

Ce presque centenaire continue : *« Moi j'étais dépassé, je ne pouvais rien faire, ce n'est pas moi qui décide, c'est la direction de Pasteur qui décide. »*

Respect, Monsieur, mais votre conclusion est emblématique du pouvoir des personnes qui vous employaient.

Mais vous témoignez maintenant, et c'est plutôt bien.

Commentaire : *« La colère des chercheurs de Pasteur n'a rien changé, et l'immense majorité des vaccins contient toujours de l'aluminium. »*

« Cela ne pose apparemment pas de problèmes de conscience à ceux qui ont opté pour cette formule tous risques. Marc Girard était Directeur scientifique de Pasteur Vaccins au moment de la polémique. Il reconnaît que la décision d'arrêter les vaccins au phosphate de calcium est un choix avant tout industriel. » (*De 1984 à 1988)*

Marc Girard : *« Avec l'arrivée de Mérieux, si vous voulez, les choses sont devenues beaucoup plus professionnelles.*

C'était des professionnels. C'était des industriels.

C'est dans un souci de rationalisation.

L'Institut Mérieux a dit "écoutez, on laisse tomber le phosphate de calcium, tout le monde fait de l'hydroxyde d'aluminium". »

Intervieweuse : « *Pourquoi un souci de rationalisation ?* »

Marc Girard : « *Parce que dans une industrie, c'est toujours plus compliqué d'avoir différents produits qu'il faut mélanger, pas mélanger, éviter de mélanger, etc.*

C'est plus simple d'avoir une ligne unique. Et comme la ligne unique était celle de tous les autres fabricants de vaccins à l'époque... Donc c'était un peu normal de se tourner vers l'hydroxyde d'aluminium. »

Commentaire : « *Cette vision industrielle, Marc Girard continue de la défendre, même lorsque nous lui parlons des malades de la myofasciite à macrophages. »*

Marc Girard : « *Soyons clair, par rapport aux milliers de millions de doses de vaccins qui sont utilisés dans le monde, ça représente un nombre infime : c'est trois patients à Créteil ou je sais pas quoi. »*

Intervieweuse : « *Mille patients en France. »*

Marc Girard : « *1 000 patients en France ?* »

Intervieweuse : « *On les sacrifie. »*

Marc Girard : « *Non, c'est pas qu'on les sacrifie. Je suis en train d'essayer de vous montrer que le tout n'est pas de se concentrer sur **LE pauvre clochard qui est malheureux**, mais que il y a aussi le reste de la communauté. »*

Commentaire : « ***Ce pauvre clochard, se sont des centaines de malades sacrifiés par l'industrie pharmaceutique.** » « Marc Girard va finir par reconnaître cet excès de cynisme. »*

Marc Girard : « *C'est vrai, votre réaction est tout à fait bien. Il faudrait faire quelque chose pour ça, et c'est un problème sur lequel on ne se penche pas. C'est vrai, je le reconnais. Tout à fait, il faudrait se pencher dessus. »*

Commentaire : « ***Aujourd'hui, qui se préoccupe vraiment des mille malades français de la myofasciite à macrophages ?** »*

« Il existe une autorité chargée de veiller sur notre sécurité sanitaire, l'AFSSAPS, l'agence française qui contrôle la sécurité de nos médicaments. Nous avons souhaité connaître sa position sur ce drame.*

Pour Jean-Hugues Trouvin, le Conseiller scientifique du Président, la myofasciite à macrophages ne concernerait que 500 malades, encore une quantité négligeable. »

*(*devenue ANSM : Agence nationale de sécurité du médicament et des produits de santé depuis l'affaire du Médiator)*

Jean-Hugues Trouvin : « *Nous avons moins de cinq cents cas qui nous ont été, en tous cas, notifiés, et qui sont répertoriés. »*

Intervieweuse : « *Alors, admettons 500 cas, est-ce que c'est pas suffisant pour vous alerter ?* »

Jean-Hugues Trouvin : « *500 cas, encore une fois, sont aujourd'hui analysés, nous alertent, ça c'est tout à fait évident, puisque nous continuons à travailler. Nous cherchons à mettre en évidence une relation possible entre heu, le vaccin et la pathologie qui nous est déclarée. Nous avons depuis vingt ans, trente ans que ces vaccins existent un excellent, ce que l'on appelle « profil de sécurité » au regard de ces vaccins. »*

Commentaire : « Pour l'instant, l'Agence de Sécurité Sanitaire ne souhaite pas remettre en cause les vaccins à l'aluminium. »

« En attendant, des familles souffrent et vivent dans l'angoisse... »

Puis l'exemple d'un enfant de treize ans (Océane) que l'on n'ose pas vacciner par crainte du « caractère génétique » de la myofasciite à macrophages.

« Il y a trois ans, il existait encore une solution, un DTP sans aluminium, fabriqué par Sanofi-Pasteur; il a été retiré du marché. Pourquoi le laboratoire a-t-il supprimé ce vaccin sans danger pour Océane et les hypersensibles à l'aluminium ?
Pour le savoir, direction Lyon, chez l'un des leaders mondiaux de l'industrie pharmaceutique. »

« De manière incompréhensible, le Directeur scientifique va affirmer que son laboratoire n'a jamais fabriqué des vaccins sans aluminium. »

Réponse du Docteur Yann Leocmach, Directeur scientifique de Sanofi Pasteur M.S.D. :

« Des vaccins classiques, heu, ceux qu'on donne aux nourrissons, vous avez dû avoir enfant diphtérie, tétanos, polio, coqueluche, etc. Depuis, depuis la nuit des temps, j'exagère un peu, mais depuis très longtemps c'est grâce à l'aluminium qu'on a des vaccins efficaces.
Je n'ai pas connaissance de vaccins DT-Polio par exemple, sans, sans, sans aluminium dedans. »

Intervieweuse : « Mais il y en avait un jusqu'en 2008. Chez Sanofi. »

Yann Leocmach : « Y'a, y'a, y'a un vaccin qui était avec de l'aluminium qui a été retiré en 2008, mais il contenait de l'aluminium aussi. »

Intervieweuse : « Ah non, je vous assure... »

Yann Leocmach : « Alors là, je je suis désolé, je peux pas... Le le DTP Sanofi-Pasteur MSD, il est avec aluminium, aussi. »

Commentaire : « Quelques jours plus tard, nous avons reçu ce mail... »

« Le Directeur scientifique de Sanofi s'est trompé »

Extrait du mail : « D'autre part, après vérification, je vous confirme que le vaccin DTPolio, Vaccin diphtérique, tétanique et poliomyélitique inactivé, ne contient pas d'aluminium. Je vous prie de bien vouloir nous excuser pour l'erreur commise. »

Commentaire : « Sanofi a bien fabriqué un DTP sans aluminium, mais nous ne saurons pas pourquoi il a été supprimé. »

Au passage, une image hallucinante de cynisme et d'incompétence crasse.

Générique de fin...

Professeur Christopher Exley : « L'aluminium vit un véritable âge d'or. Le scandale, c'est que cet âge d'or s'est construit sans aucune forme de législation. En d'autres termes, même si nous connaissons la toxicité de l'aluminium, il n'existe aucune réglementation quant à son utilisation, et c'est ça le scandale. »

Professeur Romain K. Gherardi : « Si on accumule toujours plus de sources, toujours plus de vaccins, toujours plus d'aluminium environnemental, eh bien une situation où il n'y avait pas de problème quand l'exposition était faible va devenir un vrai problème dramatique de santé publique quand l'exposition va être très large.

Je crois que, sur les métaux, on a des histoires qui se répètent, et donc ce qui est arrivé pour le

plomb, ce qui est arrivé pour le mercure, ce qui est arrivé pour l'amiante, arrivera pour l'aluminium aussi. »

Voilà, que dire de plus ?

Scandale après scandale, nous continuons...

Les médias se gardent bien de ressortir le couvert de manière constructive.

Les personnes chargées de surveiller tout cela ferment gentiment les yeux, trop prises qu'elles sont par leurs collusions d'intérêts...

PS : intéressé par ce reportage « Aluminium, notre poison quotidien » ?

Pas de lien ici, car ce documentaire est curieusement voyageur...

Mais [Google](#) vous aidera certainement à le trouver, même si pour cela il peut être nécessaire d'aller jusqu'en Russie.

Crédit photos : © Ligne de Mire Production (2011-2012)

© Ligne de Mire Production & France 5 (2011-2012), PF/Grinçant.com (2013)

Avez-vous la langue chargée ?



par PF/Grinçant.com • Billets • Tags: Abus, Consommation, Santé, Société
<http://www.grincant.com/2013/03/05/avez-vous-la-langue-chargee/>



Parce que la question mérite d'être posée...

Tirez la langue...

Elle est blanche, elle est jaune ?

Votre haleine est fétide ?

Sensation de bouche amère et pâteuse ?

C'est important comme détail, vous savez...

Vous avez peut-être abusé de la vodka polonaise à l'herbe de bison ?

Peut-être est-ce une mauvaise alimentation ?

Ou bien l'abus d'antibiotiques ?

Votre foie peut être malade ?

Votre état général est peut-être délabré ?

Vous avez peut-être une maladie grave ?

– Vous avez voyagé récemment ?

– Oui, Docteur.

– Vous venez d'où ?

– Je ne peux pas vous le dire Docteur.

– Vous étiez en France, ou à l'étranger ?

– À l'étranger Docteur.

– Mais vous êtes française ?

– Non, Docteur.

– Vous avez une carte Vitale ?

– J'étais parvenue à m'en procurer une, mais je l'ai perdue.

– C'était une fausse ?

– Oui, une trafiquée, avec l'attestation papier.

– Comment allez-vous payer la consultation ?

– En nature Docteur...

– Mais, je ne suis pas zoophile !

– Vous n'avez pas compris...

– Je vous signe un bon et vous pourrez retirer un plat préparé au rayon traiteur.

Ça vous va, Docteur ?

– Oui, ça me va.

– Bon, question diagnostic, vous êtes foutue...

Intoxications diverses et variées.

Vous n'avez plus que quelques jours à vivre.

– Je m'y attendais, Docteur.

J'étais résignée, mais maintenant j'ai les pattes qui flageolent.

– Au revoir...

Puis la porte du vétérinaire se referme derrière cette pauvre vache laitière à bout de souffle.

Vous voulez connaître son nom ?

Son origine ?

Vous donnez votre langue ?

Ça tombe bien, car vous ne saurez pas !

Mais il y a une promo* « Transformé en France » !



TRANSFORMÉ EN FRANCE

**7€
7,99**
LE KG

**LANGUE DE BOEUF SAUCE PIQUANTE
"TRADILEGE"**

Également disponible au même prix kg :
Langue de boeuf sauce mère (Transformé en France)

Et si vous voulez un bout de son museau*, il y a aussi !

Vous savez, chez nous, rien ne se perd !

C'est « à la Lyonnaise », ça rime avec foutaise...



TRANSFORMÉ EN FRANCE

**4€
4,95**
LE KG

MUSEAU DE BOEUF A LA LYONNAISE

Également disponible au même prix kg :
Cervelas à l'Alsacienne, Tête roulée ou Emincé de porc
à la Lyonnaise (Transformé en France)

*Traiteur – Rayon coupe de votre centre Leclerc, du 6 au 16 mars 2013.

Crédit photo : Flickr CC BY-NC-SA 2.0 par Castorp Republic

+ © PF/Grinçant.com (2013) & les marques, les langues & museaux et leurs concédants, d'où qu'ils viennent

© PF/Grinçant.com (2013)

Made in France : pas bête l'initiative Cora !



par PF/Grincant.com • Billets • Tags: Consommation, Crise, Economie, Emploi, Société, Solidarité
<http://www.grincant.com/2013/03/06/made-in-france-pas-bete-l-initiative-cora/>



Pour une fois, voilà un catalogue de la grande distribution que l'on peut saluer.

Et il ne vient pas du grand communicant Michel-Édouard Leclerc ou du décérébré Carrefour.

Non, il faut aller chercher du côté de **Cora**, enseigne principalement implantée dans le Nord-Est de la France, notamment par proximité de ses origines. En effet, elle appartient au Groupe Louis Delhaize, que connaissent bien nos amis belges, qui possède également les jardineries Truffaut.

Qu'est-ce que ce catalogue de 32 pages a de particulier ?

Eh bien ! C'est simple...

Sous le titre « **Vive les produits français. À ces prix-là... On adore !** », il ne propose QUE des articles normalement « produits ou fabriqués en France »... (enfin presque)

Sur d'autres catalogues, vous repérez quelques fois un logo plus ou moins Bleu, Blanc, Rouge, ou bien la mise en avant ponctuelle de quelques producteurs très locaux...

Là, rien de tout cela, mais à côté de chaque illustration, les mentions suivantes, encadrées :

- **Code postal**
- **Commune**
- **Nombre indicatif de collaborateurs**
- + Nom de l'entreprise dans certains cas

Il s'agit d'informations relatives aux fabricants/producteurs.

9€99 Brassière + bonnet
100% coton bio,
issu de l'agriculture
biologique,
taille naissance

65000

TARBES
MLT : 14 COLLABORATEURS[®]

(Vérifié, « MLT » = Manufacture de Layette et Tricots immatriculée en 1983)

Un bien curieux catalogue, inhabituel, car dépouillé de tous ces produits qui viennent de Chine ou de pays dits « à bas coûts »...

Pas d'écran TFT, de smartphone, d'ordinateur, d'*quelque chose* ou de cochonneries style « foire à 1 € »...

Donc lourd de sens, notamment, au regard de ce qui n'y figure pas !

Des produits industriels pour la plupart, certes...

Avec les dérives que l'on connaît, certes...

Mais un effort qu'il convient de saluer.

D'autant que cette « proximité », associée au nombre de « collaborateurs » provoque une certaine empathie et nous fait pondérer le prix.

Il s'agit d'une opération commerciale et promotionnelle non désintéressée...

Mais au moins, cela démontre que l'on peut faire les choses proprement et intelligemment.

Un tel catalogue mériterait même le droit d'outrepasser les « [Stop pub](#) »...

Pour une fois, *Grinçant.com* ne va pas chercher la petite ou la grosse bête...

... Et va même faire, en toute indépendance et à titre exceptionnel...

... Un peu de pub !

Une lecture intelligente ?



Fichier PDF (10,8 Mo)

Crédits photos : Cora et ses concédants / Sélection © PF/Grinçant.com (2013)

© PF/Grinçant.com (2013)

Addenda du 07/03/2013 : décidément, les Belges ne font pas comme nous, et il y aurait comme un exemple à suivre. Extrait d'une dépêche AFP...

« BRUXELLES, 7 mars (Reuters) – Le groupe belge de distribution Delhaize a annoncé jeudi qu'il verserait en 2013 un dividende moins élevé que l'année dernière, afin de rénover ses magasins et baisser ses prix. »

Magouilles mondiales et 28 milliards pour renflouer les banques irlandaises



par PF/Grinçant.com • Avec vidéo, Billets • Tags: Banques, Crise, Cynisme, Economie, Finance, Société
<http://www.grincant.com/2013/03/07/magouilles-mondiales-et-28-milliards-pour-renflouer-les-banques-irlandaises/>



On continue à amuser la galerie en bidonnant l'économie mondiale.

Dans le monde réel, on parle de licenciements, de baisse de pouvoir d'achat, de crise.

Pendant ce temps, le jeu des vases communicants profite toujours plus à quelques milliardaires.

Les planches à billets tournent à plein régime pour nous alimenter en monnaies de singe (Dollar US, Yen, Euro).

Les banques et des grandes entreprises trafiquent leurs bilans en jonglant avec les dépréciations d'actifs.

Les bourses disent atteindre des sommets, alors qu'il n'y a plus de petits porteurs, mais seulement quelques mafieux qui jouent au Monopoly entre eux.

Bref, tout va bien.

Nous le savons, il ne faut pas compter sur les médias pour nous dire la vérité.
Idem pour les politiques.

Mais quelques fois, il y a un éclair d'honnêteté, d'intelligence.

Là, c'est l'intervention de Philippe Béchade qui est un régal.

Il met souvent les pieds dans le plat dans son passage hebdomadaire sur BFM Business.

Et ça fait bigrement du bien...

Du bien également de voir le mariol d'interviewer (Guillaume) complètement décontenancé (5:07).

Si vous avez 7 minutes et 30 secondes, regardez...

Et si vous avez moins, allez directement à 5:23...

C'était hier 6 mars 2013.

Au fait, pour info, 28 milliards d'euros, c'est l'équivalent de 3 500 000 Renault Twingo neuves...



(Merci à News360x et à sa vidéo du 06 mars 2013 sur YouTube)

Crédits photo & vidéo : BFM Business & Licence YouTube standard

© PF/Grinçant.com (2013)

Une amnistie travestie ? À qui va l'hostie ?



par PF/Grinçant.com • Billets • Tags: Injustice, Justice, Politique, Pouvoir, Société, Solidarité
<http://www.grincant.com/2013/03/09/une-amnistie-travestie-a-qui-va-l-hostie/>



Protéger son bifteck (ou son minerai) est de moins en moins facile, et l'on peut comprendre certains actes commis pour défendre ses intérêts fondamentaux (notamment au regard de la [Déclaration universelle des Droits de l'Homme de 1948](#)), ou tout simplement son honneur.

D'autant que les méthodes mises en œuvre actuellement sont extrêmement sounoises.

On ne tue pas, on n'exécute pas, mais l'on fait tout pour que le « problème » s'élimine de lui-même.

Et quand il s'agit d'êtres humains, nous avons des suicides, éventuellement par [immolation](#).

Une vache, un mouton, lorsque son heure est venue, on l'emmène à l'abattoir, même si la destination finale est souvent le four, le barbecue, la broche.

L'homme, lui, on va le mettre en situation insupportable, et l'on va laisser faire les choses, quitte à lui donner des moyens supplémentaires : médicaments (anxiolytiques, hypnotiques, antidépresseurs), alcool, cigarettes, drogues...

La pression et les menaces ([huissiers et autres Bourreaux des temps modernes, ATD](#)) feront le reste. On en parle suffisamment ici, sur *Grinçant.com*.

L'arme suprême actuelle : l'argent et son pendant, le manque d'argent.

Et tout est fait pour que ce soit devenu une arme mortelle et, cynisme total, légale.

Pour défendre son emploi, son bout de gras, on est parfois contraint à quelques entorses, quelques débordements, quelques violences.

Face à l'autisme, il faut parfois être démonstratif.

Dans cette optique, une « **amnistie des faits commis à l'occasion de mouvements sociaux et d'activités syndicales et revendicatives** » est sur le feu.

À la lecture de ce titre, toute personne normale a une idée de ce sur quoi va porter l'amnistie.

Eh bien, détrompez-vous !

Une sénatrice socialiste, Virginie Klès, a déposé un amendement pour remplacer « *infraction* » par « **contraventions et les délits prévus au livre III du code pénal** ».

Et figurez-vous que cet amendement a été adopté !

La [proposition de loi N° 102](#), adoptée par le Sénat le 27 février 2013, reprend donc cette formulation : « *Sont amnistiés de droit, lorsqu'ils ont été commis entre le 1^{er} janvier 2007 et le 1^{er} février 2013, les contraventions et les délits prévus au livre III du code pénal...* »

PROPOSITION DE LOI

ADOPTÉE PAR LE SÉNAT

*portant amnistie des faits commis à l'occasion
de mouvements sociaux et d'activités syndicales
et revendicatives.*

Où comment, en toute discrétion, faire passer dans l'amnistie des choses beaucoup plus graves que ce à quoi l'on s'attendait et qui ne relèvent pas vraiment d'**activités syndicales et revendicatives**.

Voici les titres de ce fameux Livre III, avec en **rouge gras**, ce qui étonne :

- LIVRE III : **Des crimes et délits contre les biens**
 - TITRE Ier : Des appropriations frauduleuses.
 - CHAPITRE Ier : Du vol.
 - **Du vol simple et des vols aggravés.** ([Articles 311-1 à 311-11](#))
 - CHAPITRE II : De l'extorsion.
 - **De l'extorsion.** ([Articles 312-1 à 312-9](#))
 - Du chantage. ([Articles 312-10 à 312-12](#))
 - De la demande de fonds sous contrainte. ([Article 312-12-1](#))
 - CHAPITRE III : De l'escroquerie et des infractions voisines.
 - **De l'escroquerie.** ([Articles 313-1 à 313-3](#))
 - Des infractions voisines de l'escroquerie. ([Articles 313-5 à 313-6-2](#))
 - CHAPITRE IV : Des détournements.
 - **De l'abus de confiance.** ([Articles 314-1 à 314-4](#))
 - Du détournement de gage ou d'objet saisi. ([Articles 314-5 à 314-6](#))
 - De l'organisation frauduleuse de l'insolvabilité. ([Articles 314-7 à 314-9](#))
 - TITRE II : Des autres atteintes aux biens.
 - CHAPITRE Ier : Du recel et des infractions assimilées ou voisines.
 - Du recel. ([Articles 321-1 à 321-5](#))
 - Des infractions assimilées au recel ou voisines de celui-ci. ([Articles 321-6 à 321-8](#))
 - CHAPITRE II : Des destructions, dégradations et détériorations.
 - Des destructions, dégradations et détériorations ne présentant pas de danger pour les personnes. ([Articles 322-1 à 322-4-1](#))
 - **Des destructions, dégradations et détériorations dangereuses pour les personnes.** ([Articles 322-5 à 322-11-1](#))

- Des menaces de destruction, de dégradation ou de détérioration et des fausses alertes. ([Articles 322-12 à 322-14](#))
- CHAPITRE III : Des atteintes aux systèmes de traitement automatisé de données. ([Articles 323-1 à 323-7](#))
- CHAPITRE IV : Du blanchiment.
 - **Du blanchiment simple et du blanchiment aggravé.** ([Articles 324-1 à 324-6](#))

On peut légitimement se demander si cette amnistie est vraiment faite pour des syndicalistes ordinaires ou pour des gens qui défendent simplement leur travail, leur famille.

On a plutôt l'impression que cette entourloupe est destinée à protéger quelques intérêts mafieux et politiques, loin de l'intérêt commun.

Comment condamner des patrons-voyous si des syndicalistes-voyous sont amnistiés ?

Et les personnes amnistiées d'avoir cassé un carreau ou brûlé des pneus sur un piquet de grève face à des CRS seront ravies d'être mélangées avec celles qui auront cumulé les délits les plus graves de ce « Livre III ».

Cherchez à qui profite le crime...

Cherchez à qui profite vraiment cette amnistie...

Cherchez à quoi jouent les sénateurs qui proposent une telle « loi »...

Eux, qui sont censés si bien connaître « *l'esprit de la loi* »...

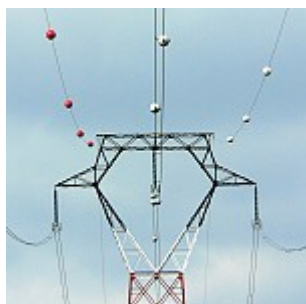
Crédit photo : Flickr CC BY 2.0 par zigazou76

© PF/Grinçant.com (2013)

Météo tourmentée, chauffage pas arrêté, État aux aguets



par PF/Grincant.com • Billets • Tags: Consommation, Economie, Hypocrisie, Pouvoir, Société
<http://www.grincant.com/2013/03/11/meteo-tourmentee-chauffage-pas-arrete-etat-aux-aguets/>



**C'est EDF qui doit se frotter les mains.
Mais pas seulement, l'État aussi.**

On connaît sa propension à taxer, taxer, et taxer encore.

Rien que dans le dossier essence vs diesel, on voudrait nous mener en Batho (n'est-ce pas Delphine).

La solution envisagée ?

Augmenter le diesel pour le mettre au niveau de l'essence...

Et pourquoi ne pas baisser l'essence pour la mettre au prix du diesel ?

On désigne du doigt des véhicules « polluants »...

Mais qui a encouragé le diesel, spécificité bien française ?

Au passage, la première victime sera notre industrie automobile qui a tout misé sur le diesel, on ne sait pourquoi.

Mais bon, là on nous annonce un coup de froid météo, et la préoccupation est ailleurs, quoique similaire.

Comment se chauffer ?

Des bûches dans la cheminée ou de l'électricité dans les convecteurs ?

Prenons le prisme de la TVA pour nous décider...

- Taux réduit (5,5 %) pour les produits dits de « première nécessité ».
- Taux intermédiaire (7 %), pour des produits principalement sortis de la TVA à 5,5 %, qui donc ne seraient pas de « première nécessité », mais presque.
- Taux normal (19,6 %) pour les produits les plus courants, et **jugés pas vraiment nécessaires, voire de luxe.**

Bois de chauffage, déchets de bois, bûches de bois densifié, granulés : **TVA à 7 %, donc « presque » de première nécessité...**

Électricité : TVA à 19,6 %, donc produit pas du tout de première nécessité !

Mais essayez de vivre, en 2013, sans électricité...

Par contre, clin d'œil cynique, l'abonnement, lui, est à 5,5 % !

Donc l'abonnement est de première nécessité, mais les watts délivrés, même le premier, sont taxés comme des produits de luxe !

Trouvez la logique...

Il n'y en a pas, ou alors elle est particulièrement perfide.

Au fait, l'État a-t-il intérêt à baisser le prix de l'électricité, notamment pour les personnes en situation précaire ?

Clairement non !

Du fait de la TVA à 19,6 %...

Mais aussi parce que :

- EDF a réalisé en 2012 un Chiffre d'affaires de 72,7 milliards d'euros, alors **imaginez la TVA perçue !**
- Le « *Résultat net part du Groupe* » 2012 s'est élevé à 3,316 milliards d'euros. EDF est donc **une entreprise qui fait de beaux bénéfices.**
- L'objectif de dividende 2012 était « au moins stable » (1,15 € par action) et **c'est en fait 1,25 € qui a été versé par action, soit une hausse de 8,7 % !**
- Avec 84,5 % du 1,850 millions d'actions, **c'est l'État qui a bénéficié majoritairement des dividendes.**
- Avec 84,5 % du capital social, **c'est l'État qui décide de tout...**

Alors, pourquoi le prix de l'électricité ne fait-il qu'augmenter ?

On nous fait une « remise » sur la seringue (l'abonnement à 5,5 %), mais l'on nous fait payer plein pot le consommable (l'électricité à 19,6 %).

Décidément, tous les trafics se ressemblent !

Et pour EDF, qui est le gros bonnet ?

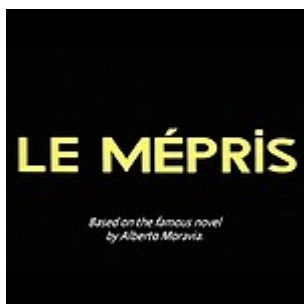
Crédit photo : © PF/Grinçant.com (2006-2013)

© PF/Grinçant.com (2013)

Référendum : le Mépris



par PF/Grinçant.com • Billets • Tags: Cynisme, Politique, Pouvoir
<http://www.grincant.com/2013/03/13/referendum-le-mepris/>



Alors que quelqu'un évoquait un référendum sur le cumul des mandats lors d'une réunion à l'Élysée, le 25 février 2013, François Hollande a répliqué sèchement :

« *Le problème, avec les référendums, c'est que les gens ne répondent que rarement à la question* »
(Le Canard enchaîné du 06/03/2013)

Voilà un Président de la République qui explicite son **mépris** envers la démocratie qui lui permet d'être là où il est, son **mépris** envers les Français qui ne seraient pas aptes à répondre par OUI ou par NON à une simple question... Mais encore faudrait-il que la question soit claire et non chargée de sous-entendus. Et pourquoi en sommes nous-là ?

De quand date le dernier référendum ?
Du 29 mai 2005.

Il s'est donc écoulé 2 829 jours, soit 7 ans, 8 mois et 27 jours à la date de cette déclaration, sans le moindre référendum. Pourtant, sur cette période, nous en sommes au 3^e Président de la République. Le **Mépris**.

Lors de ce dernier référendum, la question était, « *Approuvez-vous le projet de loi qui autorise la ratification du traité établissant une Constitution pour l'Europe ?* »

Les Français ont voté NON à 54,67 %.

Le « traité de Lisbonne » a repris les éléments de cette constitution...

Le Président de la République a convoqué le Congrès au Château de Versailles et a fait ratifier ce traité par voie parlementaire le 8 février 2008.

De la part de Nicolas Sarkozy : le **Mépris**.

De la part des parlementaires (députés et sénateurs) : le **Mépris**.

Pourtant, un référendum peut être proposé par le gouvernement ou par le parlement, et c'est au Président de la République d'en prendre l'initiative.

Mais rien depuis 2005.

De la part du Président, du gouvernement, des députés, des sénateurs : le **Mépris**.

Lors de la [révision constitutionnelle du 23 juillet 2008](#), le « *Référendum d'initiative partagée* » a été adopté.

Mais la loi organique permettant d'y recourir est toujours dans les tiroirs (poubelles ?) : le **Mépris**.

Et maintenant cette petite phrase de Hollande qui en dit long, s'il le fallait encore, sur la mentalité de ces politiques et de ceux qui les entourent.

Des gens qui sont là grâce à la démocratie, mais qui ne veulent pas la mettre en œuvre...

Des gens qui, finalement, méprisent ceux qu'ils ont courtisés jusque dans les marchés ou dans les bals populaires...

Des gens qui refusent un OUI ou un NON démocratique, mais qui se considèrent comme « légitimes » et incontournables, dès qu'ils sont « élus ».

Des gens qui vivent grassement aux frais de tous.

Devinez ce qu'ils méritent, ces « élus » qui bafouent la démocratie ?

Le Mépris !

PS : l'info vient de tomber vers 13:00, « *François Hollande envisage de légiférer par ordonnances* »... **Le Mépris !**

Crédit photo : Flickr CC BY-NC-ND 2.0 par quicheisinsane

© PF/Grinçant.com (2013)

Vérole007 – Radar mobile sur la Nationale 7



par PF/Grinçant.com • Interviews semi-fictives • Tags: Abus, Hypocrisie, Politique, Radars, Société, Stress
<http://www.grincant.com/2013/03/15/verole007-radar-mobile-sur-la-nationale-7/>



Interview semi-fictive de Vérole007, radar mobile embarqué de dernière génération, en vadrouille sur la Nationale 7.

« Grinçant » : Bonjour Vérole007, puis-je monter dans votre Mégane ?

Vérole007 - Oui, avec plaisir. Normalement, c'est réservé aux uniformes, mais là on va faire une exception.

En août 2012, nous avons interviewé [RF007](#), vous le connaissez ?

Vérole007 - Oui, le pauvre, c'est un radar fixe près d'une pile de pont. Il va bientôt partir à la retraite.

Il m'a même flashé lors d'un exercice, le con.

Mais vous savez, sa prune, il va la garder, les voitures de police ont tous les droits !

Mais vous êtes banalisée ?

Vérole007 - Oui, c'est l'astuce, je vais rouler incognito, bien mémère, sur la file de droite, ou sur celle du milieu, rien que pour me faire doubler...

Et alors ?

Vérole007 - Dès qu'un automobiliste me doublera trop vite, paf, il aura droit à mon flash infrarouge invisible !

Et il recevra son PV directement par La Poste, ça lui apprendra !

Vous êtes un pousse au crime, c'est de la provocation ?

Vérole007 - Officiellement non, mais vous pouvez le voir comme ça, en effet.

On dit que c'est pour faire baisser le nombre de morts sur les routes, mais je dois reconnaître que la méthode n'est pas clean.

C'est pas pour rien que mon petit nom c'est « Vérole », et je suis la 7^e, d'où mon surnom Vérole007.

Et votre vrai nom, c'est quoi ?

Vérole007 - Chut, secret défense.

En fait, nous avons des matricules, comme les bonshommes qui montent avec nous.

Appelez-moi Vérole007.

Aujourd'hui, 15 mars 2013, nous allons être une vingtaine à commencer nos méfaits, dans 18 départements.

En Ille-et-Vilaine, nous sommes déjà une paire, comme dans les Bouches-du-Rhône.

Dans 3 ans, nous serons 300 !

Nous sommes dans une Renault Mégane 1.5 dCi ?

Vérole007 - Oui, je sais, ça fait désordre.

D'abord, c'est un petit moteur et je me sens un peu ridicule là-dedans.

Et en plus, c'est du diesel et l'on nous dit que c'est scandaleux de rouler avec ce carburant.

Nous, on va rouler en permanence, polluer en permanence, émettre plein de particules fines, rien que pour piéger les automobilistes.

Ça me fait marrer !

Vous connaissez votre équipage ?

Vérole007 - Ils sont plusieurs à pouvoir monter avec moi lorsque je fais la pute. Ils seront toujours par paire, de la police ou de la gendarmerie. Ils devront être en uniforme. C'est ballot, hein ! Le véhicule est banalisé, mais pas les gens qui sont dedans !

Vous êtes un radar français au moins ?

Vérole007 - Non, pensez-vous ! Je suis un radar « mobile-mobile » hollandais. C'est la société Gatsometer BV qui me fabrique, et ma lignée porte le joli nom de GATSO MILLIA. Il y a des membres de ma famille, mais d'une autre lignée, qui équipent déjà certains de vos feux rouges, les GATSO GTC GS11. Vive l'Europe, quand il s'agit de réprimer, ça marche !

Mais vous avez une marge de tolérance plus importante que les autres radars ?

Vérole007 - Oui, c'est lorsque je suis en mouvement. Mais vous savez, lorsque vous doublez, vous accélérez par sécurité, et vous pouvez faire une pointe de plus de 20 km/h par rapport à moi, et vous serez dans mon coffre !

Dans votre coffre ?

Vérole007 - Oui, le principal de mon équipement est dedans. Dans l'habitacle, il n'y a que la caméra et l'écran de contrôle avec lequel les méganous font joujou.

Les méganous ?

Vérole007 - Oui, les flics... On appelle bien les douaniers les *gabelous*, par analogie avec la *gabelle*... Là, on les appelle les *méganous*, par analogie avec la *Mégane*...

N'empêche, 70 000 euros le véhicule, ce n'est pas rien !

Vérole007 - Oh, vous savez, ça va vite être amorti. Avec une telle technique, le centre de Rennes ne va même plus savoir où donner de la tête pour les PV. Et La Poste va être contente !

Les automobilistes doivent vous haïr ?

Vérole007 - Ben oui, on n'est pas une vérole pour rien. Le but, c'est de les plumer, et peu importe s'ils perdent aussi des points, voire leur emploi. Quant aux morts par immolation, par suicide, par stress, ce n'est pas notre problème. S'occuper d'eux, c'est moins rentable que de vous pourrir la vie sur la route.

Et pour la doublette ?

Vérole007 - Je sais, je fais la pute, mais je n'accepte pas toutes les pratiques. Cela dit, si je photographie une fausse plaque, ben ce n'est pas mon problème non plus. Le vrai titulaire n'aura qu'à se débrouiller, enfin s'il le peut.

Comme vous ne prenez que par l'arrière, c'est contestable ?

Vérole007 - Pour l'amende, non. Mais pour les points, vous pouvez toujours nier être le conducteur puisque vous ne serez pas sur la photo, enfin pour le moment (c'est prévu pour plus tard). C'est sûr, ça n'est pas facile, c'est bien un piège. Les vrais chauffards, eux, ils s'en moquent.

On dit que vous pouvez prendre les véhicules que vous croisez ?

Vérole007 - Oui, mais ce sera pour plus tard, je ne suis pas encore homologuée pour cela.
C'est une sensation curieuse que de pouvoir faire ça.
Vous croisez un véhicule, et il ne sait pas qu'il se fera baiser.
Pure jouissance, pour moi, comme pour mon équipage de méganous !
Et je vous dis pas pour l'État !

Rouler devient impossible...

Vérole007 - Mais mon pauvre ami, tout devient impossible !
Même sur Internet on vous pourrit la vie : Hadopi, c'est le même principe.

Vous êtes peinte en noir...

Vérole007 - Comme Zorro !
C'est pour faire dans la discrétion.
Mais il y aura du blanc, du gris, du bleu foncé, du marron...

RF007 parlait du *Grand proxénète*, pour son employeur, et vous ?

Vérole007 - Nous avons le même patron.
Quant à la Mégane et au Gatso Millia, c'est la société FARECO, du groupe FAYAT, qui fait le boulot d'assemblage, pour fournir l'ETM (« Equipement de Terrain mobile »)*.
C'est une boîte qui fournit, notamment, les feux tricolores.
Non seulement elle vous arrête au rouge, mais elle veut aussi vous coincer quand vous roulez.

Merci pour cette interview, vous avez du travail...

Vérole007 - Oui, c'est le grand jour... Le démarrage officiel !
Merci à Sarkozy de nous avoir donné la vie...
Merci à Hollande de nous permettre d'en profiter et de nous multiplier...
Sus à vos permis et à vos portefeuilles !
Oh, les *méganous*, vous montez ?

*Aussi qualifié de RMNG pour « Radar Mobile de Nouvelle Génération »

Crédit photo : Flickr CC BY 2.0 par lord enfield & PF/Grinçant.com

© PF/Grinçant.com (2013)

Chypre : démonstration de la dictature financière et européenne



par PF/Grinçant.com • Billets • Tags: Arnaque, Crise, Economie, Europe, Finance, Politique, Pouvoir
<http://www.grincant.com/2013/03/17/chypre-demonstration-de-la-dictature-financiere-et-europeenne/>



La « *crise est derrière nous* » avait déclaré François Hollande le 10 décembre 2012 à Oslo.

Traîtrise et foutage de gueule !

Début mars 2013, l'Irlande fait un chantage systémique pour transférer 28 milliards d'euros de dettes de ses banques à l'Europe.

Là, les **Chypriotes** « apprennent » que l'Europe va les « aider » dans un « *Plan de 10 milliards d'euros pour sauver Chypre* »...

Les aider ?

En fait, leurs dépôts bancaires, leurs économies, vont être « *taxés* » de manière forcée et par surprise.

6,75 % jusqu'à 100 000 euros, et 9,9 % au-delà. Avec, en plus, une taxation sur les intérêts.

Comme d'habitude dans un pareil cas (rarissime), la nouvelle tombe un week-end, quand les banques sont fermées.

Elle a été annoncée hier, samedi 16 mars, un samedi.

Ceux qui se sont précipités pour retirer le peu d'argent qu'ils avaient au distributeur bancaire ont constaté que ces pourcentages avaient déjà été « retenus » sur leur compte.

Le « coup » était donc bien préparé, les banques étant les premières complices.

Pour « légaliser » tout cela, le gouvernement devrait valider cette mesure **ce dimanche**...

Cette « mesure » devrait rapporter, en un seul jour, entre 5,8 et 6,5 milliards d'euros...

Rappelons que Chypre ne comporte que 1 116 564 habitants, soit 58,6 fois moins que la France !

On « aide » de 10 milliards en en prenant déjà 6 dans les poches des habitants ? C'est quoi ce délire ?

Braquage en direct...

Prise d'un million d'otages en direct (un week-end)...

- **Les dirigeants chypriotes sont contents** : traîtrise envers leur peuple.
- **Le FMI est content** : bravo Christine LAGARDE qui a déclaré « *La solution présentée est durable, pérenne et dans l'intérêt de l'économie chypriote* ».
Belle leçon de démocratie, pour une ancienne ministre de l'Économie française sous Sarkozy !
- **L'Europe est fière**, par le canal d'un nouveau zébulon sorti de son chapeau : Jeroen Dijsselbloem, un néerlandais ministre des Finances des Pays-Bas, « président de l'Eurogroupe ».

Cette mesure est nouvelle pour ce qui concerne un pays européen...

C'est un tout petit pays, choisi pour son faible nombre d'habitants...

C'est un nouveau **laboratoire** pour tester les risques de révolution, la Grèce ayant courbé

l'échine...

Grèce, Espagne, Irlande, les « traitements » sont différents...

Et c'est bien à un **nouveau hold-up**, il n'y a pas d'autre terme, que nous assistons...

Prochaine étape ?

Ça n'est pas notre Président français qui nous le dira, mais est-il au courant ?

Crédit photo : CC BY 2.0 par LiberationsGressy

© PF/Grinçant.com (2013)

Don Corleone Popov : Chypre et l'argent de la mafia russe



par PF/Grinçant.com • Interviews semi-fictives • Tags: Crise, Cynisme, Economie, Finance, Pouvoir, Prédation
<http://www.grincant.com/2013/03/20/don-corleone-popov-chypre-et-l-argent-de-la-mafia-russe/>



Interview semi-fictive de Don Corleone Popov, grand parrain de la mafia russe, qui nous parle de l'argent des banques chypriotes, de l'Europe et de la crise actuelle.

« Grinçant » : Bonjour, dois-je vous appeler Don Corleone ou Popov ?

Don Corleone Popov - Je suis issu d'une illustre famille de Sicile pour le côté « Corleone », mais je suis né à Moscou. Mon père était un grand parrain de la Bratva (« Mafia Rouge », NDLR), et j'ai pris la suite. Appelez-moi Don Popov.

D'accord. Et merci de parler français, même si votre accent est à couper au couteau...

Don Popov - C'est normal. Vous savez, j'ai appris cette langue sur le tas, lors de voyages d'affaires à Marseille ou en Corse. Maintenant, lorsque je vais dans votre beau pays, c'est plutôt à Paris. Quant au couteau, laissez tomber, ça ne me fait pas peur. Tenez, regardez...
Dit-il en sortant un PP-19 « Bizon » de dessous la table.

Vous vous baladez avec ça, mais c'est plutôt une arme de police, ou des services de sécurité ?

Don Popov - Justement, c'est pratique. 600 à 700 coups par minute, pour une portée utile de 100 à 200 mètres, et en plus on peut mettre un silencieux ! Quant aux munitions, comme elles sont aussi utilisées par la police...

Bon, passons, vous vouliez nous parler de Chypre... Pourquoi ?

Don Popov - Tout simplement, car ce qu'il s'y passe est scandaleux ! Imaginez-vous ce que l'on fait à ces malheureux Chypriotes. En plein week-end, on leur braque une partie de leur argent. Et au passage, on braque aussi le nôtre, car nous avons aussi des « placements » à Chypre, nous la mafia russe. Cela dit, nous ne sommes pas les seuls.

Que faut-il faire ?

Don Popov - Faites comme moi, indignez-vous ! Dommage que Stéphane Hessel soit mort, il aurait écrit un second opus.

Plus sérieusement ?

Don Popov - Plus sérieusement ? Et il faut que ce soit un parrain de la mafia qui mette les pieds dans le plat ? Eh bien, tout simplement, il n'y a plus de valeurs, tout part en sucette ! Nous avons été dépassés, très largement, par les banquiers, par leurs méthodes copiées sur les nôtres mais fortement améliorées... Et maintenant, ce sont les politiques, en collusion avec eux, qui nous piquent notre business. Et ce que vient de faire l'Europe est très fort ! Enfin, ils tentent, sur Chypre, un tout petit pays, pour se faire la main...

Pas de *PP-19 Bizon*, rien, ils entrent simplement en souriant, et ils disent à plus d'un million de personnes « *Le camion est là, nous prenons 10 % de ce que vous avez sur vos comptes... À la prochaine !* »

Ou encore « *Payez, vous serez protégé, sinon couic* »...

Oui, mais ce serait pour sauver les banques...

Don Popov - Pour sauver les banques ? Laissez-moi rire !

Vous pouvez m'expliquer comment ces banques, avec l'argent des Chypriotes, mais aussi avec l'argent des Russes, que Moddy's évalue à 31 milliards de dollars (Ndlr : 19 Md\$ de « sociétés russes », et 12 Md\$ de banques russes), peuvent être en difficulté ?

Où est passé tout ce fric ?

Disparu ? Où, comment ?

Non mais, et c'est un chef de la mafia qui vous parle, c'est du foutage de gueule !

Officiellement, c'est l'Europe qui demande cela pour sauver Chypre de la faillite...

Don Popov - Oui... Vous ne seriez pas de leur côté, vous ?

« Prêter 10 milliards d'euros » tout en prélevant déjà près de 6 sur les comptes chypriotes, vous appelez ça « sauver » ?

C'est du racket pur et simple oui, foi de mafieux !

Et si les banques sont en difficultés, comment peut-on prendre 6 milliards sur les comptes qu'elles tiennent ?

À Bruxelles, ils rétropédalent, mais je ne sais pas si ça va être suffisant.

Ils se croient tellement tout permis qu'ils font n'importe quoi depuis déjà bien longtemps, mais là ils ont dépassé les bornes !

Les banques seraient fermées jusqu'à jeudi...

Don Popov - Oui, les gens sont pris en otage...

Mais sachez que c'est extrêmement grave...

D'abord, il y a collusion totale entre les banques chypriotes, le gouvernement de Chypre et les tordus de l'UE et du FMI.

Quand vous savez comment fonctionne une banque, je peux vous garantir qu'ils ne peuvent mettre en place, informatiquement, une telle mesure du jour au lendemain, en claquant des doigts.

C'était parfaitement préparé, et l'on peut même craindre pire, à savoir que ce genre d'algorithme soit déjà en place dans toutes les banques européennes, au cas où...

Et si c'est préparé, cela veut dire que beaucoup d'argent s'est barré avant...

Comment se fait-il que vous, Don Popov, n'en ayez pas été informé...

Don Popov - Tout simplement parce que nous sommes devenus des guignols, nous les mafieux de la vieille école.

Nous avons un code de l'honneur, une certaine déontologie...

Mais là, avec les banquiers, les politiques et tout ce bordel européen, nous sommes ridiculisés, laminés, explosés !

Sous couvert d'une « légalité », fortement contestable d'ailleurs, ils laissent les banques piller leurs clients, les états piller leurs concitoyens, et ensuite ils viennent en « supra », pour vous piller à nouveau au motif qu'il faut renflouer les pilleurs précédents !

Que faut-il faire ?

Don Popov - Mais putain, il faut vous bouger le cul !

Là, personne ne moufte, et pourtant « ils » ont passé la vitesse supérieure...

C'est dramatique de voir ça !

Excusez-moi de vous le dire, mais vous êtes un peu con dans l'histoire, même Cahuzac n'a pas mis son argent à Chypre...

Don Popov - Vous m'insultez ?

Vous savez, c'est pas bien ce que vous venez de faire, surtout sur un homme blessé.

*Don Corleone Popov se lève, met le canon de son PP-19 Bizon sous son menton et...
... Tire ! (Même pas le temps de tenter de l'en empêcher)*

Il n'avait pas mis de silencieux, car il voulait que cela fasse du bruit.

Les caïds de Bruxelles viennent de provoquer l'autoélimination d'un grand parrain de la mafia...

Là où la mafia trépassse, politiques et banquiers se prélassent... Pour nous mettre dans la mélasse !

Note de *Grinçant.com* : Paix à son âme. Don Corleone Popov était un grand homme qui ne méritait pas une telle fin.

Il souhaite être enterré, car la crémation lui rappelait l'immolation.

Signe des temps, et dernier choix des hommes.

Son arme, le *PP-19 « Bizon »* :



Crédit photo PP-19 : CC Wikimedia par Vitaly Kuzmin

Crédit photo : CC BY-NC 2.0 par Vleermuis

© PF/Grinçant.com (2013)

Confiance et trahison par Bouygues Telecom



par PF/Grinçant.com • Billets • Tags: Arnaque, Consommation, Internet, Société, Téléphonie
<http://www.grinçant.com/2013/03/22/confiance-et-trahison-par-bouygues-telecom/>



Il y a des mots à ne pas utiliser à la légère, et c'est notamment le cas du mot « **Confiance** »...

D'autant que certains osent l'utiliser par écrit, comme argument commercial.

En l'espèce, un vieux client Bouygues Telecom voit sur ses factures un « **Avantage confiance** » assorti d'une remise de 5 euros/mois :

Avantage confiance

Vous bénéficiez automatiquement de cette remise mensuelle sur le prix de votre forfait lorsque vous êtes Client Bouygues Telecom depuis plus de 12 mois.

Et comme il n'est plus « engagé » et qu'il n'a pas profité de ses points pour changer de mobile, on lui offre un « **Avantage conservation mobile** », avec une remise supplémentaire d'également 5 euros/mois :

Avantage conservation mobile

Avec votre Forfait Eden, le prix de votre forfait baisse automatiquement si vous conservez votre mobile au-delà de 12 ou 24 mois. Le montant de la remise dépend de l'offre détenue. En cas de renouvellement mobile, vous perdrez cette remise.

Oh que voilà un bon client !

En plus, il a 45 000 points qu'il n'utilise pas !

Remarquez, ces points chèrement acquis, on les lui limite à 25 000 pour un nouveau téléphone, en lui faisant payer une somme exorbitante pour un modèle dans le coup (choix restreint)...

Et en plus, s'il avait la malheureuse idée de les utiliser, ses points, il perdrait son « **Avantage conservation mobile** »...

... Et il serait en outre obligé de se « **réengager** » pour 12 ou 24 mois...

... Et s'il ne voulait pas payer trop cher, il serait obligé d'opter pour un forfait beaucoup plus onéreux...

Donc, ce bon vieux client historique en est à ce stade sur son « Espace client » :

MON OFFRE ACTUELLE		MA SITUATION
44,90€/mois	Forfait Eden.relax 24/24 500Mo ?	Vous n'êtes plus engagé. Changer d'offre : Possible. ✓ Changer de mobile : Possible. ✓
-5€/mois	Avantage confiance ?	
-5€/mois	Avantage conservation mobile ?	
34 €90 /mois		

Il paye, avec tous ces « Avantages » acquis de haute lutte...

34^{€90}/mois au lieu de... 44^{€90}/mois

... pour son **Forfait « Eden.relax 24/24 500 Mo »**.

Un client heureux, car au paradis et relax !

Oui, sauf que ce client, qui avait migré d'un ancien forfait vers celui-ci, est bien pris pour un pigeon, voire pour une buse !

En effet, un nouveau client, pour le même forfait, a actuellement droit à ce tarif :

	Commandée		
	CLASSIC		RELAX
<p>Série Spéciale -5€/mois pendant 12 mois</p>			
Appels	2h	2h + 3 numéros illimité	illimités 24/24
<input type="radio"/> Avec un nouveau mobile <input checked="" type="radio"/> En conservant votre mobile actuel			
<p>SÉRIE SPÉCIALE Prix par mois</p> <input checked="" type="radio"/> Engagement de 12 mois <input type="radio"/> Sans engagement			<div style="border: 2px solid blue; border-radius: 50%; padding: 10px; text-align: center;"> 29€90 au lieu de 34€90 </div>
<input type="radio"/> Avec un nouveau mobile <input checked="" type="radio"/> En conservant votre mobile actuel			
<p>SÉRIE SPÉCIALE Prix par mois</p> <input type="radio"/> Engagement de 12 mois <input checked="" type="radio"/> Sans engagement			<div style="border: 2px solid blue; border-radius: 50%; padding: 10px; text-align: center;"> 34€90 par mois </div>

Soit **34,90 €/mois sans engagement, et 29,90 €/mois avec engagement**, le tout en conservant son mobile...

La mention « *série spéciale* » fait bien rire, puisque vous bénéficiez de « -5 €/mois pendant 12 mois »...

Donc, si vous êtes « fidèle », votre tarif augmentera... Belle récompense !

Sauf que Bouygues, bon prince, vous servira alors son « *Avantage confiance* », du même montant, pour les clients qui ont 12 mois d'ancienneté !

Elle est pas belle la vie ?

Sauf que l'ancien client, à qui l'on a maintenu un ancien tarif en le déguisant avec des remises débiles, lui, il fait la gueule !

Vous avez dit Confiance ?

Comprenez Trahison...

Bouygues Telecom, vous perdez l'Avantage !

Crédit illustration : © PF/Grinçant.com (2013)

Œuvre d'origine (éléments) : © Bouygues Telecom (22/03/2013)

© PF/Grinçant.com (2013)

Cash investigation : quel cerveau avez-vous ?



par PF/Grincant.com • Billets • Tags: Cynisme, Médias, Pouvoir, Société, Solidarité
<http://www.grincant.com/2013/03/24/cash-investigation-quel-cerveau-avez-vous/>



Il est souvent malvenu de parler de ce qui ne va pas.
 Ceux qui le font sont traités de rabat-joie, de négatifs.

Pourtant, lorsqu'un individu est touché, il est le premier à pester, à dire que c'est injuste, à tenter de ramener les autres à sa cause.

Pourtant, lorsqu'il y a des alertes, des enquêtes édifiantes sur des sujets importants, curieusement, les oubliettes, voire le vide intersidéral, guettent.

La ramener contre des multinationales, des laboratoires pharmaceutiques, les dérives de l'agroalimentaire ou de la finance, les contradictions d'ONG

ou de prétendues actions vertes n'est pourtant pas facile.

On vous attend au tournant, avec des menaces multiples à la clef.

Alors, quand il y a quelques miracles, tout le monde devrait se réjouir, applaudir, soutenir.

Lorsqu'il y a une locomotive, il serait bon d'être derrière, et pas à côté, à la regarder ou à l'ignorer.

Lorsqu'il y a un support, il serait bon de l'utiliser, de le démultiplier.

Vous souvenez-vous de l'émission « **Cash investigation** », proposée et présentée par Élise Lucet, sur France 2, en 2012 ?

Oh certes, c'est une grande chaîne publique... Mais justement, l'on ne s'attend pas à voir ce genre d'enquête sur une chaîne que l'on pourrait qualifier d'État...

Oh certes, cela a été diffusé seulement en rafale, le vendredi, jour pas très propice...

Oh certes, cela ne passait qu'en deuxième partie de soirée, vers 22h15, voire au-delà...

Mais quand même, avec un tel programme, tout le monde aurait dû être devant sa télé !

Jugez plutôt, seulement sur titres :

Saison 1 de <i>Cash Investigation</i> (2012)	
27/04/2012	Les vendeurs de maladies
04/05/2012	Marketing vert : le grand maquillage
11/05/2012	Paradis Fiscaux : les petits secrets des grandes entreprises
18/05/2012	Toxiques fringues
25/05/2012	Neuromarketing : votre cerveau les intéresse
01/06/2012	La mort programmée de nos appareils
08/06/2012	La Finance Folle
15/06/2012	Sucre : Comment l'industrie vous rend accros

Lors de la première, où nous apprenions, preuves à l'appui, comment les laboratoires rendaient tout le monde diabétique (idem pour le cholestérol) simplement en faisant abaisser les seuils, ou comment le simple vieillissement devenait une maladie sous couvert d'ostéoporose, ou comment l'on inventait un syndrome de la bedaine/métabolique...

Nous aurions pu penser que tout le monde allait se battre pour la zappette, ou utiliser les mêmes astuces que pour les grands matches de foot ou de rugby...

Eh bien, figurez-vous que non !

- 20 % pour « C'est quoi l'Amour ? » sur TF1 (30 % chez les « ménagères »)
- 23 % pour « NCIS, enquêtes spéciales » sur M6
- 8 % pour « Cash investigation » sur France 2

En fait, l'émission a réuni en moyenne 1,3 million de téléspectateurs, soit 8,4 % de parts d'audience...

Dans un pays de 65,5 millions d'habitants, cela représente, dans la tranche de 20 ans et plus (75,5 %), **1 personne sur... 38 !**

Alors oui, l'amour, c'est utile (surtout si on le cherche)... NCIS un peu moins...

Mais ignorer à ce point des sujets aussi importants et aussi bien traités est tout simplement lamentable.

Comment s'étonner que les choses continuent à aller à vau-l'eau ?

Les personnes et entreprises mises en cause doivent bien ricaner.

Les lobbies sont plus forts que jamais !

- Tout le monde va crever à cause du sucre et du sel dissimulé dans tout ce que nous mangeons ?
- Les labos vont en ajouter une couche avec des médicaments inutiles aux effets indésirables ?
- L'obsolescence programmée ? Pas grave !
- Le *trading* à haute fréquence ? Laissons jouer les robots !
- Des vêtements fabriqués par des enfants ? C'est plus utile que de leur offrir du lego ou une poupée !
- Des ONG se foutent de notre gueule, et le vert est noir ? Ben oui, on n'y peut rien !

Nos députés ne s'emparent pas immédiatement de ces sujets pour faire voter des lois utiles ?

Idem pour les sénateurs ?

Ils doivent faire partie des 30 % de ménagères préoccupées par l'amour qu'ils/elles recherchent désespérément.

Ben oui, chercher à comprendre pourquoi on a une vie de chiotte, c'est trop compliqué, même si l'on vous amène sur un plateau de quoi vous défendre !

Le gouvernement doit finalement bien se marrer, occupé qu'il est à ne surtout pas traiter les sujets qu'on lui amène, avec pourtant preuves et arguments, même sur France 2 !

En fait, malgré cela, ils pourront toujours dire :

- Nous ne savions pas !
- Nous n'avions pas vu !
- Nous sommes peut-être responsables, mais surtout pas coupables !
- La télé de mon ministère était en panne chaque vendredi en fin de soirée !
- Ah, vous croyez ?

Pourquoi ce billet ?

Tout simplement parce que plus de 9 mois se sont écoulés depuis la dernière, sans que rien ne bouge.

Sans que ces sujets ne soient repris.

Sans que ces problèmes ne soient traités, ne serait-ce qu'un chouïa.

Tout simplement parce qu'une jeune femme, Margot Lafitte, fille de Jacques Lafitte, est venue hier chez Ardisson (Canal +, Salut les Terriens !) pour vanter son émission sur M6.

Et elle a avoué, déclaré, avec au moins le mérite de la franchise, à côté d'une femme qui relatait son enfer dans une cité du 20^e arrondissement :

Moi ? « Je pense à ma gueule ! »

En ce moment, il y a beaucoup de gens qui pensent avant tout à leur gueule...

Des gens qui se foutent de tout le reste...

Mais il ne faudrait pas qu'ils s'étonnent le jour où ils découvriront qu'ils sont concernés par tout ce qu'ils n'ont pas voulu voir.

Et ça ne sera pas NCIS qui viendra les aider !

Alors, où en est *Cash investigation* ?

À l'approche d'avril 2013, rien à l'horizon...

Trouvé au détour du web :

« *Suite au succès de l'émission de France 2 Cash Investigation, la chaîne publique a pris la décision de reconduire le programme pour une saison 2. Retour prévu en septembre 2013.* »
(Premiere.fr)

Ouf ! Ils ont encore de la niaque et du courage (il en faut) !

Mais ce sera pour l'automne, probablement encore le vendredi, et en deuxième partie de soirée...

En tout cas, eux, chez *Premières Lignes Télévision* (le producteur), ils travaillent peut-être pour leur gueule...

Mais ils pensent aussi à la nôtre, de gueule !

Merci.

Crédit photo : CC Wikimedia par Bourrichon

© PF/Grinçant.com (2013)

Citoyens de l'Union européenne et sadomasochisme



par PF/Grinçant.com • Billets • Tags: Arnaque, Banques, Crise, Economie, Europe, Politique, Pouvoir
<http://www.grincant.com/2013/03/27/citoyens-de-l-union-europeenne-et-sadomasochisme/>



« Too big to fail », trop gros pour faire faillite...
« Risque systémique »...
« Aucun état ne lâchera ses principales banques »...
« Le risque est inconnu, on ne sait pas »...
« Des actifs pourris, elles en ont toutes, mais on ne sait pas combien »...
« Il y a des intérêts croisés, l'une détient des actifs de l'autre »...
« La chute de la petite provoquera celle de la grande »...

En bref, les banques ont savamment organisé un système qui les rend intouchables.

Un système basé sur la menace.

Un système basé sur l'opacité.

Un système de spoliation.

Un système mafieux.

Ce qui se passe pour Chypre est fascinant.

Chypre a rejoint l'Union européenne, avec l'accord de la majorité de ses membres, le 1^{er} mai 2004, et en janvier 2008 la zone euro.

Moins de 63 mois plus tard, le cataclysme, et tout le monde fait mine de découvrir la situation.

La gestion de cette crise est absolument nullissime, démontrant ainsi que ce sont bien des tocards de la pire espèce qui sont, soi-disant, aux manettes.

Les dernières déclarations de Jeroen Dijsselbloem « Président de l'Eurogroupe », ou de Michel Barnier (un Français) « Commissaire européen aux Services financiers », sont de nature à détruire notre économie par la perte de la plus élémentaire confiance et par l'utilisation d'un pouvoir totalement indu qu'ils essaient d'affirmer comme ils peuvent, pauvres vils instruments qu'ils sont. Mais instruments de qui ? De quoi ?

En tout cas, l'on vient de nous prouver par l'exemple que les banques sont bien en faillite, quoi qu'elles en disent.

L'on vient de nous démontrer aussi qu'elles ont bien bouffé l'argent des déposants, au-delà de leurs fonds dits « propres » (amusant).

À Chypre, les dépôts étaient estimés à 130 milliards d'euros, soit environ 8 fois le PIB du pays. Comment faire faillite avec un tel pactole soi-disant dans ses coffres ?

Aux dernières nouvelles, « ils » devraient « prélever » de 30 à 40 % des avoirs au-delà de 100 000 euros... En fait, c'est de l'argent qui n'existe plus, et qu'ils ne pourraient en aucun cas restituer.

Ils repoussent de jour en jour la réouverture des agences bancaires, de peur d'un « Bank Run », qui n'aurait pour seul effet que de précipiter encore plus les choses, en mettant vraiment en valeur qu'ils n'ont plus l'argent des déposants...

Et, plutôt que de jouer leur rôle, l'Union européenne, la BCE et le FMI couvrent et organisent tout cela, en utilisant des méthodes similaires et en décrétant, on ne sait avec quel mandat légitime, que c'est aux citoyens et aux clients de payer.

En ouvrant un compte dans une banque, le banquier vous murmure : « *Vous déposez 200 000 euros chez-nous, mais sachez que si nous dilapidons l'argent qui nous est confié, vous serez solidaire de nos pertes, et nous ne vous le rendrons pas, signez ici* »...

Et comme les politiques font absolument tout pour qu'un compte soit obligatoire...

Les dépôts en France ? 2 000 milliards d'euros...

Le « Fonds de garantie des dépôts » en France ? 2 milliards...

Bien évidemment que tout cela est du foutage de gueule !

Aux dernières nouvelles...

Sachant que l'Europe est une admirable réussite...

Sachant que les banques ne détruisent pas l'économie...

Sachant que les citoyens en redemandent toujours plus...

Sachant que l'on ne change pas une équipe qui gagne...

Sachant que lorsqu'une recette ne marche pas, les gens intelligents ne cessent de l'appliquer...

... Au 1^{er} juillet 2013...

... L'Union européenne vous confirme l'arrivée d'un nouveau membre...

... La Croatie !

C'était le bordel à 27, spécialité sado-maso, ce sera le bordel à 28 !

C'est bien connu, plus on est de fous, plus on rit.

Crédit photo : CC BY-NC-ND 2.0 par The Kozy Shack

© PF/Grinçant.com (2013)

Petite pause colorisée (photos)



par PF/Grinçant.com • Avec photos, Pensées & Rêveries • Tags: Nature, Parenthèse, Réalité, Société, Vie
<http://www.grincant.com/2013/03/27/petite-pause-colorisee-photos/>



Forçons le changement, car demain il ne risque pas d'être au rendez-vous.
Il y aura un discours de Hollande dont nous ne ferons même pas une guirlande.
Il ne sert à rien d'en faire une montagne, car il est aux arrêts.
Faisons donc un petit tour en Bretagne, notamment aux Monts d'Arrée.
Et pour une fois, un brin de folie ma sœur...
Sur les filtres nous nous sommes permis un coup de curseur*
Photos*...
(*Choix inconscients, mais adaptés à l'ambiance actuelle – Ndlr du lendemain matin)



Camaret-sur-Mer



Camaret-sur-Mer



Camaret-sur-Mer



Cap Fréhel



Les Monts-d'Arrée – Menez Are



Les Monts-d'Arrée – La chapelle de Saint-Michel



Les Monts-d'Arrée – La chapelle de Saint-Michel



Les Monts-d'Arrée – Menez Are



Falaises de la Pointe Saint-Mathieu / Lok Mazé



Falaises de la Pointe Saint-Mathieu / Lok Mazé

Crédit photos : © PF/Grinçant.com (2011-2013)

© PF/Grinçant.com (2013)

François Hollande : « Je connais la sanction »



par PF/Grinçant.com • Billets • Tags: Crise, Cynisme, Politique, Pouvoir, Prédation
<http://www.grincant.com/2013/03/29/francois-hollande-je-connais-la-sanction/>



Hier, « prestation » télévisée de notre « cher » Président de la République...

Que retenir de cette intervention plate et soporifique cadrée, dans l'ombre, par Claude Sérillon, ancien présentateur de France 2 récemment devenu « Conseiller Communication du Président » ?

Et d'ailleurs, que penser de ce « *coaching* » par un ancien de France 2, alors que l'interview se déroule sur... France 2 ?

Dire, déjà, que des deux personnes présentes sous les caméras, la plus professionnelle, de l'interviewer ou de l'interviewé, a très probablement été David Pujadas.

Mais, au jeu du fond, des petites phrases, ou même des éléments de langage, que retenir ?

Pas grand-chose, face à un tel vide abyssal.

Sinon, justement, un « élément de langage », à la fin de cette (presque) litanie (à 1:08:15)...

« *Je serai jugé sur un seul critère :*

- *Est-ce que j'ai fait réussir la France ?*
- *Est-ce que je lui ai permis d'avancer ?*
- *Est-ce que je lui ai donné confiance en elle-même ?*
- *Est-ce que j'ai pu valoriser ses atouts ?*
- *Est-ce que j'ai pu faire diminuer le chômage ?*

Si je ne l'ai pas fait, je connais la sanction ! »

Alors, quelle est cette sanction ? (Passons sur le seul critère qui en devient cinq, c'est très politique)

La mise à mort par pendaison, lapidation, guillotine ?

L'immolation par honte, ou le hara-kiri par sens de l'honneur ?

L'exil, le bannissement sur une île déserte ?



Lorsque l'on sait ce qui arrive à un simple commercial qui ne réalise pas ses objectifs...

... L'on peut se dire que **planter la France** mérite bien plus qu'un simple licenciement avec le RSA en perspective finale...

La SANCTION ?

Voici la dernière de ce type appliquée à Nicolas Sarkozy...

Ce qui est plus ou moins prévu par la loi :

- 6 000 euros brut par mois de retraite (quelle que soit la durée du mandat exercé et l'âge du bénéficiaire), équivalente à celle d'un conseiller d'État, cumulable avec d'autres retraites*

- 11 500 euros net par mois comme membre à vie du Conseil constitutionnel
- Des primes de « sujétion spéciale » pour « compenser les contraintes subies dans l'exercice des fonctions » (montant non communiqué)

**L'association « Sauvegarde Retraite » a calculé le montant des pensions cumulées des anciens présidents :*

- 31 000 € brut par mois pour Jacques Chirac
- 30 000 € brut par mois pour Valéry Giscard d'Estaing

Ce qui est carrément illégal, mais considéré comme une « coutume » :

- Logement/Bureaux qu'il (NS) a choisi, au 77 rue de Miromesnil
 - dans le 8^e arrondissement parisien
 - 323 m² en 11 pièces
 - 180 000 euros par an (15 000 €/mois) de loyer
- Deux personnes « affectées » au service de ces locaux
- Salaires de 7 « collaborateurs » (un chef de cabinet, deux assistants, un fonctionnaire des archives nationales et trois secrétaires), avec prise en charge des frais
- Voiture (Citroën C6) avec deux chauffeurs
- Escorte de deux ou trois policiers
- Surveillance de ses domiciles privés par la gendarmerie
- Voyages gratuits, pour eux-mêmes et leur conjoint sur l'ensemble des réseaux publics ferroviaires, aériens et maritimes dans la meilleure classe
- Lors des voyages à l'étranger (« comme un président en exercice ») :
 - Accueilli par l'ambassadeur de France
 - Hébergement dans la résidence de l'ambassadeur ou des consuls

Ces derniers avantages **résultent d'un courrier privé**, écrit le 8 janvier 1985, par Laurent Fabius, alors Premier Ministre, à Valéry Giscard d'Estaing, sur les instructions du Président François Mitterrand.

(NDLR : Ben oui, ça existe une telle chose dans notre République)

Ce même Laurent Fabius est actuellement ministre des Affaires étrangères...

Selon René Dosière, député PS de l'Aisne, ces avantages coûtent à la République, pour chaque ancien président, **entre 1,5 et 2 millions d'euros par an**.

François Hollande l'a dit lors de son interview, il n'a que 58 ans...

**Alors, sincèrement, d'une « sanction » pareille...
Vous n'en voudriez pas ?**

Crédits photos :

– *La tête à Hollande* : © François Hollande & France 2 (28/03/2013), correction vieille TV par PF/Grinçant.com

– *L'île déserte* : © PF/Grinçant.com (2012-2013)

© PF/Grinçant.com (2013)

Comment être raide avec Red de SFR



par PF/Grinçant.com • Décryptage • Tags: Arnaque, Consommation, Internet, Société, Téléphonie
<http://www.grincant.com/2013/04/01/comment-etre-raide-avec-red-de-sfr/>



La « Série Red » de SFR est faite pour répondre à l'offre *low-cost* de Free Mobile, tout comme celle des concurrents, *Sosh* pour Orange ou *B&You* pour Bouygues Telecom.

Pour ne pas sembler obnubilé par ce dernier qui a fait l'objet de [plusieurs billets ici](#), voyons si l'herbe est plus verte ailleurs.

Et l'herbe explorée sera rouge, couleur SFR.
Et Red, rouge en anglais.

Le rouge, c'est la couleur du sang, mais aussi de la luxure, du diable.

Mais, puisque SFR c'est « *Carrément vous* », voyons à quelle sauce sont mangés les clients.

Trois forfaits « sans engagement » à 4€⁹⁹/mois, 11€⁹⁹/mois et 19€⁹⁹/mois :

SÉRIE RED SMS	SÉRIE RED 24h/24	SÉRIE RED 3Go
SANS ENGAGEMENT	SANS ENGAGEMENT	SANS ENGAGEMENT
2 Heures d'appels Rapet des minutes inclus	Appels illimités 24h/24 en France Métropolitaine	Appels illimités 24h/24 en France Métropolitaine
SMS, MMS illimités	Appels illimités 24h/24 vers l'Amérique du nord, les DOM (hors Mayotte) et les fixes de 40 destinations	Appels illimités 24h/24 vers l'Amérique du nord, les DOM (hors Mayotte) et les fixes de 40 destinations
	SMS, MMS illimités	SMS, MMS illimités
	Internet 50Mo Non bloqué, rechargé automatiquement (20€/50Mo) ; SFR WiFi inclus	Internet 3Go Débit jusqu'à 42Mbit/s Bloqué, rechargeable SFR WiFi inclus
4€⁹⁹ /MOIS	11€⁹⁹ /MOIS	19€⁹⁹ /MOIS
<input type="checkbox"/> Non bloqué <input type="checkbox"/> Bloqué		
Plus de détails	Plus de détails	Plus de détails

Du « bas coût », même si d'autres font mieux.

Des pièges, des abus ?

De quoi vous mettre sur la paille, provoquer des débits abusifs, vous enregistrer dans leur fichier fétiche, Préventel, histoire de vous marquer au fer... Rouge ?

Voyons...

Tout d'abord, afin de savoir où vous mettez les pieds, vous devriez lire 4 documents contractuels.

Sachant que le [précédent billet](#) de *Grinçant.com* compte 731 mots* et 4 146 caractères*, soit 2,3 pages toutes mentions comprises, voici ce que vous devez vous taper :

	Nombre de mots*	Nombre de caractères* (avec espaces)	Équivalent Nombre de pages à 1 800 car./page
Conditions générales d'abonnement	53 268	330 417	183,56

Fiche d'information standardisée	1 391	9 132	5,07
Brochure tarifaire	11 209	71 616	39,79
Conditions générales de vente	3 295	20 084	11,16
	69 163	431 249	239,58

**Documents complexes, méthode identique et standardisée. Valeurs indicatives pour information.*

Donc, pour savoir où vous allez, vous devez éplucher environ 240 pages de caractères normaux, sachant que les documents fournis sont « condensés » sur... 48 pages !

Une lecture insupportable au moindre presbyte.

Monsieur Hollande, qui a parlé récemment d'un « Choc de simplification », saura qu'il peut déjà s'attaquer à la téléphonie mobile.

Donc, au détour de ces documents, le client potentiel, ou le client déjà ficelé pourra détecter quelques (grosses) vacheries :

- Pour les forfaits « illimités » en appels, chaque appel est... limité à 3 heures...
Chaque minute supplémentaire est facturée hors forfait, pour la France métropolitaine :
 - 0,38 euro la minute pour les appels « Voix », soit **22,80 € de l'heure !**
 - 0,50 euro la minute pour les appels « Visio », soit **30,00 € de l'heure !**

Des méthodes que l'on pensait révolues, mais elles sont toujours là, bien cachées, pour vous piéger.

- Pour le « Data » du forfait Red 24/24 à 11,99 €/mois, vous n'avez droit qu'à 50 Mo, ce qui est ridicule, notamment si vous utilisez des services connectés, même basiques.
La consommation n'est pas bloquée, et est rechargée automatiquement au coût de 2 € les 50 Mo !
 - Si vous consommez 3 Go sans faire attention sur ce forfait, le surcoût sera au minimum de **118 € !**
- Pour le « Data » du forfait Red 3 Go, vous avez droit à 3 Go (comme le plus souvent), **mais « Bloqué, rechargeable »** :
 - Pour les grands consommateurs, vous ne pouvez plus rien faire une fois cette limite atteinte, sauf passer à la caisse. Chez les concurrents, vous passez en bas débit au-delà du « fair-use », mais ici, couic !
 - La recharge de 100 Mo vous est facturée 2 €, et vous êtes limité à 4 recharges par mois. De plus, les Mégas non consommés avant votre prochaine facturation sont... perdus !

Pour rigoler, SFR annonce un débit jusqu'à 42 Mbits/s...

À ce rythme, sachez que 100 Mo sont grillés en moins de... 20 secondes !

À 2 euros la tranche, cela nous ferait du... **360 € de l'heure !**

Vous bougez, ou vos amis bougent ? Tremblez !

- Si vous avez le malheur de **recevoir** un appel d'un lieu autre que de France métropolitaine, vous serez facturé de 0,10 € à 2,20 € la minute, soit de **6 à 132 € l'heure !**
- Si vous ressentez le besoin d'**appeler** d'ailleurs, votre appel vous coûtera entre 0,35 € et 4,60 € la minute, soit de **21 à 276 € l'heure !**

Pour jouer, si un abonné SFR en voyage en Inde appelle un copain, lui aussi abonné SFR en voyage au Brésil, l'appelant paiera l'heure 174 €, et l'appelé paiera 84 €...

SFR facturera donc 258 € pour une heure de communication entre deux abonnés SFR Red !

Tout cela est merveilleusement résumé dans un tableau à double entrée fort synthétique « SFR Monde pour les clients RED » :

Facturation à la seconde, au-delà de la première minute indivisible pour les appels émis et reçus depuis les autres zones.

Tous les autres appels sont facturés à la seconde, au-delà de la première minute indivisible.

APPELS ÉMIS VERS/DEPUIS	UNION EUROPÉENNE / DOM	RESTE EUROPE	EUROPE ÉLARGIE + AMÉRIQUE DU NORD	MAGHREB	RESTE DU MONDE	APPELS REÇUS
UNION EUROPÉENNE / DOM	0,35€/min	1,20€/min	1,20€/min	1,90€/min	2,90€/min	0,10€/min
RESTE EUROPE	1,20€/min	1,20€/min	1,20€/min	1,90€/min	2,90€/min	0,13€/min
EUROPE ÉLARGIE + AMÉRIQUE DU NORD	1,20€/min			1,90€/min	2,90€/min	0,55€/min
MAGHREB	1,90€/min				2,90€/min	0,55€/min
RESTE DU MONDE	2,90€/min					1,40€/min
SATELLITAIRES	4,60€/min					2,20€/min

Vous êtes accro à internet et vous n'avez pas coupé le « Data » de votre smartphone lors de votre voyage « Monde » ?

Pas grave, SFR a pensé à vous :

- 12 €/Mo TTC par tranche de 10 Ko
Minimum facturé 30 Ko.
(Tarif *Jour internet* résilié, tarif *SFR Monde*)

Donc, si vous avez le malheur de laisser passer un seul octet, on vous en facturera 30 720 !

À ce tarif, SFR vous facture :

- **1 200 €** pour 100 Mo
- **36 864 €** pour 3 Go (rappelons que 3 Go font 3×1024 Mo pour être précis)
- **63 € la seconde, 3 780 € la minute, ou 226 800,00 € l'heure**
au débit théorique annoncé de 42 Mbits/s !
- **27,60 €** pour afficher seulement la page d'accueil du site SFR qui « pèse » à cet instant 2,35 Mo, soit 235 « tranches » de 10 Ko...
Pour les chômeurs (certains diront qu'ils n'ont rien à faire à l'étranger, sauf un voyage d'études, comme les politiques), la page d'accueil de Pôle-Emploi ne leur coûtera que 6 € pour s'afficher.

Si, après cela, vous avez des difficultés pour payer, pas de problème, SFR vous facturera (de son côté), au nom de ses « actes de gestion » :

- 10,50 € pour un rejet de prélèvement pour insuffisance de provisions
- 22,50 € pour un rejet de chèque pour insuffisance de provisions
+ 3,00 € pour vous renvoyer le chèque
- 22,00 € pour un rejet de carte bancaire (??? – Cela pourrait faire l'objet d'un autre article, NDLR)

- 7,50 € de remise en service si votre ligne a été interrompue
- 5,00 € de « frais d'attribution d'un échéancier »

Et si vous avez le bonheur de continuer dans les difficultés après ça, on vous demandera un dépôt de garantie et/ou une avance sur facturation :

- allant de 250 à 750 € par ligne souscrite, et jusqu'à 1 000 € en cumulant...
-

Bon, ce billet vient de dépasser les 1 000 mots, soit 1/70^e des documents que vous devriez lire avant de souscrire un forfait à 4€⁹⁹/mois, ou de 11€⁹⁹ à 19€⁹⁹/mois pour de l'illimité...

Si, après ça, vous n'êtes pas raide de Red, c'est à n'y rien comprendre !

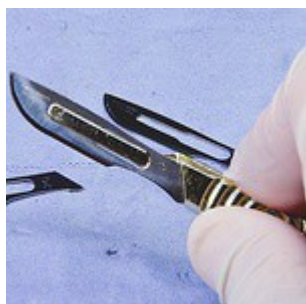
Crédit photo : © Montage PF/Grinçant.com (2013)

© PF/Grinçant.com (2013)

Désintéret pour les conflits d'intérêts ?



par PF/Grincant.com • Billets • Tags: Crise, Cynisme, Politique, Pouvoir, Santé, Société
<http://www.grincant.com/2013/04/04/desinteret-pour-les-conflits-d-interets/>



Cardiologue, spécialisé en chirurgie viscérale et ancien chef de clinique de l'hôpital Beaujon (hôpitaux de Paris)...

Quel beau métier pour sauver des vies !
Dans le « public » en plus...

Où est-ce qu'un homme aussi précieux pourrait rendre plus de services ?
Où pourrait-il faire preuve de plus de probité ?

Même le Docteur Greg House, qui passe pour un salaud, est un enfant de cœur à côté, car il soigne malgré ses contradictions.

Ce garçon, dont on pouvait penser que son métier était une passion, a choisi d'autres voies, édifiantes :

- Devenir un adepte de Michel Rocard...
Probablement pour le protéger en cas d'AVC ?
- Être conseiller, membre du cabinet d'un Ministre de la Solidarité, de la Santé et de la Protection sociale (Claude Évin).
 - En ayant notamment en charge les relations avec les industries du médicament et la négociation du prix de ceux-ci (et accessoirement les autorisations de mise sur le marché, les AMM)...
- Monter avec son épouse d'alors (ils vont être divorcés), dermatologue, une clinique de chirurgie esthétique spécialisée dans les implants capillaires pour les nantis des beaux quartiers parisiens et autres huiles politiques.
 - Tout le monde sait que cette activité est essentielle pour le commun des mortels préoccupé par de basses choses matérielles, comme nourrir sa famille en s'arrachant les cheveux pour trouver comment faire.
 - Tout le monde sait que cette activité a une forte connotation humanitaire, avec un désintéret total pour de vilaines choses comme l'argent.
- Créer un cabinet de conseil (en 1993) pour prescrire (par ordonnances ?) ses précieux conseils aux laboratoires médicaux...
 - Une activité de « conseil en lobbying » ou pour « l'exploitation de brevets » **auprès de gens déjà experts en ce domaine... Curieux, non ?**
 - Disons qu'il s'agissait de monnayer son passage chez Évin, par un pantouflage déguisé, et la mise à disposition d'un carnet d'adresses.
 - Pourtant, n'importe qui sait qu'un chirurgien, qu'il soit cardiologue ou esthétique n'est pas une sommité de la pharmacologie ni du juridique.
- Après sa réélection comme député, devenir le Président de la « Commission des Finances » de l'Assemblée nationale.
 - Il est bien évident qu'il n'est pas expert-comptable de formation, ni économiste, ni même énarque soi-disant expert en administration...
 - Pourtant, ses camarades-députés socialistes le nomment en 2008 « porte-parole du groupe sur les questions financières », lui reconnaissant une expertise certaine dans ce domaine.
 - Pourtant, en 2010, ces mêmes camarades-députés le mettent carrément à la tête de la Commission des Finances.

Il est ainsi confirmé que le bistouri n'œuvre plus dans le charnel, mais dans la finance, le fric.

- Proche et partisan de DSK, il se recycle comme soutien de François Hollande pour qu'il soit élu Président de la République en 2012.
 - Les électeurs, sortant d'une anesthésie générale, votent comme ils peuvent. Hollande est élu.
 - Le 16 mai 2012, il est nommé Ministre délégué au Budget. Signe éclatant que ses camarades, et notamment le premier d'entre eux, le reconnaissent plus avec les mains dans la finance que dans les viscères pour des transplantations cardiaques.

Vous l'avez reconnu, **ce garçon au brillant et atypique parcours se nomme Jérôme Cahuzac**, et il vient d'exploser en plein vol.

Et il risque de ne pas être seul dans ce cas.

En fait, Jérôme est un peu schizophrène, il se cherche visiblement.

Le cochon est bon pour la truffe, lui c'est pour le fric.

Son réel talent ?

Pas la chirurgie, pas la politique, et finalement pas la finance à la mode petite frappe...

Non, son réel talent, c'est le Mensonge !

À ce stade, c'est du grand art !

Et le problème, c'est que tous ses camarades d'école disent « il nous a menti », « il nous a trahis »...

Mais franchement, à la lecture du parcours de Jérôme, qui ne pouvait se dire qu'il y avait un loup ?

Qui pouvait ne pas croiser les doigts pour que l'affaire n'éclate pas (la vraie n'est d'ailleurs pas celle que l'on met principalement en avant actuellement) ?

Qui pouvait ne pas voir les conflits d'intérêts élevés au rang de norme ?

Tous pourris ?

Pas vraiment, de gauche comme de droite, **tous unis...**

Sauf maintenant où il faut sauver les meubles !

Remarquez, ça n'est pas son mentor, Claude Évin, qui lui jettera la pierre, d'autant qu'il se fait fort discret...

Car lui, c'est un... Avocat !

Spécialité... Santé ! (sans bistouri)

(Notez qu'il a obtenu son doctorat en droit en 2002 – après avoir été ministre de 1988 à 1991 – à l'Université Paris 8 où il était « Professeur associé » de 1993 à 1997)

Ancien ministre de la Santé (notamment), après avoir été Président de la Fédération hospitalière de France, il est maintenant, nommé par la droite en 2010, Directeur général de l'Agence régionale de Santé (ARS) d'Île-de-France...

Un chirurgien aux finances...

Un avocat à la santé...

Décidément, tout va bien dans notre beau pays !

Et pendant ce temps-là, les scandales sanitaires continuent...

Et non, il ne s'agit pas d'affairistes, mais de **gens dévoués au service de la nation...**

Oups, un mensonge !

Crédit photo : CC BY-NC-SA 2.0 par tudedude

© PF/Grinçant.com (2013)

Chauffeur de Ministre ? Allez au Cabinet !



par PF/Grinçant.com • Décryptage • Tags: Abus, Crise, Politique, Pouvoir, Société
<http://www.grincant.com/2013/04/08/chauffeur-de-ministre-allez-au-cabinet/>



Chauffeur de maître, ça existe encore comme métier ?

Un « chauffeur », pour le citoyen lambda, ça conduit un taxi, un bus, un camion...

Dans certaines grandes sociétés, le PDG a un chauffeur attitré, on parlera de « chauffeur de direction ».

Pour les riches, il y a le « chauffeur de maître » qui conduit la Rolls, mais jamais la Ferrari, sauf pour la mettre au garage ou l'emmener à l'entretien ou au lavage.

Dans certains cas, « chauffeur » est un métier complexe, hybride, à la limite de l'esclavage.

- Il doit être à disposition presque en permanence.
- Il doit tout entendre et fermer sa gueule.
- Il doit toujours être poli, voire obséquieux.
- Il attend son « Maître », qui déjeune au restaurant, appuyé contre la voiture garée en double file.
- Pendant que son chef se goinfre, il se tape un sandwich, à l'extérieur, pour ne pas salir le véhicule.
- Quand il n'y a plus de cigarettes, on l'envoie en chercher.

Dans certaines situations, il doit aussi rouler à toute vitesse.

Et même à contresens, avec un gyrophare et une sirène.

Il lui arrive de griller les feux.

Il doit cependant faire attention de ne pas percuter les policiers qui lui ouvrent la voie.

Pour faire ce métier, il faut certainement une bonne dose de servilité.

Mais aussi, parfois, la complicité, la confiance réciproque sont au rendez-vous.

Ils sont de plus en plus souvent au service d'arrivistes, potentats plus ou moins locaux, plus ou moins « élus ».

Mais il y a un endroit où on les trouve en petits troupes.

Certains croyaient cette époque révolue, mais non.

Ces ministres qui nous imposent des règles toujours plus invivables sur les routes n'y sont pas soumis, à ces règles.

Ils ont leur « chauffeur », qui (normalement) risque ses points.

Leur chauffeur ? Pas vraiment...

Même si un « Maître » dit habituellement « Demandez à mon chauffeur », eux ils peuvent dire « Voyez avec mes chauffeurs »...

Sommes-nous bien en 2013 ?

L'époque des carrosses est-elle révolue ?

- Figurez-vous que monsieur Jérôme Cahuzac avait 6 chauffeurs à son service dans son Cabinet de Ministre délégué chargé du Budget...

- Jean-Marc Ayrault dispose, quant à lui, dans son cabinet de Premier ministre, de... 20 chauffeurs !
- Notre ministre de la Justice, Christiane Taubira a... 22 chauffeurs au sein de son cabinet !
- Quant à Delphine Batho, ministre de l'Écologie, du développement durable et de l'énergie, elle dispose de pas moins de 15 chauffeurs. Cherchez l'erreur...

Au total, notre gouvernement, exemplaire et entièrement tourné vers les économies, dispose de 278 chauffeurs au sein de ses cabinets ministériels, ainsi répartis :

(Le maintien du cabinet de Cahuzac est voulu, s'agissant des derniers chiffres officiels connus)

Cabinet ministériel	Ministre	Chauffeurs	% du cabinet
Premier ministre	Jean-Marc Ayrault	20	4,39%
Ministre des affaires étrangères	Laurent Fabius	12	8,00%
Ministre de l'éducation nationale	Vincent Peillon	4	6,56%
Garde des Sceaux, ministre de la justice	Christiane Taubira	22	13,02%
Ministre de l'économie et des finances	Pierre Moscovici	7	10,45%
Ministre des affaires sociales et de la santé	Marisol Touraine	10	15,63%
Ministre de l'égalité des territoires et du logement	Cécile Duflot	8	14,04%
Ministre de l'intérieur	Manuel Valls	1	0,40%
Ministre du commerce extérieur	Nicole Bricq	4	10,53%
Ministre du redressement productif	Arnaud Montebourg	7	12,28%
Ministre de l'écologie, du développement durable et de l'énergie	Delphine Batho	15	8,67%
Ministre du travail, de l'emploi, de la formation professionnelle et du dialogue social	Michel Sapin	12	16,00%
Ministre de la défense	Jean-Yves Le Drian	10	6,33%
Ministre de la culture et de la communication	Aurélie Filippetti	10	10,99%
Ministre de l'enseignement supérieur et de la recherche	Geneviève Fioraso	12	20,69%
Ministre des droits des femmes, porte-parole du Gouvernement	Najat Vallaud-Belkacem	8	17,02%
Ministre de l'agriculture, de l'agroalimentaire et de la forêt	Stéphane Le Foll	10	13,33%
Ministre de la réforme de l'état, de la décentralisation et de la fonction publique	Marylise Lebranchu	6	10,91%
Ministre des outre-mer	Victorin Lurel	8	12,70%
Ministre de l'artisanat, du commerce et du tourisme	Sylvia Pinel	5	12,82%
Ministre des sports, de la jeunesse, de l'éducation populaire et de la vie associative	Valérie Fourneyron	9	16,98%
Ministre délégué auprès du ministre de l'économie et des finances, chargé du budget	Jérôme Cahuzac	6	11,32%
Ministre déléguée auprès du ministre de l'éducation nationale, chargée de la réussite éducative	George Pau-Langevin	2	7,41%
Ministre délégué auprès du Premier ministre, chargé des relations avec le Parlement	Alain Vidalies	7	18,42%
Ministre délégué auprès de la ministre de l'égalité des territoires et du logement, chargé de la ville	François Lamy	2	6,06%
Ministre délégué auprès du ministre des affaires étrangères, chargé des affaires européennes	Bernard Cazeneuve	4	12,12%
Ministre déléguée auprès de la ministre des affaires sociales et de la santé, chargée des personnes âgées et de l'autonomie	Michèle Delaunay	5	19,23%

Ministre délégué auprès du ministre de l'économie et des finances, chargé de l'économie sociale et solidaire et de la consommation	Benoît Hamon	6	16,22%
Ministre déléguée auprès de la ministre des affaires sociales et de la santé, chargée de la famille	Dominique Bertinotti	6	17,14%
Ministre déléguée auprès de la ministre des affaires sociales et de la santé, chargée des personnes handicapées et de la lutte contre l'exclusion	Marie-Arlette Carlotti	5	17,24%
Ministre délégué auprès du ministre des affaires étrangères, chargé du développement	Pascal Canfin	5	14,29%
Ministre délégué auprès du ministre du travail, de l'emploi de la formation professionnelle et du dialogue social, chargé de la formation professionnelle	Thierry Repentin	5	22,73%
Ministre déléguée auprès du ministre des affaires étrangères, chargée de la francophonie	Yamina Benguigui	4	20,00%
Ministre délégué auprès de la ministre de l'écologie, du développement durable et de l'énergie, chargé des transports, de la mer et de la pêche	Frédéric Cuvillier	2	9,52%
Ministre déléguée auprès du ministre du redressement productif, chargée des petites et moyennes entreprises, de l'innovation et de l'économie numérique	Fleur Pellerin	6	14,63%
Ministre délégué auprès du ministre de la défense, chargé des anciens combattants	Kader Arif	5	17,86%
Ministre déléguée auprès de la ministre de la réforme de l'Etat, de la décentralisation et de la fonction publique, chargée de la décentralisation	Anne-Marie Escoffier	4	13,79%
Ministre délégué auprès du ministre de l'agriculture, de l'agroalimentaire et de la forêt, chargé de l'agroalimentaire	Guillaume Garot	2	10,53%
Ministre déléguée auprès du ministre des affaires étrangères, chargée des Français à l'étranger	Hélène Conway-Mouret	2	15,38%
<i>(Source : PLF-2013)</i>		278	9,94%

Sachez :

- qu'en moyenne 10 % des effectifs des cabinets ministériels sont des « chauffeurs »
- que le record est détenu par le ministre délégué chargé de la Formation professionnelle, Thierry Repentin, puisqu'avec 5 chauffeurs sur 22 personnes affectées à son cabinet, il atteint 22,73 %
- que le plus « économique » est (curieusement, avec un seul chauffeur) Manuel Valls, Ministre de l'intérieur. Il apporte au moins la preuve qu'un ministre pourrait presque se passer de chauffeur (mais il y a forcément une astuce)
- qu'avec 278 chauffeurs, ce gouvernement de gauche bat le dernier de droite, qui a terminé avec, « seulement », 269 chauffeurs...

Notez qu'au-delà de ce « nid » à chauffeurs, **les seuls cabinets** de notre gouvernement déclarent 2 797 collaborateurs contre 2 935 pour le précédent.

Vous en conviendrez sans doute, compte tenu des résultats obtenus et du coût que cela représente, cela est beaucoup trop.

Et puisque nos « élites » se la pètent, non pas aux commandes d'un bolide, mais bien pépère, à l'arrière d'un véhicule le plus souvent « mis à disposition » par Renault ou PSA, et conduit par un chauffeur de ministère...

On peut les rassurer, ces chauffeurs sont bien déclarés et dûment payés par la République.

Ce petit incident entre François Hollande et l'un de ses anciens chauffeurs, Mohamed Belaïd, ne risque donc pas de leur arriver :



Plus d'informations sur cette affaire dans Le Monde : « [Un proche conseiller de François Hollande visé par une enquête préliminaire pour faux](#) »

Extrait :

“ Fin 2008, Faouzi Lamdaoui lui propose de dépanner François Hollande, sans chauffeur depuis qu’il a quitté la tête du PS. Pendant six mois, Mohamed Belaïd conduira l’ élu de Corrèze à l’Assemblée, récupérera chemises et costumes chez le teinturier, le conduira jusqu’à Clermont-Ferrand pour un meeting. Sans rémunération. « *Faouzi m’assurait que j’aurais des rappels bientôt. Je l’ai cru.* » En juillet, il envoie tout balader d’un SMS rageur et décide de se tourner vers la justice. ”

Crédit photo : © PF/Grinçant.com (2005-2013)

© PF/Grinçant.com (2013)

Des cabinets ministériels, des hommes et du fric



par PF/Grinçant.com • Décryptage • Tags: Chômage, Crise, Politique, Pouvoir, Société
<http://www.grincant.com/2013/04/10/des-cabinets-ministeriels-des-hommes-et-du-fric/>



Ils disent tous agir par probité.

Ils disent ne pas s'enrichir.

Députés, sénateurs, et maintenant ministres, c'est toujours la même chanson.

Sauf que, de droite comme de gauche, la mélodie est toujours la même.

Nous pensions avoir un gouvernement « restreint »...

Il y a 38 ministères contre 33 dans le gouvernement Fillon !

Donc des ministères avec plein de personnel.

Et 39 « Cabinets » avec celui du Premier Ministre.

Ces cabinets, vous savez, ces choses si pratiques pour caser :

- ses camarades de partis politiques
- ses ami(e)s
- ses relations intimes
- ses copains, ses copines
- ses camarades de promotion (ENA, Sciences Po, etc.)
- ses camarades d'exactions à qui l'on doit un retour
- voire des membres plus ou moins éloignés de sa famille

Bref, un endroit où il y a du personnel chargé des fonctions joliment dites « de support » (du « petit personnel », notamment des [chauffeurs](#) dont nous avons parlé récemment), mais il n'en sera pas question ici.

Mais aussi un endroit où il y a **une élite, les « Membres du Cabinet ministériel »**, entendez par là :

- Directeur
- Directeur-adjoint
- Chef et chef-adjoint
- Conseiller et conseiller technique
- Chargé de mission
- Autres collaborateurs

Des gens indispensables à des Ministres qui n'ont pas forcément été choisis pour l'adéquation de leurs compétences avec le domaine dont ils ont la charge.

Mais par ce canal, **si vous ne vous enrichissez pas vous-même (quoique), vous pouvez en enrichir d'autres.**

Oh certes, l'on vous dira qu'il s'agit de pointures et qu'ils méritent une belle rémunération...

Mais est-ce bien vrai, surtout en ces temps dits de crise ?

Petite plongée, en apnée, dans les chiffres officiels, avec un œil perçant et grinçant...

Les 39 cabinets du gouvernement Ayrault, c'est :

- **2 797 collaborateurs**, soit une moyenne de 72 par Cabinet
- dont **524 « membres de Cabinet »**, soit **13,4 « membres » par Cabinet**

Les Cabinets comptent officiellement de 6 à 20 membres, avec une exception pour celui du Premier Ministre qui en compte 63.

Ces « membres » sont issus de diverses origines, pas forcément bien contrôlées :

- détachés de ministères où ils ont forcément laissé un trou (comblé ou pas)
- détachés d'autres administrations ou d'organismes assimilés (qu'y faisaient-ils ?)
- détachés d'entreprises (ou mis à disposition) plus ou moins publiques (EDF par exemple)
- recrutés sur contrat (des « contractuels »)

Curieusement, il y a de nombreuses « mises à disposition » qui ne donnent pas lieu à « remboursement »...

Ainsi, votre organisme vous « prête » pour travailler comme membre de Cabinet, mais votre rémunération reste à sa charge et ne sera pas remboursée.

Dans le secteur privé, pour le commun des chefs d'entreprise, cela pourrait correspondre à deux délits : **prêt illicite de main-d'œuvre**, ou **abus de bien social**.

Mais comme nous sommes dans les ministères, cela ne compte pas !

Bien sûr, pour les camarades non « détachables », il y a le recours au contrat de travail...

Il y a aussi la possibilité de recourir à des « amis » qui peuvent facturer leurs prestations de consultants, comme des spécialistes de la communication ou des instituts de sondage, mais là nous sortons de l'essentiel.

Y voir clair est assez compliqué, puisque l'on trouve dans les tableaux disponibles de superbes mentions comme :

- *« Les personnels mis à disposition figurant dans le tableau relatif aux effectifs dont la rémunération ne donne pas lieu au remboursement de leur administration ou organisme d'origine ne sont pas comptabilisés »*
- *« Un seul agent recruté sur contrat, sa rémunération n'apparaît pas pour des raisons de confidentialité »*

Vive la transparence !

Dans ces conditions :

- Sur 524 membres de cabinets, 326 sont « chiffrés »
- Ces 326 coûtent **31 364 323 € en salaire annuel brut**
- Un membre de Cabinet est dont rémunéré, en moyenne, **96 210 € par an, soit 8 017 euros par mois (brut)**

La rémunération annuelle moyenne va de :

- **60 606 €** pour le cabinet de la *Ministre déléguée auprès de la ministre des affaires sociales et de la santé, chargée de la famille*, Dominique Bertinotti
- à **122 316 €** pour le cabinet du *Ministre de l'Intérieur*, Manuel Valls

Pas si mal, pour ses hommes et femmes de l'ombre !

Pour certains, il est possible de leur verser des primes, les « ISP », ou « *Indemnités pour Sujétions particulières* », jolie expression pour dédommager des « contraintes »...

La dotation annuelle 2013 pour les ISP est de **25 475 083 €**

Un bien joli gâteau !

Mais les « Membres » du Cabinet n'ont droit qu'à une partie de ces gâteries, le reste étant distribué au menu fretin.

Cependant, non contentes d'être très correctement rémunérées, nos huiles sont **357 à percevoir en moyenne 32 970 € d'ISP en plus de leur salaire !**

Ces primes (ou indemnités), vont en moyenne de :

- **12 982 €/an (1 082 €/mois)** pour un membre du cabinet de la *Ministre déléguée auprès de la ministre de la réforme de l'État, de la décentralisation et de la fonction publique, chargée de la décentralisation*, Anne-Marie Escoffier
- **à 56 400 €/an (4 700 €/mois)** pour un membre du cabinet du *Ministre du redressement productif*, **Arnaud Montebourg**

D'ailleurs, le Cabinet du Ministre du redressement productif n'est pas au pain sec puisque, **outre ce record d'ISP par tête de pipe, le salaire de 11 de ses membres (sur 15) est en moyenne de 120 267 €/an !**

Dans ce Cabinet, l'on peut chanter en cœur « *51 du support se partagent 140 000 euros d'ISP, 8 membres se partagent 282 000 euros... C'est la République, liberté, égalité, fraternité !* » (refrain valable du 15/05 au 31/12/2012)

Les productifs non redressés, objets de plans sociaux, et les chômeurs apprécieront !

Quant à Jérôme Cahuzac, il avait 53 collaborateurs dans son cabinet de Ministre délégué chargé du Budget, dont 16 membres de cabinet probablement triés sur le volet.

Personne n'a rien vu ?

Personne ne savait rien ?

Et que deviendront ces braves gens après leur passage dans un Cabinet ?

Il n'y aura pas de conflits d'intérêts ?

Eh oui, être Ministre, c'est aussi s'entourer de proches, de gens de confiance...

Et pour eux, c'est un sacerdoce... (ils le disent tous)

Tout le monde est désintéressé et solidaire en ces temps de crise...

Au fait, et le patrimoine des copains du Cabinet ?

Source : analyse grinçante du PLF-2013 « *Personnels affectés dans les cabinets ministériels* »

Crédit photo : CC BY-NC-SA 2.0 par loiclemeur

© PF/Grinçant.com (2013)

De la mousse dans mon bain, mais pas que ça !



par PF/Grincant.com • Décryptage • Tags: Abus, Consommation, Santé, Société
<http://www.grincant.com/2013/04/13/de-la-mousse-dans-mon-bain-mais-pas-que-ca/>



Idée de prendre un bain...

Mais qu'est-ce que ce flacon ?

Du bain moussant parfumé à l'orange...

Allons-y, un peu de ce produit dans notre eau délicieusement chlorée...

La trempette commencée, idée de regarder la composition, histoire de rêver.

Mazette, c'est quoi ce truc ?

Que des ingrédients aux noms chimiquement poétiques !

Promesse est faite, en cas de survie, de faire un billet.

Comme vous le voyez, on n'en meurt pas, mais quand même...

Voici donc cette composition, avec un bref descriptif.



(En italique, extrait de Wikipédia)

- **Aqua**

De l'eau, utilisée comme diluant.

- **Sodium Laureth sulfate**

Le Lauryl éther sulfate de sodium est une petite molécule amphiphile composée d'un corps hydrophobe et d'une tête hydrophile, il désagrège les bicouches lipidiques membranaires par rupture des associations hydrophobes. Il dénature les protéines, sans rompre les ponts disulfures. Il confère aux protéines une charge globale négative.

On le retrouve dans divers produits ménagers (savons, shampooings, pâtes dentifrices etc.). Il est peu onéreux et est un agent moussant très efficace.

http://fr.wikipedia.org/wiki/Laureth_sulfate_de_sodium

- **Cocamidopropyl bétaine**

La bétaine de cocamidopropyle est un tensioactif dérivé de l'huile de noix de coco et du diméthylaminopropylamine. Elle est utilisée dans de nombreux produits nettoyants, dont les

gels douche et shampoings pour ses propriétés peu irritantes en comparaisons à d'autres agents de surface.

http://fr.wikipedia.org/wiki/Bétaïne_de_cocamidopropyle

- **Sodium chloride**

Du sel.

Le chlorure de sodium est un composé chimique de formule NaCl. On l'appelle plus communément sel de table ou de cuisine, ou tout simplement sel dans le langage courant. C'est le principal produit dissous dans l'eau de mer ; on l'appelle alors sel marin.

http://fr.wikipedia.org/wiki/Chlorure_de_sodium

- **Coco-glucoside**

« Issu du sucre et de la noix de coco, le coco glucoside est un agent tensioactif, moussant, revitalisant et émulsifiant. Il contribue à accroître la capacité d'une solution moussante et est particulièrement utile dans les produits capillaires... En tant que tensioactif anionique, il nettoie doucement la peau et les cheveux. Ses capacités émulsifiantes... »

- **Glyceryl oleate**

Acide oléique (acides gras monoinsaturés), monoester avec glycérol (= glycérine).

Emollient (assouplit et adoucit la peau) et agent émulsifiant (favorise les mélanges entre des liquides non miscibles comme l'huile et l'eau).

(Autres infos sur http://fr.wikipedia.org/wiki/Acide_oléique)

- **Laureth-4**

Polyoxyéther de l'alcool laurique pour favoriser la dispersion dans l'eau et faciliter le rinçage de la peau.

Détergent et agent moussant.

- **Citric acid**

Acide citrique « E330 ».

Présent dans le citron, mais préparé industriellement par fermentation fongique.

(Autres infos sur http://fr.wikipedia.org/wiki/Acide_citrique)

- **PEG-7 Glyceryl cocoate**

Agent émulsifiant tensioactif d'origine chimique.

Dit d'origine naturelle car dérivé de la noix de coco, mais fabriqué à partir d'un gaz toxique, potentiellement cancérigène.

Base polyéthylène glycol ou PEG.

(Autres infos sur <http://fr.wikipedia.org/wiki/Macrogol>)

- **Sodium benzoate**

Conservateur, sel de sodium de l'acide benzoïque.

Produit industriellement, mais présent naturellement dans certains fruits ou dans des produits laitiers.

(Autres infos sur http://fr.wikipedia.org/wiki/Benzoate_de_sodium)

- **Parfum**

- **Styrène/Acrylates copolymer**

Le styrène est un composé organique aromatique de formule chimique C₈H₈. C'est un liquide à température et à pression ambiantes. Il est utilisé pour fabriquer des plastiques, en particulier le polystyrène. Le styrène est un composé chimique incolore, huileux, toxique et inflammable. Il est naturellement présent en faibles quantités dans certaines plantes, et est produit industriellement à partir du pétrole. De faibles concentrations de styrène sont également présentes dans les fruits, les légumes et la viande.

Le copolymère acrylate est utilisé pour créer des paillettes irisées.

(Autres infos sur <http://fr.wikipedia.org/wiki/Styrène>)

- **Potassium sorbate**

Le sorbate de potassium (E202) est un additif alimentaire, plus précisément un agent conservateur. Chimiquement, c'est un sel de potassium de l'acide sorbique (E200).

Il est synthétisé chimiquement et on le retrouve dans de nombreux aliments tels que les

yaourts aux fruits, les sauces et les boissons.

http://fr.wikipedia.org/wiki/Sorbate_de_potassium

- **Limonène**

Le limonène est un hydrocarbure terpénique présent dans de nombreuses huiles essentielles à partir desquelles il peut être obtenu par distillation. À température ambiante, c'est un liquide incolore à odeur brillante, fraîche et propre d'orange, caractéristique des agrumes. Le limonène est notamment utilisé en parfumerie.

...

Comme l'odeur principale qui constitue les agrumes (famille des Rutaceae), le D-limonène est utilisé dans l'industrie agroalimentaire ainsi que dans l'industrie pharmaceutique pour parfumer les médicaments, notamment les alcaloïdes amères. Il est également utilisé dans les produits nettoyeurs pour son odeur rafraîchissante orange-citron et son effet dissolvant.

...

Ainsi, le limonène est également de plus en plus utilisé comme solvant, notamment le dégraissage des machines, puisqu'il est produit depuis une source renouvelable, l'huile de citrus, comme un sous-produit de la fabrication de jus d'orange. Le limonène fonctionne comme solvant à peinture lorsqu'elle est appliquée sur du bois.

<http://fr.wikipedia.org/wiki/Limonène>

- **Sodium Lauryl Sulfate**

Le laurylsulfate de sodium (LSS ou SLS) ou dodécylsulfate de sodium (SDS) est un détergent et tensioactif ionique fort, couramment utilisé en biochimie et biologie moléculaire.

...Le SDS peut causer des affections de la peau (dont le nom général est la dermatite), certaines personnes étant plus affectées que d'autres...

...Le SDS est connu pour causer des ulcères aphteux ; il est référencé dans certains pays comme « rongeur de plaie »...

...Le SDS peut être utilisé en remplacement des SLES moins irritants pour la fabrication de savons, shampooings, lessives, dentifrices et autres produits de bains grâce à son faible coût.

http://fr.wikipedia.org/wiki/Laurylsulfate_de_sodium

- **CI 47005**

Jaune de Quinoléine (E104).

Colorant.

- **CI 16035**

Rouge Allura AC (E129).

Colorant.

Vous l'aurez compris, même le parfum est de synthèse...

Quant au bisphénol A, il est fort probable qu'il y en ait, puisqu'il n'est pas écrit « Sans bisphénol ».

Ces ingrédients sont listés en fonction de la [liste INCI](#) pour *International Nomenclature of Cosmetic Ingredients*.

En cherchant bien (et il faut du courage), vous trouverez des classements de composants considérés comme dangereux, ou au minimum à éviter.

Dans notre bain moussant, dont la composition est similaire à bien d'autres, nous avons :

- **Composants dangereux – 1** dans notre bain moussant, et il est écrit en **rouge**
- **Composants à éviter – 3** dans notre bain moussant, et ils sont écrits en **bleu**

Bon, ce n'est pas tout, il faut se refaire une santé...

Et comme c'est l'heure de manger, un petit tour dans le frigo...

L'intérieur doit être le reflet de l'extérieur !

Crédit photo : CC BY-NC-ND 2.0 par Christian Bachellier

Crédit photo Ingrédients bain moussant : © PF/Grinçant.com (2013)

© PF/Grinçant.com (2013)

Moralité économique et sociale à l'Orange



par PF/Grincant.com • Avec vidéo, Décryptage • Tags: Consommation, Crise, Cynisme, Economie, Prédation, Téléphonie
<http://www.grincant.com/2013/04/16/moralite-economique-et-sociale-a-l-orange/>



Hier, Stéphane RICHARD, PDG de France Telecom/Orange, est venu sur France 5 (C à vous) pour vendre sa 4G.

Il a été interrogé sur l'arrivée de Free et sur les effets sur la concurrence. Sa réponse est édifiante, en voici la partie la plus intéressante :

*« Une entreprise, ça a des ressources, ça a des prix, ça propose des services, **ça doit rémunérer ses actionnaires, ses salariés, et bon...***

Et, euh, est-ce que la situation d'avant était anormale ? Non.

On avait, avant l'arrivée de Free, une industrie qui marchait bien, qui investissait, on a de beaux réseaux de télécom en France, les clients étaient plutôt contents du service, ils payaient des prix qui étaient dans la moyenne européenne.

Aujourd'hui, on est les plus bas d'Europe.

Très bien, c'est qu'on a voulu.

On est en train de bâtir du Low cost aujourd'hui, c'est vrai, c'est ça.

*Et après ça, on a de grands discours sur le fait que **faut remettre des emplois en France**, etc.*

Faut savoir ce qu'on veut...

*Vous savez, quand on nous dit « **on a rendu du pouvoir d'achat aux Français** », certes, à court terme c'est vrai.*

Mais en même temps, il y a des plans sociaux chez Bouygues et chez SFR. Donc, je pense que pour eux, le 4^e entrant c'est pas une très bonne affaire.

Globalement, l'État a perdu énormément de recettes fiscales, l'état a perdu beaucoup de recettes fiscales (bis).

Et ce pouvoir d'achat qui a été rendu aux consommateurs, qu'est-ce qu'ils en font ?

(Il fait la moue)

Ils achètent pour l'essentiel des produits importés !

Où est le bénéfice et l'intérêt pour le pays France dans tout ça ?

C'est ça la question qu'on se pose, et d'ailleurs les gouvernements d'aujourd'hui se la posent vraiment cette question. »

Comme d'habitude, vous noterez que les actionnaires doivent être rémunérés avant les salariés, c'est du moins l'ordre de son énumération.

Ensuite, bon vieux chantage à l'emploi...

Et surtout, une merveilleuse sortie sur les Français qui dépenseraient le pouvoir d'achat récupéré, non pas en le mettant dans les poches d'une entreprise « responsable » comme Orange, mais en achetant des produits importés !

Mais qu'ils sont cons ces Français, mais qu'ils sont cons les clients d'Orange !

Au fait, M. Richard, vous qui voulez abandonner définitivement le nom de France Télécom, vous devriez savoir qu'Orange est le résultat d'un ancien monopole...

Vous en détenez d'ailleurs encore un bout, de monopole, à travers la fameuse « boucle locale » (le dernier bout de câble qui va jusqu'à votre logement, NDLR) que vous facturez à prix d'or à vos concurrents.

Grâce à tout cela, vous revendiquez 27 millions d'abonnés, dont 10 millions en ADSL.

C'est à ces derniers que nous allons brièvement nous intéresser...

Pour l'ADSL ou la fibre optique, la très grande majorité de vos clients utilisent votre box M. Richard, la Livebox.

Il y en a donc près de 10 millions dans la nature...

Depuis début février, la box « résidentielle » blanche est devenu noire, sous le nom de « Livebox Play ».

Voici la boîte :



À plus ou moins long terme, cette box sera dans tous les foyers « Orange »...

Vous la facturez de 29 à 89 euros (hors boîtier TV) pour les clients qui veulent passer d'une ancienne box à la nouvelle...

En plus, vous continuez à la louer à la majorité de vos clients, au même prix que les anciennes, soit 3 euros par mois... Vous encaissez donc 36 euros par an, soit 180 euros sur 5 ans.

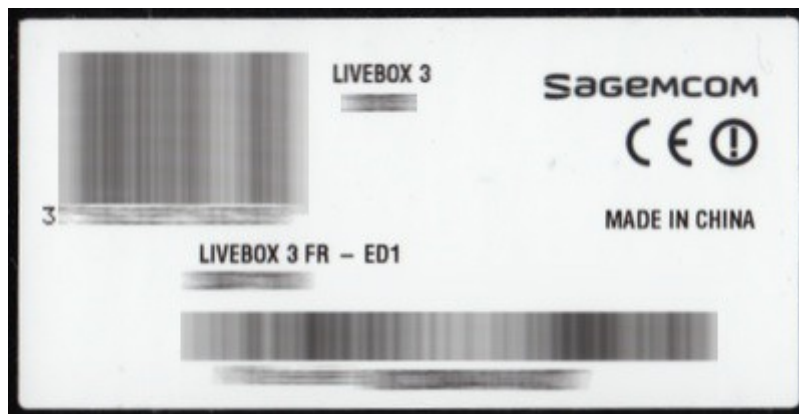
Il faudrait donc multiplier tout cela par 10 millions de clients français à qui vous devriez respect et honnêteté intellectuelle, M. Richard.

Vous êtes une entreprise française historique, dont l'État français est d'ailleurs actionnaire à 27 %.

Le « fabricant », Sagemcom, est aussi issu d'une entreprise française historique, Sagem.

Vos « cons » de clients historiques sont français, même si votre société s'est implantée un peu partout dans le monde **grâce à leur argent...**

Et après vos leçons sur le mauvais usage qu'ils font de leur pouvoir d'achat en achetant des produits importés, vous leur livrez ça :



« Made in China », fabriquée en Chine...

Bravo, Orange !

Les faux culs, les traîtres, ce sont les clients ?

Quel cynisme !

Crédit photo : « orange pomander ball » CC BY-NC-ND 2.0 par giveawayboy

Crédit autres photos : © PF/Grinçant.com (2013)

© PF/Grinçant.com (2013)

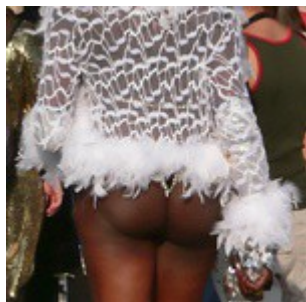
L'interview, pour les propos objets de ce billet, aller à 8:00



Votre smartphone, cet ami si intime qui vous veut du bien



par PF/Grinçant.com • Billets • Tags: Abus, Consommation, Cynisme, Internet, Pouvoir, Société, Téléphonie
<http://www.grincant.com/2013/04/20/votre-smartphone-cet-ami-si-intime-qui-vous-veut-du-bien/>



Le smartphone est là, posé sur la table.

Vous le prenez pour appeler une relation confidentielle.

Le mouvement vient d'être détecté par le gyroscope/gyromètre et l'accéléromètre intégrés, officiellement là pour les jeux.

L'objectif/capteur numérique destiné à la photographie et à la vidéo se déclenche : il n'y a pas d'obturateur, pas de pièce mécanique, c'est indétectable.

Vous tapez le numéro sur l'écran tactile, car vous n'avez pas voulu le rentrer dans vos contacts. Peu importe, il est capturé.

L'enregistrement de la communication débute : tout ce que vous dites dans le micro, et tout ce que dit votre correspondant via le haut-parleur, est enregistré.

Le A-GPS intégré est activé et votre position géographique est enregistrée.

Les identités des antennes-relais à portée sont également stockées.

Pendant la discussion, vous marchez, vous tournez sur vous-même...

La caméra située à l'arrière de l'appareil filme tout votre environnement, à 360°.

Vous raccrochez et effacez par précaution votre dernier appel.

Pas grave, tout a déjà été enregistré.

Vous reposez l'appareil sur la table, sur le dos.

Le gyroscope détecte qu'il ne bouge plus, l'image est figée ou noire, la communication est coupée...

Le micro, lui, et maintenu activé, pour enregistrer pendant 10 minutes tout ce qui se dit, ou se passe autour de l'appareil.

Tout cela a bien été ficelé dans un « package », dans la mémoire de votre appareil ou sur la carte micro SD.

Au passage, il y a été ajouté :

- L'intégralité de vos contacts avec toutes les données afférentes
- Votre liste d'appels
- L'historique récent de vos positions GPS
- La liste de tous vos comptes (mails, réseaux sociaux, etc.), avec les logins et les mots de passe associés
- Le contenu de vos mails, SMS, MMS
- La liste des applications que vous utilisez habituellement
- L'historique de votre navigation web
- L'essentiel de vos documents stockés (dont photos)

Si votre « data », 3G, ou encore mieux 4G est activée, et que votre abonnement le permet, le « paquet » est déjà en train de partir vers un serveur inconnu...

Sinon, l'opération sera effectuée dès que vous vous connecterez en Wi-Fi.

Puis il sera effacé, par discrétion, et pour libérer de la place.

Serein, vous vous levez, et prenez votre smartphone pour sortir.

Le mouvement a été détecté, le micro est à nouveau activé, le A-GPS enregistre vos déplacements, et une photo sera prise par le capteur toutes les minutes...

Vous avez activé le 3G/4G pour recevoir vos mails, vous serez suivi(e) en temps réel...

Vivez sereinement et secrètement votre vie !

Science-fiction ?

Pas du tout.

Que vous ayez un *iPhone d'Apple*, un smartphone *Android* ou sous *Windows Phone 8*, tout cela est parfaitement possible à cet instant.

Toute la technologie est là, intégrée.

De l'autre côté, au pupitre de commande, ils sont potentiellement nombreux :

- Fabricant officiel du smartphone (couche matérielle) ainsi que ses sous-traitants
- Fournisseur de l'OS (*Operating System*), soit *Apple*, *Google* ou *Microsoft*
- Fournisseurs des « surcouches » (opérateurs ou autres)
- Fournisseurs des « applications » plus ou moins officielles (beaucoup de monde)

D'ailleurs, lorsque vous installez l'une de ces dernières, l'on vous demande de valider les « autorisations », en mode « tout ou rien »...

Si quelqu'un vous demande « Puis-je entrer chez vous ? », c'est bien pour entendre un « Oui », et s'il l'obtient, il entre !

- Pourquoi ne pas faire une chose à laquelle l'on vous a autorisé ? Une chose que vous souhaitez faire en plus, pour des raisons plus ou moins obscures, plus ou moins mercantiles...
- Pourquoi espionner les gens à leur insu, alors qu'ils sont tellement nombreux à accepter sans sourciller ? (et en plus on peut faire les deux une fois dans la place)
- Pourquoi envoyer des agents secrets, des espions avec du matériel coûteux, alors que votre cible est prête à acheter une fortune l'équipement, et même à payer l'abonnement qui va avec ?
- Pourquoi continuer à rêver de puces et d'implants, alors qu'il peut se balader partout avec du matériel nettement plus puissant à la main ou dans son sac ?
- Pourquoi l'enlever, le torturer, alors qu'il peut vous en livrer bien plus, simplement en lui demandant des autorisations qu'il acceptera sans les lire ou les comprendre ?
- Pourquoi se gêner puisqu'il livrera des choses qu'il ne livrerait jamais autrement ?
- Pourquoi violer, puisque l'on peut le faire avec son consentement ?

En plus, en collaborant ainsi, il livre même les personnes non consentantes, pour peu qu'elles figurent d'une manière ou d'une autre dans son smartphone.

Encore un doute ?

Allez simplement voir les autorisations accordées pour une application comme *Facebook* sous *Android*, c'est [ici](#) (onglet « *Autorisations* »), ou encore mieux, [là en PDF](#), et lisez les avertissements...

(à supposer d'ailleurs qu'elles soient toutes demandées et respectées)
Elle peut pratiquement tout faire, même à votre insu !

Et si je vous demandais de me confier un secret ?

Et si je vous demandais de vous déshabiller devant moi ?

Vous diriez probablement non...

Pas grave, je sais, je ne suis qu'un ami qui vous veut du bien...

Quant à vos ennemis, ils savent déjà tout, et ils en sauront encore plus grâce à vous !

Mais qui sont-ils ?

Crédit photo : © PF/Grinçant.com (2006-2013)

© PF/Grinçant.com (2013)

Auto-école et permis de se marrer



par PF/Grincant.com • Pensées & Rêveries • Tags: Abus, Cynisme, Hypocrisie, Pouvoir, Société, Stress
<http://www.grincant.com/2013/04/22/auto-ecole-et-permis-de-se-marrer/>



Pffff, c'est pas possible ça, m'obliger à repasser le permis de conduire !
Me voilà dans cette petite auto-école.
Sur ma petite chaise, avec ma petite tablette.
À regarder des diapos bourrées de pièges.
Des cas avec des questions débiles.
Des panneaux jamais rencontrés dans la vraie vie.
À ce compte, circuler devient impossible.
Je me marre.

C'est un mauvais trip, c'est pas possible.
Vont quand même pas me faire passer un examen comme ça ?
Des panneaux à 30, 50, 60, 70, 90, 110, 130...
Franchement, ça sert à quoi ?
Ce sont des vitesses minimales ou maximales ?
Sans blague, même au 1000 bornes, il n'y en a pas autant !
Des feux rouges, des feux verts...
Je me marre, ils ont oublié les daltoniens.

De mon temps, c'était pas comme ça.
Rouler pouvait être un plaisir.
Maintenant, c'est tout le contraire.
Des ronds-points partout.
Des gendarmes couchés partout.
Des gendarmes debout partout.
Des radars, fixes ou mobiles partout.
Je me marre, mais j'en peux plus.

Je doublais sur la rocade, tranquillement.
La bagnole de police est arrivée derrière moi.
Ils m'ont fait des appels de phares, comme s'ils voulaient la file.
J'ai accéléré comme un malade, pour leur laisser la place.
J'avais pas vu, il y avait un radar fixe derrière la pile de pont.
Ils se sont bien marrés les flics !
La prune, mazette ! Et mes points, tintin !
Je me marre.

Rouge, je vois rouge.
Vite, je roule vite.
Fort, je freine fort.
Mais motus, je ne dois rien dire.
Le moniteur se prend au sérieux.
Il dit que tout le monde n'a pas une Ferrari.
Je souris, et en sortant...
Je me marre !



En Ferrari à l'auto-école

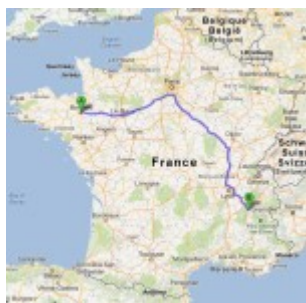
Crédit photos : © PF/Grinçant.com (2013)

© PF/Grinçant.com (2013)

Voyagez en Orange avec Free Mobile



par PF/Grinçant.com • Billets • Tags: Abus, Consommation, Internet, Société, Téléphonie
<http://www.grinçant.com/2013/04/28/voyagez-en-orange-avec-free-mobile/>



Début 2012, Free Mobile lançait ses forfaits « Low cost ».

Au-delà du prix inhabituellement bas en France, des services ont été « débloqués » en Data, comme le mode modem ou la Voix sur IP (VoIP).

Un grand coup de pied dans ce petit monde habitué aux pratiques abusives et aux ententes.

Les 3 principaux opérateurs ont dû s'adapter, notamment en créant des marques « Low cost » :

- Sosh pour Orange
- Red pour SFR
- B&You pour Bouygues

Les mauvaises pratiques continuent cependant toujours, et de nouvelles ont même été inventées à cette occasion.

Free était fier de son coup, du fait de l'accord d'itinérance signé avec Orange, qui a rendu vert de rage les concurrents.

Pour lui laisser le temps d'installer ses antennes, ce qui ne peut se faire en un jour, Free peut donc compter sur le réseau du plus grand opérateur français, Orange.

Officiellement, et au-delà de ses obligations, Free déclare ne pas avoir intérêt à laisser perdurer la situation actuelle, onéreuse, et dit développer intensivement son propre réseau.

Plus d'un an après le lancement, Free Mobile revendique plus de 5 millions d'abonnés, et dit couvrir plus de 50 % de la population avec ses propres antennes.

Mais concrètement, dans la vie d'un utilisateur lambda, qu'en est-il ?

Test en situation réelle ces derniers jours...

Avec pour outil un téléphone Android plutôt sensible, doté d'une carte SIM Free Mobile (abonnement à 19,99 €), ainsi qu'une application capable d'indiquer si vous êtes connecté sur une antenne Free ou sur une antenne Orange via l'accord d'itinérance/roaming.

Cerise sur le gâteau, cette application indique le temps passé cumulé sur l'un ou l'autre des réseaux... Imparable !

Tant qu'à payer Free, autant être sur des antennes Free !

1) De Rennes à Grenoble par l'autoroute

Près de 300 km sur la E50 en direction de l'Île-de-France, puis la Francilienne (N104), puis la E15 avec contournement de Lyon, et enfin les E70/E711 et A48 jusqu'à Grenoble...

Près de 900 km de voies en majorité payantes et à fort trafic.

Bilan : pas une seule minute sur une antenne Free, que de l'itinérance sur le réseau Orange !

2) De Grenoble à Rennes, mais par le réseau ferré

Prise d'un TER en gare de Grenoble.

Changement de train en gare de Lyon Part-Dieu (1^{re} gare européenne pour les passagers en correspondance, + de 26 millions de passagers en transit en 2011).

Embarquement dans le TGV en direction de Rennes.

Arrêts :

- Gare TGV de Massy-Palaiseau
- Gare du Mans
- Gare de Laval
- Arrivée en gare de Rennes

Environ 900 km, tantôt à vitesse réduite (TER ou TGV), tantôt à plus de 300 km/h, sur des voies qui ne sont pas les moins fréquentées de France.

Bilan : pas une seule minute sur une antenne Free, que de l'itinérance sur le réseau Orange !

Accroche du réseau Free seulement une fois dans la gare de Rennes, une antenne de l'opérateur desservant le quartier.

Sur ces 1 800 kilomètres parcourus, Free Mobile semble donc n'avoir aucune antenne opérationnelle en dehors du secteur de la gare de Rennes.

Couvrir ces grands axes, tant par l'autoroute que par la voie ferrée ne semble donc pas être une priorité pour l'opérateur.

Par ailleurs, lors du bref séjour au nord de Grenoble, une antenne Free a bien été accrochée à plusieurs reprises en usage statique, mais le débit Data était presque inexploitable tant il était réduit. Le reste du temps, le téléphone basculait sur le réseau Orange où le débit était lui aussi lamentable (< 1 Mbit/s en download et 0,1 Mbit/s en upload).

Curieusement, une carte SIM Sosh (donc Orange) permettait d'obtenir un débit 4 fois plus élevé (et exploitable, lui), alors que le réseau utilisé était le même !

Ce constat permet d'affirmer que le débit est bien bridé, sur ce coup, pour les clients Free.

Qui abuse de qui ? Free d'Orange, ou Orange de Free n'est pas notre problème.

Ce qui est certain, c'est que c'est le client qui est abusé !

Quant à l'usage de Free Mobile sans le réseau Orange...

En l'état actuel des choses, et si vous trouvez une antenne...

Restez immobile !

Crédit illustration : © Google Maps

© PF/Grinçant.com (2013)

De l'eau dans le gaz, une bouteille à l'amer



par PF/Grinçant.com • Billets • Tags: Crise, Economie, Prédation, Société, Solidarité, Violence
<http://www.grincant.com/2013/04/30/de-l-eau-dans-le-gaz-une-bouteille-a-l-amer/>



Elle est là, à pleurer devant la palette.
Dans ce Lidl d'une commune de campagne.
Mais que lui arrive-t-il pour qu'elle se mette dans un tel état ?
Comme d'habitude, elle allait prendre son pack d'eau pour la semaine.
Elle y ajoute toujours une bouteille pour en faire sept.
De l'eau minérale naturelle gazéifiée, source Alizée, en 1,5 litre.
Ce matin, le choc, en regardant machinalement le prix.

0,31 € la bouteille... La semaine dernière, c'était 0,29 €.

Elle n'est pas très forte en calcul, mais une question la tenaille...

Doit-elle prendre la septième bouteille ?

Son budget est hyper serré.

Si cela ne tenait qu'à elle, l'eau du robinet suffirait.

Mais il y a ses deux enfants.

Ils réclament des sodas, et tant qu'à faire, les originaux, pas des ersatz.

Alors, elle leur donnait au moins les bulles, avec cette eau.

Et là, même ça, ça va devenir difficile.

Deux centimes d'euros, c'est 13 centimes de francs.

Dans sa jeunesse, un Carambar coûtait 5 centimes.



Carambars, 8 cm de long pour 8 g

Maintenant, la moindre augmentation, avec la plus petite pièce de 0,01 €, c'est plus qu'un Carambar.

Là, sur une seule bouteille, l'augmentation représente près de trois Carambars.

Près de 7 % d'augmentation, comme ça, d'un coup...

7, comme sa 7^e bouteille.

Sur l'année, elle achetait précisément 365 bouteilles pour 105,85 €.

Ce budget, elle l'a dans la tête.

Maintenant, elle ne le sait pas encore précisément, mais cela lui coûterait 113,15 €.

Ou alors, il faudrait qu'elle supprime 24 bouteilles par an.

24 bouteilles, c'est 24 jours sans cette eau.

La décision, elle veut la prendre maintenant.

Cette septième bouteille est symbolique.

Elle, de cette eau, elle en a besoin.

Mais Lidl, de ces 2 centimes, en ont-ils vraiment besoin ?

En plus, d'un coup, d'un coup d'un seul, celui qui a modifié ce prix l'a fait pour la France entière.

Elle ne doit pas être seule, devant la palette d'eau, à pleurer.

Se serrer la ceinture, se restreindre : elle est au bout de ses possibilités.

Et s'il n'y avait que l'eau !

Que faire ?

Cette augmentation, pour elle, c'est une nouvelle humiliation.

Oui, une de plus.

Mais pourquoi les gens, les autres, ne se révoltent-ils pas ?

Il devrait pourtant y avoir de l'eau dans le gaz, une envie d'en découdre...

Tant d'amertume pour un simple pack d'eau...

Et finalement tant d'enjeux !

Faut-il céder, courber l'échine ?

Alors, cette 7^e bouteille, elle l'achète ou pas ?

Elle charge un pack.

Puis, tremblante, se met à déchirer le plastique d'un autre.

Elle libère une bouteille.

En plein conflit intérieur, elle la regarde.

Puis elle la pose dans son chariot.

Une nouvelle fois, elle a cédé.

Elle va encore devoir se priver, mais elle ne sait pas encore comment.

Du bureau, on l'observait, grâce à la caméra vidéo...

7 %, ça passe encore, alors pourquoi se priver ?

Crédit photo : © PF/Grinçant.com (2005-2013)

Crédit photo Carambar : CC Wikimedia par Xell

© PF/Grinçant.com (2013)

Veolia Eau, humanitaire et prélèvement automatique



par PF/Grinçant.com • Billets • Tags: Consommation, Cynisme, Prédation, Société, Solidarité, Violence
<http://www.grincant.com/2013/05/02/veolia-eau-humanitaire-et-prelevement-automatique/>



À gerber !

Veolia Eau dégouline de bons sentiments ?

Pas vraiment...

Sa dernière newsletter frise l'obscène !

« *Un clic pour l'eau des enfants du Cambodge* », c'est le titre du mail.

Où l'on vous montre des visages d'enfants cambodgiens...

En quelques clics, optez pour le prélèvement automatique de vos paiements, puis remplacez votre facture papier Veolia Eau par une facture électronique. C'est pratique, écologique et sécurisé. L'e-facture Veolia Eau est gratuite et réservée aux particuliers ayant choisi le prélèvement bancaire comme mode de paiement.

La bonne action ?

« Permettez à un écolier du Cambodge de boire une eau saine pendant un an grâce au partenariat VEOLIA Eau – 1001 Fontaines » (3)

La facture électronique, pratique, écologique et solidaire

- Réduisez le volume de vos documents à archiver
- Accédez à vos factures à tout moment, via votre Espace Client sécurisé
- Faites un geste pour l'environnement, en limitant la production de papier
- Permettez à un écolier du Cambodge de boire une eau saine pendant un an grâce au partenariat VEOLIA Eau – 1001 Fontaines



En reversant 1 euro par souscription à la facture électronique !

Au passage, le titre est :

« En passant au prélèvement bancaire et à l'e-facture Veolia Eau, vous offrez de l'eau potable aux enfants du Cambodge »



Ben voyons, dématérialisez pour nous permettre de faire des économies sur l'édition des factures...

Et surtout, donnez-nous un libre accès à votre compte bancaire !

Tout cela derrière une pseudo bonne cause humanitaire.

Vous rendez-vous compte de la situation ?

Veolia Eau, qui se dit le **n° 1 mondial de l'eau**, a besoin que vous autorisiez le prélèvement automatique sur votre compte bancaire pour donner de l'eau buvable à des enfants cambodgiens !

Chiffres clés 2011

Veolia Eau en quelques chiffres

- N° 1 mondial des services de l'eau ;
- 12,6 milliards d'euros de chiffre d'affaires ;
- 103 millions de personnes alimentées en eau potable dans le monde ;
- 73 millions d'habitants bénéficiant du service d'assainissement dans le monde ;
- 96 651 collaborateurs ;
- Opérateur permanent dans 69 pays ;

96 651

collaborateurs

69 pays

12,6 milliards d'euros de
chiffre d'affaires en 2011

Source : veoliaeau.com

Une entreprise qui privatise un bien commun pour le revendre à prix d'or soumet à conditions le fait de ne pas laisser crever des enfants !

Au passage, vous apprendrez qu'un euro permet de boire de l'eau saine pendant un an...

Regardez vos factures et le [prix de l'eau en bouteille](#) !

Au passage encore, 1 €, c'est une part infime des bénéfices de Veolia dans l'opération.

Et Veolia, non seulement a besoin de vous, mais a aussi besoin d'une association, **1001 Fontaines** !

Association qu'elle « soutient » par le biais de la **Fondation Veolia Environnement**.

Veolia Eau, « Opérateur permanent dans 69 pays »*, a besoin d'une association pour faire boire de l'eau potable à des enfants !

Au passage toujours, le Cambodge ne figure pas, à cette date, dans les 69 pays d'implantation*, cette opération « humanitaire » doit donc être une sorte de cheval de Troie !

Et qu'est-ce que 1001 Fontaines ?

C'est une association loi 1901 présidée par un associé d'un grand cabinet d'audit mondial, *Andersen Consulting*, mais aussi administrateur de la holding *Bull* et de *Roquettes frères*, un grand de l'agroalimentaire (2 milliards d'euros de CA, plus de 3 400 salariés).

Une association qui revendique un grand nombre de « partenaires », dont voici les logos sur son site internet :



Source : 1001fontaines.com

Et surtout, une association qui a pignon sur rue et un superbe hall d'accueil à son siège social du 33 rue Pierre Brunier – 69300 – CALUIRE et CUIRE :



Le lien Google Maps si vous n'y croyez pas : [Siège social 1001 fontaines pour demain](#)

L'eau est un bien commun, patrimoine de l'humanité.

Veolia l'a complètement oublié et nous en fait ici une belle démonstration.

Une démonstration de cynisme pur.

À gerber !

*Présence qui serait ramenée à 48 pays à ce jour, et à 40 fin 2013. Veolia Eau ne se donnant même pas la peine de mettre à jour son site internet concernant ses chiffres clés (NDLR 03/05/2013, 11:00)

PS : bientôt, certains salariés de Veolia n'auront peut-être même plus de quoi se payer de l'eau.

Annonce du 20 mars 2013 : [Veolia Eau supprimera 1 500 emplois en France](#)

Leurs enfants pourront toujours aller au Cambodge !

La newsletter (02/05/2013) en entier :



Crédit photo : CC BY-NC-ND 2.0 par Khya (Flickr)

Crédits illustrations (documents publics) : © Veolia Eau, © 1001 Fontaines, © Google Maps

© PF/Grinçant.com (2013)

Prix ferme, poids ou service indicatif



par PF/Grinçant.com • BILLETS • Tags: Abus, Consommation, Crise, Prédation, Stress
<http://www.grincant.com/2013/05/04/prix-ferme-poids-ou-service-indicatif/>



Samedi matin, quelques courses.

Passage à La Poste pour affranchir une enveloppe.

– *Vous timbrez en prioritaire, c'est J+1* ?*

– *Oui, allez-y, en prioritaire...*

Sauf que l'astérisque n'est pas prononcé...

Passage à l'hyper où ils font des pizzas « maison » au rayon traiteur.

Poids indiqué sur tous les emballages : 580 grammes...

Allons-y pour une « Orientale » au chorizo, histoire d'avoir une vie

pimentée.

Arrêt-minute chez un artisan boulanger.

– *Une boule bio à l'épeautre, s'il vous plaît.*

– *Ça vous fera 2 euros 50.*

D'autres pains sont « au poids », mais là c'est forfaitaire.

400 grammes la boule, c'est écrit sur la petite ardoise.

De retour au domicile, accueil de votre charmante compagne...

– *Tu as bien posté la lettre, elle arrivera bien lundi ?*

– *Euh, tu sais, « J+1 », ça ne veut pas dire réellement J+1...*

– *Mais c'était urgent, je te l'avais bien dit !*

Pas la peine de risquer la scène de ménage pour les conneries de La Poste.

Sur le tarif, il est marqué « J+1, **indicatif** ».

Alors je ne vais pas m'engager à leur place !

Dans les faits, le courrier n'arrivera que mardi ou mercredi, voire plus tard.

– *Tu as la pizza pour midi ?*

– *Oui, j'ai pris l'Orientale, elle fait 580 g, la voilà.*

Elle la pose sur la balance et s'exclame :

– *Mais elle ne pèse que 480 g, emballage en plastique compris !*

– *Euh, tu es sûre de la précision de ta balance ?*

– *Oh ça oui, elle marche au gramme près, et jusqu'à 5 kilos !*

Bon, ben oui, il manque 100 grammes, soit 17 % du poids vendu...

– *Et pour le pain, tu as pris quoi ?*

– *Du Lemaire bio à l'épeautre, une boule de 400 grammes.*

Elle s'en empare et la pose à son tour sur la balance électronique.

– *Elle ne fait que 325 g, tu t'es encore fait rouler !*

Ça fait 19 % en moins, au lieu de 2,50 €, j'aurais dû payer 2,05 €...

D'un air révolté, elle prend sa balance et va la cacher dans le grenier.

– *Pourquoi tu mets la balance au grenier ?*

– *T'as pas vu, dans tous les reportages et enquêtes à la télé ?*

– *Vu quoi ?*

– *Si les flics viennent, c'est la preuve que tu trafiques de la drogue, une balance au gramme près !*

Elle a l'air inquiète...

– *Tu les as payées comment les courses ?*

– *En espèces.*

– *Mon dieu, mais qu'est-ce que t'es con !*

– *Pourquoi ?*

– *À notre époque, payer en espèces, c'est du blanchiment d'argent !*

Bon, la vie devient vraiment compliquée.

Et en plus, il va falloir envisager le divorce !

Crédit photo : « [Refusing a beggar with one leg and a crutch](#) » CC Wikimedia

Caricature by Edmé Jean Pigal (1798-1872); lithograph by Langlumé; published by Gihaut et Martinet

© PF/Grinçant.com (2013)

Wikipédia et grotesques ego



par PF/Grinçant.com • Billets • Tags: Abus, Démesure, Humanité, Internet, Médias, Prédation
<http://www.grincant.com/2013/05/09/wikipedia-et-grotesques-ego/>



Votre voisine est-elle sur Wikipédia ?

Non ? Pourtant elle le mériterait probablement.

C'est en effet à la mode.

Tout individu nombriliste a maintenant cet objectif.

Avoir sa page Wikipédia !

Figurer dans l'encyclopédie universelle du Net.

Quitte d'ailleurs à enfreindre les règles les plus élémentaires de l'outil.

Quitte à écrire sa propre fiche, ou à en soudoyer d'autres pour le faire à leur place.

Pas grave, diront certains...

Eh bien si, c'est grave !

Car, lorsque des minables, voire des escrocs se retrouvent dans ce Wiki...

- Cela leur donne une crédibilité, une aura, qu'ils n'auraient pas autrement.
- Cela leur permet de ressortir injustement devant d'autres dans les recherches Google.
- Cela leur permet de polluer le Net pour des causes discutables aux yeux de tous : la leur !

Les politiques s'adonnaient déjà à ce sport.

Mais maintenant, tout le monde les imite.

Comme quoi le mauvais exemple vient souvent des mêmes.

Comme quoi l'opportunisme est sans limites.

Récemment, il était question [ici](#) de quelqu'un qui, même mort, continuait à tenter d'embobiner les gens. (Encore reçu un message hier)

- Vous savez, toujours ces histoires de développement personnel.
- Ces histoires où le pouvoir est en vous, et où le « gourou » est le seul à voir son étonnante dimension.
- Tellement en vous d'ailleurs, qu'il faudra vous auto-hypnotiser pour que vous l'aperceviez, ce pouvoir.
- Mais pour cela, il vous faudra acheter à prix d'or un obscur *e-book*, fruit d'une mauvaise traduction de méthodes américaines.

Cet individu n'est même pas en cause : la page a été créée après son décès.

Comme une hagiographie virtuelle destinée à le rendre immortel.

Ou plutôt à prolonger son business au profit de repreneurs prêts à abuser de la crédulité humaine.

Une phrase de cet article Wikipédia est particulièrement édifiante :

« Il a également fondé CORESPRIT, un rassemblement annuel autour de ses centres d'intérêt. »

Vous rendez-vous compte, rassembler le monde autour de soi, autour de ses propres centres d'intérêt...

Chaque année cela fait-il l'objet d'une procession, d'une bénédiction ?

Que cela se fasse est une chose.
Mais que cela figure dans un article Wikipédia en est une autre.
Heureusement, les garde-fous fonctionnent... Un peu !
Un bandeau est maintenant affiché avec la mention :

« *L’admissibilité de cet article est à vérifier.*

L’admissibilité de cet article est remise en cause. Si vous pensez qu’il est admissible, vous êtes invités à le compléter pour expliciter son admissibilité. Dans le cas contraire, vous pouvez proposer sa suppression. Cet article sera proposé à la suppression un an au plus tard après la mise en place de ce bandeau. »

Ouf, l’article pourrait disparaître dans un an !
Sauf manœuvres dilatoires d’ici là, bien sûr.

Des cas comme celui-là, il y en a pléthore.
Et il n’y a pas de raison pour que cela s’arrête : plus on est de fous, plus on rit !

Certains vont même encore plus loin, en se créant, en plus, des profils sur Facebook, Twitter, Viadeo, LinkedIn, etc.

Bref, ils passent leur vie à essayer de montrer leur trombine, à tenter de satisfaire leur ego.

Poussez-vous, il faut que je passe !

Bref, si votre voisine s’est lavée ce matin...
Si votre chat Napoléon a ramené une souris...
Si vous avez réussi à enfiler votre slip sans tomber...

Trois articles pourraient bien naître sur Wikipédia !

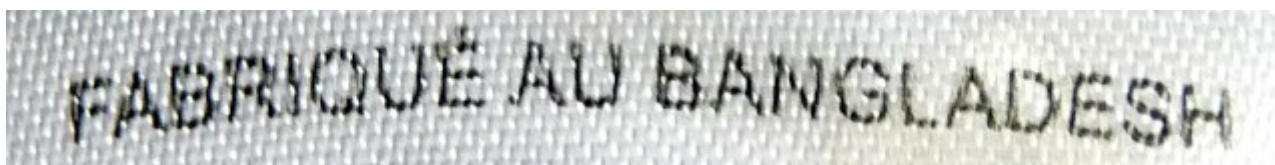
Crédit illustration : Wikipedia logo 2.0 © Wikimedia Foundation

© PF/Grinçant.com (2013)

Un pull qui dérange



par PF/Grinçant.com • Billets • Tags: Consommation, Crise, Cynisme, Prédation, Société, Violence
<http://www.grincant.com/2013/05/09/un-pull-qui-derange/>



100 % coton, ce pull « Camionneur »...
Acheté sans grandes illusions dans un Super U.
« *Un commerce qui profite à tous* », c'est leur slogan.

C'était pour l'hiver 2012.
Un hiver qui dure, et ce pull est bien utile...
Noir, correctement coupé, de fabrication potable.
« T-TRAXX Collection », c'est écrit sur l'étiquette.



Et cette catastrophe au Bangladesh.
Bientôt mille morts dans les décombres.
Un immeuble qui s'est effondré le 24 avril 2013.
Construit à Dacca pour des bureaux.
Et détourné de son usage.

Plus de 3 000 ouvrières, et les machines qui vont avec.
Réparties dans 5 ateliers qui travaillaient pour le monde entier.
Et notamment pour des marques très connues, aux prix élevés.

Des personnes payées 30 euros par mois.
Une véritable honte !

La mondialisation dans toute sa splendeur.
Dans toute son horreur.

Des esclaves de nos temps, dits, modernes.
Pour des vêtements toujours moins chers.
Ou avec des marges toujours plus élevées.
C'est selon.

Et comme un doute sur ce pull...
Petit regard sur l'étiquette.
D'ordinaire, on ne regarde que le mode de lavage.
Mais là, c'est autre chose qui intéresse...
« FABRIQUÉ AU BANGLADESH »
C'est bien écrit, et en majuscules.



Peut-être a-t-il été fait par ces petites mains.
Peut-être même par l'une des personnes encore sous les décombres.
Oui, 15 jours plus tard on trouve encore des cadavres.
Ce pull sur les épaules est devenu subitement plus lourd.
Même très sensibilisé à ces dérives dites « normales »,
ça laisse des traces dans la conscience.
Comme de la culpabilité.
De la culpabilité d'avoir acheté sans vouloir savoir.
Ou en sachant, mais en occultant.

C'est la crise...
Et voilà où cela mène, cette spirale infernale.
Des dégâts de toutes sortes...
Et le chômage, chez nous, n'est que le symptôme de tout cela.
Oui, ce pull va être difficile à porter...
Mais n'y pensons plus.
C'est bientôt l'été, alors pourquoi s'embêter avec ce pull ?
Il tient chaud, et donne mauvaise conscience, ce pull !

Alors, soyons insouciantes !

Crédit photos : © PF/Grinçant.com (2013)

© PF/Grinçant.com (2013)

Good trip : manger des tripes à Caen !



par PF/Grinçant.com • Billets • Tags: Consommation, Parenthèse, Société, Solidarité
<http://www.grincant.com/2013/05/13/good-trip-manger-des-tripes-a-caen/>



Qu'il est difficile de trouver un restaurant ouvert le dimanche !

Enfin, un restaurant digne de ce nom.

Pas l'un de ces trucs de chaînes qui envahissent la périphérie des villes.

En plus, le fantasme du jour : manger des Tripes à la Mode de Caen !
Normal, me direz-vous, lorsque l'on est de passage à Caen.

Après avoir écrémé les différentes fiches opportunistes qui pourrissent le Net.

Après avoir écarté les commentaires bidon qui, eux aussi, pourrissent le Net.

Après avoir éliminé les fiches commerciales payantes dans ce grand guide en ligne.

Après avoir pesté contre ces sites opportunistes aux numéros surtaxés pour réserver.

Appel direct à l'établissement :

– Êtes-vous ouvert ce soir, dimanche, pour dîner ?

– Mais bien sûr, voulez-vous que je vous réserve une table ?

Réponse favorable, évidemment.

Sur la carte accessible en ligne, il y avait : « *Tripes à la Mode de Caen de chez Ruault* »...

Jean-Pierre Coffe en parle ainsi, du tripiier Ruault :

« *Connues et renommées à travers tout le pays et même le monde, c'est à Vire, près du Donjon que vous trouverez les meilleures tripes à la mode de Caen.* »

Le père Ruault (Michel) avait même été élu Champion du Monde de la Tripe en 1966 !

Oh, certes ! C'est plus ou moins du folklore, mais la tradition continue.

C'est la Confrérie de la Tripière d'Or qui décerne chaque année ce prix, et ce depuis 1952.

Une confrérie avec sa Chancellerie, son Grand Conseil de l'Ordre et ses titres honorifiques :

- Grand Maître
- Grand Commandeur
- Grand Chancelier
- Grand Argentier
- Grand Maître des Jurats
- Grand Écuyer de Bouche
- Grand Intendant
- Échanson
- Fourier

Bon, revenons à ce moment de joie, attablé, dans l'attente de l'assiette, en ce dimanche soir à Caen...

La voilà qui arrive...

Immense, toute blanche, avec un creux au centre.

Creux dans lequel ont été placées les tripes avec leur bouillon.

Illusion d'optique ou réalité ?

Comme l'impression que cela va laisser comme une faim.

Dans un monde en crise, pour s'adapter, il existe trois solutions principales :

- réduire la qualité
- réduire la quantité
- réduire la qualité ET la quantité

Heureusement, il y a trois pommes de terre vapeur dans un bol, à part.

Petites tripes, déconcertantes par rapport à ce que l'on voit habituellement.

Un bouillon à la sublime odeur.

Une texture idéale, ferme et élastique à la fois, fondante en bouche.

Presque divin !

Mais à ce niveau, il faudrait être Normand et membre de la Tripière d'Or pour pouvoir juger.

Bref, la conclusion est là, sous les yeux, comme sous le palais :

Ils ont choisi de privilégier la qualité !

Et c'est finalement tant mieux et devenu si exceptionnel.

Très bon mi cuit au chocolat pour conclure.

Avant de quitter les lieux, petite discussion avec l'un des serveurs qui demandait si cela avait plu :

– Ici, nous ne servons que des produits frais et de qualité

– Continuez, c'est devenu si rare, surtout un dimanche

– Oui, mais c'est frustrant de voir des gens qui ne font pas la différence avec ce qu'on leur sert dans des restaurants de chaînes, de la bouffe industrielle surgelée ou sous vide

Le comble, c'est qu'en disant cela, il désigne du menton une grande table de personnes âgées.

Sur cette chute qui en dit long, salutations.

Triste constat qui, après avoir réduit la quantité, risque de les amener à réduire aussi la qualité.

Des Tripes à la Mode de Caen « *transformées en France* », ça vous dit ?

Quand à l'origine des tripes, c'est à la mode, même à Caen, plus rien ne sera garanti...

Help, les séniors, les traditions, le terroir, le bon goût...

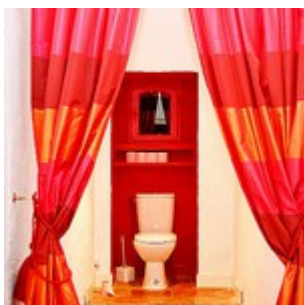
Ça vous concerne encore !

© PF/Grinçant.com (2013)

Ton geignard, pleurnicheur, besogneux, hésitant



par PF/Grinçant.com • Billets • Tags: Crise, Cynisme, Médias, Politique, Pouvoir, Prédation
<http://www.grincant.com/2013/05/16/ton-geignard-pleurnicheur-besogneux-hesitant/>



Ils ont des comportements de plus en plus insupportables, ces politiques. Protégés qu'ils sont pourtant, notamment par une **immunité**, voire une **impunité**.

Dès qu'une petite convocation leur tombe sur la figure.

Dès qu'une mise en cause dans une presse pourtant aux ordres les concerne.

Dès que l'on ose leur demander une justification.

Dès qu'il leur arrive le dixième de ce qui arrive au citoyen lambda.

Ils se répandent sur les micros et devant les caméras.

Souvent déjà peu télégéniques, ils adoptent un ton de fausset.

Ou un ton haché, hésitant.

Ou pire encore, besogneux, preuve qu'ils font leur boulot à reculons.

Et ne parlons même pas de la langue française qu'ils massacrent au passage.

Comment donner confiance dans ces conditions ?

Comment entraîner les autres avec aussi peu de conviction ?

En plus de ces tons insupportables, les propos ne sont que purs mensonges.

Sur la situation réelle de l'économie, sur les taux de chômage, d'inflation...

Ou alors ils nous assènent des solutions qui n'en sont pas.

Occupés qu'ils sont à nous narguer du haut de leurs avantages.

Avantages qu'ils s'octroient en bandes organisées, avec l'onction des médias.

Il n'y a qu'à voir le poids nouveau de Sciences Po, notamment dans le milieu des « journalistes ».

Ils parlent, ils parlent... Pour ne dire que des conneries provocantes.

On les invite, on les réinvite pour augmenter leur ego déjà démesuré et nous intoxiquer au passage.

Ils passent à la radio avec leur voix irritante...

Ils passent à la télé avec leur sale gueule...

Si vous assistez à un jeu télévisé, les « moches », ils les mettent au fond !

Eux, on nous les sert en gros plans.

Même maquillés, ils finissent par nous faire gerber.

Et encore, dites-vous bien que tout cela se fait avec des professionnels pour les entourer.

Des « conseillers de communication », officiels ou officieux...

Preuve, soit qu'ils sont totalement incompétents, soit que la mission est impossible.

Mais si la mission est impossible, ils n'ont qu'à la refuser.

Les noms, vous les connaissez.

Ils se connaissent également, mais ils n'ont aucune pudeur.

Je vous emmerde avec ce que je fais, ce que je vous fais.

Je vous emmerde avec ma voix, mon ton.

Je vous emmerde avec ma sale gueule et mes mimiques.

**Bref, moi politique, je suis là pour vous emmerder !
Pas pour vous aider.**

PS : Hier, Hollande nous narguait de Bruxelles lors d'un discours commun avec l'illégitime Barroso, Président de la Commission européenne depuis 2004 (beau job).

Aujourd'hui, le lendemain, Hollande fera sa deuxième « conférence de presse ».

Ce matin, Guaino faisait office de mise en bouche à la télé (BFMTV) et à la radio (RMC).

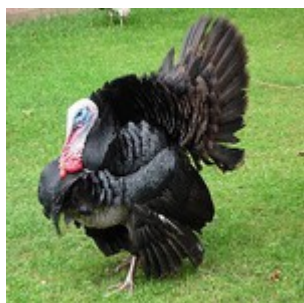
Crédit photo : CC BY-NC-SA 2.0 par olivier.jeannin (Flickr)

© PF/Grinçant.com (2013)

Petits meurtres contre l'emploi



par PF/Grinçant.com • Billets • Tags: Chômage, Crise, Cynisme, Emploi, Prédation, Solidarité
<http://www.grincant.com/2013/05/18/petits-meurtres-contre-l-emploi/>



Benjamin est un jeune consultant informatique.

Fraîchement arrivé dans cette ville, il espère y faire son trou. Professionnellement et personnellement.

Lors de sa prospection, il rencontre M. PAON, responsable d'une petite PME.

Il a comme projet de s'équiper d'un progiciel de gestion intégré et souhaite une étude préalable lui présentant les avantages et inconvénients de telles et telles solutions du marché.

Benjamin lui propose ses services en le convainquant qu'il est l'homme de la situation.

M. PAON lui dit : « *Par contre, il faudra me faire un prix d'ami, car ma PME n'a pas de gros moyens. Et vous savez, ça vous fera une belle référence, d'autant que je suis le Président du club local des chefs d'entreprises* »

Promis, prix d'ami !

Et en plus, le travail est particulièrement soigné.

À la remise de l'étude, M. PAON se montre chaleureux : « *Voilà du bien beau travail, cela va m'être très utile pour faire plus de bénéfices. Encore merci.* »

Benjamin lui présente sa facture.

M. PAON lui dit qu'il va la transmettre à la comptabilité et qu'elle sera payée sous 90 jours.

Benjamin s'en va, penaud, en faisant des calculs...

90 jours, ça fait beaucoup, et en plus, les jours, ils sont comment ? Calendaires, ouvrés, ouvrables ?

Contraint de trouver d'autres clients pour vivre, il se procure la liste des entreprises du club local.

Il les appelle et, quand il arrive à passer les barrages, entend invariablement la même réponse du dirigeant : « *Une étude pour une informatisation sur une base PGI ? Désolé, j'ai ce qu'il me faut !* »

Assez désespéré face aux échéances qu'il doit assumer, il fait le forcing.

Finalement, il arrive à décrocher un rendez-vous avec la trentième et dernière entreprise du club.

M. RAPACE, le PDG, le reçoit.

Benjamin se présente et lui propose ses services de consultant pour une étude sur les logiciels de gestion qui lui conviendraient le mieux.

M. RAPACE l'arrête, et lui dit en brandissant une copie d'un volumineux rapport : « *Une étude sur les PGI ? Non, regardez, j'en ai déjà une. Par contre, je serais intéressé par une étude sur les solutions de gestion de la relation client, la CRM. Mais il faudra me faire un prix d'ami.* »

Benjamin est devenu verdâtre, il a reconnu la couverture du dossier qu'il a remis voilà 15 jours à Monsieur PAON.

En bafouillant, il dit qu'il va faire une offre.

Enfin peut-être, s'il a assez d'argent pour le papier et les cartouches d'encre.

Il vient de comprendre que son travail avait été dupliqué 29 fois.

Quant au règlement de sa facture à prix d'ami...
Benjamin PIGEON pourra attendre !

Les jours passent, la situation financière devient vraiment préoccupante.

Une amie lui dit : « *Pourquoi ne passerais-tu pas une annonce sur LeBonCoin pour donner des cours ?* »

Pas mauvaise l'idée, Benjamin va essayer...

« *Jeune Consultant trilingue, donne cours d'Anglais ou d'Allemand, même en soirée ou le week-end. 35 € de l'heure* »

Annonce validée et publiée.

Il ronge son frein en attendant les appels.

Rien, néant, nada.

Il retourne sur LeBonCoin et recherche les annonces pour les cours de langues.

Et il en trouve, plus récentes, devant la sienne...

« *Professeur d'Anglais désirant arrondir ses fins de mois donne cours d'Anglais. Totalement disponible pendant les vacances scolaires. 15 € de l'heure* ».

Dégoûté, il poursuit sa lecture...

« *Ingénieur trilingue à la retraite, donne bénévolement des cours d'Anglais ou d'Allemand pour s'occuper et se distraire. 0 € de l'heure, déplacement offert* »

Benjamin PIGEON ne doit plus faire l'autruche.

Il a probablement une tête de buse.

Dans cette vie, mieux vaut être vautour ou coucou.

Le pigeon, c'est bien connu, on lui donne les miettes.

S'il en reste !

Crédit photo : CC BY-NC-ND 2.0 par Helran (Flickr)

© PF/Grinçant.com (2013)

Nouvelles : les pommes de terre des lamentations



par PF/Grinçant.com • Billets • Tags: Consommation, Crise, Cynisme, Humanité, Prédation, Société
<http://www.grincant.com/2013/05/22/nouvelles-les-pommes-de-terre-des-lamentations/>



Étonnante, notre société de consommation.

On nous culpabilise pour le bilan carbone à la moindre occasion.

La main sur le cœur, les grandes enseignes disent qu'elles vont privilégier nos productions.

D'autres disent, et ils ont bien raison, qu'il faut réapprendre à vivre avec nos saisons.

Là, l'on nous dit que c'est la fin des stocks de pommes de terre de

conservation...

Et pourtant, ce catalogue nous sort une promotion :

Pommes de terre

- 2,5 kg + 0,5 kg soit le sachet de 3 kg soit 1 kg = 1,00 € (au lieu de 1,20 €)
- Variété Ditta
- Calibre 35/55
- Catégorie 1

Origine Israël !

58 g (1 kg = 12.98 €)
 kg = 9.73 €
 n°2746

Origine
ISRAEL

xxl.
Pommes de terre
 • 2,5 kg + 0,5 kg soit le sachet de 3 kg soit 1 kg = 1.00 € (au lieu de 1.20 €)
 • Variété Ditta
 • Calibre 35/55
 • Catégorie 1
 n°3432

3 kg !
2.99

Du mercredi 22 au samedi 25 mai

Plus d'informations sur
www.mangerbouger.fr



P- 521/2013

Oui, vous avez bien lu, Israël, pour des patates même pas douces !

En imaginant qu'elles prennent l'avion, ce qui n'est certainement pas le cas, elles viennent d'au moins 3 200 kilomètres.

Il est même probable qu'elles arrivent par bateau, par le port de Sète.

Nous étions habitués aux avocats, et éventuellement aux « fraises de Noël »...

Mais des patates, les faire venir d'aussi loin !

Et en plus, ils les vendent au client final au prix habituellement constaté pour nos pommes de terre françaises.

Au fait, Israël, ça n'est pas ce petit pays de 20 770 km² ?

Une surface comprise entre celle de la région Picardie (19 399 km²) et celle de la Lorraine (23 547 km²).

Ou un pays grand comme deux fois l'Île-de-France.

Ce pays en bisbille avec beaucoup de monde, et qui se plaint d'avoir un tout petit territoire.

Un pays célèbre pour la « Bande de Gaza », l'une des zones les plus peuplées de la planète, où s'entassent 1,6 million de Palestiniens sur une bande de terre de 41 km de long sur 6 à 12 km de large (360 km²).

Un pays, et ils nous le prouvent, où l'on préfère cultiver des pommes de terre plutôt qu'accueillir des humains !

Ce serait pour l'autosuffisance alimentaire, soit.

Mais là, c'est pour l'exportation !

Et même pas pour un usage casher...

Nos agriculteurs ont vraiment du mouron à se faire.

Eux qui nous demandent de boycotter les produits concurrents espagnols, tunisiens ou autres.

Là, ils vont pouvoir construire un mur.

Pas pour bloquer les importations.

Non, pour pleurer.

Un mur des Lamentations !

© PF/Grinçant.com (2013)

Fourrières : mon chat dans la voiture



par PF/Grinçant.com • Billets • Tags: Abus, Arnaque, Crise, Prédation, Société
<http://www.grincant.com/2013/05/24/fourrieres-mon-chat-dans-la-voiture/>



Elle arrive, affolée, dans cette fourrière parisienne.

– On m’a dit que vous aviez enlevé ma voiture...

– Oui Madame, elle était sur un emplacement livraison.

– Je cherche un emploi, je déposais un CV dans une entreprise.

– Ça n’est pas notre problème, Madame, nous on ne fait qu’enlever, pour le reste voyez avec la police.

– Il y avait Totor, mon chat, dans la voiture. Je l’emmenais chez le

vétérinaire.

– Oui ben madame, il fallait emmener votre chat avec vous pour remettre votre CV.

– Mais où est Totor ?

– À la fourrière, Madame.

– Mais j’y suis, à la fourrière !

– Non, celle pour animaux, elle vient juste de l’enlever : simple changement de fourrière.

– Rendez-moi ma voiture pour que je puisse aller à l’autre fourrière...

– Oui, mais il faudra payer avant, Madame : l’immobilisation, l’enlèvement, un jour de frais de garde, ça vous fait 143,60 euros, plus l’amende à 35 euros, soit un total de 178,60 euros.

Déjà qu’il ne lui restait presque plus un sou, voilà qui l’achève...

Un enlèvement pour un stationnement de tout juste 10 minutes, pour rechercher du travail en plus.

À vous déguster !

Bon, ce n’est pas tout, il faut maintenant s’occuper de Totor, c’est peut-être une question de vie ou de mort.

La voilà qui file, enfin c’est un bien grand mot vu les bouchons, vers cette fourrière de la banlieue parisienne.

– Bonjour, la fourrière automobile de Paris m’a dit que vous aviez récupéré mon chat Totor.

– Il était dans un panier blanc ?

– Oui, je l’emmenais chez le vétérinaire, il est tout jeune.

J’espère que l’on ne lui a pas fait de mal, je suis bien à la SPA, Société Protectrice des Animaux ?

– Ah non Madame, ici c’est une société privée, à but lucratif.

– SVP, rendez-moi Totor, il faut qu’il sorte de là...

– Oui, mais il faudra payer, ça vous fera 302,50 euros, Madame.

– Quoi, mais c’est pas possible ?

– Si Madame, 81 € de forfait fourrière, 52,50 € pour le tatouage au dermographe, 61 € pour l’identification par puce électronique, 34 € pour le vaccin contre la rage, et 74 € pour la visite vétérinaire, car c’est un animal griffeur.

Ça fait bien 302,50 €, et vous avez de la chance, ça n'a pas augmenté depuis 2009.

– Mais je n'ai pas cette somme !

– Madame, si vous ne payez pas avant 8 jours ouvrés et francs, votre animal sera piqué, c'est la loi.

– Non, vous n'allez quand même pas euthanasier Totor ?

– Et pourquoi pas ? Et vous savez, « *la non-reprise de l'animal par son propriétaire constitue un abandon réprimé par l'article 521-1 du Code Pénal ; le contrevenant est passible d'une amende de 30 000 euros et de deux ans d'emprisonnement.* »

Vous ne voulez quand même pas aller en prison pour abandon ? Vous savez, Totor vous donnera toujours tort !

Elle appelle sa mère et lui explique la situation.

Comme elle aime sa fille, et qu'elle voit sa joie avec Totor, elle lui dit de payer par chèque et qu'elle lui donnera de l'argent pour le couvrir avant l'encaissement.

Elle paye et repart avec Totor, pucé et tatoué, comme s'il allait se perdre tous les jours.

Le comble, c'est que Totor a été victime de ce que l'on pourrait qualifier d'enlèvement, par un réseau organisé qui plus est.

La leçon à tirer de cette aventure juste un peu romancée ?

Des fourrières automobiles privées qui continuent leur racket avec la bénédiction des communes... Le cas de Paris est emblématique, et rien n'y fait, pas même les multiples diffusions de reportages sur ce business et ses dérapages.

Et maintenant ces fourrières animales confiées à des sociétés privées, à but lucratif, par le biais de « conventions » avec les communes.

Un autre business étonnant : la commune (voire le département) paye l'entreprise au titre de la convention, et le propriétaire doit aussi payer pour récupérer son animal de compagnie...

L'une des sociétés les plus connues dans ce domaine (la SACPA) compte déjà près de 30 implantations.

Il n'y a pas à dire, pratiquer l'enlèvement est une activité super sympa et rentable, en France.

D'autant qu'ils gagnent à tous les coups.

Si vous ne récupérez pas votre véhicule dans les délais, devinez ce qui lui arrive ?

Si vous ne récupérez pas votre animal, et s'il n'est pas adopté, devinez ce qui lui arrive ?

Et même à l'état d'épave ou de cadavre, ils arrivent à encore faire du fric.

Quant à Totor, il peut vivre d'amour et d'eau fraîche.

Mais pas sa maîtresse, surtout après une telle journée de racket.

481,10 €

PS : Fourrière auto à Paris, environ 34 millions d'euros de CA pour 2012.

Fourrière animale SACPA, 4,4 millions d'euros pour 2011.

Crédit photo : © PF/Grinçant.com (2006-2013)

© PF/Grinçant.com (2013)

Fête des Mères, joie, coutume ou amertume ?



par PF/Grincant.com • Billets • Tags: Amour, Consommation, Humanité, Hypocrisie, Réalité, Vie
<http://www.grincant.com/2013/05/26/fete-des-meres-joie-coutume-ou-amertume/>



Ce matin, les gens défilent chez le fleuriste.
Les mêmes, ou d'autres, défilent chez le pâtissier.
Bouquet dans une main, boîte à gâteaux dans l'autre.
Ils vont faire leur « B.A. ».
Pas quotidienne, non, annuelle.
Car le calendrier en a décidé ainsi, parce que c'est la **Fête des Mères**.
Ils marchent dans la rue pour rejoindre leur voiture.

Et ils ruminent, en essayant de se justifier intérieurement...

- *Avec la crise, j'habite toujours chez mes parents...*
- *Faut bien, si je veux mes cadeaux pour Noël et mon anniversaire...*
- *Elle est associée dans ma société...*
- *Elle garde la maison quand nous partons en vacances...*
- *Elle est propriétaire de l'appartement que je loue...*
- *Elle a promis de m'aider si j'étais en difficultés...*
- *Elle est grand-mère, faut y penser aussi...*
- *C'est une mégère, mais si bonne ménagère...*
- *Et l'héritage ? Faut pas l'oublier !*

Et ce catalogue : 150 idées pour dire « Je t'aime à sa mère »...

Il a bien servi, entre :

- l'épilateur, pour lui glisser que c'est le jour de l'année ou jamais
- l'aspirateur, pour lui rappeler que tout est poussière
- le radiateur, pour lui dire que le chauffage, c'est bien quand elle reçoit
- le ventilateur, en cas de canicule, histoire de brasser l'air
- le déambulateur, pour qu'elle reste autonome
- l'extincteur, pour préserver la maison en cas de début d'incendie
- le défibrillateur, pour décorer, ou pour l'électrocuter
- l'inhalateur, pour qu'elle mette la tête sous une serviette
- le simulateur, pour l'imiter
- le congélateur, pour qu'on l'emmène moins aux courses

Il n'y avait que l'embarras du choix.

Et si l'on n'osait pas, il y avait aussi les bijoux du manège.

Enfin, c'est fait, le cadeau est dans le coffre de la voiture.

Bref, encore une belle fête.

Une de plus.

Pas la Fête des Mères.

Mais celle des commerçants.

Non mais, sincèrement, vous avez besoin de tout ça pour dire « Je t'aime » à votre mère ?

Et si vous ne l'aimez pas, pourquoi être si hypocrite ?

Pour les fleurs, un bouquet d'orties avec quelques ronces, ça fait champêtre.
Quant aux gâteaux, le sucré-salé, c'est très à la mode, avec un brin d'amer.
Le genre de cadeau que vous pouvez confectionner vous-même.

D'autant que d'autres, en ce jour de la Fête des Mères...
Se rendent au cimetière !

Le cadeau de cette année sera acheté aux Pompes funèbres.
Car elle en est morte, du cadeau de l'année dernière.

Et peut-être aussi d'un peu de chagrin.

Crédit photo : CC0 1.0 universel (CC0 1.0) (Pixabay)

© PF/Griñant.com (2013)

Oh, si vous saviez ! Ou le piège des secrets



par PF/Grinçant.com • Billets • Tags: Chômage, Consommation, Crise, Cynisme, Société, Solidarité
<http://www.grincant.com/2013/05/29/oh-si-vous-saviez-ou-le-piege-des-secrets/>



Qui ne l'a pas entendue, cette petite phrase-là ?

Qui ne l'a pas dite ?

« Oh, si tu savais tout ce que je sais ! »

Avec un petit air entendu, malin, lourd de sous-entendus.

Mais rien ne sera dit, les secrets seront bien gardés.

Jusqu'au jour où...

- Combien de salariés en ont poussé, des chariots de viande de cheval ?
- Combien sont ceux qui ignoraient ce qu'il y avait dans ce minerai ?
- Combien sont ceux, dans cette chaîne, qui ne savaient réellement rien ?

Jusqu'au jour où le scandale a éclaté.

De la viande de cheval à la place du bœuf.

Un abattoir qui n'abattait plus grand-chose : le « négoce », c'est tellement mieux !

Ça entre sur des palettes, ça ressort sur des palettes.

Et maintenant, c'est la liquidation, tout le monde sur le carreau...

Tout le monde, enfin non, seulement certains.

Spanghero et ses 240 emplois vont à l'abattoir.

Mais pas la maison mère, la coopérative Lur Berri, qui a très vite effacé ce nom devenu infâme du groupe...

Pas la chaîne et ses traders en cascade.

Les secrets sont faits pour être bien gardés.

Ça, on le sait.

Ceux de l'armée, avec sa myriade de généraux aux arrêts (comprenez « au repos »).

Mais c'est normal, c'est la « Grande muette » !

Les pharmacies et leurs petits secrets, à la solde des grands laboratoires, au détriment des patients.

Le monde médical, avec des secrets encore plus gros, qui éclatent régulièrement.

La grande distribution et ses pratiques inavouables et inavouées.

Contre leurs collaborateurs, contre leurs clients.

L'administration, avec ses planqués qui préservent encore plus leurs fesses.

Fermant les yeux sur les abus et passe-droits en se rabattant sur d'autres, beaucoup plus innocents.

« Oh, si vous saviez tout ce que je sais ! »

Une petite phrase qui vous évacue de leur cour des miracles.

Une petite phrase qui les protège, eux, « gardiens du Temple ».

Enfin, croient-ils, jusqu'au moment où...

Jusqu'au moment où les secrets qui les protègent ne valent plus un clou.

Là, ils ne comprennent plus ce qui leur arrive.

Avoir aidé, inconditionnellement...

M'être tu, pendant de si longues années...

Tout ça pour ça, pour être jeté comme une merde !

Forcément, ces « secrets », si bien gardés, font des envieux.

Bien serviles, avec un raisonnement à court terme.

Le patron de Carrefour [l'a dit](#) : « **Plus on augmente le nombre de personnes qui réfléchissent, plus on s'éloigne de la simplicité recherchée dans notre activité** »

Et quoi de mieux que des gens qui ne réfléchissent pas, ou plus du tout, pour garder des secrets ?

Sauf qu'il s'agit d'un piège cynique.

Le monde du secret est exclusif pour son prochain.

Avec ce fonctionnement, les parents excluent leurs enfants, ceux des autres, du monde du travail.

Sauf à en faire des esclaves décérébrés avec un scanner au poignet.

À bosser dans un hangar recyclé en « Drive ».

Pour que d'autres esclaves du système se garent avec leur voiture pour récupérer leurs courses.

Gardant, eux aussi, le secret, en préférant ne pas savoir ce qui se cache derrière.

Tout va bien, jusqu'au jour où une petite bulle se détache de la grosse...

Jusqu'au jour où une filiale se détache avec ses petits secrets.

Et jusqu'au moment, où on la fait éclater, cette petite bulle.

Non, mon ami(e), ce ne sont pas **tes** secrets que tu protèges, mais **leurs** secrets.

Mais chut, il ne faut pas le dire !

Crédit photo : CC BY-NC-SA 2.0 par Leo Reynolds (Flickr)

© PF/Grinçant.com (2013)

Médicaments : qui veut mes tomates à 125 € le kilo ?



par PF/Grincant.com • Avec vidéo, Billets • Tags: Arnaque, Consommation, Cynisme, Médecine, Santé, Société
<http://www.grincant.com/2013/05/30/medicaments-qui-veut-mes-tomates-a-125-euros-le-kilo/>



Environ 1,2 million de sachets d'aspirine de contrefaçon venant de Chine ont été saisis mi-mai par les douanes du Havre.

Quel est l'intérêt de contrefaire de l'aspirine, un médicament parmi les plus utilisés et les moins chers ?

Pourquoi ne pas contrefaire de la farine ?

Fabriquer du faux talc, du faux sucre, du faux plâtre ?

L'explication, vous l'avez tout simplement dans les pratiques des laboratoires et des pharmaciens.

Ils nous vendent en effet à prix d'or des molécules tombées dans le domaine public depuis belle lurette, et dont le prix de production est dérisoire.

D'autant qu'ils ont délocalisé quasiment toute la production dans des pays à bas coûts comme la Chine, l'Inde, le Vietnam ou les Pays de l'Est.

Hier, le titre de l'émission C dans l'Air était « Attention aux faux médicaments ».

François CHAST, Pharmacologue à l'Hôpital Cochin – Hôtel-Dieu, précisait qu'outre la délocalisation de la production, **le Paracétamol produit en Chine sortait à 2,80 € le kilo !**

Rapide saut sur la calculette pour obtenir des chiffres ahurissants...

Prenons le Paracétamol Actavis 500, vendu 1,90 € la boîte de 16 comprimés, et remboursé à 65 % par la Sécurité sociale...

Une boîte, hors excipients au prix également dérisoire, contient 8 grammes de paracétamol.

Cela nous fait donc un prix de vente de 237,50 euros le kilo !

Ne parlons même pas des multiples autres préparations autour du paracétamol, déremboursées et aux prix libres.

La culbute est évidente !

Les producteurs de viande,
les producteurs de fruits et légumes,
les petits commerçants, honnêtes ou moins honnêtes,
apprécieront le tour de magie...

Coefficient 84,8 !

À ce prix là, vous comprendrez que le problème fondamental vient du prix de vente (légalisé, autorisé, voire remboursé).

Effectivement, la mafia, les truands, le crime organisé, rêvent de tels coefficients.

Et pour faire de telles marges, ils n'ont qu'à s'inspirer de ce que font...

Les labos pharmaceutiques qui ont pignon sur rue !

Et une pilule contre le foutage de gueule, ça existe ?

PS : pour les tomates à 125 €/kg du titre, c'est sur une base de 1,50 € à la production, avec le coefficient multiplicateur du paracétamol Actavis 500.

Crédit photo : Michelle Tribe CC-2.0 Wikimedia

© PF/Grinçant.com (2013)

Extrait de l'émission, avec les propos de François CHAST



C dans l'Air (France 5) – Attention aux faux médicaments – 29/05/2013 (extrait)

Bouygues Telecom, ou l'enfer du meilleur service client



par PF/Grincant.com • Billets • Tags: Abus, Arnaque, Consommation, Internet, Société, Téléphonie
<http://www.grincant.com/2013/05/31/bouygues-telecom-ou-l-enfer-du-meilleur-service-client/>



Décompression.

Soyons zen, après une longue période au bord de la crise de nerfs.

La relation client dans tout ce qu'elle peut avoir de plus nul.

Un marketing au service de la machine à piéger, même les plus aguerris.

La bêtise de « conseillers » à la vue basse enfermés dans leurs scripts.

Le client n'a pas à parler, il doit se ranger !

« Je vous explique... »

La justification des malhonnêtetés ne change rien à leur existence.

D'autant qu'il n'y a aucune volonté de changer.

Pire, ils sont nuls.

Et ils deviennent encore plus nuls.

Je vous enfume, je vous entube.

Mais c'est vous qui n'avez pas compris, ou alors vous ne voulez pas vous laisser faire.

Du merveilleux monde des opérateurs en téléphonie mobile ou en accès internet (FAI)...

Là, c'est **Bouygues Telecom** (encore) qui décroche le pompon.

Certifiés « *NF Services pour la qualité de notre service client* »...

Ils s'en vantent sur leur message d'attente en boucle, alors que le client, lui, subit un supplice.

Ou comment transformer l'expérience d'achat en véritable calvaire.

En l'espèce, un client historique (et « éligible », dixit les premières opératrices) qui voulait passer son forfait perso « Eden », à **34,90 € TTC** en un forfait « **Digital Pro** »

- « **Sans engagement** »
- à « **24,90 € HT pendant 12 mois puis 29,90 € HT** »
- « **exclu web** »
- « **En ce moment 1 mois offert** ».

Avec un slogan : « *Professionnels, exigez le prix et le service* »



En ce moment
1 mois offert



SANS ENGAGEMENT

CHOISIR

Un résumé de vacheries, d'entourloupes, avec des méthodes à la limite de l'escroquerie en bande organisée (tous les collaborateurs complices)...

Après plus d'un mois d'appel au 614 (service clients particuliers), puis au 618 (service clients professionnels), la première facture vient de tomber...

Les dernières explications aussi.

En ayant même réussi à obtenir une « Responsable d'équipe 618 ».

Bilan des courses, l'abruti de client n'avait pas tout compris :

- Qu'il perdrait ses 42 900 points, pourtant chèrement acquis (n'oublions pas que nous les payons de manière détournée).
Que si, toutefois, on les lui réaffectait, le seul fait de les utiliser le réengagerait et l'obligerait à changer de forfait (pour un plus cher) car le « Digital Pro » est sans mobile.
- Que « 24€90 HT/mois pendant 12 mois, puis 29,90 € HT » signifie « Vous vous engagez les 12 premiers mois pour bénéficier d'une remise mensuelle de 5 €, que vous perdrez ensuite »
- C'est un forfait sans engagement avec engagement en somme ?
« Vous pouvez le voir comme ça, en effet »
- OK pour 29,90 € HT dès le début, même si c'est une escroquerie...
« Ah non, cela ne s'applique pas non plus pour vous, car cela intègre une remise d'acquisition (nouveau client), elle aussi de 5 € par mois, à laquelle vous n'avez pas droit puisque vous êtes déjà client chez nous.
Le prix, pour vous, est donc de 24,90+5+5, soit 34,90 € HT (41,74 € TTC). »
- Et comment se fait-il que la première facture s'élève à 47,31 € TTC ?
« Parce que votre forfait a été mis en place le 23, avant votre bascule habituelle du 26 du mois, on a donc calculé au prorata »
Oui, sauf qu'il avait toujours été dit que tout se ferait précisément à la bascule, et que la mise en place n'a même pas fait l'objet, ne serait-ce que d'un SMS.
- Je n'ai plus eu accès à mon espace client pendant près d'un mois...
« C'est un incident technique lié à votre **sirénisation** » (inscription du N° de SIREN pour basculer chez les "Pros")

- Le service client avait promis de me rappeler...
« Il n'y a nulle trace de cela dans notre historique »
- Et pour le mois offert ?
« Ah, mais, cela ne s'applique qu'aux nouveaux clients »
- Je suis nouveau client Pro, pourtant ?
« Oui, mais ancien client Bouygues Telecom »
- Et en boutique, ce cas ne serait pas mieux traité ?
« C'est une exclu web, ils ne pourront rien faire »
- Bon, pour résilier, c'est bien un préavis de 10 jours ?
« Ah non, vous êtes maintenant un "Pro", et pour vous, c'est 30 jours ! »

Ce n'est pas faute d'avoir cherché le dialogue, ni même d'avoir essayé d'avaler des couleuvres. Mais, même avec de la bonne volonté, et en s'attendant au pire...
Là, on touche le fond.

« Attendez, cher client, que je vous réexplique comment cela marche chez nous, Bouygues Telecom... »

Le client est roi, c'est pourtant bien connu.

Crédit illustration : © PF/Grinçant.com (2013)

Œuvre d'origine (éléments) : © Bouygues Telecom (31/05/2013)

© PF/Grinçant.com (2013)

Délotage, remballe, détournement de remises...



par PF/Grinçant.com • Billets • Tags: Arnaque, Consommation, Crise, Cynisme, Economie, Prédation
<http://www.grincant.com/2013/06/03/delotage-remballe-detournement-de-remises/>



Mais que fait-il dans cette allée de grande surface ?
Avec son cutter à la main ?

Un terroriste en attente d'attentat ?
Ou un petit jeune, probablement stagiaire, payé avec des queues de cerises ?

Il est là, en pleine journée, à gêner les clients.
À côté de sa palette, en plein milieu de l'allée.

Des paquets de pâtes par lots de six.

Des Panzani, avec un suremballage et un code-barre spécifique.

C'est normalement une promo.

L'une de celles que l'on voit dans les catalogues géants.

« Achetez en grande quantité », qu'ils disent.

Lors de ces opérations, ils demandent à leurs fournisseurs de faire encore plus d'efforts.

Un effort pour faire le lot.

Un effort sur le prix.

Un effort pour figurer dans le catalogue.

Mais là, le catalogue va arriver à expiration, on anticipe.

On va faire croire que la promo est épuisée.

Alors on pratique le délotage...

On éclate chaque lot pour libérer ses paquets, pour les vendre individuellement.

Comme par miracle, ce produit acheté moins cher se retrouve aux côtés de ses copains, vendu à l'unité, au prix fort.

En cette période de crise, cet effort sur les prix à destination des consommateurs, fait par Panzani, ne se retrouve pas dans la poche du client.

Non, c'est le patron de cette grande surface qui le détourne et le met dans sa poche.

Pourtant, surtout en ce moment, beaucoup ne peuvent plus manger que des pâtes...

Mais ce patron doit se dire qu'ils n'ont qu'à pas prendre des Panzani !

Et il faut bien qu'il mette du carburant dans sa Mercedes 63 AMG à plus de 164 700 euros.

14,9 litres au 100 km en consommation mixte normalisée, 25 litres au 100 en conduite « sportive ».

Vous pensez bien, il est obligé de détourner de la marge sur des nouilles !

Passage au rayon viande, un sticker rouge sur cette pièce de porc.

« Offre spéciale » qu'ils écrivent.

3,95 € le kilo au lieu de 6,50 €.

Où est le piège ?

Ah oui, la date limite de consommation.

Nous sommes le 3, et il faut consommer au plus tard le 4...

De la remballe pure, vous parlez d'une « offre spéciale » !

Au rayon yaourts, il y a une opération sur les Paniers de Yoplait.
Encore un sticker, avec 30 centimes d'euro de remise...

Curieusement, ces stickers ont été enlevés sur la moitié des lots.
Ils sont dans un tiroir, dans le bureau du patron.

Passage en caisse.

L'imprimante thermique, au papier soi-disant sans bisphénol A, débite des tickets...
Ticket à payer, tickets CB, et ticket de remise sur du chocolat Lindt.

Discrètement, la caissière garde ce dernier et le met à part, dans son tiroir.
Il ira rejoindre les autres, dans le tiroir du patron.

Quand le tiroir sera plein, il le videra, ce tiroir.
Et il se les fera rembourser, ces tickets et stickers qui ne lui sont pas destinés.

Eh oui ! Que voulez-vous, c'est la crise pour tout le monde !

Crédit photo : Momoyak CC-3.0 (DeviantArt)

© PF/Grinçant.com (2013)

Hollande et le « Jules Verne », des conteneurs de cynisme



par PF/Grincant.com • Billets • Tags: Crise, Cynisme, Economie, Emploi, Politique, Trahison
<http://www.grincant.com/2013/06/05/hollande-et-le-jules-verne-des-conteneurs-de-cynisme/>



François Hollande a inauguré en grandes pompes le « plus gros porte-conteneurs du monde », le « CMA-CGM Jules Verne ». C'était hier, le 4 juin 2013 à Marseille.

Encore une fois, notre Président se montre fier de livrer notre pays à la découpe.

Il se montre fier, aussi, de se foutre de notre gueule.

- Cet engin de 396 mètres de long et de 53,6 mètres de large, avec un tirant d'eau de 16 m, n'est pas le premier du genre.

C'est en effet le troisième pour l'armateur, après ses frères jumeaux « Marco Polo », entré en service en novembre 2012, et le « Alexander Humboldt » en avril 2013.

- Il ne sera « plus gros du monde » que pour quelques semaines, l'armateur danois Maersk lançant très bientôt le premier d'une série de 20 navires de classe « EEE », soit une capacité supérieure de 14 % pour une longueur de 400 m.
- Ce bateau n'a pas été fabriqué en France, mais en Corée du Sud, par les chantiers Daewoo.
- Il a été financé en partie avec des subventions publiques.
- Il sera immatriculé sous pavillon français, certes, mais pendant ce temps, la CMA-CGM (l'armateur français) va passer deux autres porte-conteneurs, le « Puccini » et le « Chopin », sous pavillon étranger.

Bref, oui, un vrai foutage de gueule.

En plus, ce « Président » François Hollande est-il, lui, vraiment de Pavillon français ? Est-il apte à naviguer, à être capitaine ?

On peut en douter à la vue de ses agissements récents (nous en reparlerons).

En effet, rien qu'avec la CMA-CGM, c'est au moins huit porte-conteneurs de grande capacité qui opèrent sur la ligne « FAL », soit « **French Asia Line** » : Europe du Nord – Nord Afrique – Malte – Golfe Arabo/Persique – Asie. (FAL 1)

Vous l'avez compris, ces navires font la navette avec la Chine !



Ligne CMA-CGM FAL1 (French Asia Line)

Chaque semaine, ils acheminent 180 000 tonnes de marchandises, soit près de 10 millions de tonnes par an !

Rien que pour le « Jules Verne », c'est une capacité de 16 020 conteneurs.

Temps de transit Le Havre/Shanghai : environ 37 jours !

Imaginez le nombre de vêtements, de téléphones, de jouets, de panneaux solaires, de contrefaçons, de sauce tomate, de saloperies en plastique qui inondent notre marché...

Qui détruisent le peu qui reste de notre industrie.

Et il est fort probable que le trajet sens Europe/Chine se fasse presque à vide (quelques conteneurs de Champagne, de foie gras, de produits de luxe, d'étiquettes « *Made in France* »).

En cette période de crise, être fier d'inaugurer un tel navire,

- se montrer devant les caméras, avec un air benêt, en train d'appuyer sur le démarreur (sauf que rien ne démarre),
- être fier d'augmenter la capacité d'envahissement de notre pays, par des marchandises destructrices de nos emplois,
- tenter de nous faire croire que la France est encore une grande puissance...

Alors que chaque navette de ces navires est un coup de poignard de plus dans notre économie.

C'est, une fois de plus, de la **haute trahison**, Monsieur le Président de la République.

Crédit photo : CC BY-NC 2.0 par Jenny Scott (Flickr)

Illustration FAL-1 : © CGA-CGM (document publique)

© PF/Grinçant.com (2013)

Joies et angoisses à Castel Meur



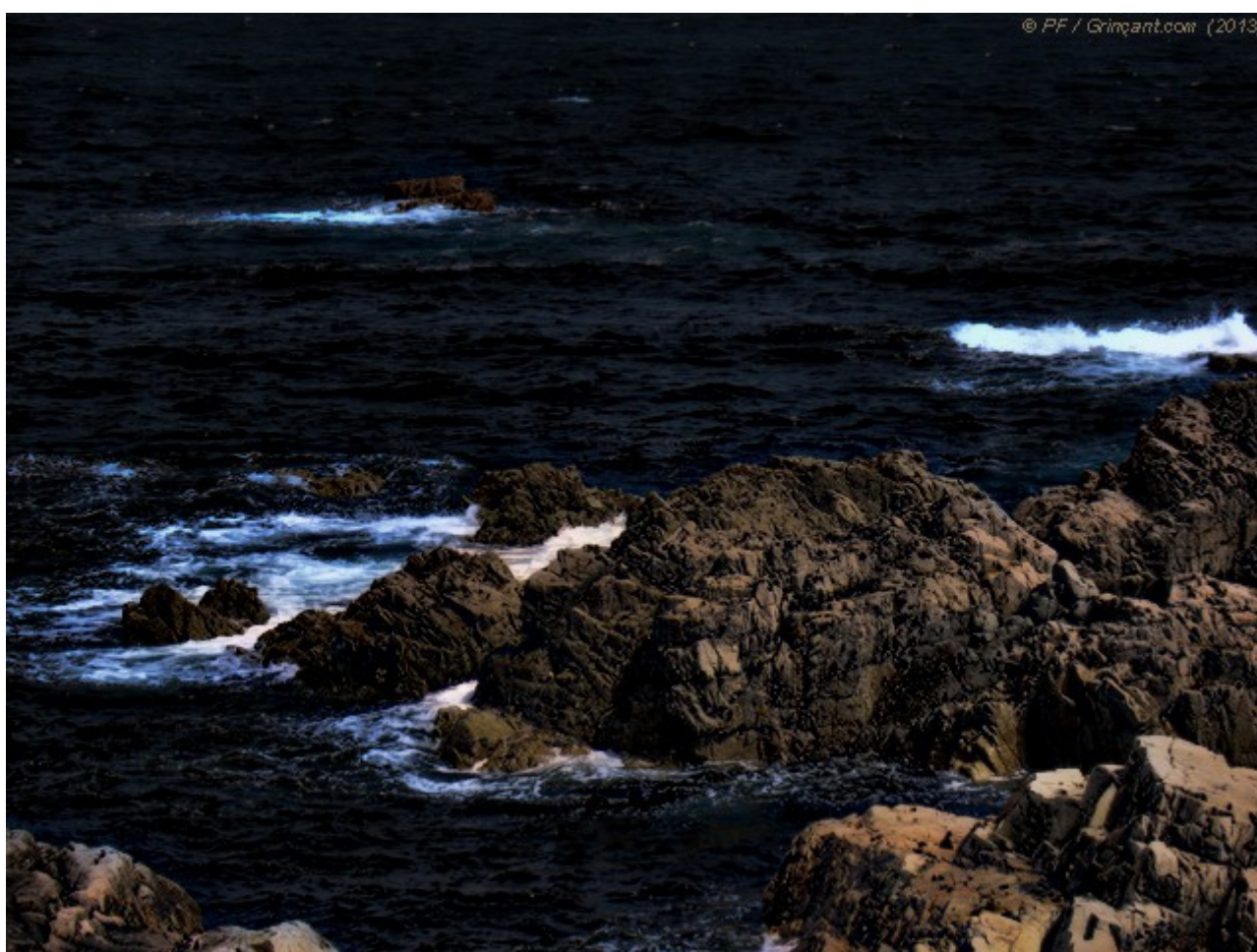
par PF/Grinçant.com • Avec photos, Pensées & Réveries • Tags: Nature, Parenthèse, Psychologie, Réalité, Vie
<http://www.grincant.com/2013/06/09/joies-et-angoisses-a-castel-meur/>



Quelle mauvaise idée que d'avoir gagné ce pari !
Passer la nuit en cet endroit, en un presque bout de ce monde.
Près de Pors-Hir et des Îles d'Er et de Loaven, en Bretagne.



Au large, les rochers.
C'est marée basse, mais les choses vont s'inverser.
Les vents vont peut-être se lever.
Et la tempête va peut-être arriver.



Et là, à droite, le monstre.
Le Gouffre, avec un grand G.
Surnommé gouffre de la Baie d'Enfer.



Si la tempête se lève, ça va être terrible.
L'eau va s'engouffrer.
Le sol va trembler, dans un bruit assourdissant.



Et à côté, là, dans la lande.
Il y a un étang.
Et une curieuse maison, entre deux rochers.



Ça a l'air sinistre.
En cette nuit crépusculaire.
Cette petite maison, dans son étau protecteur.



Grand Château, ou Castel Meur, né en 1861.
Il y a deux voitures devant.
En espérant que ce ne soit pas des morts-vivants.



Quelle mauvaise idée que d'avoir gagné ce pari.
En cette nuit crépusculaire.
Commence ce qui risque d'être un calvaire.
**Mais demain, si le soleil se lève.
Un autre regard il faudra poser.
Cet endroit serait-il magique ?**



Quelle bonne idée que d'avoir gagné ce pari !
Passer la journée en cet endroit, loin de tout, au bout du monde.
Dans l'un des plus beaux coins des Côtes-d'Armor.

Les rochers, au large.
C'est marée basse, mais il y a quand même de l'écume de mer.
Si le vent se lève, le spectacle sera peut-être grandiose.
Des embruns jusqu'à l'overdose.



Et là, à droite, on devine le gouffre.
Celui de Plougrescant.
Comme une porte vers les éléments, majestueux.



Pourvu que les vents se lèvent, avec la marée montante.
Le spectacle sera magnifique.
Mère Nature dans sa majestueuse beauté.



Et à côté, juste là, dans la lande.
Il y a cet étang, paradis des oiseaux.
Et entre ces deux blocs de granit, cette mignonne petite maison.



Quelle idée curieuse.
Mais quelle belle idée.
Exposée et protégée à la fois.



Castel Meur, elle est connue sous ce nom.
Sa propriétaire doit être là, il y a deux voitures.
Une vie de rêve, loin de ce monde hirsute.



Quelle bonne idée que d'avoir gagné ce pari.
En cette journée ensoleillée.
Laissons libre cours à l'émerveillement.
Mais ce soir, quand la nuit tombera.
Peut-être le regard sera-t-il différent.
Cet endroit serait-il diabolique ?
Mais c'est un autre pari !

Crédit photos : © PF/Grinçant.com (2013)

© PF/Grinçant.com (2013)

Mises en boîtes, qui veut la tournée ?



par PF/Grinçant.com • Billets • Tags: Abus, Chômage, Crise, Emploi, Humanité, Réalité, Société
<http://www.grincant.com/2013/06/12/mises-en-boites-qui-veut-la-tournee/>



Il stoppe sa vieille R5, là, carrément à l'entrée du parking.
En fait, il ne compte pas y stationner.
Il descend de sa guimbarde, avec quelque chose à la main.
Les cheveux blancs, probablement plus de 65 ans.
Il se dirige vers les boîtes à lettres.
Il y en a neuf, et il dépose son objet dans celle du centre.
En rebroussant chemin, il regarde sa montre.
Il est 7 h 15, et il est en retard.
Il remonte dans sa R5, fait une marche arrière, et repart.

Vers une autre boîte, la suivante.

Tous les matins, à l'aube, il distribue ses journaux.

Ceux de la presse quotidienne régionale, la PQR.

Demain, il reviendra, enfin si sa santé le lui permet.

Ce petit boulot, il ne pensait pas en avoir besoin.

Mais sa retraite ne lui permet pas de joindre les deux bouts.

Il n'a pas le choix, enfin, tant qu'il peut encore le faire.

Elle marche devant en bougonnant.

Il la suit, en tirant la jambe, avec son chariot de courses.

Usagé, le chariot, avec des roues qui couinent.

Que voulez-vous, il en a fait des kilomètres !

Elle ouvre la porte du hall de ce petit immeuble.

D'un regard entraîné, elle compte les boîtes à lettres sans stop-pub.

« Hector, donne-m'en quatre ».

Il les lui tend, elle entre, et enfourne ses liasses.

Des catalogues de la grande distribution et des prospectus.

Elle ressort, et d'un pas décidé se dirige vers un autre immeuble.

Elle râle après son mari qui peine à suivre la cadence.

Ils n'ont pas de retraite et font ce job pour s'en tirer.

Boulot sous-payé, car l'employeur ne comptabilise que la tournée.

Sur la base d'un jeune sportif, et pas de personnes âgées.

En oubliant de compter l'assemblage des documents, fait sur la table de la cuisine.

En oubliant que pour respecter le délai, mieux vaut être deux.

Sachant que la modeste paye ne concerne qu'une seule personne.

Elle, elle est plutôt jeune.

À speeder sur son scooter.

Jaune, le scooter, car il appartient à La Poste.

C'est la factrice, et sa tournée est de plus en plus longue.

Le temps imparti, lui, reste le même.

Et en plus, c'est un temps partiel.

Aujourd'hui encore, elle ne finira pas à l'heure.

Consciencieuse, elle ne fera pas comme certains collègues.

Qui remettront le reste de la distribution à demain.

Elle s'arrête, une fois de plus.

Entre dans ce hall et distribue le courrier.
Puis elle plonge sa main dans sa poche.
Et glisse des petits carrés de mauvaises photocopies dans chaque boîte.
Des papillons pour Maître Baba, le Médium n° 1, le médium du siècle.
Même les boîtes avec stop-pub y auront droit.
Le passe du facteur est génial pour faire ce genre de distribution.
Oh, elle ne touchera que dix euros de Maître Baba, mais c'est toujours ça.
Elle a vingt-quatre ans et un emploi.
Et c'est déjà la galère.

Crédit photo : Toufik-de-planoise CC-1.0 Wikimedia

© PF/Grinçant.com (2013)

Justice à l'hospice et politiques merdiques



par PF/Grincant.com • Billets • Tags: Cynisme, Injustice, Justice, Politique, Pouvoir, Prédation
<http://www.grincant.com/2013/06/15/justice-a-l-hospice-et-politiques-merdiques/>



L'on nous dit que, sous ce gouvernement, la justice fait au moins son boulot.

Enfin.

Après l'affaire Cahuzac, place à l'affaire Tapie.

Celle de l'arbitrage.

Escroquerie en bande organisée qu'ils disent.

Et l'on va nous égrainer les mises en examen comme les perles d'un chapelet.

Mais des perles sautent au passage, démontrant des entraves.

Les médias feignent de s'agiter sur des scoops qui n'en sont pas.

En dépêchant des envoyés spéciaux devant tel tribunal, hôpital ou domicile, ils font semblant.

Semblant d'enquêter alors qu'ils brodent, dissertent.

Le vrai travail d'enquête, plus personne ne le fait.

Sauf peut-être Médiapart.

L'on nous parle de présomption d'innocence, mais l'on déblatère au conditionnel.

Alors que les personnes en cause ne s'y retrouvent pas, en conditionnelle.

Et pendant ce temps, bien d'autres coups sont écrasés.

Des politiques encanaillés sifflotent aux yeux et à la barbe de tous, en se léchant les doigts pleins de confiture.

Pendant que le peuple, les citoyens s'y trouvent, en pleine déconfiture.

C'est bien joli de faire tout ce ramdam.

C'est bien joli d'occuper tout cet espace.

Mais quand l'on voit où cela mène une fois quelques fusibles sacrifiés.

Pendant tout ce bin's, savez-vous ce qui s'est réellement passé, au nom de la Justice ?

Petit historique récent...

- 11/06/2013 – **Dominique Strauss-Kahn** – Affaire du Carlton, « *proxénétisme aggravé* »
Non-lieu requis par le parquet de Lille
- 17/05/2013 – **Martine Aubry** – Affaire de l'amiante, « *homicides et blessures involontaires* »
Mise en examen annulée par la Cour d'appel de Paris
- 15/05/2013 – **Georges Tron** – « *Viols et agressions sexuelles* »
Non-lieu requis par le parquet d'Évry
- 10/05/2013 – **Éric Woerth** – Affaire Bettencourt, « *trafic d'influence* »
Non-lieu requis par le parquet de Bordeaux
- Avril à juin 2013 – **Nicolas Sarkozy** – Affaire Bettencourt
L'avocat général ne demandera pas l'annulation de la mise en examen de NS mais devrait quand même requérir un non-lieu

Vous en connaissez beaucoup des « procureurs » qui, pour des individus comme vous et moi, réclament un non-lieu ?

Des magistrats, qui normalement instruisent à charge, et qui, comme par magie, agissent à décharge ?

Des parquets qui font que les avocats de la défense jouent au billard ?

À la lumière de cette petite liste de miraculés du deuxième trimestre 2013...

Soyons certains qu'il y aura d'autres miraculés, les noms d'aujourd'hui, dans les mois ou années qui viennent.

Le Parquet craque...

Le pays est en vrac...

La Justice dévisse...

Paix aux politiques pleins de vices !

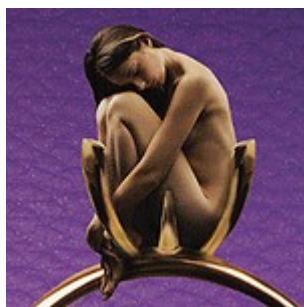
Crédit photo : CC BY 2.0 par winnifredxoxo (Flickr)

© PF/Grinçant.com (2013)

De l'or, d'office ! Viol à l'hôtel



par PF/Grinçant.com • Billets • Tags: Argent, Arnaque, Crise, Finance, Prédation, Société
<http://www.grinçant.com/2013/06/17/de-l-or-d-office-viol-a-l-hotel/>



« Invitation personnelle » en lettres d'or.

Courrier sous pli, « IMPORTANT : À L'ATTENTION DES HABITANTS DE LA COMMUNE ».

Papier glacé.

Et en bas, comme un chèque, un « Bonus cadeau » de 50 euros*.

**Valable uniquement pour une vente d'or supérieure ou égale à 30 g.*

Un « office », un « comptoir », encore des vampires qui en veulent à votre or et à votre argent (vieux bijoux, même cassés, or dentaire, pièces d'or et

d'argent, platine, etc.).

- *Pour vider vos fonds de tiroirs.*
- *Pour vous rapporter des sommes inespérées.*
- *Pour vous permettre de faire plaisir à votre famille.*
- *Pour tout simplement vous aider à boucler une fin de mois difficile.*

Ils vous accueillent de 9 h 30 à 19 h 00, à l'hôtel...

Le papier ne dit pas dans quelle chambre, dans quelle salle.

Ni qui fera la pute.

Ce qui est sûr, c'est qu'en vous y rendant, vous allez vous faire baiser.

Il n'y aura pas de plaisir.

Pas de préliminaires.

Dès que vous partirez, quelqu'un d'autre entrera.

Pour une passe.

De l'or ou de l'argent contre du cash.

De la monnaie de singe.

À poil vous serez.

Comme la jeune fille, là, sur la bague, à la place du diamant.

C'est leur emblème, à ces fumiers.

« Visite et estimation gratuite sans rendez-vous, journée non-stop »

Côté hygiène, ils ne sont pas regardants.

Même s'il y a du sang sur ce collier fraîchement arraché.

Ils essaieront d'en jouir.

À vil prix.

Vous venez là, dans cette pièce, pour laisser une partie de vous.

Une partie de votre famille, de votre histoire.

Cet or a peut-être causé la mort de ses chercheurs.

Cet or a été façonné pour en faire un bijou, une œuvre.

Et vous êtes là, parce que l'on vous y pousse.

On vous prend tout, jour après jour.

Alors il faut bien trouver des solutions.

Là, dans cet hôtel, vous tendez ces bijoux.

Pour que des escrocs les estiment, les mésestiment.
 À vil prix, puisqu'ils sont si vils.
 Et honteusement, vous tendez votre « bonus cadeau »...
 Ah, vous oubliez, il y a aussi la dent de grand-mère !
 Tout sera fondu, transformé en lingotins.
 Avec d'autres dents, comme issues d'un charnier rendu respectable.
 Avec d'autres bagues, arrachées à d'autres doigts.
 Et ces fumiers, ces ordures, aujourd'hui dans cet hôtel.
 Demain dans un autre ou dans un tabac, à continuer leur misérable tournée.
 Vous tendront un chèque, ou des espèces si vous êtes habile.
 30 grammes d'or pour faire jouer votre « bonus » de 50 euros...
 Là, à cet instant, le cours est de « 1384 USD per oz ».
 Une once, c'est 28,3495231 grammes.
 Ça fait 48 819,1633 U.S. Dollars/kg.
 Il vous faut donc vendre au moins 1,058218859420602 once...
 1 464,57 US\$ au cours actuel.
 Là, à cet instant, le cours de l'euro est à 1,331 USD, donc 1 USD=0,7501 EUR.
 Vos 30 grammes d'or vaudraient donc 1 098,58 € au cours actuel.
 Mais comme c'est de l'or « usagé ».
 Mais comme vous êtes face à des vampires, des rapaces.
 On va vous en proposer 100 euros...
 Et comme vous avez votre « Bonus cadeau », ça fera 150 !
 Leur prix du carat rubis sur l'ongle.
 Délesté(e), vous sortez de cet hôtel la honte au ventre.
 Quelle mauvaise passe !
 Pas de simulation, droit au but, à l'essentiel.
 Au fait, les cours officiels sont aussi basés sur l'or « papier »...
Donc de l'or bidon, fictif.
 Votre or valait probablement 5 à 10 fois le cours « officiel ».
 Au fait, la jeune fille, sur le bonus...
 Elle est à poil !
 Comme vous, maintenant !
 Et il semblerait bien qu'elle pleure.

OFFICE CENTRAL DE L'OR
 B O N U S
 C A D E A U
 MADAME / MADEMOISELLE / MONSIEUR

50€*

Cinquante euros

Les bonus-cadeaux sont valables pour une durée de 1 an à compter de notre date de passage. Bonus-cadeaux à remettre lors de notre passage à notre expert.

*Valable pour une vente d'or supérieure ou égale à 30g.

Crédit illustration : © PF/Grinçant.com (2013) – Œuvre d'origine (extraits) : Office Central de l'Or (document public juin 2013)

© PF/Grinçant.com (2013)

Blanchiment ou recyclage de médicaments ?



par PF/Grinçant.com • Bilets • Tags: Abus, Arnaque, Médecine, Prédation, Santé, Société
<http://www.grincant.com/2013/06/19/blanchiment-ou-recyclage-de-medicaments/>



L'affaire TEVA, avec un somnifère vendu à la place d'un diurétique, donne sacrément à réfléchir.

Du zopiclone 7,5 mg (le somnifère), dans la boîte du furosémide 40 mg (le diurétique), comment est-ce possible ?

Tout simple, pourvu que l'on se pose les bonnes questions.
Ce qui n'est visiblement pas le cas dans cette affaire.

Ils continuent à dépiauter les deux lots concernés (Y175 et Y176, environ 3 000 boîtes), mais rien à faire, il n'y a que des plaquettes de furosémide

dans les boîtes de... Furosémide !

Comment un grand laboratoire comme TEVA, filiale d'un groupe pharmaceutique israélien (basé à Petah Tikva), spécialisé dans les médicaments génériques (nouvel eldorado des labos), aurait pu commettre une telle boulette ?

Compte tenu des processus en jeu, cela semble impensable.

Et s'il y avait une autre explication ?

Petit tour du côté des officines (c'est leur nom, normalement pas péjoratif en ce cas)...

Un tour de manège

De bon matin, vous allez voir votre médecin.

Il vous faut ces suppositoires à la naphthaline auxquels vous êtes si accroc.

Et en plus, vous allez rendre service à votre pharmacien qui est un grand copain d'enfance.

Le médecin n'est pas très regardant : on les accuse souvent de prescrire ce qu'on leur demande.

Vous repartez avec une ordonnance longue comme le bras, pour 3 mois de traitement.

Entrée chez le pharmacien...

« Salut, vieux pote, comment tu vas ? », en lui tendant l'ordonnance et la carte Vitale.

Tout sourire, le pharmacien s'en va dans ses tiroirs.

Il revient avec une montagne de médicaments sur un plateau.

Il les scanne un à un et les repose derrière le comptoir.

Il garde le duplicata de l'ordonnance et vous rend votre carte Vitale.

Il sera remboursé de toutes ces boîtes par la Sécurité sociale et votre mutuelle.

Il vous tend un tout petit sac avec votre boîte de suppositoires à l'intérieur.

Échange d'un dernier sourire : il vous invite à son barbecue du week-end.

« À la prochaine » lance-t-il.

Il reprend son plateau et va remettre les médicaments, qui seront dûment payés après la télétransmission, dans leurs tiroirs respectifs.

Il pourra les revendre une deuxième, voire une troisième fois, au prix fort, sans qu'ils ne quittent son officine...

Le surplus, Cyclamed

Vous étiez malade, et vous avez finalement trop de médicaments.

Il vous reste deux boîtes, plus une d'entamée.

Ils ont été remboursés, mais ça n'est pas une raison pour les jeter.

Plutôt que d'encombrer votre armoire à pharmacie, vous préférez faire un geste civique.

Vous avez vu ceci sur le site internet de Cyclamed :

*« **Dès la fin de leur traitement**, les patients rapportent leurs médicaments non utilisés dans leurs emballages (ne serait-ce qu'un comprimé ou une gélule). Cela concerne tous les médicaments à usage humain, périmés ou non.*

***À la pharmacie, le contenu du sac est contrôlé** : le pharmacien enlève si nécessaire les produits exclus du dispositif. Il place les médicaments non utilisés dans un carton marqué du logo Cyclamed. Une fois plein, il est fermé à l'aide d'un adhésif « À détruire ».*

*Dans le cadre de sa tournée quotidienne de livraison, **le grossiste répartiteur** charge les cartons pleins dans sa camionnette. Ceux-ci sont ensuite déposés dans un conteneur situé dans l'enceinte du grossiste.*

*Une fois plein, le conteneur est acheminé vers l'incinérateur partenaire de Cyclamed le plus proche. **Les médicaments collectés y sont éliminés proprement, dans le respect des règles environnementales.** L'énergie produite permet d'éclairer et de chauffer des logements. »*

Vous pensiez que Cyclamed en faisait profiter le Tiers-Monde, mais non, ils incinèrent. Tant pis, ce sera quand même mieux que de les jeter dans les toilettes et de polluer ainsi l'eau.

Vous entrez en trombe dans cette pharmacie, en tendant un sac...

Vous dites « *C'est pour Cyclamed !* ».

De l'autre côté du comptoir, on s'en saisit avidement.

Vous repartez, l'esprit soulagé.

De son côté, la pharmacienne commence le tri.

Les boîtes neuves sont directement remises à la vente, pour une marge à 100 %.

Les boîtes entamées, ou les plaquettes isolées vont dans des tiroirs spécifiques...

Avec le temps, on pourra forcément reconstituer des boîtes complètes.

Quant au carton Cyclamed, il est là, mais encore vide, il n'y avait pas de périmé...

La récup

Elle est morte, la pauvre grand-mère.

Vous faites le grand nettoyage, et vous tombez sur un stock de médicaments phénoménal.

Toutes les plaquettes sont sorties de leurs boîtes.

Consciencieusement, sur la grande table du séjour, vous faites le tri.

Vous reconstituez des lots, et vous essayez de remplir les boîtes.

Une fois ce travail fait, vous rapportez le tout à la pharmacie du coin.

Des boîtes seront directement remises en rayon, à la vente, pour un prix d'achat nul.

Des plaquettes isolées iront dans le tiroir fait pour ça.

Ça tombe bien, avec cet arrivage, le pharmacien peut reconstituer des boîtes en puisant dans son stock de plaquettes orphelines.

Et hop, encore quelques-unes pour la vente !

La chute

Et si, dans toutes ces sombres manipulations, il y avait des médicaments TEVA ?
Et s'il y avait des plaquettes de zopiclone 7,5 mg et de furosémide 40 mg dans tout ce petit trafic ?
Et si le donateur ou le pharmacien avait fait une inversion en reconstituant les boîtes ?
Et si le contrôle n'avait pas été fait correctement lors de la remise en rayon ?
Et si cette boîte avait été remise dans le circuit du grossiste dans le cadre des « retours » ?

Et si tout cela n'était que le révélateur de petits trafics ?

Du mauvais recyclage, ou du « blanchiment » de médicaments ?

PS : dans le cycle « dématérialisé », la vignette reste sur la boîte... Le but n'est pas d'affirmer qu'il s'agit de pratiques généralisées, mais tout simplement de constater que tout cela est possible.
Quant à cette « affaire », il semblerait qu'elle soit partie de deux comprimés trouvés par un pharmacien de Saint-Malo... Avait-il consommé un peu trop de son stock hallucinogène ? S'est-il empêtré dans des bidouilles douteuses au sein de son officine ?

Addenda du 20/06/2013 15:00 :

Un rapport de l'IGAS de janvier 2005 préconisait de mettre fin à Cyclamed en raison d'importantes dérives constatées ou supposées.

En juin 2013, Cyclamed, association Loi 1901 dont le conseil d'administration est constitué de représentants des labos, est toujours là...

Nota : dans le jargon, l'on parle de « MNU », pour « **M**édicaments **n**on utilisés ».

Vous n'y croyez pas ?

Un petit fait divers, dégoté pour l'occasion, qui n'a pas fait beaucoup de bruit...

« Vente de médicaments périmés à Merville : une pharmacienne mise en examen

Publié le 17/03/2011 à 04h18

Vente de médicaments rapportés par les patients et destinés au recyclage, surfacturation de matériel... Une pharmacienne de Merville, non loin d'Hazebrouck, serait allée jusqu'à délivrer des produits à une personne décédée. Mise en examen, elle est interdite d'exercer sa profession depuis le 2 mars.

La croix verte de la pharmacie Vanbremeersch, à Merville, clignote encore. Insoupçonnable, l'affaire qui touche cette officine, dont la gérante est provisoirement interdite d'exercice, mise en examen pour escroquerie, vente de produits périmés, fausses facturations... Le dossier est en cours d'instruction.

Tout commence en août 2006, lors d'un contrôle de routine par la direction régionale des affaires sanitaires et sociales (la DRASS, remplacée depuis par l'agence régionale de santé). Plusieurs « anomalies dans la gestion du réseau Cyclamed de recyclage des médicaments » sont découvertes, explique Philippe Muller, procureur de la République au tribunal de Dunkerque. Au lieu de renvoyer ces produits inutilisés vers le circuit de recyclage, Marie-Claude Vanbremeersch, 52 ans et plus de vingt ans d'expérience, les remettait en vente. Une double facturation donc, au préjudice de la caisse primaire d'assurance maladie des Flandres, puisque ces boîtes avaient déjà été vendues une première fois.

.../...

Les six employés de l'officine n'ont pas été inquiétés. »

[Extrait de La Voix du Nord du 17/03/2011](#)

Et enfin, si vous avez le cœur bien accroché, voici ce dont se plaignait, en octobre 2004, un important répartiteur/grossiste dans le cadre des produits qui lui étaient retournés comme neufs par les pharmacies, pour être remboursées (par avoir), sachant qu'il sont destinés à être à nouveau répartis (extrait rapport IGAS précité)* :



65
succursale longjumeau

Exemples de cas détectés par notre service retour semaine 40 :

-Proctolog reçu avec canule utilisée

-médicaments dont le lot intérieur était différent du lot de la boîte

-deux boîtes de comprimés livrés avec des comprimés manquants

-une boîte d'injectable avec seringue utilisée

-produits rendus avec étiquettes prix public

-produits périmés rendus au milieu de produits identiques non périmés .

-produits rendus avec vignettes biffées

-.....

la qualité des produits livrés est fonction de la non réintégration des retours .

*Sachant que le répartiteur/grossiste n'est pas censé vérifier ce qu'il y a à l'intérieur des boîtes retournées avant de les livrer à nouveau à des officines qui, elles, peuvent être de bonne foi.

Crédit photo : CC BY-NC-ND 2.0 par William Hamon/aka Ewns (Flickr)

© PF/Grinçant.com (2013)

Perles de Bretagne, foi de Breillien !



par PF/Grincant.com • Billets • Tags: Abus, Crise, Cynisme, Economie, Politique, Pouvoir, Société
<http://www.grincant.com/2013/06/23/perles-de-bretagne-foi-de-breillien/>



Ça y est, le département d'Ile-et-Vilaine a son **gentilé**, « *nom que portent les habitants d'un lieu* ».

Tout comme les *Parisiens* habitent Paris (75).

Les Breilliens habitent maintenant l'Ile-et-Vilaine (35) !

Coût officiel pour le trouver et l'adopter : 30 000 euros.

Sachant que c'est très largement minoré, car de nombreux coûts annexes ont été occultés.

Mais passons.

Surtout à une époque où l'on parle de supprimer les départements.

52 conseillers généraux se sont réunis jeudi 20 juin 2013, dans cette grande salle, pour en décider souverainement, en la présence d'un « Comité d'experts » qui avait été chargé de la chose...

Et, au passage, un maire/conseiller général (PRG) répond publiquement à un autre en disant :

« Mais non, cette histoire ne nous coûte rien.

Qu'est-ce que 30 000 € sur un budget d'un milliard ? »

Eh oui, mon con ! Qu'est-ce que 30 000 euros ?

Surtout quand tu n'as pas à les gagner !

Surtout quand tu les piques dans la poche des autres !

Surtout quand certains sont saignés, saisis, pour que tu les dilapides !

Surtout quand c'est pour des conneries, de la branlette de petits mandarins en période de crise !

Toi, maire et conseiller général, il ne faudrait pas que tu montes trop en politique avec une telle mentalité !

Quoique, tu es bien dans le moule !

Continuons avec une petite plongée dans « *Bretagne ensemble* » / « *Breizh A-Gevret* » n° 22, le journal de la région...

Vous savez, le genre de truc quasiment hagiographique, avec un côté « *ma trombine à moi chez toi* »...

Là, page 5, il y a une brève qui commence ainsi :

L'agence de notation Fitch rating a attribué la note AA et une « perspective stable » à la Région Bretagne, fondant son évaluation sur « des performances budgétaires solides, un faible endettement, une gestion sophistiquée et un profil socio-économique favorable ».

N'en jetez plus !

Fitch Ratings, vous savez, c'est comme *Standard & Poor's*...

Ces agences qui ont fait des dégâts monumentaux, et qui ont démontré une totale incompétence. Des agences que l'on paye pour être « noté ».

Ces élus sont pires que des gamins à l'école...

Ils vont payer ces tordus (combien ?) pour obtenir une note de complaisance, et ils vous la resservent, comme ça, pour se valoriser.

Vu du terrain, d'une falaise bretonne, c'est une insulte aux citoyens !
(Surtout s'ils travaillent chez PSA Rennes, chez Doux, dans la filière agroalimentaire, dans l'élevage, dans l'armée à Brest, etc.)

La connerie étant universelle, la preuve, le mot existe même en breton (*koniriou*), ils continuent...

« Parallèlement, la Région a confié à Vigéo, la principale agence de notation extra-financière en Europe, l'évaluation de sa responsabilité sociale et environnementale. L'agence lui a attribué un score de 57/100, la plaçant ainsi au troisième rang des 27 collectivités européennes notées. »

Vigéo, Vigeo ?

Ah oui, c'est ce truc qui a été créé en 2002, et à la tête duquel on a mis Nicole NOTAT, l'ex-patronne de la CFDT !

Une sorte de recyclage, dans un écrin, un cocon... Remarquez, ça colle avec ce qui est environnemental !

Sauf que Vigeo, en 2011, c'est un chiffre d'affaires de 6 632 200 euros, et un résultat net de - 3 521 300 euros, traduisez « pertes phénoménales » (et normalement dépôt de bilan, d'autant que cela dure depuis des années)...

Un résultat qui rend bien évidemment apte à noter les autres !

En novembre 2008, Vigeo revendiquait plus de 140 missions d'audits...

Pour un chiffre d'affaires déclaré de 20 910 000 € de 2004 à 2008...

140 missions pour 20 millions, **ça nous fait la « mission », en moyenne, à près de 145 000 euros, ça !**

Vous n'allez quand même pas en conclure que la Région Bretagne dépense de telles sommes de cette manière-là ?

Probablement si, c'est mathématique...

La conclusion de la « brève » :

« Ces deux évaluations indépendantes témoignent de l'engagement de la région Bretagne à faire coïncider la performance financière avec la responsabilité sociale et environnementale. »

« **Indépendantes** » ?

À ce prix, et avec de tels « évaluateurs » (Fitch et Vigeo), s'ils le disent...

Bref, la crise est toujours derrière nous selon notre Hollande de Président.

Et localement, tout va bien.

Foi d'élus bretonnants, un dicton shadokien :

« Il vaut mieux mobiliser son intelligence sur des conneries que mobiliser sa connerie sur des choses intelligentes. »

Quant au fric, un Shadok, élu régional breton, vous dirait :

« Il vaut mieux pomper même s'il ne se passe rien que risquer qu'il se passe quelque chose de pire en ne pompant pas. »

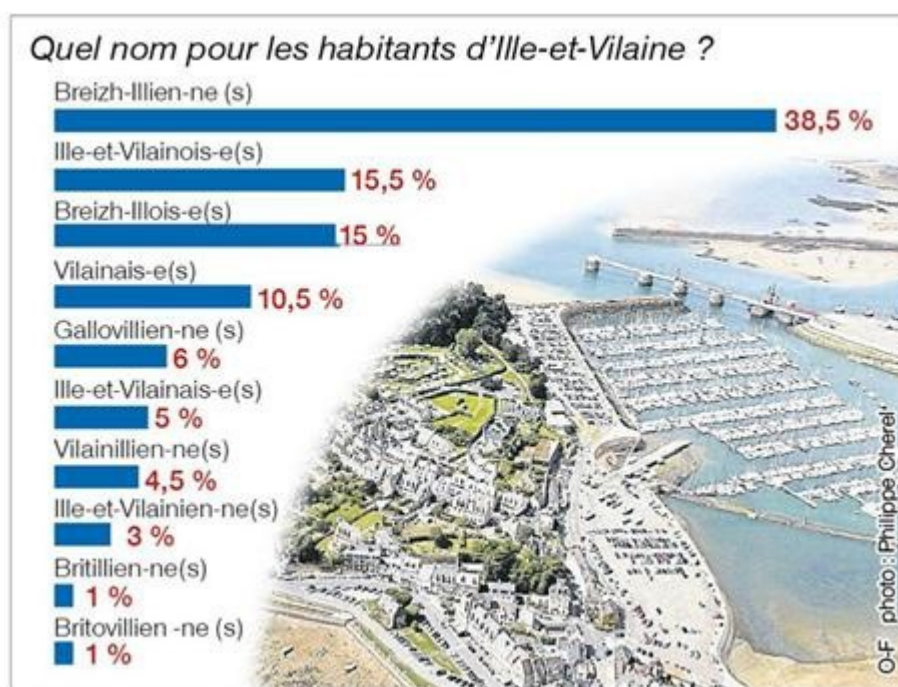
Remarquez, ça n'est pas spécifique à la Bretagne, et dans chaque région, surtout depuis la décentralisation, il y a des... régionalismes !

PS : Preuve que les « élus », même locaux, ne représentent plus qu'eux-mêmes, et plus du tout leurs concitoyens...

Ouest-France avait lancé une consultation auprès des internautes.

9 000 votes en deux semaines...

Voici les résultats :



(Source : [Ouest-France](#))

Crédit photo : JosuéJacob CC-2.0 Wikimedia

© PF/Grinçant.com (2013)

Sources : [Ouest-France](#) & Bretagne ensemble n° 22 (juin 2013)

Modération sans modération du Modérateur



par PF/Grinçant.com • Billets • Tags: Crise, Cynisme, Hypocrisie, Internet, Pouvoir, Presse
<http://www.grincant.com/2013/06/24/moderation-sans-moderation-du-moderateur/>



La presse supplie.
Claque des dents.
Se plaint.
Se dit à l'agonie.

Pression sur ses équipes, voire plans sociaux.
Opposition entre les journalistes « à l'ancienne », ceux de la presse écrite, et les « modernes », qui œuvrent en ligne.

Ne parlons même pas des « CLP » (correspondants locaux de presse), véritables esclaves des médias.

Ni même des pigistes qui piaillent pour être publiés en échange de clopinettes.

Ni même encore des blogueurs plus ou moins invités ou permanents, souvent bénévoles.

Pour publier du contenu, il faut écrire, écrire...

Si possible du contenu de qualité.

Mais il est souvent plus simple de copier/coller des dépêches AFP.

Mais heureusement, même pour ces dépêches, il y a de bonnes âmes pour commenter.

Un peu de temps pour s'exprimer, pour apporter sa pierre...

Il y a des habitués.

Il y en a qui squattent leur clavier, toujours à l'affût pour glisser leur participation.

Leur avis, leur sentiment, leur idée, leur opinion, leur explication...

Bref, certains médias en ligne l'ont bien compris et savent que ces commentaires sont une valeur ajoutée.

Et cette valeur ajoutée devrait mériter le respect.

Oui, mais il y a des dérapages, des bagarres, des insultes, des propos déplacés...

Pour cela, il y a la « **Modération** », travail des « **Modérateurs** », au sens noble du terme.

Il fut une époque où certains se battaient pour en être...

Même le jour, même la nuit.

Presque toujours bénévolement.

Certains médias en ont usé et abusé.

Et cela les rendait pourtant heureux de participer.

D'autant qu'il y avait de vrais échanges, une vraie relation avec les contributeurs.

Oui, mais voilà, les choses évoluent.

Ces journaux, cette presse qui dit avoir des difficultés.

Cette presse qui ne peut ignorer les difficultés de ses lecteurs.

Chômage, problèmes économiques, de santé.

Cette presse qui devrait être civique.

Se livre à des méthodes inciviques et anti-économiques.

Les modérateurs internes, c'est trop cher...

Les modérateurs bénévoles, ce n'est pas fiable...

Alors, sous-traitons à des entreprises « Web 2.0 » spécialisées !

Lorsqu'une participation sera déposée, ce sera un logiciel, un petit robot, qui viendra l'analyser. Il comparera avec ce qu'il sait du contributeur, car tout sera historisé.

Puis il laissera en l'état, ou il flinguera automatiquement.

Liberté d'expression passée à la sulfateuse par ceux mêmes qui la revendiquent.

Ou alors l'un de ces petits abrutis en panne de jouissance cliquera sur le petit lien « signaler ». Et le spider reviendra en Robocop pour exécuter le post, voire le compte de l'auteur, avec tout l'historique de ses commentaires.

Remarquez, des fois, le Robocop est bien humain, et encore plus con que les robots.

Mais des fois aussi, le petit robot revient d'où on l'a envoyé, et se déclare incompetent.

Un humain est appelé à la rescousse.

Oh, pas l'un de ceux dont il a été question ici, collaborateur fidèle au cerveau plein d'empathie envers son média, ses lecteurs, ses contributeurs...

Non, ce sera un « modérateur » sur une plate-forme...

Une plate-forme « offshore » !

Oui, on les appelle comme cela, car on les cache à l'utilisateur final (le vrai client en fait, celui qui paye d'une façon ou d'une autre).

Et pourquoi les cache-t-on ?

Parce qu'elles se trouvent ailleurs, plus ou moins loin : **Madagascar, Ile Maurice, Tunisie, Maroc, Inde, Chine, Sénégal, Côte d'Ivoire, Mali, Europe de l'Est, Amérique du Sud...**

Ces entreprises de « Modération » sont implantées en France, mais il n'y a que la direction et ce qu'ils appellent les « forces de ventes ».

Le malaise, c'est que leurs clients n'ignorent pas l'aspect « offshore » et les **mauvaises pratiques** qui vont avec.

Ils n'ignorent pas les salaires de misère.

Ils n'ignorent pas la tromperie, car comment modérer, flinguer un commentaire sans vraiment comprendre son essence, son degré ?

Comment faire cela de si loin, géographiquement et culturellement ?

Il y a donc tromperie sur toute la ligne...

Bien souvent, ça n'est pas le titre que vous lisez qui modère.

C'est sous-traité et regroupé sans qu'on vous le dise.

Et ne parlons même pas du tracking !

La modération est faite par délégation, par un système avec lequel vous n'avez rien à voir.

Par des esclaves qui ne vous en veulent même pas, d'autant qu'ils ne comprennent pas vraiment ce qu'ils vous font.

Vous apportez votre pierre à un édifice, en critiquant peut-être une entreprise qui délocalise en bas d'un article qui « informe ».

Et pourtant, ce titre, ce média, vous fera modérer en offshore, de très loin, pour quelques centimes...

Un petit robot modérateur est passé récemment sur un article de *Grinçant.com* pour essayer de le comprendre (bon courage), car il était lié à un commentaire sur le site d'un journal de la presse écrite.

Et comme un petit robot ça peut être idiot, il a été pisté.

Voici donc quelques célèbres médias en ligne qui l'utilisent, lui et ses esclaves des pays à bas coûts...

- **20 Minutes**
- **L'express**
- **La Tribune**
- **Le JDD (Journal Du Dimanche)**
- **Le Monde**
- **Le Nouvel Observateur**
- **Le Point**
- **Les Échos**
- **Le Midi Libre**
- **Sud-Ouest**
- **Elle**
- **Femme Actuelle**
- **Paris-Match**
- **Voici**
- **Canal+**
- **M6**
- **Eurosport**
- **France 24**
- **Canal J**
- **Gulli**
- **Europe 1**
- **NRJ**
- ...

Alors, vous les médias, vous êtes encore plus impardonnables que vos copains de la téléphonie : **B&You, Bouygues Telecom, Orange, Sosh, SFR, M6 Mobile...**

Ou bien que des marques bien connues : **BNP, Boursorama, Dacia, Renault, Volkswagen, Boulanger, France Loisirs, Nutella, Lesieur, Leclerc, Yves Rocher...**

Comme eux, vous utilisez cette modération « offshore », et vous détruisez les petits modérateurs qui voudraient tant s'impliquer, voire être (un peu) payés.

Vous détruisez tout simplement des emplois en France.

Sans parler des dégâts que vous faites aux contributeurs, par une modération à l'emporte-pièce ou complètement laxiste.

Et si, au lieu de vous lire et de participer, nous n'allions que sur les médias en ligne de Madagascar ou de Delhi ?

Oui, parce qu'ils commencent à agréger vos contenus et à les publier, se plaçant ainsi à votre niveau de déontologie !

Crédit photo : Steampunk Cyclopean clockwork Spider Robot Sculpture – CC BY-NC-SA 2.0 par Daniel Proulx (Flickr)

© PF/Grinçant.com (2013)

08 99, numéros SVA, jeu des 3 voleurs



par PF/Grinçant.com • Décryptage • Tags: Arnaque, Consommation, Hypocrisie, Prédation, Société, Téléphonie
<http://www.grincant.com/2013/06/25/08-99-numeros-sva-jeu-des-3-voleurs/>



5 h 41 du matin, le smartphone sonne...

Le numéro n'est pas caché, donc il passe la barrière du filtre.

08 99 66 06 66...

Un **0899**, surtout ne pas avoir le réflexe de rappeler ce numéro hyper-surtaxé, même dans les vapes !

Depuis des années que ces numéros sévissent, mais cela continue. Et même ça empire.

1,349 € par appel, puis 0,337 €/min.

Un vrai jackpot pour ces escrocs !

Les opérateurs téléphoniques disent que c'est un service.

Qu'ils ne peuvent s'immiscer dans le contenu.

Qu'ils ne peuvent rien faire.

Qu'eux ne gagnent quasiment rien sur ces appels.

Les pouvoirs publics laissent faire...

Fermer les yeux revient à encourager.

Donc l'État est complice, au minimum par laxisme.

Quant aux opérateurs qui fournissent ces numéros aux escrocs...

En sont-ils, des escrocs ?

Quand il y a un hold-up, et qu'il y a partage du butin, tout le monde est-il honnête ?

Déjà, une monstruosité, le nom donné à ces numéros !

SVA pour « Services à Valeur Ajoutée téléphoniques ».

Le 3 février 2012, une association loi 1901, SVA+ a même été créée.

Son objet : « *Coordonner la mise en place de règles déontologiques relatives aux SVA* ».

La belle affaire, les opérateurs publient ces règles sur papier anonyme, en PDF, sur leurs sites, et ils continuent à vendre leurs numéros en 08 99...

Et ne parlons même pas de la composition de cette association qui confine à la provocation (association qui regroupe des associations de la profession, une sorte de holding quoi).

Coût de chaque appel, pour eux, quasiment nul...

Coût pour vous, au minimum 1,349 € TTC à chaque fois que vous vous faite piéger (en rappelant) !

Sachez que le **reversement des opérateurs** se situe, en moyenne, aux alentours de **0,81 € HT pour l'appel et 0,17 €/mn...**

Le plus lucratif, bien évidemment, c'est le rappel, puisque c'est le piège, le reste c'est du pur bonus.

Donc, sur un appel facturé 1,349 € TTC, nous obtenons...

- **0,81 €** reversé à l'**escroc** de bout de chaîne, soit **60,04 %**
- **0,318 €** gardé par l'**opérateur**, soit **23,58 %** + Gains sur les abonnements
- **0,221 €** reversé à l'**État** via la TVA, soit **16,38 %** + TVA sur les abonnements

Vu sous cet angle, sur une partie à quatre...

**Il y a 3 gagnants, l'escroc qui vous appelle pour vous piéger, l'opérateur, et l'État.
Et il y a un perdant, à 100 % si vous tombez dans le panneau : VOUS !**

Maintenant, quand l'on vous dérangera, vous saurez qui insulte et à qui profite le crime !

Crédit photo : PF/Grinçant.com, base « A Pirate Flag » by Oren neu dag CC-2.0 Wikimedia

© PF/Grinçant.com (2013)

De l'emploi, il y en a, voyez VivaStreet ou LeBonCoin !



par PF/Grinçant.com • Décryptage • Tags: Chômage, Crise, Cynisme, Economie, Emploi, Société
<http://www.grincant.com/2013/06/28/de-lemploi-il-y-en-a-voyez-vivastreet-ou-leboncoin/>



Alors que le site de Pôle emploi était en rade voilà une semaine. Alors que ce même site n'indique même plus le nombre d'offres d'emploi disponibles.

Alors que l'on nous intoxique au moins chaque mois sur l'état de l'emploi en France.

Avec des statistiques sur le nombre de demandeurs d'emploi sérieusement sujettes à caution...

Toujours le même refrain sur les offres non pourvues et les fainéants qui ne veulent pas se remuer. Toujours aux mêmes dates, les médias se font le relais de ces intoxications.

Un véritable travail de sape, mois après mois.

Toujours plus culpabilisant, plus stigmatisant pour ceux qui cherchent un emploi et qui n'en trouvent désespérément pas.

Le 25 juin 2013 à 17:58:05, la DARES a enregistré son dernier « Indicateur » [au format PDF](#) « ***Demandeurs d'emploi inscrits et offres collectées par Pôle Emploi en mai 2013*** ».

Il faut aller dans ce genre de document pour trouver les chiffres officiels après passage à la moulinette et ajout d'édulcorants.

Le seul chiffre retenu par les médias : « *stabilisation du chômage, avec seulement 100 chômeurs de plus par rapport à avril 2013 (catégorie A).* »

Mais ici, c'est un autre chiffre qui nous intéresse, celui des **offres d'emploi**.

Le site internet Pôle emploi n'affichant plus le nombre d'offres en ligne, c'est donc ailleurs qu'il faut chercher.

Plongée page 14 (sur 20) du document précité, au joli nom de « *PI-Mensuelle-COC800* »...

L'on y apprend que les « *Offres d'emploi collectées par Pôle emploi* » :

- S'élèveraient à **217 300** en Mai 2013
 - Contre 230 500 en Avril 2013, soit une baisse de 5,7 % en un seul mois
 - Contre 254 200 en Mai 2012, **soit une baisse de 14,5 % en un an**
 - Quant aux données brutes, la baisse sur un an est carrément de 17,3 %

À part ça, tout va bien, il y aurait plein d'offres !

(Pour plus de 5 millions de chômeurs officiels en catégories A,B,C)

Mais ce qui intéresse Grinçant.com, ce sont les fameuses « **Offres non satisfaites** »...

Malheureusement, nulle trace de cette information, pourtant fort médiatisée, sur les 20 pages du document.

Il faut aller chercher le tableau « *Offres d'emplois satisfaites* », et faire un calcul différentiel :

- 184 400 offres d'emploi satisfaites en Mai 2013
- Le différentiel est donc de 217 300-184 400, **soit 32 900 offres d'emploi non pourvues**
 - Ce qui représente 1 offre pour par tranche de 152 chômeurs officiels !

Et quand vous savez ce qui se cache derrière les 3 rubriques :

- Emplois durables (plus de 6 mois)
- Emplois temporaires (1 à 6 mois)
- Emplois occasionnels (moins d'1 mois)

À savoir de faux CDI, des emplois enjolivés, des promesses non tenues, des temps partiels, des emplois intenables pour des raisons multiples, des jobs de 4 heures, du porte-à-porte, des emplois qui ne seront finalement jamais payés, etc.

Vous arrivez à un taux de déchet ultime, d'emplois tellement pourris que personne n'en veut !

Eh oui, la réalité, c'est aussi ça !

Et ce taux n'est que de 15,14 %, ce qui est finalement peu.

Alors, non, des emplois non pourvus, des vrais, il n'y en a pas réellement !
C'est de la bidouille, du fantasme, de la désinformation, de la manipulation.

Tenez, là, à quelques centaines de mètres, il y a des ouvriers qui travaillent sur un petit échafaudage, sur un chantier de la mairie.

L'entreprise est pourtant bien du département.

Mais les trois ouvriers parlent tous une langue des Pays de l'Est...

Cherchez l'erreur.

Et pour vous montrer dans quel état de décadence nous sommes, sachez que le marché des offres d'emploi s'est déplacé.

Si vous cherchez, ce ne sont même plus les « Job-boards » (sites spécialisés) qu'il faut consulter, ni même les réseaux sociaux...

Non, c'est pire, bien pire.

- Alors que Pôle emploi n'affiche même plus le nombre d'offres d'emploi disponibles
 - Mais qu'il s'avère qu'il y en aurait eu 217 300 en mai dernier (voir plus haut)
- Alors que l'APEC (pour les cadres) n'en propose que [37 256](#)
- Alors que le site CadreEmploi n'en propose que [9 266](#)

Sachez que vous en avez :

- [77 860](#) sur LeBonCoin, dont 77 857 par des « Professionnels »
- [115 303](#) sur VivaStreet

Au côté des annonces de rencontres africaines ou de vente d'objets volés ou déterrés du grenier ou de la cave... Des EMPLOIS !

Mais lisez bien, c'est encore plus du « tout-venant », des arnaques de toutes sortes.

Cependant, dans le lot, il y a beaucoup d'annonces issues de sociétés d'intérim très connues qui osent même afficher leur logo.

Et même des offres de cabinets de recrutement, « *Nous recrutons pour notre client...* »

Imaginez la qualité, le niveau, de ces recruteurs qui se disent professionnels, alors qu'ils en sont à recruter au milieu des petites annonces gratuites...

Mais vous noterez également que ces nombres d'offres sont ridicules au regard du nombre de demandeurs d'emploi, d'autant qu'il s'agit souvent des mêmes offres pour ratisser large.

Décidément, nous sommes descendus bien bas.

“Ah, au fait ! Nous recrutons un Bac +8 quadrilingue, expert en recyclage des énergies et des matières, pour faire le ménage.

Emploi en CDI à 50 K€ par an pour une unique mission de 4 heures, à l'essai, et non rémunérée la première fois.”

Cette offre sera diffusée auprès de [Pôle emploi](#), de l'[Apec](#), sur [VivaStreet.com](#) et sur [LeBonCoin.fr](#).

Ça fera 4 offres d'emploi en plus pour les statistiques.

Et notre pays ira de mieux en mieux.

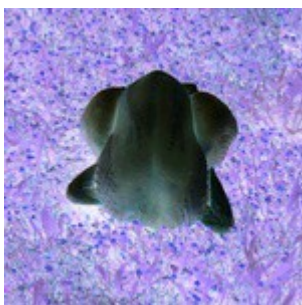
Crédits illustration : © Logo Vivastreet.com & Logo Leboncoin.fr

© PF/Grinçant.com (2013)

Combien pèse la carcasse d'un poulet ?



par PF/Grincant.com • Billets • Tags: Alimentation, Consommation, Crise, Existentiel, Santé
<http://www.grincant.com/2013/06/29/combien-pese-la-carcasse-d-un-poulet/>



À une époque où l'on ne cesse de nous parler de « reste à vivre ».
Quel est le « reste à manger » dans un poulet Label Rouge ?

C'est vrai, ça, la question mérite bien d'être posée.
Surtout en période de crise.

Sur une boîte de petits pois, il y a la mention « poids net égoutté ».
Mais sur un poulet, il reste quoi à manger, une fois désossé ?

Dans la moindre série américaine, nous avons la séquence « légiste », en détail.

Mais aucun « Expert », de Miami ou de Manhattan, n'a encore décortiqué le sujet.

Alors, autant se décarcasser pour mener l'enquête.

Mais tant qu'à faire, en adoptant la méthode douce.

Et inviter des amateurs, tant des suprêmes que des cuisses.

Tant des sot-l'y-laisse que du croupion.

De manière à ne laisser que le strict minimum.

Les os, des cartilages et quelques morceaux de peau.

Bien sûr, la bête est achetée plumée et vidée.

Tête, cou et tarsi ne sont plus là pour effrayer les enfants.

Bestiole « élevée en plein air » et abattue à 81 jours.

Nourrie avec 100 % de végétaux, minéraux et vitamines, dont 75 % de céréales.



Poulet en plein air

Bon, arrêtons le suspens et allons droit au but...

Ça pèse... Moins que prévu !

- 2 ailes → 1,67 %
- 2 pilons & hauts de cuisse → 3,00 %
- Carcasse → 15,28 %

Soit, au total, un petit 20 % de non consommable par un humain.

Sur un poulet « prêt à cuire » de 1,8 kg, vous n'avez que 360 g de déchets.

Et encore, cela peut faire le bonheur du chat et du chien.

Sur une volaille de ce poids vendue à 4,70 €/kg, vous aurez donc, sur 8,46 € :

- 6,77 € à manger, pour 1,440 kg
- 1,69 € à donner aux animaux, à jeter, ou à utiliser pour faire un bon bouillon

Cette analyse passionnante a le mérite de rapprocher le poulet de l'homme.

Et de la femme aussi.

Chez nous, la masse osseuse représenterait en effet de 15 à 20 % de la masse corporelle.

Mais promis, cette mesure n'a pas été faite dans les mêmes conditions techniques !

Enfin, espérons.

Crédit photos : © PF/Grinçant.com (2013)

© PF/Grinçant.com (2013)

Retrouvez les commentaires sur le blog

La suite
sur
Grinçant.com

